LE RÈGNE DE L'ARGENT

I

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Quel est le roi des sociétés contemporaines ? Il semble bien que c'est l'Argent. Il a établi sa domination sur les ruines des pouvoirs historiques ; à mesure que tombent ou décroissent les autorités anciennes, religion, royauté, aristocratie, l'empire de l'argent grandit. C'est lui, déjà, le vrai souverain, et ni mers ni montagnes ne bornent sa souveraineté. Il règne sur les esprits non moins que sur les corps, et rares sont les âmes qui n'acceptent pas son joug. Il a succédé aux dieux qui meurent, aussi bien qu'aux rois qui s'en vont ; il est l'héritier des autels déserts comme des trônes vides. C'est à lui, et non plus au Père céleste, que les générations nouvelles disent dans leur cœur : Que ton nom soit sanctifié ! que ton règne arrive ! Comme autrefois Moïse descendant de la montagne, le Christ, cloué sur la croix, jetterait, du haut du Calvaire, un regard sur les races qu'il était venu disputer à Mammon, il ne verrait guère à ses pieds, dans ce monde racheté par son sang, que des adorateurs du veau d'or.

D'où vient cette royauté de l'argent ? Est-ce bien, chez nous, une usurpation récente, sans racine dans notre passé ? Le principe en est-il en nous-mêmes, dans nos mœurs, dans nos conditions matérielles et morales, politiques et religieuses ? ou bien, tout au rebours, est-ce une domination étrangère, antipathique à notre race, imposée aux nations chrétiennes par des hommes d'un autre sang et d'une autre foi ? Il importe de le savoir, si nous voulons nous

affranchir de cette lourde tyrannie de l'argent. — Mais sommes-nous vraiment anxieux de nous émanciper? De même que les Nibelungen de la tétralogie, nous avons été réduits en esclavage par l'or du nain Alberich; notre âme gît sous le ventre oisif du monstrueux dragon qui garde l'or du Rhin, et nous ne savons de qui naîtra le héros qui doit nous délivrer.

I

Être riche est le premier vœu de l'homme moderne. S'il croyait encore aux fées, la fée de la richesse, pour laide fût-elle, serait la marraine qu'il appellerait au berceau de ses enfans. Être riche est une vocation pour laquelle chacun se sent né. La richesse a toujours été estimée des hommes; mais elle semblait placée si haut, jadis, que le grand nombre osait à peine lever les yeux sur elle. Aujourd'hui, tous voudraient en avoir leur part : qui n'y réussit point s'en irrite, et le pardonne mal à la société. L'amour du bien-être et, aussi, le désir de jouir de la vie ont envahi toutes les classes. C'est un des traits de la démocratie contemporaine. Les peuples modernes ont besoin d'être riches. Le prodigieux développement de l'industrie semblait devoir mettre les biens de ce monde à la portée de toutes les mains. C'était comme un engagement d'honneur qu'avaient pris, vis-à-vis des masses, la science et la démocratie. Les classes dont autrefois les ambitions ne s'élevaient guère au-dessus de la condition paternelle ont, à leur tour, des aspirations vers le confort, vers le luxe, vers le loisir, vers tout ce que procure l'argent. Si vite qu'ait grandi la richesse, les exigences de la vie civilisée ont crû plus vite encore. Le progrès du bien-être n'a fait qu'augmenter les besoins et provoquer les appétits. Et cela est conforme à la nature de l'homme.

De même, jamais la richesse n'a excité autant d'envie que depuis qu'elle semble accessible à tous. Cela, aussi, est conforme à la nature humaine. On pardonne moins à la fortune depuis qu'elle n'est plus un privilège de caste. « Pourquoi eux plutôt que nous? pourquoi pas moi comme un autre? » répètent, chaque jour, des millions d'êtres humains qui tous ont l'intelligence et la volonté tendues vers le même but. Qui est pauvre se sent malheureux et se croit victime d'une injustice. De là le socialisme, et de là l'anarchisme.

La course à la fortune, voilà le spectacle qu'offrent, presque partout, nos sociétés occidentales. Elles ressemblent à un cirque morne où grands et petits, jeunes et vieux, les parens traînant par la main leurs enfans, courent à l'envi, se renversant en chemin et se foulant aux pieds les uns les autres. C'est à cette

poursuite fiévreuse que les pères dressent leurs fils. L'éducation, pour la plupart, n'est qu'un entraînement en vue de ce steeple-chase à la fortune ; tant pis pour ceux qui tombent en route, ou demeurent fourbus en gagnant le prix. Encore, dans notre vieille Europe, sommes-nous en retard sur l'Amérique ; nous semblons aux Américains mous et engourdis dans cette lutte pour la fortune (1). C'est au Nouveau Monde qu'il faut voir se ruer les coureurs à l'assaut de la richesse. Le Yankee, dégagé des traditions et des entraves du passé, est le type classique de cet effort constant et universel vers l'argent. Son front en demeure marqué ; toute la vie américaine en porte les stigmates.

Et cela est-il seulement vrai de l'Amérique? Sommes-nous si en retard sur elle ? et de cette tension de tous nos muscles vers l'argent, ne nous reste-t-il pas, à nous aussi, une déformation physique et morale ? Notre conscience se détériore ; les délicatesses et les pudeurs de l'honnêteté s'oblitèrent. Nos sens de modernes, hystériquement raffinés pour les voluptés perverses, s'émoussent en fait d'honneur et de scrupules. L'argent mal gagné n'a plus mauvaise odeur. Si l'improbité formelle nous choque encore, le mercantilisme pénètre partout : c'est un autre des caractères de notre démocratie. Médecins, avocats, ingénieurs, écrivains, artistes, politiques, le mercantilisme est en train d'avilir les professions les plus nobles, celles qui naguère méritaient le nom de libérales. Toutes tendent à devenir un métier, une affaire, et prennent les vues intéressées et la morale lâche des gens d'affaires. L'argent est la commune mesure des choses et des mérites. Carrières libérales, commerce, industrie, le vieil honneur professionnel est partout en déclin. Tout est matière à trafic. C'est, dans tous les rangs, comme une involontaire suggestion ; l'or aux reflets fauves hypnotise les intelligences — et les consciences.

L'argent est le grand ressort de la vie moderne. Balzac l'avait déjà senti ; l'argent est le héros, le protagoniste de sa *Comédie humaine* (2). C'est par là, peut-être, qu'elle est restée si vivante. Le théâtre, comme le roman, a dû faire large place aux millions, aux combats autour d'une succession ou d'une dot, témoin Scribe, témoin Augier, pour ne nommer que des morts (3). Et ce rôle de l'argent dans nos sociétés a singulièrement grandi depuis Balzac, et depuis Scribe. La compétition universelle, l'avènement des nouvelles couches au pouvoir et aux fonctions pu-

(1) Voyez l'étude de M. A. Chevrillon dans la *Revue* du 1er avril 1892.

(2) Voyez Taine, *Nouveaux Essais de critique et d'histoire ;* Balzac.

(3) M. Alexandre Dumas fils, si je ne me trompe, reproche quelque part à Scribe d'avoir donné pour base à sa morale dramatique la vénération de l'argent. La grande récompense de la vertu, chez Scribe, c'est un mariage riche. Mais est-ce particulier à Scribe? et n'est-ce pas tout bonnement l'honnête morale bourgeoise ?

bliques, le renchérissement de la vie et les exigences du luxe, les tentations et les périls de la spéculation, le dangereux aléa des placemens mobiliers, la dépréciation continue des fortunes patrimoniales par la diminution des revenus du sol et par la baisse du taux de l'intérêt, autant de causes qui ont astreint toutes les familles, anciennes ou récentes, à ce perpétuel souci de l'argent. Combien y échappent? Vivre de ses rentes, l'ignoble ambition de nos classes bourgeoises, devient un rêve que peu d'élus peuvent réaliser.

En ce sens, on pourrait soutenir qu'il n'y aura bientôt plus de riches. Riches ou pauvres sont, déjà, presque également en proie au même souci. Ce n'est pas que ce vulgaire souci de l'argent, auquel si peu se dérobent, s'affiche partout publiquement. Fi donc! cela est de mauvais ton. Cette préoccupation mesquine ne s'étale guère que chez les petites gens. Les autres la dissimulent sous des dehors d'indifférence; c'est un reste des traditions aristocratiques. La vie mondaine est une école d'hypocrisie. Là aussi l'argent est le moteur secret, mais la chose à laquelle on pense le plus est celle dont on parle le moins. Les dépenses, les rentrées, les prix, détails vulgaires que les gens bien élevés sont censés ignorer. Ce genre d'hypocrisie est un hommage de plus à la vertu de la richesse. On tient tant à l'argent qu'on veut avoir l'air d'en posséder assez pour n'avoir point à compter avec lui. On met son amour-propre, on met sa gloire, à passer pour riche. Pareils aux lépreux d'un conteur israélite, nos mondains portent un masque d'or, au sourire grimaçant, sous lequel se cachent leurs convoitises et leurs embarras d'argent (1). Être et non paraître, était la devise du sage; paraître semble, aujourd'hui, le mot d'ordre des hommes de quelque éducation. La médiocrité s'ingénie à contrefaire l'opulence. A-t-on encore le stoïcisme de se passer des satisfactions de la fortune, on a rarement l'héroïsme de laisser transpirer sa pauvreté. L'on dirait que pauvreté est devenue vice, et qu'être pauvre est l'irrémédiable déchéance.

II

Le sentiment que doit nourrir une pareille société envers les grosses fortunes, on le devine; et s'il se trouve une race aux mains de laquelle les écus semblent s'agglomérer, on prévoit de quel mélange d'admiration et de jalousie elle sera entourée. C'est l'histoire des juifs. Au fond de l'antisémitisme, il y a un levain de convoitise. Cette prise d'armes, contre la haute banque et la

(1) M. Marcel Schwob, *le Roi au masque d'or*.

Bourse, provient moins de l'aversion pour les richesses que de la passion des richesses. Dans nos révoltes contre le règne de l'or, il s'en faut, hélas! que tout soit noble et désintéressé. Elle n'a, le plus souvent, cette croisade, rien de chrétien : Dieu sait si c'est notre bon ange, ou si c'est le Malin qui nous souffle la haine des manieurs d'argent. Ce qui provoque tant de colères contre les parvenus de la spéculation, ce n'est pas tant, d'habitude, la charité, l'amour fraternel du pauvre, le souci des petits trop souvent dépouillés par de coupables manœuvres; c'est, plus encore, l'envie, la cupidité, l'amour de l'argent qui couve dans la boue de nos cœurs. Sémites ou Aryens, le grand grief des foules chrétiennes contre les rois de la Bourse et les hauts barons de la Banque, c'est qu'ils sont trop riches.

Si nous étions de vrais chrétiens, imbus de l'esprit de l'Évangile, nous n'irions pas jalouser les princes de la finance, et si nous avions un reproche à faire aux juifs, ce ne serait pas de thésauriser les trésors de ce monde qui craignent les vers et la rouille (1). Loin d'envier aux juifs la royauté de l'argent. nous leur dirions le mot du roi de Sodome à leur père Abraham : *Da mihi animas, cætera tolle tibi* (2). Mais, justement, ce à quoi nous tenons, non moins que les fils de Juda, c'est à l'argent; et c'est parce qu'il en prend trop, à notre gré, que tant de voix s'élèvent contre Israël.

Jésus disait à ses disciples : « Personne ne peut servir deux maîtres à la fois; vous ne pouvez servir Dieu et Mammon (3). » Or, Mammon c'est la richesse. Cette parole a bien vieilli depuis le Sermon sur la montagne; les chrétiens de nos jours ont changé tout cela. L'on compte quatre cents millions d'hommes baptisés au nom du Christ; combien parmi eux se font scrupule de servir Mammon? Après dix-huit cents ans, Mammon est redevenu le prince de ce monde. Les plus pieux se partagent entre Dieu et lui, et ce n'est pas l'héritage des biens éternels qui leur donne le plus de soucis. On croirait, en vérité, que c'est aux pauvres que s'applique la menaçante similitude du chameau et du trou de l'aiguille. S'ils s'inspiraient de l'Évangile, les chrétiens redouteraient plutôt d'être riches; mais reste-t-il des chrétiens parmi nous? Sous le froc du moine sans doute, ou sous la guimpe de la sœur de charité. J'aperçois bien encore des catholiques, des protestans, voire des orthodoxes, qui croient et qui prient; mais combien de chrétiens parmi eux? Pour la plupart, le christianisme s'est figé en formules et en rites.

Ironie des choses et dérision de l'histoire! Des nations qui se

(1) Mathieu, VI, 19.
(2) Genèse, XIV, 21.
(3) Mathieu, VI, 24.

disent chrétiennes ne peuvent pardonner à ceux qu'elles accusent de s'emparer de la richesse. Quel étrange grief pour les disciples des pêcheurs de Galilée, et comme sonnent faux à nos oreilles le *Beati pauperes* et le *Væ divitibus!* Combien s'est dilué au cours des siècles l'élixir divin, et qu'il y a loin, chez les meilleurs, de la doctrine à la pratique, de la foi aux œuvres! Que sera-ce de ceux qui ont rejeté la loi du Christ et qui se rient de la folie de la Croix? Le christianisme était venu dans le monde réhabiliter la pauvreté; les pauvres étaient la noblesse du Christ; et, après dix-neuf siècles d'efforts et d'exemples héroïques, la pauvreté semble décidément vaincue. Les chrétiens mêmes sont las d'arborer ses couleurs. Quels sont, aujourd'hui, ses amans ou ses chevaliers, et qui irait la prendre pour fiancée? Elle est, de nouveau, redevenue veuve (1), la maigre épousée du mystique d'Ombrie, et où sont ceux qui la courtisent? Qui, parmi nous, en dehors des cloîtres démodés, où se réfugient les âmes maladives encore atteintes de la passion surannée du sacrifice, qui de nous tend les bras à la bienheureuse Pauvreté? La dame de nos pensées, celle à qui vont en secret nos cœurs, c'est la Richesse. Autrefois, en dehors des ascètes et des croyans, jusque chez les païens, chez les stoïciens, chez les cyniques, ils n'étaient pas rares les hommes qui s'accommodaient de peu et mettaient leur honneur à soutenir le bon renom de la pauvreté. Aujourd'hui, nous ne savons plus guère être pauvres.

Ce n'est pas que nous soyons si grossiers que tout ce que peut cacher de délicates jouissances une honnête pauvreté échappe à nos sens. Nous faisons bien encore parfois l'éloge de la pauvreté, de la médiocrité, vantant ses charmes, la liberté qu'elle vaut à l'esprit, — la paix qu'elle apporte au sage, affranchi par elle des souci des affaires, — la saveur toujours nouvelle qu'elle donne aux affections, — le prix qu'elle confère au travail et au loisir. Les raffinés d'entre nous célèbrent en beau langage la joie, la poésie d'être pauvre; mais cette joie et cette poésie, nous les goûtons surtout en imagination, chez les autres, ou de souvenir, après coup, quand nous les avons perdues (2). Chez certains, cette façon d'idéaliser, de loin, la pauvreté, est une manière de dilettantisme, presque de dandysme. C'est devenu si vulgaire d'être riche! et c'est si mesquin de vouloir l'être! Les plus sincères d'entre nous me font penser au philosophe qui scandait son panégyrique de

(1) Dante, *Paradis*, canto XI.

(2) « C'est chose vraiment exquise que d'avoir été pauvre, écrivait Pierre Loti; je bénis cette pauvreté inattendue qui arriva un beau jour, au lendemain de mon enfance trop heureuse... elle a donné du prix à mille souvenirs; elle a beaucoup jeté de charme sur ma vie; je ne puis assez dire tout ce qu'elle m'a appris et tout ce que je lui dois. »

la pauvreté sur une table d'or. Les vrais riches, a dit un poète aimé des petits et des humbles, ce sont les pauvres (1). Rien de plus vrai pour qui a le cœur de travailler et la sagesse de se contenter de peu. Mais, philosophes ou croyans, ceux-là se font rares. Combien de chrétiens, et de chrétiennes, remarquait récemment un penseur évangélique, loin de savoir se contenter de peu, ne savent pas se contenter de beaucoup (2). Et quand il en est ainsi des chrétiens, pourquoi en serait-il autrement du juif?

Le juif, que nous nous représentons comme le grand prêtre du culte de Mammon, chante, lui aussi, dans sa synagogue les vertus de la pauvreté. Ses livres, devenus les nôtres, sont tout pleins de l'éloge du pauvre. Nous allons répétant que sa religion est toute matérielle, qu'elle glorifie partout la richesse, qu'elle ne songe jamais qu'aux biens de ce monde. C'est mal la connaître. La richesse n'est point au nombre des *schemoné esré*, des dix-huit bénédictions que, depuis trois semaines de siècles, le juif orthodoxe implore de l'Éternel. Toute une portion au moins des livres hébreux, la plus populaire en Israël, celle qui tient le plus de place dans sa liturgie, comme dans la nôtre, exalte sans cesse le Pauvre. Les Psaumes sont ici d'accord avec les Évangiles, et la nouvelle loi continue l'ancienne. Notre *Beati pauperes spiritu* est comme le résumé du Psalmiste. Certains exégètes ont été jusqu'à faire des Psaumes le livre des pauvres, des *ebionim* représentés comme une confrérie de piétistes, une sorte de puritains de Juda (3). Le pauvre est le favori de Jéhovah; pauvre et juste, *ebion* et *çaddik*, sont synonymes pour ces vieux Sémites. Et ce qui est vrai des psalmistes l'est presque autant des prophètes, de celui notamment que la critique moderne nomme le second Isaïe.

Les fils d'Israël s'inspireraient dans leur vie des leçons de leurs psaumes qu'ils feraient, eux aussi, bon marché des richesses. Mais, tout comme les chrétiens, ils répètent des lèvres, en langue morte, les sublimes versets des cantiques de Sion et ils laissent cela dans les livres des scribes, au lieu de l'emporter dans leur cœur. Le juif vieilli abandonne à ses aïeux de la maigre Palestine les louanges de la pauvreté, et il court à la Bourse et aux lieux où l'on a chance de faire fortune. « Lui, qui a bouleversé le monde par sa foi au royaume de Dieu, ne croit plus qu'à la richesse. » —

(1) *Les vrais Riches*, par F. Coppée.

(2) M. E. Naville, *le Témoignage du Christ et l'unité du monde chrétien*, Cherbuliez, 1893.

(3) Voyez l'ouvrage posthume d'Isidore Loeb : *la Littérature des pauvres dans la Bible*; Paris, Léopold Cerf, 1894. Cf. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. III, liv. v, *les Anavim*.

Est-ce au juif, ou au chrétien, que doit s'appliquer cette dure parole de Renan (1)?

En vérité, je ne sais trop; car, n'en déplaise à Renan, des juifs qui savent supporter la pauvreté il en est encore; mais nous n'avons pas les yeux sur eux, nous ne daignons point les remarquer. Nous ne savons même pas toujours que dans les grandes juiveries la foule est pauvre. Pour l'apprendre, il n'est cependant pas besoin de voyages bien longs. Des juifs pauvres et résignés, occupés de tout autre chose que de faire fortune, il s'en rencontre pourtant jusque parmi nous. J'ai moi-même connu, à Paris, un savant israélite, alors septuagénaire, docteur en droit et en médecine, parlant toutes les langues de l'Europe, qui vivait à la façon des vieux rabbins, n'ayant d'autres besoins que ceux de l'intelligence et d'autres joies que celles du travail (2). Plus dénué que Spinoza, il avait dû renoncer à la décence de la pauvreté. Il habitait, rue de Seine, une soupente sous les toits, éclairée par un vasistas; au lieu d'escalier, on y grimpait par une sorte d'échelle. Une caisse de planches disjointes lui servait de bibliothèque, une paillasse et une chaise avec une table de bois blanc étaient tout son mobilier; et, dans ce misérable réduit, le vieillard écrivait obstinément de longs traités sur la législation et sur la médecine du Talmud, sans autre ambition que de voir imprimer ses livres, et de contribuer pour sa part à dissiper les préjugés réciproques de ses coreligionnaires et des chrétiens. Ce type du savant, du *hakham* pauvre, est bien juif, et il est toujours vivant dans les juiveries de l'Est. Depuis l'exode des juifs russes, on en trouve des échantillons dans tous les pays des deux mondes, de Vilna et de Jassy à San-Francisco.

Que si les pauvres, les *ebionim*, ont cessé d'être prophètes en Israël, et si le juif civilisé, ignorant des béatitudes de la pauvreté, court après l'argent, je ne m'en étonne point. Il a été, de longue date, dressé à la chasse des ducats, moins par les exemples de ses pères que par les leçons des nôtres. S'il a pu traverser les siècles, s'il a su redevenir un homme parmi les hommes et échapper à l'opprobre des ghettos, n'est-ce pas grâce à l'argent? C'est l'argent, avant nos philosophes, qui lui a permis de se redresser sous la verge de l'oppresseur; l'argent qui l'a tiré de la nouvelle terre d'Égypte et l'a racheté de la servitude. L'or a été, en vérité, le sauveur d'Israël, le rédempteur de Juda. Encore aujourd'hui, en mainte contrée, en Russie, en Roumanie, la liberté du « Sémite » est dans son portefeuille; le rouble est sa cuirasse et son bouclier. Chez

(1) Renan, *Histoire d'Israël*, t. V.

(2) Le Dr Israël Michael Rabbinowicz, mort en mai 1893, à Londres, où sa vieillesse avait trouvé un refuge.

nous-mêmes, notre estime pour lui se mesure le plus souvent à sa fortune. Qu'il aime l'argent, le juif le lui doit bien. Ne raillons pas le brocanteur de la *Smalah* d'Horace Vernet parce que, au milieu du tumulte des armes, il ne songe qu'à sa cassette. Toute sa force est là. L'argent est la seule puissance qu'aient respectée chez lui chrétiens et musulmans; mais, heureusement pour lui, l'argent est, toujours et partout, demeuré une puissance.

L'amour de l'argent, chez le juif, n'a rien que de naturel; c'est un fait d'atavisme; nous le lui avons nous-mêmes inculqué pendant des siècles. Ce que j'admire, c'est qu'ils n'en soient pas tous atteints; et ce qui me trouble, c'est que le chrétien n'en semble guère moins possédé. Car, si l'argent a fait la force du juif, c'est que l'argent était fort sur les chrétiens; et s'il est vrai que l'or doive rendre le juif tout-puissant, n'est-ce pas que l'or est omnipotent chez nous?

III

Pourquoi l'argent a-t-il tant d'empire sur nos sociétés modernes? De cela, je vois plusieurs raisons. L'une sans doute, — nous y reviendrons, — ce sont nos vices; mais ce n'est pas la seule, car, tout compte fait, il n'est pas sûr que nous ayons plus de vices que nos pères. Une chose certaine, au contraire, c'est que nous avons plus de besoins. L'homme libre, celui qui échappe à la servitude de l'argent, c'est celui qui offre le moins de prise à ce tyran des âmes, partant celui qui a le moins de besoins. Car nos besoins, nos goûts de bien-être, de luxe, de confort sont les liens par où l'argent nous tient enchaînés. Or, nos arts, nos industries, nos sciences modernes ont multiplié à l'infini nos besoins; et c'est autant de prises que notre corps et notre esprit offrent à l'argent. Jamais les hommes n'ont eu autant de besoins, telle est la vérité; jamais la vie civilisée n'a eu pareilles exigences. Les bornes du nécessaire ont été reculées; cela seul suffirait pour que l'argent ait plus d'empire. La faute en est à notre civilisation. Tout s'est compliqué dans la vie moderne, et tout se paye dans la vie moderne.

Nous pouvons vanter la pauvreté, il nous est malaisé de ne pas nous en sentir amoindris. Nous sommes loin de la Judée, ou de la Grèce primitive. La pauvreté n'a plus, chez nous, ni les facilités, ni la dignité qu'elle avait en des civilisations plus simples, chez des peuples plus jeunes, sous un ciel plus clément. L'homme moderne ne vit pas d'une boulette de riz ou d'une poignée de dattes, et le pagne de l'Inde ou de l'Égypte ne suffit plus à nos femmes. Nous sommes des fils de l'Occident, nés d'une terre plus

rude; nous ne ressemblons pas aux lis des champs qui ne travaillent ni ne filent, et qui sont mieux vêtus que Salomon dans toute sa gloire. Nous ne pouvons, pour nous et pour nos enfans, prendre modèle sur les oiseaux du ciel, qui ne sèment ni ne moissonnent et n'ont pas de greniers (1). Nous n'avons ni la sobriété ni l'endurance du Sémite, fils du désert; et nous ne saurions nous contenter de la ceinture de poils de chameau et des sauterelles du Baptiste. Heureux Orient! heureuse enfance de la civilisation, où la pauvreté était noble! où le saint et le prophète, restés près de la nature, pouvaient secouer sur les villes la poussière de leurs pieds nus, pour aller vivre, libres et allègres, sous le ciel de Dieu! Temps lointains, oubliés de l'Occident et que ne reverront plus nos races amollies. Le monde a vieilli; la terre s'est refroidie, et est devenue moins maternelle; l'Orient même se meurt; l'Orient s'en va, reculant sans cesse devant notre civilisation prosaïque. Le confortable, le banal et asservissant confortable est en train de conquérir le globe. Nous sommes esclaves de nos besoins, prisonniers de nos arts, de notre industrie, de notre vie urbaine, partant serfs de la richesse, assujettis au règne de l'argent.

Et puisque nous ne pouvons faire à moins, puisque la masse des hommes a des besoins supérieurs à ses ressources et que, à chaque génération, les inventions de l'industrie, la diffusion de l'instruction et tout ce que nous appelons le progrès nous en inculquent de nouveaux, à quoi bon honnir la richesse? Hypocrisie après tout, ou inconséquence, car pour en faire fi, il nous faudrait réduire nos besoins, et nous ne voulons, ou nous ne savons. Bon gré, mal gré, pour vivre en hommes modernes, il nous faut compter avec l'argent, faire cas de l'argent. Qu'un moine à la tête rasée, ayant fait vœu de pauvreté, dénonce la richesse, je le veux bien : sa robe de bure ou ses pieds nus lui en donnent le droit; mais les autres, les mondains, les affairés, les coureurs de places ou les courtisans de la fortune, comment le leur permettre? Les plus ardens à protester contre l'opulence des riches (et qui nous a dit où commençait le riche?) réclament le confort, l'aisance, le bien-être de la vie; et cela encore, c'est de l'argent.

Tout comme la pauvreté, il serait facile de vanter la richesse; et en en faisant le panégyrique, un philosophe saurait se montrer philosophe. Elle aussi a ses mérites, elle aussi a ses vertus, comme elle a ses vices, ses périls, ses tentations. En bonne morale, ni la richesse, ni la pauvreté n'ont de prix par elles-mêmes : ni de l'une ni de l'autre, je n'oserais affirmer qu'elle nous élève ou nous avilit; qu'elle nous purifie ou qu'elle nous souille. Elles n'ont point

(1) Mathieu, VI, 26.

en elles de vertu purificatrice ou de grâce sanctifiante; elles valent toutes deux par le sentiment que nous y apportons, et l'une comme l'autre, selon que nous savons ou non en user, peut se montrer libératrice ou assujettissante.

A quoi bon intenter à la richesse un procès qu'elle a gagné d'avance dans le cœur de ses juges? ou porter contre elle une sentence que notre raison ne sanctionne point? Les saints qui abandonnent leurs biens et quittent le monde pour s'enfermer à la Chartreuse où à la Trappe ont le droit de condamner la richesse. A nous autres, gens du monde, cela sied mal. Laissons les lieux communs surannés au rhéteur et au sophiste qui se contentent d'être sages en discours et détachés en paroles. Libre à Tolstoï et à ses ingénus conseillers, le moujik Soutaïef ou le moujik Bondaref, de condamner les hommes « qui vivent à la façon des seigneurs, qui se promènent sous des ombrelles et mangent le pain de la sueur d'autrui » (1). Pour avoir le droit de les réprimander, ces riches qui vivent du pain qu'ils n'ont pas semé, il faut, à tout le moins, se faire à demi paysan et mettre la main à la faux, comme ce grand et naïf Tolstoï. Laissons-le dire que l'argent rétablit l'esclavage et usurpe le travail d'autrui. Il est au moins conséquent avec lui-même, le vieux *ponnischtchik;* après avoir écrit le matin une page contre la richesse et contre les oisifs, il ne va pas, le soir, ponter au club ou applaudir un ballet. Tout se tient chez lui; et, comme la banque et la grande industrie, il réprouve les villes, les modernes Babylones, la vie urbaine et la civilisation corruptrice. De même que Rousseau nous ramenait à l'homme de la Nature, au bon sauvage, Tolstoï nous ramène au moujik, à l'homme des champs, au *touloup* de peau de mouton et à l'*izba* de bois. Cela au moins est un système.

Les déclamations contre la richesse n'ont eu, en tout pays, tant d'écho que parce que rien n'excite autant l'envie des hommes. Le mal, nous le savons, n'est pas dans la richesse; il est dans la manière dont tant de riches acquièrent leurs richesses et emploient leurs richesses. Encore, n'est-ce là que le moindre mal, quoique le plus choquant aux yeux des foules. Le grand mal, celui dont souffrent riches et pauvres, c'est le culte de l'argent, le culte de l'ignoble pécune, *obscœna pecunia*, comme disait déjà un ancien (2); c'est le respect avilissant dont l'entourent dans leur cœur nos sociétés bourgeoises et ceux mêmes qui se révoltent contre les riches. Ne considérer que l'argent, n'estimer que la fortune, mesurer les hommes et les familles à cette aune vulgaire de la richesse, voilà qui est malsain et corrupteur, qui dessèche l'âme et racornit l'es-

(1) Bondaref, *le Travail et la Bible.*
(2) Juvénal, satire VI.

prit. Or, c'est là ce que nous voyons, chez nous, jusqu'en notre France naguère chevaleresque, au fond de notre peuple, dans nos petites villes et dans nos villages. Et cela est de notre cru ; ce ne sont pas les juifs qui nous l'ont appris ; — chez le juif, encore au XVIIIe siècle, l'admiration allait au savant, au rabbin, au *hakham*, non au riche et au banquier (1). — Je me rappelle une petite ville de Normandie, mon pays natal, dont j'ai, quelques mois, fréquenté le collège. « Un tel est plus riche que toi ; un tel est le plus riche de la ville ! » me disaient, avec une envieuse admiration, des enfans d'une douzaine d'années. Le respect de l'argent était déjà incrusté dans leur cervelle, — à bien dire, il était inné chez eux, et ils n'avaient rien de sémite ces petits Normands ; pas un juif parmi eux. Ils avaient pris cela chez leurs parens, dans la maison paternelle ; ils avaient sucé cela avec le lait de leur mère ; c'était passé dans leur sang. Bourgeois ou paysans, une bonne moitié de l'Europe en est là, et nous savons ce qui en est de l'Amérique. N'est-ce pas le Yankee qui a inventé de dire qu'un homme vaut tant de dollars ? Pour le commun de nos contemporains, l'homme en effet ne vaut plus par l'âme, par le génie, par le sentiment, il vaut par ce qu'il possède. Faut-il tout dire ? ce genre de considération ne s'attache pas seulement aux individus ou aux familles, mais aux villes, aux provinces, aux pays, aux nations mêmes.

Estimer les peuples d'après leur richesse, voilà où nous en sommes venus. C'est un pays pauvre ! que de dédain, dans ces seuls mots, pour de nobles pays, souvent riches d'une longue et glorieuse histoire ! Qu'on ne dise point que je calomnie notre temps. J'ai fait trois ou quatre fois le tour de l'Europe, durant les tristes années qui ont suivi la guerre de 1870. Cela était souvent dur pour un Français qui avait voyagé sous l'Empire, après Sébastopol et Solferino, aux temps lointains où la France passait encore pour la première puissance du continent. Je m'aperçus vite, — ô honte de la défaite ! — qu'une chose, après Metz et Sedan, nous relevait aux yeux de l'Europe chrétienne, comme à ceux de l'Asie musulmane : — c'était notre argent. L'énormité de la rançon soldée à l'Allemand nous valait, de la part des peuples émerveillés, une nouvelle et humiliante considération. La France n'était plus le pays de la chevalerie et des croisades, le pays de saint Louis, de Jeanne d'Arc et de Napoléon ; la France des lys et des trois couleurs était devenue le pays des cinq milliards. — Cinq milliards, quelle montagne d'or ! Slaves orthodoxes, Germains protestans, néo-latins catholiques, cela nous attirait, en Orient non moins qu'en Occident, une sorte d'admiration jalouse, pareille au mé-

(1) Voyez *Israël chez les nations*, Calmann Lévy.

prisant respect que de petits bourgeois ou de gros paysans marquent involontairement à l'ancien négociant, au failli de la capitale retiré dans leur voisinage après un concordat avantageux. Abjecte auréole des milliards ! après tout moins avilissante pour le front saignant de la noble blessée dont le cœur n'était pas à ses millions, que pour l'étranger dont les yeux cupides s'en laissaient éblouir !

La richesse, telle est, chez les modernes, la primauté la plus enviée des peuples. Ils n'en convoiteraient guère d'autre, si, pour la conserver, il n'était besoin d'être fort. Car, de nos jours, comme aux temps barbares, il faut le fer pour garder l'or. Grands et petits, tous les peuples, aujourd'hui, veulent une politique qui paye, comme dit le réalisme anglo-saxon. Israël dispersé n'est pas le seul dont la vieillesse ait mis son idéal dans l'argent et ses espérances en la richesse. Nous sommes en train d'en venir tous là. Comme Israël, notre France a longtemps cherché le royaume de Dieu, combattant, elle aussi, des croisades à la Révolution, pour sa foi et pour son idéal. Après tant de siècles de luttes et de gloires, faudrait-il dire d'elle, comme Renan des restes de Juda, qu'elle ne croit plus qu'à la richesse ?

IV

Pour s'être aggravé, le mal, à vrai dire, n'est pas nouveau. Le germe en était, dès longtemps, dans nos chairs aryennes. Notre Europe ne l'a pas gagné au contact d'une race exotique; car, au lieu d'être un vice de sang particulier aux fils de Cham ou de Sem, c'est un mal presque aussi vieux que le monde, on pourrait dire une affection congénitale, dont toutes les nations, anciennes ou modernes, ont été plus ou moins atteintes. Elle semble inhérente au développement de la civilisation matérielle, et apparaît avec la richesse, là surtout où la richesse ne rencontre ni contrepoids social ni frein moral. C'était déjà, au soir de leur décadence, la maladie des sociétés antiques. Quoique ce semble plutôt un mal sénile, la jeunesse de nos races occidentales n'en a pas été indemne.

L'argent est un seigneur d'ancienne maison; il a régné sur bien des peuples de races diverses, avant d'établir son empire sur nous. Qui voudrait rechercher les origines de sa royauté devrait remonter à la nuit de la préhistoire. La conquête de la Toison d'or a été le rêve de tous les chefs barbares. Ce n'est pas seulement, comme on ose nous le conter, à Tyr ou à Carthage, les phéniciennes, que l'argent a été le maître. Si Mammon est sémite, Ploutos est aryen; et les Grecs d'Aristophane se disputent à qui

aura pour hôte Ploutos l'aveugle. Les cités grecques, après les guerres médiques, la république romaine, après les guerres puniques, tombent sous la tyrannie de l'argent. L'argent est déjà le roi de Rome; l'*orbis romanus* appartient aux chevaliers, et les publicains mettent en actions les conquêtes des légions (1).

Laissons l'antiquité. Il semblait que la royauté de Plutus dût être renversée à jamais par le triomphe de la Croix. Il n'en fut rien. De tous les dieux détrônés, c'est celui qui garda le plus d'adorateurs dans le vieux monde païen, en apparence converti à la foi du Christ. En Orient, à Byzance, Chrysostome n'a pas assez d'invectives contre la passion des richesses. En Occident, au printemps des nations modernes, le pouvoir de l'argent reparaît à mesure que refleurissent, après l'hiver des invasions barbares, le commerce et la civilisation. Le moyen âge n'a point eu pour l'argent le séraphique dédain du *poverello* d'Assise. Le grand rêve de ces siècles de foi a été la pierre philosophale; l'ambition des sages était de transmuer les métaux en or. L'argent, il est vrai, n'a pas de place dans la féodalité; mais en peut-on dire autant de la richesse, alors que la terre, presque l'unique base de la richesse, conférait partout le pouvoir, que la propriété avait fini par se confondre avec la souveraineté, que tout propriétaire régnait en roi sur son domaine, si bien qu'on pourrait dire que la féodalité n'a été qu'une hiérarchie de propriétaires? L'or, l'argent, le vil métal, comtes ou barons, ecclésiastiques ou séculiers, les seigneurs, aux époques les plus chevaleresques, étaient loin d'en faire fi. La grande différence entre l'âge féodal et les temps contemporains, c'est qu'alors la richesse avait une autre nature et s'acquérait par d'autres moyens. Si on la courtisait moins, c'est qu'on ne se faisait pas scrupule de la prendre par force. Quand l'épée et le haubert pouvaient tout se permettre, que régnait sur le monde le droit du poing, le *faustrecht* des Allemands, le plus riche était le plus fort. Riche était synonyme de puissant. *Li emperere riche*, dit, de Charlemagne, notre Iliade nationale, la *Chanson de Roland* (2). Au temps de saint Louis, chez le pieux Joinville, « riche homme » garde le sens de puissant seigneur (3). Les deux choses

(1) Voyez, p. ex., A. Deloume, *les Manieurs d'argent à Rome*.

(2) *Chanson de Roland*, édition de M. Léon Gautier, vers 718.

(3) Joinville, édition de Wailly, p. 149, 151. C'est ainsi qu'en Espagne les hauts barons, les futurs « grands » se sont longtemps appelés *los ricos hombres*, « comme qui dirait les puissans hommes », remarquait Saint-Simon. (*Mémoires*, édition de M. de Boislisle, Hachette, t. IX, p. 116.) Le généalogiste allemand du XVIIe siècle, Imhof, cité par M. de Boislisle, dit naïvement à ce propos : « Le mot de riche était, en ce temps, le même que celui de puissant, et comme il n'y a rien qui donne autant d'autorité que la richesse, les grands seigneurs se piquaient du nom de *ricos hombres*. »

semblaient inséparables; la richesse était l'attribut naturel de la puissance; l'une procurait l'autre.

Vers la fin du moyen âge, apparaît une nouvelle venue, la fortune mobilière. A peine née, elle tend à devenir une puissance. Ainsi d'abord des républiques italiennes et des communes flamandes; chez elles, l'argent, sous sa forme moderne, industrie, commerce, finances, est bientôt le premier pouvoir de l'État. Au nord des Alpes, en France, en Flandre, en Allemagne, surgissent déjà d'énormes et rapides fortunes bourgeoises qui émerveillent les contemporains, excitant leur malveillance avec leur admiration. Au XIVe siècle, c'est Nicolas Flamel, « le plus riche homme en or et argent » qui fût de son temps, et pour cela réputé alchimiste. Au XVe siècle, c'est Jacques Cœur, argentier du roi et protégé du pape, qui a des factoreries jusqu'en Égypte et en Orient; Jacques Cœur qui encourt déjà les accusations lancées de nos jours aux accapareurs des grands magasins. « Il a empoigné toutes les marchandises de ce royaume, dit Juvénal des Ursins, et partout a ses facteurs; qui est enrichir une personne et appovrir mille bons marchands (1). » Les grands négocians d'Augsbourg ne sont guère mieux traités de l'Allemagne qu'ils enrichissent. Contre les rois de la banque ou du commerce se dresse, dès les premiers jours, l'ignorante jalousie de leurs compatriotes (2).

Le moyen âge écoulé, la féodalité abaissée, la puissance de l'argent grandit partout. Nous verrons prochainement qu'il devait être l'héritier de la féodalité; les rois n'ont guère fait que travailler pour lui. La Renaissance est, dans toute l'Europe, en proie à la fièvre de l'or. En Angleterre, en Scandinavie, en Allemagne, le grand appât de la Réforme, pour les princes et les gentilshommes, c'est le partage des biens de l'Église. En Espagne, dans la catholique Espagne, quelle force pousse vers « les Indes » Colomb et les *conquistadores?* L'amour de l'or joint à l'amour de la Croix; dans ces rudes cœurs de Castillans ou de Génois, en quête de l'Eldorado, Mammon savait faire bon ménage avec le Christ. L'argent, cet intrus, pénétrait jusque dans les cloîtres, s'installant sournoisement à leur ombre, avec la commende et la feuille des bénéfices. Encore un siècle ou deux et, en Hollande, à Genève, en Angleterre, en France même, entre en scène la finance moderne. Elle fait ses débuts dans les républiques marchandes.

(1) M. de Baucourt, *Histoire de Charles VII*, t. V, p. 404; Picard, 1891.

(2) Certains historiens modernes, le regretté Janssen entre autres (*Geschichte des deutschen Volkes*, t. I, p. 385-396; traduction française par Mme E. Paris), adressent à ces grandes maisons du XVe ou du XVIe siècle les reproches dirigés aujourd'hui contre la haute banque sans que ces griefs rétrospectifs semblent toujours justifiés. Voyez M. Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance*, 1892, p. 206-207.

Les parvenus de la Banque forcent l'accès de la cour; ils prennent des titres, la noblesse s'achète; ils se font une place à Versailles et obtiennent un tabouret pour leur femme ou pour leurs filles. Le XVIIe et le XVIIIe siècle admirent la fortune grandissante des partisans, des traitans, des munitionnaires, des hommes d'argent, sous des formes et des noms nouveaux. Voici venir les royaux précurseurs de la haute banque contemporaine. Louis XIV a les frères Croizat et Samuel Bernard; la régence et Louis XV ont Law et les quatre frères Paris. Saint-Simon a vu Louis XIV faire les honneurs de Marly à Samuel Bernard; et le duc et pair s'est vainement indigné de « cette espèce de prostitution du roi. » — « Si le financier manque son coup, écrit La Bruyère, les courtisans disent de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. » C'est ce que Mme de Grignan appelait fumer ses terres. Ce mode d'engrais était déjà fort en usage dans la noblesse de cour. Duclos remarquait que la finance et la cour portaient souvent les mêmes deuils. Du jour où l'or n'appartint plus, par droit de naissance, aux gens de qualité, la noblesse devait se le procurer par des alliances. Le gendre de M. Poirier ne fait que continuer les traditions de la vieille France. Turcaret est une des figures classiques de notre ancien théâtre (1).

La finance, sous la monarchie, était déjà une puissance; et de tous les pouvoirs de l'ancien régime que la Révolution a prétendu renverser, aucun ne s'est relevé plus vite. Comme les rois, la Révolution, à son insu, travaillait pour lui. Elle a eu beau faire tomber la tête de trente-deux fermiers généraux, dont Lavoisier, elle n'a fait qu'élargir le champ d'opérations des hommes d'argent.

On voit que la finance a ses quartiers de noblesse; dirons-nous pour cela que rien n'est changé? que le règne de l'argent est de tous les temps et de tous les régimes? — Non, si puissant qu'ait été l'argent aux siècles passés, — et à certains égards, il l'a peut-être été plus qu'au nôtre (2), — j'aperçois plus d'une différence entre le passé et le présent.

Autrefois, l'argent n'était ni beaucoup moins puissant, ni beaucoup plus modeste; il n'était pas, à coup sûr, plus scrupuleux; mais autrefois sa puissance ne se montrait guère à nu. L'argent,

(1) Joué, en 1709, sous Louis XIV, par ordre de la cour, *Turcaret ou le Financier* fut applaudi du parterre. Les représentations en furent interrompues par la cabale des traitans. Voyez M. Eug. Lintilhac, *Lesage*, 1893.

(2) Il ne faut pas oublier en effet qu'autrefois, en France et en Angleterre notamment, on avait accordé à l'argent des droits que personne ne lui reconnaîtrait aujourd'hui. Ainsi, chez nous ou chez nos voisins, la vente des offices, des magistratures, des fonctions civiles ou des grades militaires.

si je puis ainsi dire, ne régnait point par lui-même; il se voilait, d'habitude, il se parait de qualités et de titres divers. Aujourd'hui, il règne en son propre nom; il n'a plus besoin de déguisement étranger. Il n'est plus tenu de cacher, sous des dignités et des vêtemens d'emprunt, la bassesse de ses origines et sa vulgarité native. Il est libre de mettre habit bas; il peut, sans choquer nos pudeurs, étaler au soleil sa malpropre nudité.

D'où ce changement? C'est le fait de toute notre civilisation industrielle. Nos arts, nos sciences, nos découvertes ont préparé et affermi l'empire de l'argent. Et cela, non pas seulement, comme nous l'avons dit, en multipliant nos besoins. La vapeur et la houille, qui ont centuplé la richesse, en ont transformé la nature, faisant jaillir de nouvelles sources de fortune et les faisant couler et refluer sans cesse par des canaux nouveaux, d'un bout du monde à l'autre. La richesse mobilière a refoulé au second rang la richesse territoriale, ravalant les propriétaires fonciers et les aristocraties anciennes, édifiant, à leur place, des fortunes, tout ensemble plus rapides et plus précaires. Révolution sociale non moindre peut-être que toutes nos révolutions politiques, et de laquelle date l'avènement définitif du nouveau souverain.

Est-ce tout? N'y a-t-il à cette usurpation de l'argent que des causes économiques? Non encore; à toutes les grandes révolutions de l'histoire, l'esprit a eu sa part. Ainsi en est-il de cette royauté nouvelle; elle, aussi, a eu des causes morales, des causes spirituelles. J'en vois au moins deux: l'une religieuse, l'autre politique. La première est l'affaiblissement de la foi chrétienne; la seconde est l'établissement de la démocratie (1).

V

La première, — la seule dont nous parlerons aujourd'hui, — c'est le déclin des antiques croyances, sans qu'une foi nouvelle en ait pris la place dans les âmes. Au règne de Mammon, comme dit l'Évangile, il y avait jadis une barrière : la foi. S'il n'avait pas vaincu Mammon, le Christ luttait avec lui, le Christ lui tenait tête; et si la Croix n'a pu triompher de Mammon aux âges de foi, que sera-ce à une époque d'incroyance? Hélas! il n'est que trop vrai; la foi chrétienne, si dédaigneuse en principe des biens périssables, n'a pas longtemps étouffé la passion des richesses. Si

(1) « L'ancien ordre de choses, écrivait ici même M. E.-M. de Vogüé, opposait à la puissance factice de l'argent la puissance idéale de la religion et la puissance naturelle de la force physique; ces deux dernières avaient créé des contrepoids nombreux: privilèges et prééminence du sacerdoce, de l'état militaire, de la naissance, des charges de cour et de magistrature. » Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892 : *La Crise présente.*

elle réussissait mal à en détacher les fils du siècle, elle tendait au moins à en tempérer l'orgueil, à en borner le faste, à en purifier l'origine, à en moraliser l'usage. C'était un frein à la cupidité et à l'insolence des riches. L'église prêchait la dignité du pauvre (1); et ce n'était pas toujours symbole vain, quand les mains des rois et des reines lavaient les pieds de l'indigent. La religion enseignait, avec saint Thomas et avec Bourdaloue, que Dieu est le vrai propriétaire de tous les biens, et que les riches de ce monde n'en sont que les économes et les dispensateurs. Ces austères leçons avaient beau tomber dans des oreilles sourdes, il y avait, dans la vie, à tous les rangs, un autre idéal que de faire fortune. L'échelle d'or aux barreaux d'argent n'était pas, dans leurs rêves d'avenir, la seule vision qui emplît les yeux des hommes.

Si terre à terre, si personnel et égoïste que nous semble le désir de faire son salut, cette pensée surannée avait le mérite de distraire, à certaines heures, des biens de la fortune et de donner parfois quelques scrupules sur la manière de les acquérir, ou sur la façon de les employer. Depuis qu'a disparu ce souci vulgaire, le niveau moyen des consciences a baissé, pendant que le flot des cupidités montait. Le publicain n'a plus besoin de courber la tête, et je ne sache pas qu'il songe à faire pénitence. Le vice enrichi ne rend même plus toujours à la vertu le fastidieux hommage de l'hypocrisie. La vergogne est en train de passer d'usage; le tout est de réussir, le monde n'a plus qu'indulgence pour les correctes vilenies que couvre le succès. Chaque jour accroît le nombre de ceux qui osent s'affranchir des antiques règles d'une morale vieillie. A en croire les plus sincères, la conscience et l'honneur sont des conventions gênantes dont les forts sont en droit de se défaire. A l'affaiblissement de la foi succède chez les foules le déclin du sens moral; religion et moralité ont été si longtemps liées et comme tressées ensemble! Les chrétiens, selon le mot de Jésus, étaient le sel de la terre; et le sel s'est affadi.

Une chose a changé, dont toutes choses se ressentent : la conception de la vie. *Militia vita hominis super terram*, a dit l'apôtre; et la solde de son service, le chrétien ne l'attendait pas de ce monde. Il y avait pour l'homme un autre Éden que les paradis de l'or, un autre arbre de vie que celui de la fortune. On a dit souvent que les juifs réussissaient dans les affaires de ce monde parce qu'ils avaient mis toutes leurs espérances sur cette terre, n'attendant rien au delà des ténèbres du Schéol. Vrai des *cohanim* sadducéens, sinon des premiers Hébreux, cela ne l'était pas des pharisiens, ni de leurs héritiers, les juifs talmudistes. Le juif aussi,

(1) Se rappeler le célèbre sermon de Bossuet.

et avant nous, a cru durant des siècles à la résurrection des morts et élevé ses regards vers les tabernacles éternels. Mais, circoncis ou baptisés, la foi aux récompenses célestes a chancelé. Comme le juif déjudaïsé, nous sommes en train de retourner aux doctrines des sadducéens, et nous nous persuadons que tout finit avec la vie présente. L'horizon de l'homme s'est rétréci ; sa vue est bornée à la terre et aux biens de la terre; le ciel, avec ses profondeurs étoilées, qui attiraient l'âme, le ciel de Dieu a été muré. Autrefois, le plus réaliste de ces juifs grossiers, matérialisant les symboles d'un obscur Midrasch, se réjouissait à la pensée de manger, au jour de la résurrection, une tranche du Léviathan que Jéhovah tient en réserve pour ses élus (1). Aujourd'hui, juifs et chrétiens ne se contentent plus de la promesse des félicités futures; chacun prétend goûter en ce monde sa tranche du Léviathan. Circoncis ou baptisés céderaient également leur part de l'héritage céleste pour le plat de lentilles d'Esaü. Les modernes vont répétant avec le sceptique du *Kohelet* : « J'ai reconnu qu'il n'y a de bonheur qu'à se réjouir et à se donner du bien-être (2). » L'homme a perdu le sens de la vie, et n'a plus d'autre règle de conduite que de jouir et de s'enrichir. L'esprit chrétien, l'esprit de renoncement et de charité, qui a longtemps embaumé le monde, s'évapore lentement comme le parfum d'un vase brisé. La lutte pour la vie est la foi et la loi du jour; et qu'est la lutte pour la vie, dans les cervelles populaires, sinon la lutte pour l'argent?

Le premier devoir de l'humanité nouvelle, est de s'émanciper de la pauvreté. Toutes les classes, toutes nos races occidentales aspirent également à en secouer le joug. Philosophes et politiques nous montrent dans la richesse le but des sociétés humaines. Comme la souffrance, — avec laquelle nous l'identifions, — la pauvreté, en dépouillant son auréole mystique, a perdu tout sens pour les foules. A peine si les prêtres du Christ osent encore la leur vanter, — j'en vois qui sont bien près de la renier. — Elle n'est plus qu'un contresens absurde, une insulte à la Nature et à la Raison, une honte pour l'individu, une ignominie pour la société. La pauvreté n'a pas de place dans la nouvelle conception de la vie. Selon le mot de Tolstoï, l'homme semble ambitionner de n'être plus qu'un paquet de nerfs jouisseurs; et l'argent est la clé des plaisirs, l'argent est une lettre de change sur toutes les voluptés. S'amuser, se divertir, faire la vie, comme dit le peuple, est

(1) Alle frommen Auserwählten,
Die Gerechten und die Weisen —
Unsres Herrgotts Lieblingsfisch
Werden sie alsdann verspeisen...

dit ironiquement Henri Heine (*Romanzero :* Disputation).

(2) *Ecclésiaste*, III, 12.

devenu, dans toutes les classes, et presque à tous les âges, l'idéal du grand nombre. L'argent, qui ouvre la porte des paradis terrestres, est le grand facteur de la vie, l'arbitre des existences, le dispensateur de toutes les joies. Et la richesse, ne songeant qu'à varier et à raffiner ses plaisirs, donne plus que jamais au peuple des leçons de corruption, avec des préceptes de matérialisme. L'exemple vient de haut. Par toute leur vie frivole, les classes mondaines, — qui osent encore se dire chrétiennes, — apprennent aux masses à n'estimer que le bien-être matériel, les fadeurs banales d'un luxe sans poésie et le prosaïsme sans noblesse d'un confort amollissant. Les riches prêchent aux pauvres l'amour de l'argent, leur apprenant à le regarder comme le souverain bien et la grande raison, la seule, de vivre.

Notre âge rationaliste, émancipé de tout dogme, est en train de s'enlizer dans une misérable et vile idolâtrie. Nous glissons vers une sorte de néo-paganisme, moins les dieux de marbre blanc de l'Hellade, et les beaux mythes de l'Olympe. Le vrai dieu, le dieu unique, auquel tous croient et que tous servent, c'est l'Argent. Comme il a grandi et comme il est devenu gras, depuis les monts d'Arabie, le maigre veau d'or d'Aaron! ses adorateurs ont multiplié comme les grains de sable du désert, et plus de Moïse descendant de la montagne pour le fondre et le réduire en poudre. Juifs et chrétiens dansent à l'envi autour de lui; les plus fiers de nos fils plient le genou devant ses images, et les plus chastes de nos filles suspendent à ses autels leur voile de mariée. Le juif a oublié son Messie, et le chrétien ne se souvient plus de son Sauveur. Le Messie, des temps nouveaux, c'est l'argent, et le moderne rédempteur est la richesse qui doit établir parmi les hommes le vrai royaume de Dieu, leur ouvrir la terre promise où le lait et le miel couleront en abondance. La Bourse est le temple de la nouvelle Sion, et le Sinaï dont descend la loi, le Horeb d'où découle la source de vie, c'est le Stock Exchange ou Wall Street. Si, par un reste de pudeur ancienne, la richesse n'est pas encore la divinité officielle de nos démocraties, — la plus noble déesse de notre moderne Panthéon, la vierge hautaine devant laquelle se courbe notre orgueil, la Science, la nouvelle Pallas Athéné, n'est aux yeux du grand nombre que la servante et le ministre de l'aveugle Ploutos, celle dont la main tient la corne d'abondance qui va répandre à flots sur le monde le bien-être et la richesse.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'IDOLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Journal d'Hélène.

Nous sommes tous fort agités d'une persécution dont est victime Dagmar : des demandes d'argent accompagnées de menaces sont déposées mystérieusement dans son appartement, et nul ne peut dire comment et par qui elles y parviennent. Cela jette le trouble et la défiance parmi les gens de service, qui s'observent avec inquiétude, chacun craignant d'être soupçonné. On a décidé l'autre jour d'agir par ruse, et l'on a feint de déposer au lieu désigné un paquet d'une dimension calculée pour persuader au coupable qu'il était obéi ; une embuscade ensuite a été habilement préparée pour s'emparer de lui.

J'ai passé toute la soirée et la nuit à trembler au moindre bruit ; j'avais, je crois, la fièvre d'émotion ; Émilio partageait mes terreurs et de grands frissons l'agitaient de la tête aux pieds. Jacques, mon père, les domestiques du château étaient dehors, aux aguets. Quant à frère Ange, il criait, pérorait, déclamait à son ordinaire, faisait grand bruit, comme une mouche, aux oreilles de Dagmar, et se tenait prudemment enfermé, sous prétexte de la protéger. Simone voltigeait comme une alouette, excitée et bruyante, du salon à la terrasse qu'elle avait l'ordre de ne pas dépasser, de là au haut de la tour ; Mademoiselle disait son chapelet. Nos émotions, nos préparatifs et notre longue attente ont été en pure perte. L'homme n'a pas paru.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

— Parbleu! on l'aura averti, — s'est écrié frère Ange désappointé, car il aime la répression et la violence par instinct de nature.

Émilio a tressailli comme s'il se croyait désigné et lui a jeté un regard de colère, mais il n'a rien dit.

Moi, j'étais fort contente quand j'ai su que la nocturne expédition avait échoué et que nos guerriers revenaient bredouille. Dagmar aurait préféré être délivrée de son persécuteur; pourtant, elle aussi redoutait une rencontre où quelqu'un des nôtres aurait pu être blessé.

A travers toutes ces émotions d'un genre si nouveau et inattendu, j'ai un chagrin que je ne dis à personne, c'est que M. Jacques va bientôt nous quitter; il l'a annoncé hier à mon père, et je m'étais si bien habituée à sa présence que j'en ai ressenti une vraie peine. Encore quelques jours, et il redeviendra pour nous un étranger, après avoir pendant trois mois vécu de notre vie, de nos émotions et s'être fait aimer de tous, même de frère Ange qui lui témoigne plus d'égards qu'à personne, parce que, je crois, il le sait plus savant que lui et n'ose pas trop entrer en contestation. Ces trois mois laisseront une trace profonde dans ma vie; pour lui, pour M. Jacques, ce sera comme si cela n'avait pas été. Lui-même me l'a dit avec une sincérité que j'ai trouvée cruelle. Je lui parlais du regret que laisserait parmi nous son départ : — Vous vous figurez aimablement que mon départ fera un vide parmi vous? a-t-il dit. Pas plus, voyez-vous, que cette petite pierre dans ce bassin. —Et il a jeté un gravier dans la vasque du jet d'eau. — Voyez comme l'eau, un instant remuée, a vite repris son calme : c'est l'image de la vie.

— Tout de même la petite pierre est au fond.

Il a souri : — Il est vrai, mademoiselle Hélène, et c'est toute la différence. La vie est plus destructive que l'eau : elle dissout la pierre. — Le sentiment était mélancolique, la voix, elle, était dure... je l'ai trouvé, du moins.

— Peut-être avez-vous éprouvé par vous-même combien l'oubli est facile, ai-je repris avec une émotion qui faisait trembler ma voix. Moi, j'ai trop peu vécu pour avoir le moindre mérite à me souvenir.

— L'expérience vous viendra vite, mademoiselle Hélène. Gageons qu'avant... il a hésité un instant; — qu'avant un an vous aurez oublié jusqu'à mon nom!

— Un an!... C'est bien long... Si vous aviez dit un mois, j'aurais tenu la gageure... J'essayais de plaisanter, au fond j'étais froissée de ce ton de légèreté et d'indifférence.

— A la bonne heure! s'est-il écrié en riant; vous êtes sin-

cère, je ne hais rien tant que les exagérations de sensibilité.

J'ai répondu sur le même ton : — C'est un défaut que nous ne pourrons pas nous reprocher l'un à l'autre, monsieur Jacques; nous poussons, je crois, la franchise et l'indifférence presque jusqu'à la forfanterie.

— Il n'y a pas de forfanterie à se montrer tel qu'on est et à dire la vérité, même si elle est rude.

La réponse m'a semblé si dure, presque brutale, que les larmes me sont venues aux yeux, mais il ne s'en est pas aperçu parce que j'ai détourné la tête sous prétexte de regarder de près la chose la plus insignifiante. Après quelques instans, il a repris d'un ton plus doux, presque ému : — Depuis les heures les plus indécises de mon enfance jusqu'à celle-ci, je n'ai jamais oublié aucun de ceux qui m'ont témoigné de l'intérêt. Comment pourrais-je perdre le souvenir de la bienveillance que j'ai rencontrée ici?... Comment vous oublierais-je, vous, mademoiselle Hélène, qui avez toujours été si parfaitement bonne pour moi?... Ce n'est pas, il est vrai, un privilège... vous êtes bonne pour tous. — Il avait l'air sincère, presque attendri, et j'ai été attendrie moi-même, sans le laisser voir; au contraire, j'ai fait à ce compliment une majestueuse révérence, comme l'on en fait sur le passage des personnages de grosse importance.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Hier matin, jour de dimanche, la comtesse, selon son habitude, qui est celle de beaucoup de femmes charmantes, était en retard pour la messe. On est fort religieux à Maloussie, et j'avais gagné les sympathies dès le commencement de mon séjour, quand on avait su que j'avais l'habitude de te conduire à la messe chaque dimanche. Toute grande chrétienne qu'elle se proclame et scrupuleusement fidèle aux prescriptions de l'Église, la nature chez la comtesse de Maloussie est plus forte que la bonne volonté et elle ne peut prendre sur elle d'être exacte à l'heure dite. Le break stationnait tout attelé dans la cour, et tous nous attendions depuis longtemps déjà, tandis que de la vallée montaient vers nous les appels pressans de la cloche. Hélène et Simone, inquiètes de manquer la messe, ont demandé à leur père la permission de descendre à pied par le raccourci, et je me suis offert à les accompagner, ce qui m'a été accordé par M. de Maloussie, malgré les grognemens de frère Ange, dont l'imagination soupçonneuse voit des inconvenances à toutes choses. Hélène alors lui a proposé de venir avec nous, mais il n'a eu garde; son sybaritisme a reculé devant la fatigue de la descente, et il a refusé avec horreur, sous

prétexte que la vue de la foule idiote et superstitieuse qui se presse aux abords de l'église le pénétrait de dégoût. On supporte ici ces gentillesses avec bonne humeur.

Tu penses bien que je n'ai pas insisté, et il m'a paru que cette promenade en tiers avec moi, — Mlle Louiset souffrante ne pouvant être des nôtres, — amusait beaucoup les jeunes filles. Nous sommes partis lestement et avons dégringolé de compagnie par le sentier rocailleux, si raide que pendant la première moitié du chemin nous n'avons pu échanger que quelques exclamations de joyeuse émulation. Quand la pente est devenue plus adoucie, notre allure s'est ralentie d'autant plus volontiers que les sonneries de l'église nous avertissaient que nous arriverions à temps.

— Parlez-nous de votre sœur, a dit Hélène.

— Ma sœur?... Eh bien, c'est une petite merveille de bonté, de douceur et d'intelligence, et la plus aimable des sœurs.

— Pas meilleure que la mienne, a murmuré Hélène en pressant tendrement la taille de Simone.

— Beaucoup plus parfaite, mademoiselle Hélène, car elle vous ressemble. Je le lui ai écrit à elle-même dès le commencement de mon séjour ici.

Elle a rougi et ses yeux ont brillé de plaisir.

— Je lui ressemble, vraiment?... Oh! que je voudrais être elle!... Ce doit être si bon d'avoir un frère...

— On pourrait le choisir d'un autre modèle, par exemple, s'est écriée Simone avec son espièglerie habituelle.

— Qui choisirais-tu parmi ceux que nous connaissons?

— Mais... Émilio, par exemple!...

— Parce qu'il est malheureux!... Voyez-vous, monsieur, cette petite sauvageonne, avec sa figure de bohémienne et sa mauvaise tête, c'est un cœur d'or! a dit Hélène.

— Un vrai lingot!... Bonne affaire pour celui qui s'en emparera... a repris l'espiègle.

Nous arrivions à l'église, située au milieu du cimetière, et comme l'office n'était pas encore commencé, nous nous sommes promenés parmi les tombes.

— Je ne vous ai pas dit, je crois, que Nasie est morte; vous savez? la femme du cantonnier, chez qui vous êtes entré un matin... a dit Hélène. La pauvre créature s'est éteinte avant-hier.

— On ne peut que la féliciter d'en avoir fini avec la vie.

— Vous ne sauriez croire, a-t-elle repris, avec quelle sérénité elle a vu venir la mort. Elle s'y est préparée dans un grand calme, a fait ses adieux à tout le monde, et des adieux si touchans!

A son mari, elle a recommandé, quand il se remariera, et elle parlait de cela comme d'une chose toute simple et certaine, de penser surtout à l'enfant, et de lui choisir une bonne mère : — S'il est malheureux, vois-tu, je le saurai et je viendrai te le reprendre, disait-elle. Sa foi était si grande, admirable ! A Simone et à moi, elle nous a dit de former un vœu, qu'elle le porterait à Dieu qui l'exaucera sûrement.

— Et vous avez fait un vœu ?

— Oui, certainement ?

— Peut-on savoir ce que vous avez demandé ?

— Non, monsieur, pas du tout !

— Il croit, comme ça, que nous allons lui raconter tous nos petits secrets, a dit Simone ; les hommes ne doutent de rien !

— Oh ! ce n'est pas bien difficile à deviner... Qu'est-ce que peuvent demander de jeunes demoiselles de votre âge ?... Un bijou... ou un mari...

— L'un portant l'autre, peut-être ? a dit Hélène.

— Un pour deux, ce n'est pas trop : le bon Dieu trouvera que nous ne sommes pas bien exigeantes, a ajouté Simone.

— J'entends un mari pour chacune... que vous allez recevoir un de ces matins par colis postal, tout paré pour le sacrifice.

— Moi, je demande le plus gros, s'est écriée Simone, parce que je suis la plus gourmande.

— Et moi, le plus riche, parce que je suis la plus avare, a repris Hélène...

Nous avons tous ri de ce bon rire d'enfans qui fait tant de bien.

— Eh bien ! monsieur le sorcier, votre génie est en défaut, et vous n'avez pas deviné... pas tout à fait, du moins !

— Simone !... prends garde, s'est écriée Hélène.

— Sois tranquille... il ne devinera pas... tout malin qu'il est... bien qu'il y soit intéressé... à notre vœu.

— Intéressé, moi !... Ah ! par exemple, mademoiselle Simone, il faut m'expliquer cela, ou bien vous aurez affaire à moi...

— Parfaitement... Je vous enverrai mes témoins !

La voix du prêtre chantant les premiers mots de l'absoute nous appela dans l'église, et je n'ai pu savoir en quoi le vœu de ces jeunes filles pouvait m'intéresser, et je ne le saurai pas, car je pars dans quelques jours. J'avais même fixé mon départ à après-demain, mais la comtesse et son frère ont mis une si aimable insistance à me retenir que j'ai dû me laisser vaincre. La fête de la comtesse a lieu jeudi prochain, je partirai après cette solennité. Dagmar est plus empressée et gracieuse que jamais avec moi, ainsi que l'avait fort justement prévu Taddeo. Il lui plaît

d'avoir sous les yeux un témoignage vivant de sa victorieuse beauté en même temps que de sa haute vertu. Elle contemple avec un plaisir mêlé d'un léger attendrissement sa victime, — une victime de bonne humeur, je dois le dire, — et chaque jour elle peut se répéter autant de fois qu'il lui plaît : « Il m'adore et je lui résiste. Et il ne m'en coûte rien de lui résister, tant je suis supérieure à toute faiblesse humaine. » De mon côté, l'équilibre est rétabli; l'illusion est tombée, et aussi la colère. Délivré de ses sortilèges, je jouis mieux que je ne l'aurais fait au temps de mon erreur des dons qu'elle a reçus du ciel pour rendre la vie amusante et aider le temps à passer agréablement. Nous faisons ensemble de la psychologie, dont elle est naturellement l'unique objet. Comme je lui disais que ni la beauté, ni l'intelligence, ni l'élévation de la pensée, ni les dons d'artiste ne suffisent à l'amour si l'on n'y joint le cœur, elle s'est écriée que je la prenais pour une statue et lui parlais toujours comme si je la croyais de marbre.

— Un beau marbre! oui, madame, dont vous faites un objet d'art raffiné, que vous ciselez et retouchez sans cesse, préoccupée uniquement d'égaler l'œuvre à l'idéal que vous avez conçu.

— Est-ce un crime?... Chacun de nous n'a-t-il pas le devoir de se perfectionner sans fin?

— L'idolâtrie est un péché, comtesse.

— Où commence l'idolâtrie?

— Dans le culte exclusif de soi-même.

— Pour vous prouver que je ne suis pas l'idole extasiée dans l'adoration d'elle-même que vous imaginez, je vous pardonne de me méconnaître.

— La clémence est une grande vertu, qui ne saurait manquer à votre collection.

Elle a daigné sourire, non sans quelque effort.

Le comte Geoffroy de son côté veut me lire quelques passages de son grand ouvrage : je me méfie! Pourvu, mon Dieu, que ce soit un chef-d'œuvre et que je puisse lui donner en toute sincérité les louanges qu'il attend! Rien d'effrayant comme ce rôle de confident littéraire, quand surtout on a affaire à un brave homme que l'on serait désolé d'affliger, qui se croit un génie en mal d'enfant, et que l'on a le malheur d'avoir cette délicatesse de conscience qui fait qu'un gros mensonge vous prend à la gorge et vous étrangle... Heureusement, il y a entre la vérité et le mensonge un nombre infini de degrés, une échelle de demi-vérités de plus en plus atténuées, qui permet à un honnête homme de n'être ni tout à fait Alceste ni tout à fait Philinte.

Journal d'Hélène.

Octobre.

J'ai vu la mort pour la première fois. Nasie a succombé à son terrible mal; des hémorragies successives l'ont emportée, sans trop de souffrances. Mon Dieu! qu'elle était calme, résignée et touchante! Comme elle nous a remerciées, Simone, et moi, et Mademoiselle. Elle nous a dit que nos vœux seraient portés à Dieu par elle et sûrement exaucés.

Dans sa reconnaissance et la naïveté de son âme, elle affirmait sa foi avec tant de force qu'il me semblait entendre une voix céleste me promettre le bonheur, et alors j'ai pensé... Je ne veux pas même écrire ici ce que j'ai souhaité : Dieu l'a peut-être entendu, ce désir tremblant que je voudrais ne pas m'avouer à moi-même! Mais Simone, qui est si fine et si tendre, l'a deviné, car elle m'a dit en sortant : — Sais-tu ce que j'ai demandé à Dieu?... que Jacques devienne mon frère... Es-tu fâchée?

— Petite folle! il ne faut pas demander des miracles.

— Dieu en a fait de plus difficiles.

Elle m'a embrassée en riant, puis a repris :

— Pourquoi te caches-tu de moi?... Pourquoi ne parles-tu pas quand tu as des sentimens, des pensées qui te tourmentent?

— Hélas! je n'ai rien à te dire, petite Simone... Je ne démêle pas très bien moi-même ce qui se passe en moi... J'ai du plaisir à voir Jacques, à l'entendre quand il parle, à me trouver avec lui, et j'ai de la peine quand je pense que dans quelques jours il sera parti, et que peut-être nous ne le reverrons jamais. Ce ne sera plus en tout cas dans cette douce intimité de tous les jours qui m'a attachée à lui. Est-ce aimer, cela? crois-tu?

— Cela m'en a tout l'air, a-t-elle dit d'un air entendu, comme un médecin qui ausculte un malade.

Son attitude doctorale était si drôle que je n'ai pu m'empêcher de rire; le rire l'a gagnée, et pendant un instant nous avons eu toute la mine de deux petites folles.

— Tu vois? lui ai-je dit... voilà, comme je suis. J'ai du chagrin, et j'ai aussi des fous rires... Ce n'est pas ainsi que l'on peint l'amour dans les romans.

— Que veux-tu?... On aime comme on peut... Et si l'amour devait rendre nécessairement l'humeur sombre et morose, ce ne serait pas la peine de s'en mêler.

— Ce qui n'empêche, Simone, que j'ai le cœur très gros... parce que je sens parfaitement que Jacques ne se soucie pas de moi... Il n'a de plaisir qu'auprès de Dagmar. Cela me serre le cœur, quand je les entends causer et rire ensemble.

— Dagmar ne rit guère.

— Non... c'est Jacques que j'entends.

— Eh bien! je crois, moi, qu'on n'est pas si gai et qu'on ne songe pas à faire de l'esprit quand on est amoureux.

La chère petite a réussi à me tranquilliser un peu; on croit aisément ce que l'on désire.

Et pourtant où cela me mènera-t-il? Quand même il ne serait pas épris de Dagmar, cela ne prouverait pas qu'il le soit de moi... Je sais trop le contraire...

Jacques Keller à Ninette Keller.

Je l'avais bien pressenti, que j'allais me trouver avec le comte Geoffroy dans un terrible défilé. C'est hier que, dans la tour magique où s'élabore son grand œuvre, j'ai écouté deux heures durant le fatras historico-philosophique de ce brave homme: *Hautes considérations sur la révolution de 1830*. Voilà le titre qui ne manque pas d'ambition. Figure-toi M. Prudhomme avec le faux nez de Joseph de Maistre; c'est d'une ineffable drôlerie. On se prend la tête à deux mains pour suivre, à travers un nuage de métaphores fulgurantes, l'idée sans malice d'un bonnetier de la rue Saint-Denis. Un quart d'heure d'une pareille lecture met le courage à bout; la nature succombe, et l'on est doucement emporté dans le fleuve d'oubli du sommeil. Grâce à des prodiges de volonté, j'ai réussi à dormir les yeux ouverts et à faire bonne contenance. Le quart d'heure de Rabelais a été dur; frère Ange, qui a collaboré, s'épuisait en exclamations provocatrices : « Admirable!... Sublime! Une profondeur de pensée qui stupéfie! etc., etc. » Je m'en suis tiré en protestant que c'était trop beau! que la forme écrasait le fond. Comme on est ultra-légitimiste, on a pris cette apparente critique en bonne part, et je me suis tiré ainsi de ce mauvais pas, non sans quelque scrupule de sincérité : affaire d'habitude à prendre. Si je devais rester un mois de plus à Maloussie, j'y deviendrais un parfait courtisan.

Le bon Geoffroy a paru satisfait, ce qui prouve l'excellence de sa nature. Je connais, moi, un certain personnage qui a provoqué en duel un académicien parce que celui-ci, après avoir subi la lecture d'une de ses prétentieuses élucubrations, ne lui avait pas promis séance tenante un fauteuil à l'Institut; l'amour-propre littéraire a des cruautés de tigre.

Encore quelques jours et j'en aurai fini avec toutes les vanités de ce monde de Maloussie; il sera temps pour le repos de ma conscience. C'est une terrible épreuve de vivre pendant des semaines,

des mois, dans une intimité très étroite avec des femmes jeunes et séduisantes. Après m'être un peu brûlé les ailes au phare étincelant et fallacieux de la comtesse, je me sens porté maintenant par un sentiment bien autrement profond vers la jeune Hélène, — une petite étoile pâle, timidement rayonnante, dont l'attrait est invinciblement doux. Avec cela, l'innocente s'est mise en frais avec moi de coquetterie; ah! bien ingénue, la coquetterie! C'est assez pour que j'en sois troublé et que le diable me tente! L'honneur me défend la moindre faiblesse. Une femme comme Dagmar est armée de toutes pièces et sait parfaitement ce qu'elle fait; l'ignorance d'une enfant de seize ans la rend sacrée à tout honnête homme. Je me tiens sur mes gardes, et ma réserve frise parfois la sévérité. Elle ne se doute pas combien il m'en coûte de résister quelquefois à l'appel craintif de ses doux yeux gris. Si je croyais qu'elle puisse vraiment m'aimer, Dieu sait si j'aurais la force de faire mon devoir; heureusement, je me défie de l'imagination d'une fillette de cet âge. Comment, dans cette sorte de cour d'amour groupée autour de la comtesse de Maloussie, Hélène échapperait-elle à la tentation d'ébaucher un petit roman? C'est un jeu dont peut-être elle est dupe la première et dont elle ne soupçonne pas le péril. J'ai le devoir de m'en inquiéter pour elle.

Demain lundi, le prince Roustani offre à ces dames une fête de nuit à la Pinada : dîner, promenade dans le parc illuminé et bal champêtre sous une tente dressée à cet effet. Il a fait venir une armée de musiciens qui joueront les plus beaux airs de leur répertoire, entremêlés de valses, de gigues et autres exercices de ce genre. Ce sera fort beau. La fête est officiellement dédiée à Dagmar : en réalité c'est pour Hélène qu'il la donne. Il me l'a dit lui-même :

— Elle aime la danse, que voulez-vous? On n'est pas fille d'Ève impunément. Moi j'aime à voir ses yeux brillans de plaisir. C'est un spectacle qui vaut toutes les beautés de la nature.

— Je vois que votre choix est fait, ai-je dit non sans un secret battement de cœur.

— Euh!... je ne sais... Je cède à l'attrait sans trop raisonner et sans scrupule, car je me rends humblement cette justice que ma prédilection n'a pas jusqu'à présent obtenu le moindre retour. Elle reçoit très gentiment mes avances, y répond avec bonne humeur, puis elle rit, et c'est tout! Ce jeune cœur est encore assoupi dans le sommeil de l'innocence.

— Éternelle histoire de la Belle au Bois-Dormant! Vous avez donc décidément abandonné la comtesse! J'avais cru remarquer une recrudescence de vos empressemens près d'elle, en sorte que je doutais...

— Mon Dieu! de quelque façon qu'on juge Dagmar, on ne peut nier que la causerie avec elle ne soit amusante. Elle a des ressources naturelles, beaucoup de lecture, le temps passe agréablement à ses côtés. N'était sa prodigieuse infatuation, elle serait la femme la plus séduisante du monde. Mais épouser, mon cher ami!... se vouer à l'adoration perpétuelle, renouveler chaque jour les formules laudatives, je ne m'en sens pas la vocation. Que voulez-vous? on n'est pas parfait; je ne suis point dévot, et les longues litanies m'ennuient. Avec Hélène, au contraire, la vie serait un délice, « un amour de tout repos », comme disent les notaires.

Il a trop raison, hélas!

20 octobre.

Journal d'Hélène.

Fête hier chez le prince Roustani; nous y sommes allés tous dans deux voitures. Lætitia et Mademoiselle ont pris les devans dans le coupé; tous les autres, moi comprise, ont trouvé place dans le break attelé à quatre chevaux. Mon père conduisait à côté du cocher. Dans l'intérieur, Dagmar et frère Ange occupaient le siège du fond, Émilio et moi celui du devant; Simone s'était perchée près de Jacques sur le siège haut par derrière; ils nous dominaient, très contens de leur sort.

Nous étions tous joyeux et ne pressentions guère ce qui allait arriver. Un beau soleil d'automne, chaud et doux, nous enveloppait d'une atmosphère blonde, et le ciel vers le couchant se teintait déjà d'une belle couleur pourpre, car le jour commençait seulement à décliner; nous étions partis de bonne heure, afin d'avoir le temps de nous habiller avant le dîner. Frère Ange, ravi par la perspective d'un fin régal, était de belle humeur, ce qui est rare. Il était, je crois, aussi fort satisfait de se prélasser à la place d'honneur auprès de Dagmar; toutes ses petites passions se trouvaient agréablement flattées.

Dagmar, très en beauté, avait au départ dit quelques mots affectueux à Émilio, et le pauvre garçon en avait suffoqué de joie, car toute sa rage tient à ce qu'il ne se croit plus aimé comme autrefois et qu'il se trouve méconnu et repoussé. Simone, du haut de son perchoir, débitait des folies, et, sous prétexte de la reprendre, Jacques en disait autant qu'elle. Il était six heures environ et le soleil presque disparu dorait encore le sommet des montagnes, tandis que les vallées s'emplissaient d'une vapeur bleue, lorsque nous arrivâmes à l'endroit où la route taillée dans le roc vif longe d'un côté la paroi verticale des rochers et de l'autre une pente très raide au fond de laquelle roule le gave.

Mon père avait ralenti l'allure des chevaux à cause d'un brusque tournant qui termine ce dangereux passage, et Dagmar, qui est assez peureuse, venait d'ordonner à Timonet, le cocher, de descendre et de prendre les chevaux de volée par la bride, lorsque, avant même qu'elle ait fini sa phrase, nous entendons un grand cri, et voilà Timonet qui roule sur la route ; les chevaux se cabrent, reculent ; Dagmar crie, moi aussi peut-être, car tout s'est passé si vite qu'il s'est fait dans ma tête une confusion au moins égale à celle qui régnait dans la voiture. Ç'a été l'affaire de quelques minutes avant que le calme se soit rétabli. Enfin, la voiture cesse de reculer, et nous voyons sur la route M. Jacques qui avait sauté de son siège et relevait le cocher, couvert de sang et de poussière. Notre premier mouvement fut de croire que Timonet, sur l'ordre que Dagmar lui donnait de prendre les chevaux en bride, n'avait pas attendu qu'ils fussent arrêtés, et avait voulu imprudemment descendre, et nous commencions déjà tous ensemble à lui faire des reproches. Frère Ange, avec l'aménité qui le caractérise, ne se faisait pas faute de pester contre cet « animal », cette « brute », quand Jacques nous dit :

— Il n'y a pas de la faute de Timonet, il a reçu une pierre et est blessé à la tête.

Quelle pierre? d'où tombée? On cherche, et que trouve-t-on? Un sale papier sur lequel étaient écrits ces mots :

« Vos momens sont comptés; la sentence est prononcée. Ce n'est plus 10000 qu'il faut pour vous racheter, c'est 100000; pourvu qu'il ne soit pas trop tard. « Le Vengeur. »

— Partons, partons vite... Qu'est-ce que nous faisons ici, où l'on peut nous fusiller du haut de ces rochers?

C'était frère Ange qui criait et tremblait et se démenait de terreur si plaisamment que Simone et moi n'avons pu nous empêcher de rire. Dagmar trouvait que frère Ange avait raison, qu'il fallait fuir au plus vite ; mais Jacques et le cocher s'étaient élancés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, cherchant à gravir la montagne partout où elle était accessible, afin de saisir le malfaiteur. Quand ils sont arrivés à l'endroit d'où la pierre avait dû être lancée, il y avait longtemps sans doute que le criminel s'était mis à l'abri. Dagmar aurait voulu rentrer tout de suite à Maloussie; frère Ange était combattu entre la peur et le regret d'abandonner un festin succulent. Mon père s'est opposé à ce que l'on changeât rien à nos projets, cette lâcheté ne pouvant qu'encourager de nouvelles tentatives d'intimidation.

On a décidé pourtant d'envoyer les lettres au procureur de la République ; mon père hésitait jusqu'alors, parce que, n'étant pas bien avec le gouvernement, il comptait peu sur le zèle du

magistrat en notre faveur. Mais devant la persistance des menaces, il est plus sage d'essayer. Émilio, le pauvre petit, désespéré de ce nouvel attentat, était tout tremblant et a presque perdu connaissance. Naturellement, notre entrain a été un peu refroidi par cet incident, et nous sommes arrivés encore assez troublés à la Pinada. Le prince a déclaré qu'il nous donnerait une escorte pour le retour, de peur de quelque embûche préparée sur la route; frère Ange surtout était épouvanté. Il ne tarissait pas en anathèmes contre ces misérables, ces brigands dont il trouvait autrefois si justes les revendications, quand elles flattaient ses rancunes contre la richesse qu'il n'a pas et les félicités de ce monde, dont il ne trouve pas que sa part ait été assez large. Maintenant que ces revendications menacent son repos et troublent son bien-être, il les juge scélérates, et n'a pas assez de colère contre les déshérités qui ne sont pas absolument satisfaits de leur sort. Nous l'avons, avec Jacques, un peu plaisanté de cette brusque conversion. Ses contradictions, du reste, ne le gênent en aucune façon, il les nie et s'en tire avec un : Taratatata !... Vous ne savez pas ce que vous dites! Vous ne m'avez pas compris! » Il reste convaincu qu'il est un trop grand esprit pour n'être pas méconnu et l'un des plus profonds penseurs de notre temps.

La fête du prince Roustani était charmante, l'illumination a réussi; tout était digne de Dagmar, pour qui cette fête était donnée. On s'est promené par groupes, le soir, dans le parc éclairé aux feux de Bengale. Simone et moi nous sommes restées près d'Émilio, très ébranlé et pris de fièvre. Sa santé est devenue si faible que toute émotion le rend malade; il était agité de grands frissons qui le secouaient tout entier, ses dents mêmes claquaient : « C'est affreux! disait-il : on me soupçonne, on doit me soupçonner... et je ne puis rien, rien, rien! »

Nous nous efforcions de le rassurer, de le calmer, quand M. Jacques est entré dans le salon où nous étions tous les trois; il venait nous chercher pour jouir de l'illumination. Il nous a fallu laisser Émilio et le suivre. L'effet au dehors était magique : des feux de différentes couleurs faisaient de la nuit un jour diapré et changeant, sur lequel se détachaient les groupes de grands arbres et les bosquets; toute la colline semblait embrasée, et des orchestres très doux se répondaient à distance. Rien ne pouvait être plus poétique, plus enchanteur.

— La fête est digne de celle à qui elle est offerte, a dit Jacques; le prince est un grand artiste en magie.

— Dagmar doit être contente... C'est digne d'elle en effet.

— Croyez-vous donc que ce soit pour elle que le prince

a fait allumer toutes ces lanternes et chanter toutes ces flûtes?

— Il n'en fait pas mystère.

— Très franchement, mademoiselle Hélène, ne lui connaissez-vous pas quelque autre intention moins hautement avouée?

J'ai rougi, car le prince venait de me dire qu'il avait voulu m'offrir une occasion de m'amuser un peu. Je n'ai pas osé mentir :

— Peut-être aussi a-t-il eu l'aimable pensée de nous faire danser, Simone et moi; il connaît notre faible.

Il a baissé un peu la voix, et avec un rire très sec qui faisait mal comme une dissonance, il a repris : — Savez-vous ce que je vois à travers cette féerie de lumières et de fleurs? Une brillante couronne de princesse suspendue sur votre tête et qui ne tient qu'à un fil. Libre à vous de couper le fil.

Il semblait attendre une réponse.

— Vous êtes un peu visionnaire... Moi, je ne vois rien...

— Couperez-vous le fil?...

— Il n'est pas à ma portée, je vous assure...

Il a répété avec un peu d'impatience :

— Dites-moi si vous couperez le fil?

— Pourquoi pas? ai-je dit à la fin, un peu blessée de son insistance.

— A la bonne heure!... J'aime à connaître le fond de votre pensée... Une couronne de princesse fera valoir vos jolis cheveux... Il y a des fronts faits pour porter un diadème.

— Vous vous moquez, et ce n'est pas généreux...

Il a continué du même ton agressif :

— M'inviterez-vous à vos noces?

— Oui... Si vous promettez d'y venir.

— Pourquoi pas? a-t-il répondu à son tour.

L'instant d'après, le prince est venu m'inviter à danser, Jacques m'a quittée avec un grand salut cérémonieux comme devant une altesse. Mais son visage n'exprimait rien d'agréable.

Au retour, je me suis trouvée assise à mon tour sur le siège haut au fond du break. De peur du froid, j'étais enveloppée de manteaux et de fourrures de façon qu'on ne me voyait guère que le bout du nez. Plusieurs gardes-chasse du prince, armés de torches, nous escortaient : c'était fort pittoresque. Il (je veux dire Jacques) m'a demandé si j'étais peureuse; j'ai répondu que je l'ignorais, n'ayant jamais eu à faire preuve de courage. J'ai ajouté que dans ce pays tout le monde nous aime et que je ne puis croire encore qu'il se trouve un être capable de nous faire volontairement du mal.

— On peut toujours craindre de se trouver aux prises avec un fou ou un scélérat... Il y en a dans ce triste monde, mademoiselle, quoi qu'en pense votre optimisme.

— Tenez-vous absolument à m'effrayer?

— J'y travaille de toutes mes forces... On est toujours flatté de produire une impression vive, fût-elle désagréable... Rien n'est pire que l'indifférence... Si je parviens à vous faire peur, je me ménage ainsi une occasion de vous rassurer...

— C'est-à-dire qu'il vous plairait de jouer avec moi au volant, un coup de raquette à gauche, un autre à droite... Ce serait un jeu cruel, mais je vous étonnerai par ma vaillance.

— Nous verrons cela quand nous arriverons à la roche coupée... S'il tombe d'en haut quelque bombe qui disperse notre escorte et nous précipite avec notre attelage dans le ravin... je serai curieux de voir à l'œuvre votre vaillance. A votre âge, la mort fait horreur, parce que l'on aime la vie, c'est bien naturel.

— Croyez-vous que la crainte de la mort suppose nécessairement l'amour de la vie?... On peut ne pas tenir à vivre et craindre pourtant de mourir.

— Pourquoi?

— L'inconnu est terrifiant.

— Que peut avoir à redouter une âme innocente comme la vôtre?... La vie, du reste, a aussi sa part d'inconnu.

— C'est vrai... Mais on sait du moins sur quel terrain on marche; on n'a à compter qu'avec des forces, des accidens d'ordre purement naturel... Je m'exprime bien mal... vous ne devez pas me comprendre...

— Je comprends parfaitement... C'est le surnaturel qui vous oppresse...

— Qui m'oppresse et m'attire en même temps... On s'y réfugie, dans le chagrin, avec un frisson de désir et d'espoir au moins autant que de terreur... Ce monde serait étouffant, si l'on n'avait cette porte ouverte sur les espaces de l'au-delà... que l'on imagine et que l'on peuple à son gré...

Il a souri et m'a dit avec douceur :

— Vous parlez de chagrin, comme si votre vie en était assiégée... Pourtant, votre heureuse fortune doit faire bien des envieux.

— C'est qu'on ignore que cette « heureuse fortune » est plus apparente que réelle et pourrait me manquer tout à coup.

— Alors, c'est la crainte d'un changement de fortune qui jette un voile de mélancolie sur les joies de votre jeunesse?

— Un peu, je l'avoue... L'idée de pauvreté est rebutante... La réalité le serait peut-être moins que l'image qu'on s'en fait. Ne le croyez-vous pas?

— Oh! moi, je me suis trouvé aux prises avec la pauvreté depuis mon plus jeune âge;... la pauvreté sous sa forme la plus poignante, celle qui se cache et dissimule... cette rude école ne

m'a pas appris à haïr l'existence, au contraire... J'ai trouvé des joies ineffables dans une lutte corps à corps avec la misère... et des fiertés secrètes qui me vengeaient, quand j'avais réussi à arracher à l'avare fortune quelque modeste don... Dussé-je vous sembler honteusement optimiste et d'âme bien vulgaire, je suis forcé d'avouer que je tiens à la vie... parce que j'aime et que je suis aimé.

A cet aveu si net et prononcé d'une voix si ferme, j'ai ressenti un choc au cœur; mon souffle s'est arrêté et ma voix était altérée quand j'ai répondu : — Tout est là, en effet, aimer, être aimé... ceux qui ne peuvent attacher leur vie à un être cher devraient s'estimer heureux de la perdre... ce soir... là-bas, au détour du rocher. — J'avais envie de pleurer et le cœur si serré qu'il me faisait mal comme sous le coup d'une meurtrissure. Je ne sais s'il s'est aperçu de mon trouble. J'ai senti qu'il se tournait vers moi, qu'il m'observait longuement; ce regard persistant me gênait, et je n'osais relever la tête, ni prononcer une parole. Lui non plus, n'a rien ajouté. Frère Ange s'est mis à crier : — Attention, Geoffroy!... nous voilà au défilé dangereux... Ne voyez-vous rien sur la route, ni en haut des rochers?... Qu'est-ce que ce noir, là-bas?

— Regardez vous-même, mon bon ami, a répondu mon père... J'ai assez à faire de conduire les chevaux.

Mais frère Ange était trop effrayé et voyait partout des bandits et des embuscades, sans pitié pour la terreur qu'il communiquait à Dagmar; Simone riait, plaisantait. Émilio, la main crispée sur la portière, tendait ardemment ses regards dans l'épaisseur de la nuit que les lanternes allumées et les torches de notre escorte éclaircissaient à peine dans un faible espace. Jacques restait silencieux, rêveur; moi, j'étais si abattue et si triste que j'aurais été contente, je crois, de quelque accident qui aurait fait diversion à mes pensées. Rien ne s'est produit, et nous avons tranquillement débouché sur le pont d'Uxelles où l'on a congédié l'escorte. Aussitôt les langues se sont déliées. Le courage et la gaieté sont revenus avec la sécurité. Frère Ange affirmait qu'on avait eu tort de s'effrayer, qu'il était sûr d'avance que tout irait bien, et qu'en acceptant l'escorte du prince Roustani, nous avons encouru quelque ridicule. Dagmar lui a imposé silence : — Vous trembliez si fort, mon cher, que j'en étais incommodée.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Quelle singulière enfant que cette jeune Hélène! Nous revenions ensemble hier d'une fête chez le prince Roustani et nous philosophions tranquillement sur la vie et la mort, lorsque, pour

une phrase irréfléchie de ma part, elle s'est troublée, a murmure quelques mots tristes, presque amers, puis est tombée dans un silence qui s'est prolongé jusqu'à la fin du voyage. J'avais dit, songeant à toi, que je tenais à la vie parce que j'avais le bonheur d'aimer et d'être aimé. Qu'a-t-elle imaginé? Une allusion à quelque autre amour? Ce n'est pas aux jeunes filles que l'on fait d'ordinaire de pareilles confidences... Que lui importe, d'ailleurs? Sa petite tête, je le crains, s'exalte sur un simulacre de passion où elle me fait jouer le rôle de héros de roman. C'est trop d'honneur pour moi et un jeu trop dangereux qui lui enlève à mes yeux quelque peu de sa divine innocence. J'ai envie quelquefois de lui prendre les deux mains et, mes yeux dans les siens, bien en face, de lui dire comme à une jeune sœur : — Ne jouez donc pas avec l'amour, pauvre petite fille, parce que tôt ou tard l'amour se venge. — Je regrette son naturel d'autrefois, la délicieuse candeur des premiers jours... Décidément, il ne faut pas élever trop haut l'ambition de son rêve; j'avais cru trouver en Dagmar la généreuse liberté d'un cœur indépendant, dans Hélène, une sincérité sans ombre, peut-être me suis-je trompé deux fois, à moins que... Mais non, je ne suis pas assez fou pour croire à rien de sérieux en cette enfant.

C'est demain la fête de Dagmar; tout le château est en branle pour célébrer cette auguste solennité. La partie la plus intéressante sera, je crois, la vendange du Clos-Roussi, un petit vignoble dépendant du domaine de Maloussie et dont on abandonne généreusement la récolte aux gens du pays. Ils arrivent avec des corbeilles, des paniers; le clos est divisé en autant de parts qu'il y a de familles; on tire les parts au sort, et chacun récolte ce qui lui est échu. A la fin du jour, un banquet réunit les vendangeurs, suivi d'un bal où la comtesse et ses nièces ouvrent la danse; la fête se termine généralement de bonne heure, la route de retour étant longue et fatigante et les danseurs assez las de la cueillette du jour. Le départ est curieux, dit-on; une longue caravane de vendangeurs chargés de hottes, de paniers, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, des enfans même, quelques-uns accompagnés d'ânes et de mulets, descendent en chantant au clair de lune la longue rampe de Maloussie, si la lune brille; sinon, ils allument des branches résineuses, et l'effet est plus pittoresque encore. Je vais assister à cela, et célébrer comme les autres les hautes et merveilleuses perfections de la dame de Maloussie; après quoi, mettant mon enthousiasme au repos dans ma valise, je quitterai, pour n'y revenir jamais, je pense, le château enchanté où j'ai vécu trois mois, ballotté d'illusions en illusions, de prestiges en prestiges jusqu'au désenchantement final. Y laisserai-je de moi

quelque chose? Un peu de la surabondance de sève qui fouette l'imagination et les sens des jeunes hommes de mon âge, restés trop graves pour n'être pas aussi très naïfs. Voilà tout. Je te rapporterai, j'espère, mon cœur bien intact, ma raison mûrie par l'expérience rapide du monde, par l'essai des passions frivoles; je te rapporterai surtout une soif ardente d'affection pure, de sûre et forte tendresse... Et nous nous aimerons bien, comme autrefois... plus encore, après cette épreuve de la séparation, n'est-ce pas, ma Ninette ?

Journal d'Hélène.

22 octobre.

Comme je suis triste, je ne me reconnais plus; chaque instant qui s'écoule me fait songer que demain sera le dernier jour où je verrai Jacques. Il doit partir vendredi dès le matin. Sa vie parmi nous ne se mesure plus que par des heures, les heures par des minutes, dont je pourrais faire le compte exact. Chaque fois que je respire, je pense : combien de fois encore mon cœur battra-t-il avant qu'il soit parti? et j'en veux à mon cœur de battre comme si chaque manifestation de mon existence dissipait le léger trésor des momens où je le sens tout près, où j'entends sa voix monter d'en bas vers moi et son pas légèrement scandé marquer ses allées et venues à travers le hall. Il se promène avec Dagmar et ils causent, et ils rient. Leur gaieté me fait mal, moins de mal pourtant encore que leur silence.

Plus j'y songe, plus je me persuade qu'il pensait à elle l'autre soir : « J'aime et je suis aimé! » Comme il a dit cela avec assurance, avec fierté! Et pourquoi l'a-t-il dit? Qui lui demandait cet aveu?...

Et Dagmar, pourquoi s'est-elle fait aimer?... Il n'a ni titre, ni fortune; il ne peut être rien pour elle, jamais!

Mais peut-être après tout n'a-t-elle pas cherché à lui plaire? Cela est venu naturellement parce qu'elle est belle, sans qu'elle y ait songé sans doute... N'est-ce pas ainsi que je me suis moi-même laissé surprendre par ce fol attachement pour Jacques! Qu'a-t-il fait pour cela? Rien, hélas! Toute la folie est à moi.

Hier soir, il tenait un journal, mais ses yeux regardaient plus loin, du côté où j'étais assise dans l'ombre à cause d'un mal de tête qui me tenait depuis le matin; son regard est tombé sur moi et s'y est tenu attaché... J'ai feint de ne pas m'en apercevoir pour cacher mon trouble. J'avais beau me dire que c'était par mégarde et distraction pure que ses yeux restaient fixés sur moi, qu'il ne pensait pas plus à moi qu'à la reine de Saba; mon cœur battait

fort et je ressentais un malaise mêlé de plaisir... J'aurais voulu m'endormir ainsi et ne m'éveiller jamais.

Dagmar se promenait de long en large avec mon père et frère Ange, discutant le programme de demain. Au bout de quelques instans, elle s'est arrêtée près de Jacques qui ne la voyait pas et l'a touché à l'épaule du bout de son éventail :

— A qui pensez-vous? Vite, répondez!

— A vous, certainement, madame, a-t-il dit aussitôt avec un grand salut.

Il a ajouté en riant :

— A qui peut-on penser ce soir, si ce n'est à l'idole de demain!

— Idole aux pieds d'argile, hélas!

— Montrez l'argile.

Il s'est penché en riant, comme pour mieux voir son pied; elle s'est assise près de lui et, qu'elle l'ait ou non voulu, dans ce mouvement, son fin soulier de satin a dépassé l'ourlet de sa robe. Moi, seule en mon coin, je languissais d'ennui et de migraine et une voix intérieure me criait sans relâche : Dans trente-six heures... dans trente-cinq... dans trente-quatre, tout sera dit, je ne le reverrai plus. J'étais lasse, je souffrais, et je ne pouvais me résoudre à aller me coucher, à sacrifier quelques instans de sa présence. Comment pouvais-je croire autrefois qu'aimer soit la joie suprême? C'est la pire souffrance... J'ai peur de demain qui sera le dernier jour et je me prends par instans à souhaiter que tout soit accompli, irrévocable... Peut-être alors apprendrai-je à me résigner, à oublier même.

Jeudi matin.

Simone, hier au soir, quand j'ai été couchée, est venue s'asseoir sur le bord de mon lit et m'a embrassée silencieusement, après avoir posé sa main fraîche sur mon front. Sa muette caresse a fait éclater les larmes que je retenais. Elle m'a laissée pleurer d'abord, puis s'est efforcée de me consoler par toutes sortes de mots gentils, tendres et rassurans.

— Ne te désole pas, me disait-elle, je suis sûre qu'il n'est pas aussi indifférent que tu le crois... C'est par réserve, par fierté, peut-être, qu'il t'évite.

Je pleurais toujours éperdument, et mes larmes me faisaient du bien, détendaient mes nerfs crispés.

— Nous avons parlé de toi ensemble, disait-elle encore.

— Tu ne lui as rien dit, au moins?...

— Me crois-tu folle? Je l'ai laissé aller, voilà tout. Il ne demandait que cela, je t'assure. Il te trouve charmante, d'une beauté si fine... si distinguée...

J'ai secoué la tête.

— Des mots, Simone... des phrases toutes faites et qui vont à tous les visages.

— Non, Hélène, je t'assure... il avait l'air bien sincère; seulement...

— Quoi? Simone...

— Il te croit coquette.

— Coquette!...

J'ai sursauté d'indignation et me suis dressée sur mon lit.

— Voilà qui est fort, par exemple, en quoi coquette?

— Il trouve que tu es entièrement changée avec lui depuis quelque temps, sans motif... et qu'il a le droit de te trouver fantasque. Alors, de dépit, j'ai appelé Mademoiselle à mon aide, et à nous deux, nous l'avons chapitré d'importance... si bien que, de guerre lasse, il a fait amende honorable. Il était très gai et ne semblait cacher aucun mauvais vouloir contre toi.

— Il est très gai, parce qu'il s'en va.

— Réfléchis donc, petite folle... S'il était épris de Dagmar, comme tu te l'imagines, il ne serait pas content de la quitter.

— Pourtant, il a dit : « J'aime et je suis aimé... » J'ai bien entendu.

Malgré tout, ma bonne petite Simone a réussi à me calmer un peu, et j'ai dormi tranquillement.

Ce matin, j'ai encore mal à la tête.

Le ciel est pur, le soleil chaud comme en septembre, et voici les vendangeurs qui arrivent par bandes et remplissent presque déjà la grande cour. Quand tous seront là, on tirera les lots de vigne au sort. Je vais aller souhaiter la fête à Dagmar avec mon père et Simone, et nous lui ferons escorte, lorsqu'elle descendra parmi nos paysans. Je ne peux jamais assister à cette fête, entendre les acclamations, les vœux naïfs de ces pauvres gens, sans émotion. Aujourd'hui, je n'aurai pas le cœur ouvert et joyeux comme les années précédentes, car demain, à l'heure où j'écris, Jacques sera parti; vingt-quatre heures seulement! Chose inouïe, incompréhensible, tant qu'il est là, j'espère toujours... Je ne sais quoi! l'impossible!...

Jacques Keller à Ninette Keller.

Voici ma dernière lettre, petite sœur. Demain je serai en route, les yeux et le cœur tournés vers toi. Nous venons de souhaiter la fête à la comtesse : montagnes de fleurs, vœux, complimens, accolades. J'ai baisé le bout de ses doigts fins et longs qu'elle a gracieusement abandonnés à mes lèvres. Au déjeuner,

on a porté des toasts et j'ai, comme le prince Roustani, d'une main libérale, balancé l'encensoir sous les narines affamées d'encens de la belle Dagmar. Je te l'ai dit, je deviens un parfait courtisan. La fin du déjeuner a été troublée par une dépêche de Paris annonçant à Émilio que sa sœur Héloïse, gravement malade, le demandait avec instance. Le malheureux garçon est devenu blanc comme sa serviette et a tendu la dépêche à sa marraine. Tu te rappelles qu'elle ne permet pas qu'on lui parle de cette fille qu'elle a chassée, à tort ou à raison, et qui mène une assez mauvaise vie... Je t'ai déjà conté tout cela. Dagmar a lu le télégramme avec un air de vive contrariété, puis elle a regardé Émilio :

— Eh bien !... que vas-tu faire ?

— Je ne puis refuser de la voir. — Il n'osait lever les yeux.

Elle a répondu avec un peu de brusquerie : — Va-t'en alors; pars ! — Puis, se reprenant : — Tu pourrais bien, il me semble, remettre à demain ton départ... Tu ferais le voyage avec M. Keller.

Naturellement je me suis associé à ses instances, mais Émilio a refusé : — La mort n'attend pas, marraine, a-t-il dit d'une voix tremblante... même pour votre fête.

Elle a paru offensée, mais lui a permis de partir et a donné quelques ordres en conséquence; puis se tournant de nouveau vers Émilio, qui prenait congé de nous tous et semblait très affecté, elle lui a dit d'une voix haute et imposante : — Tu diras à ta sœur que je lui pardonne... entends-tu ?... Je la décharge devant Dieu du mal qu'elle m'a fait et je le prie d'être miséricordieux à son âme pécheresse.

Dagmar tout entière se révélait en ces quelques mots... Émilio n'a pas répondu ; son visage s'est contracté, ses paupières ont frémi, mais il s'est contenté de baiser silencieusement la main de sa marraine, et a quitté la salle. Il prendra ce soir le train pour Paris. Comme tous les domestiques sont occupés à la fête, le cocher du prince Roustani va le conduire à la gare et fera en sorte d'être de retour assez tôt pour assister au banquet.

Nous avons ensuite accompagné la comtesse sur le perron de la cour d'honneur, où l'ont accueillie des cris de bienvenue et des hurrahs. C'était vraiment touchant. Dagmar, rayonnante, semblait une divinité descendue de l'Olympe; nous étions tous groupés autour d'elle, les jeunes filles portant des fleurs, et cette mise en scène avait son côté pittoresque. A un signal, hommes, femmes, enfans ont défilé devant nous en agitant leurs chapeaux et se sont ensuite précipités vers le Clos-Roussi, tout en bas du mamelon de Maloussie. Nous sommes restés sur le perron à nous féliciter de la belle ordonnance du défilé. Dans un angle de la porte, Hélène cachait dans une touffe de chrysanthèmes blancs

son joli visage presque aussi pâle que ses fleurs; elle semblait triste et j'avais une tentation folle de lui demander la cause de son abattement, de ce chagrin dont, je ne sais pourquoi, j'ai le remords, comme si j'étais coupable en quelque chose; qu'ai-je donc à me reprocher?... J'aurais voulu m'expliquer avec elle une bonne fois... Je n'ai pas osé, c'est trop dangereux. Dieu sait où peut mener une démarche de ce genre! A la surprise d'un attendrissement imprévu qui pourrait trahir ma volonté et mettre en déroute ma sagesse?... J'ai assez de peine déjà à résister au reproche muet de ses jolis yeux fatigués et rêveurs, de cette attitude lassée, détendue et résignée, dont j'emporterai au fond de mon cœur l'image touchante.

Ah! qui me dévoilera l'énigme de cette jeune âme, de ses fugitives audaces, de ses mystérieuses candeurs, de sa mélancolie?... Je souffre de penser qu'un autre quelque jour entrera dans cette âme comme en pays conquis, en foulera aux pieds peut-être les délicats trésors sans en soupçonner le prix, et les fleurs du mal y pousseront leurs racines ainsi qu'il arrive à tant d'autres, méconnues et froissées, où les bons germes ont péri... Pauvre Hélène!... je me sens tout attendri sur elle, et, pourquoi ne pas l'avouer?... un peu aussi sur moi... Que de fois dans la vie on passe près du bonheur qui vous frôle de sa main tendue qu'on n'ose pas saisir. La légèreté, l'aveuglement ou le scrupule, le devoir peut-être, vous arrêtent, et l'instant d'après, la roue a tourné; on a manqué sa destinée.

Voici la cloche du dîner; adieu, Ninette, pour ce soir; bientôt, je te raconterai de vive voix la fin de la fête... la courte fête de ma jeunesse. *E finita la Commedia.*

Jacques Keller à Ninette Keller.

Télégramme privé.

Catastrophe épouvantable. Maloussie en cendres. Lettre suit.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Tu sais le désastre: du grand château de Maloussie, il ne reste que la grosse tour ronde et des monceaux de décombres fumans. J'ai échappé au péril et j'en suis quitte pour de légères brûlures aux mains et au visage. Tous n'ont pas été si heureux: la mort a fait une belle victime. Mais, je veux te faire le récit détaillé de ce terrible événement. Dans ma dernière lettre, qui t'annonçait mon arrivée, je te racontais la fête de la comtesse jusqu'à l'heure du dîner. Tout avait marché à souhait, et la

soirée ensuite avait été aussi animée et brillante que le matin.

Vers dix heures, nous sommes sortis pour assister au départ des vendangeurs qui avaient soupé et festoyé à grand bruit dans l'orangerie. La nuit était sombre; ils avaient allumé des torches et ont pris en chantant le chemin d'Uxelles; c'était un spectacle étrange et charmant que ce ruban de feux serpentant sur la croupe du mamelon de Maloussie, et se perdant peu à peu dans la nuit où ils semblaient s'engouffrer brusquement, quand le tournant de la route nous les cachait tout à coup; les chants aussi, adoucis peu à peu, finissaient par s'éteindre dans le vaste silence. Nous écoutions encore, l'oreille tendue, les dernières notes égarées et plaintives que nous apportait le souffle intermittent du vent, quand Simone s'écria : — Tiens!... il y en a un qui a trop bien soupé et n'a pas pu suivre ses compagnons.

Et en riant, elle ajouta : — Il est dans la cour... il cherche la porte sans pouvoir la trouver.

Cela nous fit rire, et ce fut le signal de rentrer, car nous étions tous, maîtres et domestiques, sortis au dehors pour suivre dans la campagne la descente des vendangeurs. La cour était vide, l'on eut beau chercher, appeler, visiter même les cuisines et les celliers, de peur que l'ivrogne ne s'y fût réfugié, on ne découvrit personne; et chacun de se moquer de Simone et de ses visions, en lui reprochant l'unique verre de vin de Champagne bu à la santé de Dagmar, dans le toast final.

La soirée se prolongea encore quelque peu au salon, puis je pris congé. Je remerciai mes hôtes de l'affabilité de leur accueil et, comme je leur exprimais de mon mieux le regret de les quitter, la comtesse insinua que je trouverais sans doute à Paris des consolations qui me feraient oublier vite les absens.

— J'y trouverai ma sœur... la forte et l'unique tendresse de ma vie... Être aimé par elle vaut bien la peine de vivre et adoucit en effet bien des regrets. — J'avais, en répondant ainsi, presque malgré moi, tourné la tête vers Hélène, je vis passer dans la transparence de ses yeux un éclair de surprise et de joie, et, quand je m'approchai d'elle et lui tendis la main, elle y mit la sienne avec un sourire très doux. — Il me semble, me dit-elle, que vous comptez bien peu sur les amis que vous laissez ici.

— Il ne faut pas être présomptueux.

— Ni ingrat!... Et avec une nuance de tristesse elle ajouta : — Nous reverrons-nous jamais?

Je fis un geste évasif : — La vie est longue! On peut tout espérer.

La comtesse alors me renouvela l'invitation d'aller la voir à Paris et le désir de faire ta connaissance, à quoi je répondis, sans m'engager à rien, par des remerciemens sentis et multipliés. C'était

la clôture définitive et sans remise, je le croyais du moins.

Rentré dans ma chambre, je mis en ordre mes papiers, fis mon léger bagage, et plaçai dans la poche de ma jaquette de voyage mon portefeuille, bourré des billets; après quoi, je me couchai. Tout cela m'avait mené tard dans la nuit; il était plus de trois heures quand je commençai à m'endormir. J'étais dans cet état où la veille et le rêve se confondent, j'écoutais le bruit du torrent qui depuis tant de jours berçait mon sommeil et il me semblait que sa voix mugissait d'une façon inaccoutumée; j'avais la sensation de son approche, comme s'il se fût élevé, grossissant de minute en minute, jusqu'à ma chambre, qu'il y fît irruption et l'emplît de ses flots débordés; je sentais mon lit flotter, soulevé peu à peu, aller se coller au plafond; j'étouffais, suffoqué, dans une horreur d'agonie. L'épouvante, l'angoisse physique, m'éveillèrent, et avant que je pusse me rendre compte des causes de ce cauchemar, on frappa à ma porte, et une voix que je ne reconnus pas, me cria : — Levez-vous, au nom du ciel, le feu est au château!

Je m'aperçus alors que ma chambre était pleine de fumée. M'élancer, prendre à la hâte quelques vêtemens et courir à la porte fut l'affaire d'un instant. Je me trouvai en face d'Hélène; à travers un nuage de fumée, je la vis, vêtue de blanc, un flambeau allumé à la main. — Vite!... vite, sauvez-vous, me dit-elle; il en est temps encore!... Je cours éveiller Dagmar. — Elle avait disparu déjà dans le long corridor qui mène au pavillon carré où la comtesse habite avec Lætitia. Je courus sur ses traces et la rejoignis : — Ensemble! dis-je en lui pressant la main... quoi qu'il arrive, ensemble! — Elle s'écria : — Non, partez! Il ne sera peut-être plus temps... Sauvez-vous, je vous en supplie!

— Que ferais-je de la vie sans vous? — Comment ces mots-là m'échappèrent, je ne saurais le dire. Il me sembla qu'ils étaient sortis de mon cœur sans passer par mes lèvres, et son cœur les entendit. Un regard, un seul, tout fut dit entre nous; elle savait que je lui appartenais, et moi, j'étais sûr d'être aimé.

Nous frappâmes à la porte de Dagmar fermée au dedans; terrorisée par les menaces dont elle avait été l'objet, elle avait pris l'habitude de se barricader à l'intérieur. Nous eûmes beau heurter, appeler, crier, la porte resta close et muette. — Par le dehors, avec des échelles, dis-je, et j'entraînai Hélène. — La fumée devenait plus épaisse, se condensait en nuages de plus en plus chauds et suffocans; nous courûmes à l'escalier, mais il nous fut impossible de descendre plus de trois marches, nous étouffions, et d'en bas montait une sinistre lueur de braise, accompagnée du ronflement formidable de l'incendie. Affolés, nous tentâmes de passer par la bibliothèque; le parquet commençait à s'enflammer et les

fenêtres éclairées de reflets rouges nous montraient que le rez-de-chaussée était en flammes... A ce moment, retentit la cloche d'alarme; avertis par Simone, qui la première avait vu le danger et couru les chercher, avec l'institutrice, plus morte que vive, les domestiques appelaient au secours les hameaux voisins. — Courage! dis-je à Hélène, on va venir à notre aide.

— Trop tard, murmura-t-elle. — Elle défaillait, à demi asphyxiée, prise d'épouvante, et sa petite main se crispait sur mon bras dans une étreinte de désespoir. J'entendis que ses lèvres murmuraient une prière. — Encore un effort! Hélène, chère Hélène! — La soutenant de mon bras, je la ranimai par des paroles d'espoir auxquelles je ne croyais pas, et l'emportai vers l'extrémité opposée du long corridor, où la fumée était moins dense; sa chambre était ouverte, nous nous y réfugiâmes. Je courus à la fenêtre; à une profondeur vertigineuse, le Rigollet roulait son flot tumultueux; l'escarpement était effroyable, nulle chance de salut de ce côté. J'eus le sentiment que nous étions irrévocablement perdus et je jetai sur Hélène, que j'avais laissée presque sans connaissance sur une chaise longue, un regard de poignante douleur. Soulevée sur le coude, elle suivait maintenant tous mes mouvemens et lut la sentence dans mes yeux : — Perdus, n'est-ce pas?... Ah! Jacques!... Un instant, nous restâmes muets d'horreur et de pitié l'un devant l'autre. Puis, elle se redressa avec un éclair d'espoir dans les yeux. — Il y a la salle de bains, s'écria-t-elle.. Essayons!... Vous, du moins, vous pourrez passer, j'espère. Sans répondre, je serrai fortement sa main; dans cette pression suprême, elle dut comprendre que je liais indissolublement mon sort au sien, que je ne la quitterais ni pour la vie ni dans la mort.

Nous traversâmes le cabinet de toilette où déjà pénétrait l'âcre et brûlante fumée, tandis que des crépitemens sinistres, des craquemens et le grondement sourd de la flamme nous révélaient le terrifiant progrès de l'incendie. La cloche ne sonnait plus; des cris, des appels nous arrivaient pourtant encore auxquels nous ne pouvions répondre. Un petit escalier de pierre taillé dans l'épaisseur du mur nous amena à une pièce voûtée, à mi-hauteur du premier étage; une étroite ouverture donnait sur la terrasse, et par cette ouverture une clarté rouge, livide et mouvante, pénétrait dans la petite pièce. Que te dirai-je? par cette étroite lucarne, avec l'aide de Dieu et grâce au lierre puissant qui enveloppait cette partie du château, je réussis à sauver ma chère bien-aimée. Je l'emportai à travers les tourbillons de fumée ardente et les flammèches que le vent poussait et qui semblaient nous poursuivre. Elle était si tremblante que sans moi elle n'aurait pu fuir.

Avec quel élan de reconnaissance et de joie je touchai le sol jonché de scories et de débris de toutes sortes! le spectacle était terrifiant.

Les flammes sortaient par toutes les fenêtres du rez-de-chaussée et se faisaient jour déjà par celles du premier étage. Aussi vite que cela nous fut possible, nous courûmes de l'autre côté du château, dans la cour d'honneur, où tous les habitans étaient réunis, sauf deux, hélas! que nous aperçûmes du premier coup d'œil, avec une indicible horreur, inoubliable apparition, sous le reflet de pourpre de l'incendie, dans une fenêtre du pavillon carré, Dagmar et Lætitia cernées par le feu, images vivantes de la terreur et du désespoir. Un groupe d'hommes s'efforçaient de lier ensemble des échelles trop courtes pour atteindre aux fenêtres élevées du pavillon. Parmi eux, M. de Maloussie, de ses mains tremblantes, essayait de les aider. Deux fois déjà on avait tenté d'arriver jusqu'aux infortunées; l'échelle s'était rompue ou bien trop courte encore n'atteignait pas la fenêtre. Je courus joindre mes efforts aux leurs, et l'échelle enfin péniblement dressée me permit de tenter l'escalade. Avant moi, un domestique avait dû renoncer, étourdi et aveuglé par la fumée et le feu. Cependant, derrière les deux victimes un jet de flammes surgit tout à coup; comme dans une clarté d'apothéose, sinistre dérision, elles apparurent un instant joignant vers le ciel leurs mains désespérées, puis un cri d'horreur retentit : Dagmar avait disparu. J'atteignais à ce moment l'appui de la fenêtre et, saisissant Lætitia, j'essayai de l'emporter. Elle résista :

— Dagmar!... sauvez Dagmar! — Du doigt, elle me la montra étendue sur le plancher, qui déjà flambait à l'autre bout de la chambre. Avec son aide, je soulevai la comtesse et parvins à la sortir de la fournaise et à la remettre aux mains de son frère qui s'était élancé à ma suite. Elle était sauvée! mais, quand je me retournai vers Lætitia, les flammes l'avaient atteinte : ses vêtemens, ses cheveux étaient en feu; elle brûlait comme un cierge, sans jeter un cri. Je l'emportai ainsi, essayant d'étouffer entre mes bras les flammes qui la dévoraient. Je la déposai sur le sol parmi des écrins, des diamans, des objets précieux, que la courageuse fille avait eu la présence d'esprit de jeter au premier moment par les fenêtres. Tandis que je l'emportais, l'héroïque créature s'efforçait encore de s'aider de ses mains brûlées, et elle eut au milieu de ses tortures un mot de tendre reconnaissance pour moi. C'est la seule victime; tous les domestiques, réveillés par la cloche d'alarme que sonnait à toute volée Mlle Louiset, pendant que Simone pénétrait chez son père, ont pu se sauver à temps. La pompe du château, mise en mouvement par les gens de service, a réussi

à préserver la grosse tour, la seule qui ne fût pas, dès le commencement, atteinte et compromise. C'est dans une chambre basse de cette tour qu'on a déposé la pauvre Lætitia. Je viens de la voir, emmaillotée de linges et de compresses, la douloureuse victime. Le front, les joues, les mains sont cachés, les bras immobilisés par des bandelettes : ses prunelles brillantes de fièvre vivent seules, sous les paupières rougies et boursouflées, dans ce visage disparu.

Elle m'avait fait demander; quand je me suis approché, elle a entr'ouvert avec effort ses lèvres sèches, gonflées et murmuré : — Merci... Dieu n'a pas voulu!... Puis tournant ses regards vers Dagmar, elle a dit d'une voix distincte : — Dagmar... Je n'avais rien à moi que ma vie... je vous l'ai donnée; j'ai payé ma dette... toute ma dette, n'est-ce pas?...

Dagmar s'est écriée : — Tu meurs martyre!... Dieu te récompensera... mais moi... chère amie, que vais-je devenir sans toi?

Quelque chose comme un sourire, étrange sourire dont elle a emporté le secret, a passé sur le visage de la mourante. M. de Maloussie sanglotait. Dagmar, je dois le dire, est restée longtemps près de Lætitia, malgré la vue de ses souffrances et l'odeur écœurante des pansemens. Cependant, il nous a fallu partir pour la Pinada où le prince Taddeo nous offre une hospitalité provisoire. Pour aujourd'hui, nous en profitons seuls, Dagmar et moi; Hélène, Simone et Mlle Louiset n'ont pas voulu quitter Lætitia et resteront près d'elle jusqu'au moment suprême.

Le comte et frère Ange ont conservé leurs appartemens intacts dans la tour où l'on a entassé les quelques objets arrachés aux flammes.

Les secours, malheureusement tardifs, du voisinage, permettent d'inonder sans relâche les décombres; mon cœur saigne quand je pense aux livres précieux, aux manuscrits rares, aux estampes, aux tableaux curieux consumés, disparus dans cette terrible nuit.

En ce qui me concerne, j'ai perdu toute ma garde-robe, et, ce qui est plus grave, mes papiers. J'en suis réduit à me consoler par le souvenir de ma paresse. J'ai tant vécu par l'imagination et le cœur durant ces trois mois que le travail en a été presque entièrement suspendu. Il faudra réparer cela et je m'y mettrai de tout cœur, car, parmi toutes ces ruines, ce désastre qui m'atteint comme les autres, mon cœur surabonde de joie. Dans le conflit de souvenirs frivoles ou terribles qui hantent mon cerveau, comme un rayon céleste plane l'adorable, douce, chère figure d'Hélène... Je ne sais ce qu'il adviendra de notre amour,

quelles épreuves nous réserve l'avenir. Je n'y veux pas songer... Elle m'aime, cela me suffit... Ses lèvres ne l'ont pas dit, les miennes n'ont pas parlé; pourtant nos âmes se sont comprises, fondues et soudées l'une à l'autre, aux flammes du gigantesque bûcher où se sont consumés nos doutes, nos craintes, nos timidités, en même temps que les conventions étroites, les préjugés et l'avare prudence du monde. Quoi qu'on fasse, elle est mienne; on peut me la refuser, je sais qu'elle ne se donnera à nul autre. Je l'ai lu dans la pureté profonde de ses doux yeux gris que j'adore, dans l'étreinte ferme et loyale de sa petite main, dans l'abandon candide et chaste de tout son être, quand je l'ai prise en mes bras, comme une enfant docile, emportée loin de la mort, contre mon cœur.

On médit de la vie : quelles revanches elle nous donne pourtant, quelquefois!

Jacques Keller à Ninette Keller.

Lætitia est morte à deux heures cette nuit, entre les bras d'Hélène et de Simone, dans le délire d'une fièvre ardente. Cette nouvelle a salué mon arrivée à ce qui fut le château de Maloussie et n'est plus qu'un monceau de décombres encore fumans que les pompes arrosent sans relâche. Quelques pans de murs restent debout, soutenus par la grosse tour, seule préservée. Une autre nouvelle encore m'attendait, très étrange, le retour inopiné d'Émilio, éperdu et haletant; il venait d'apprendre l'incendie, et son désespoir faisait mal. Il s'est approché de moi, les yeux pleins de larmes, tout grelottant d'une émotion qui faisait claquer ses dents : — La dépêche était fausse, m'a-t-il dit d'une voix entrecoupée. Héloïse n'a pas été malade un instant... C'est une abominable trame... on a voulu m'éloigner.

— Mais qui, Émilio?... Qui a voulu?... Qui a commis le crime?

Il a sangloté sans répondre. Évidemment, il sait ou du moins il soupçonne qui peut être le scélérat, car personne ne doute que le feu n'ait été allumé volontairement. L'enquête révélera peut-être la vérité et forcera sans doute Émilio à parler.

Dès que j'aurai reçu de Paris les objets de première nécessité dont j'ai besoin, je quitterai la Pinada, où nous serons vraiment trop entassés quand Hélène et Simone seront venues nous y rejoindre. Jusqu'à ce moment, elles sont restées près de la pauvre Lætitia, dont elles ont consolé l'agonie et près de qui elles veillent encore.

Jacques Keller à Ninette Keller.

On connaît maintenant le nom de l'incendiaire, ce nom doit rester ignoré du public. C'est le propre frère d'Héloïse et d'Émilio, un assez mauvais sujet dont leur prospérité avait exalté la jalousie et les convoitises : comparé au leur, son sort lui était devenu odieux. Le luxe, les plaisirs dont ils jouissaient et dont un séjour qu'il fit pendant vingt-quatre heures à Maloussie l'avait rendu témoin, lui avaient révélé toute l'étendue de sa misère. Il s'engagea, fit un mauvais soldat et, dégoûté du métier, comme il l'avait été de son état de laboureur, il se rendit, son temps achevé, à Paris, où il se lia avec quelques mauvais sujets en quête comme lui d'une meilleure fortune. Pendant quelque temps, ce que lui envoyait sa sœur, prélevé sur les libéralités de Dagmar, le soutint vaille que vaille; la disgrâce d'Héloïse le laissa à peu près sans ressources.

Il conçut alors l'idée d'exploiter la comtesse Dagmar, contre qui il nourrissait une haine farouche; il ne lui avait jamais pardonné d'avoir choisi de préférence à lui son frère et sa sœur et de les avoir élevés dans le luxe, tandis qu'il vivait de privations et de dur labeur. Plus tard, le renvoi d'Héloïse ajouta un motif de plus à sa haine. Il vint secrètement à Maloussie, vit son frère et essaya de l'endoctriner par des déclamations anarchistes. Le terrain était bien préparé dans l'âme ulcérée et endolorie du jeune garçon; mais quand, sorti des généralités et des abstractions, des chimères lointaines de justice sociale et de revendications légitimes, il essaya de l'amener au fait brutal, et de l'associer à de criminels projets, il se heurta à la plus invincible résistance. Émilio, frappé d'épouvante, le menaça de le dénoncer. Il n'en fit rien pourtant; le courage lui manquait pour livrer son frère. Il appela Héloïse à son aide, qui n'eut pas un meilleur succès. Il garda son lourd secret, tremblant d'épouvante, de désespoir à chacune des menaçantes tentatives du misérable.

C'est lui-même qui nous a conté les détails du drame, quand le dénoûment tragique a descellé ses lèvres : sous un monceau de ruines, on a trouvé un cadavre d'homme qu'à divers signes Émilio a reconnu pour celui du coupable, surpris par le feu sans doute au moment où il s'apprêtait à fuir avec son butin, car des lingots d'argent fondu font supposer qu'il avait fait main basse sur la vaisselle plate.

On vient d'enterrer Lætitia sous une fastueuse croix de marbre où en lettres d'or est inscrit ce seul mot : *Lætitia.* La comtesse l'a voulu ainsi. L'héroïque victime dort sous ce nom d'emprunt,

imposé jadis par l'élégante fantaisie de Dagmar à la place du sien, Joséphine Lacaille, jugé trop vulgaire et de consonance trop plébéienne. Dépossédée durant sa vie de toute volonté propre, de toute personnalité, pauvre au point de n'avoir rien à elle, pas même les vêtemens qu'elle portait, elle est suivie dans sa tombe par l'ironie de ce nom, symbole de félicité, qui ne fut pour elle qu'une livrée de servitude.

Pauvre fille! oublierai-je jamais l'accent victorieux de sa voix mourante : « J'ai payé ma dette! » Et le mystérieux sourire qui passa comme un éclair sur sa face dévorée par les flammes. Quelle revanche dans cette mort qui l'acquittait enfin et qui du même coup l'affranchissait!

Dagmar a donné des larmes à son humble et courageuse amie; mais ce tribut payé à la faiblesse humaine, elle a recouvré sa sérénité olympienne.

— Remarquez, madame, s'exclamait frère Ange, que vous vous êtes attiré toutes ces catastrophes par l'excès imprévoyant de vos bontés, de votre générosité... Que de fois je vous ai avertie que vous auriez sujet de vous en repentir!

Il y a des gens qui triomphent de tout par ces seuls mots : « Je vous l'avais bien dit ». Dagmar a répondu avec calme : — Oui, le crime est sorti de mes bienfaits, comme l'on voit sortir quelquefois un aspic d'une gerbe de blé... Cela prouve-t-il que le blé ait tort d'être bienfaisant et sain?

— Soit! a ricané l'incorrigible vieillard. Mais, si, comme l'affirment les dévots, Dieu a créé l'homme à son image, il est permis de ne pas l'admirer sans réserves.

— Ne blasphémez pas! s'est écriée la comtesse; le moment est mal choisi... Oubliez-vous que Lætitia a donné sa vie pour moi?... Combien d'autres encore se sont exposés au danger, ont affronté la mort!...

— Ah!... fort bien!... Si vous êtes satisfaite, si devant votre château en cendres, la mort tragique d'une admirable et innocente fille, et l'ingratitude monstrueuse de ceux que vous avez comblés de bienfaits, vous trouvez tout pour le mieux, dans le meilleur des mondes, je n'ai qu'à m'incliner... J'admire votre optimisme, comtesse...

— Le mal existe, qui le nie? Mais le mal a sa raison d'être... Dieu permet l'épreuve afin que notre âme, trempée dans les eaux amères, prenne connaissance de sa force... N'est-ce rien que de se sentir supérieure à la violence, à l'injustice, à l'ingratitude, et parmi la brutalité des événemens, de garder le calme d'une conscience sûre d'elle-même? Cela vaut bien, je pense, le sacrifice de biens périssables et n'est pas trop payé par la perte de quelques chères illusions...

Et, remarque-le, ce ne sont pas là des propos sonores, en quelque sorte décoratifs, c'est l'expression exacte de ce qu'elle sent. Elle mesure l'élévation de son âme à la grandeur de la catastrophe et se console du désastre par le sentiment d'une supériorité morale presque sublime. Tout fanatisme a ses héros; elle est une héroïne à sa manière. Du reste, pas un doute, pas un repentir; tout ce qu'elle a fait était parfait, par cela seul qu'elle l'a fait.

Émilio a quitté définitivement Maloussie; il n'a pas osé, après la découverte du cadavre de son frère, affronter la vue de sa marraine. — Je ne saurais supporter, a-t-il dit, ni ses reproches ni son pardon : je suis innocent! Et pourtant, n'ayant pu empêcher le crime, je me sens solidaire de la réprobation : le sang versé, les pierres même crient contre moi.

Sa sœur connaît, paraît-il, le chef d'orchestre d'un petit théâtre où il espère trouver un modeste emploi en attendant mieux. Je t'écris dans le cabinet de travail de M. de Maloussie, tandis que ses filles se préparent à m'accompagner à la Pinada. Je tremble d'émotion à la pensée de vivre quelques heures près d'Hélène. Je l'ai vue à peine depuis la nuit fatale, — nuit glorieuse et bénie pour moi où je l'ai sentie mienne à jamais. Nous n'avons pas échangé deux mots depuis lors. Qu'importe! Nous nous aimons; rien ne prévaut contre la certitude d'être aimé, ni les obstacles ni l'absence. L'amour vainqueur triomphe de tout.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Ninette, ô ma Ninette, comment te dire! Je n'ai pas de mots et ma main frémit... Ce matin, j'étais seul sous la vérandah, chez le prince Roustani; j'étais triste, car j'allais partir, et des pensées noires, comme un vol de corbeaux, tournoyaient autour de mon esprit : départ, séparation, absence, presque une mort... Et voilà qu'Hélène est venue vers moi et debout, immobile, m'a regardé longuement... L'expression de son visage était inaccoutumée, indéfinissable; mon cœur s'est mis à battre si fort que je n'ai pas eu la force de lui demander pourquoi elle me regardait ainsi et ce que signifiait la rougeur vive de ses joues soulignant l'éclat des yeux : — Qu'est-ce donc?... Qu'y a-t-il?... Ces mots, je ne les ai pas prononcés, mais elle les a lus dans ma pâleur et l'anxiété de mes regards : — Nous partons demain pour Paris, a-t-elle dit enfin.

— Pour Paris?... demain?... Cette nouvelle était si différente de ce que j'avais attendu, ou craint, ou espéré, que je la répétais machinalement, cherchant un sens qui m'échappait. Elle se

taisait maintenant, fixant toujours sur moi ce long regard inquiétant. — Pourquoi partez-vous? ai-je repris enfin.

— Jacques... le prince Taddeo m'a demandée en mariage... J'ai refusé!

— Hélène!... avez-vous réfléchi?

— Pas réfléchi du tout, je lui ai dit : « Mon cœur n'est pas libre, il s'est donné... J'aime Jacques... » Pardonnez-moi, mon ami... je vous ai compromis.

— Ah! céleste enfant, adorée!

Je ne sais ce que je lui ai dit, j'étais fou. Et pourtant, je suis sûr de lui avoir rappelé que je n'ai rien, rien au monde à lui offrir en compensation de ce qu'elle refuse... A quoi bon? elle est de celles qui suivent leur cœur où il les mène, sans regarder en arrière.

Son père, Dagmar, l'ont traitée de folle, mais ils ont consenti... Le comte Geoffroy a posé son doigt sur une légère brûlure que je porte au front et a dit avec émotion : — C'est pour Dagmar! je ne puis oublier cela. — La comtesse était soucieuse : — Vous êtes heureux!... Tu es aimée, toi, a-t-elle soupiré avec une mélancolie amère, un ton presque de reproche, en s'adressant à Hélène : moi, je resterai seule! — L'occasion était belle de lui rappeler ce qu'elle m'a dit un jour : — « Ceux qui se plaignent de la vie, c'est qu'ils ne savent pas aimer. » — Mais j'ai gardé un silence prudent, bien convaincu d'avance que la règle qui sied aux simples mortels n'est pas faite pour elle. Frère Ange l'a consolée d'un mot : — Les créatures d'exception, madame, ne trouvent pas aisément à s'appareiller. — Elle a approuvé d'un de ses rares sourires hiératiques.

— Tout se paie, a-t-elle murmuré avec une candeur hautaine.

Tandis qu'elle s'embastille dans sa grandeur solitaire, nous serons heureux, nous, tous les trois, simplement, bourgeoisement, tendrement heureux.

Comme je vais travailler avec courage pour mes deux amours, elle et toi, ma Ninette!

La comtesse a promis de doter Hélène, mais je veux qu'elle me doive, à moi, la plus grosse part de son bien-être, comme elle me devra, j'espère, le bonheur!

Qui donc a pu dire que la vie est mauvaise?

Elle est trop belle, ô ma Ninette!

P. Caro.

INTRODUCTION

AUX

MÉMOIRES INÉDITS DE BARRAS

I. — HISTORIQUE DES MÉMOIRES. DISPOSITIONS PRISES PAR BARRAS DANS SON TESTAMENT RELATIVEMENT A SES MÉMOIRES.

Par testament olographe, daté de Paris le 30 avril 1827, enregistré le 2 février 1829, et déposé, suivant ordre du président du tribunal civil de la Seine, en l'étude de Me Damaison, notaire à Paris, le 30 mars de la même année, Paul Barras, ancien membre du directoire, prenait la disposition suivante :

« Je donne et lègue à M. Rousselin de Saint-Albin une édition d'*Anacharsis* et mes cartes géographiques. De plus, je désire que mes papiers et Mémoires, déposés chez un de mes amis, lui soient remis, pour rédiger les Mémoires que le temps ne m'a pas permis de rédiger... »

Le matin du 29 janvier 1829, Barras sentant sa fin prochaine (il mourut en effet le même jour en son hôtel, 70, rue de Chaillot), appela auprès de lui son filleul, Paul Grand. « Craignant de voir l'autorité enlever ses papiers pour anéantir des vérités sans doute fâcheuses au gouvernement d'alors, et surtout une correspondance qui avait eu lieu entre lui et Louis XVIII, et surtout fondé dans ses craintes par un enlèvement récent des papiers de Cambacérès, Barras, peu d'instans avant sa mort, crut devoir prendre toutes les mesures pour empêcher cet enlèvement... Il fait part à Paul Grand de ses craintes, lui recommande de soustraire aux recherches de l'autorité ses papiers politiques. (1)... »

(1) Extrait d'un mémoire présenté par M. Paul Grand à la première chambre du tribunal civil de première instance, le 25 février 1833.

Barras ayant rendu le dernier soupir à onze heures du soir, ses papiers furent précipitamment entassés dans deux grandes malles, que Mme de Barras, Paul Grand et Courtot, ancien maître d'hôtel de l'ex-directeur, devenu son homme de confiance, firent déposer au domicile de M. de Saint-Albin, dans le courant de la même nuit.

La précaution n'était pas inutile, car le lendemain, 30 janvier 1829, un juge de paix, assisté de son greffier, se présenta au domicile du défunt pour apposer les scellés. Ce magistrat agissait en vertu d'un ordre du procureur du roi daté du 15 juillet 1825. A cette époque, en effet, la santé de Barras était déjà gravement ébranlée, et le ministre de la justice, M. de Peyronnet, « ayant appris que M. Barras était très malade et sachant qu'il avait entre les mains des papiers du gouvernement, et notamment des lettres autographes émanées de Louis XVIII, avait donné pour instruction à M. le procureur du roi de faire apposer les scellés, quand le moment serait venu, sur tous les papiers de Barras qui pourraient intéresser le gouvernement (1). »

Un certain nombre de pièces, en particulier des lettres du temps de la république, furent mises sous scellés, malgré l'opposition de Mme de Barras et des amis de l'ex-directeur, qui objectaient au juge de paix qu'il n'avait pas le droit d'agir en vertu d'un ordre donné quatre ans auparavant par un ministre tombé depuis du pouvoir.

Cette saisie donna lieu à un procès intenté par Mme de Barras à l'État (2), procès qu'elle perdit en partie, bien que les plus éminens avocats ou jurisconsultes de l'époque, Isambert, Barthe, Chaix d'Est-Ange, Coffinières, Odilon Barrot, Renouard, etc., eussent appuyé de l'autorité de leur adhésion formellement motivée la consultation citée plus haut, dans laquelle Pierre Grand, frère du filleul de Barras, déclarait illégale et arbitraire cette apposition de scellés sur les papiers d'un homme qui depuis plus de trente ans n'avait exercé aucune charge dans l'État, et que d'ailleurs son titre de directeur n'avait rendu « ni fonctionnaire, ni dépositaire public ». En conséquence, la plupart des pièces mises sous scellés restèrent aux mains du gouvernement, et c'est apparemment ces pièces qui, — trouvées aux Tuileries par la commission chargée après la révolution de 1848 de dépouiller les papiers du roi Louis-Philippe, — furent restituées à la famille de

(1) Tentative d'enlèvement des papiers politiques de l'ex-directeur Barras; consultation à ce sujet par M. Pierre Grand, avocat à la cour royale, suivie des adhésions motivées. Paris, 1829, chez Delaforest, libraire.

(2) On peut lire les intéressantes plaidoiries prononcées à cette occasion, dans la *Gazette des Tribunaux*, nos du 28 février et du 7 mars 1829.

Saint-Albin, sur la réclamation qu'elle en fit, en invoquant à l'appui de sa revendication le testament même de l'ancien membre du directoire.

Quoi qu'il en soit, la partie des papiers de Barras la plus importante par le nombre et par la nature des pièces avait échappé aux investigations du gouvernement de la restauration, qui depuis quatre ans guettait ces documens, et qui, en ayant trouvé quelques-uns, laissés peut-être à dessein au domicile du défunt afin de dépister les recherches, crut sans doute avoir tout saisi. Tandis que le procès dont il vient d'être parlé s'engageait, et que le parti libéral tout entier menait grand bruit au sujet de l'acte d'arbitraire commis par les ministres de Charles X, M. Rousselin de Saint-Albin se préparait tranquillement à remplir la mission que son ami lui avait confiée, et la révolution de juillet 1830, qui survint peu de mois après les incidens qu'on vient de raconter, lui permit bientôt de se consacrer à sa tâche avec une entière sécurité.

II. — AUTHENTICITÉ DES MÉMOIRES DE BARRAS

On a remarqué sans doute une certaine contradiction dans les termes du testament de Barras relatifs à ses Mémoires. Si l'on s'en rapporte seulement au commencement de la phrase : « Je désire que mes papiers et mes *Mémoires...* », on est tenté de conclure qu'il existait à la mort de l'ex-directeur des Mémoires écrits par lui et achevés. Mais, d'autre part, les mots « pour rédiger les Mémoires que le temps ne m'a pas permis de rédiger... » pourraient au contraire donner à penser que les mémoires connus depuis longtemps, quoique inédits jusqu'à ce jour, sous le nom de *Mémoires de Barras* ont été abrités faussement sous son nom, qu'ils ne contiennent peut-être pas l'exacte expression de sa pensée sur les événemens dont ils traitent, et qu'ils doivent être par conséquent rangés au nombre de ces mémoires apocryphes dont la liste est si longue. Le premier point à examiner est donc celui de l'authenticité des Mémoires qu'on va lire.

Dans un long exposé manuscrit présenté en 1833 au président et aux juges du tribunal civil de première instance de la Seine, lors des débats, — dont il sera parlé plus loin, — qui s'engagèrent à cette époque entre MM. Rousselin de Saint-Albin et Paul Grand au sujet de la publication des Mémoires de Barras, M. Paul Grand s'exprimait en ces termes :

« Bonaparte était tombé, et Barras, sans être protégé par la nouvelle dynastie, n'en était pas du moins persécuté, et jouissait du calme de la vie privée, comme il l'avoue lui-même. Il se disposa à

mettre en ordre les pièces qu'il avait entre les mains, à les coordonner, à les mettre en rapport les unes avec les autres, et *commença même un projet de rédaction qui devait faciliter les mémoires qu'il devait produire... Déjà ses notes étaient en partie rassemblées :* restait à faire de ces notes un corps d'histoire, à faire la narration des faits, à en faire découler les réflexions qui doivent amener la justification pour laquelle ces Mémoires étaient projetés (1). Restait à mettre en scène les divers personnages qui devaient paraître, à tout animer, à donner enfin à ces notes le style convenable. Barras par suite de son âge, du mauvais état de sa santé, que les tourmens politiques et les chagrins avaient altérée, peu habitué ensuite à écrire, à mettre en pratique les règles de la rhétorique, que les plus sérieuses occupations pouvaient bien lui avoir fait oublier, songea à charger des amis, auxquels il crut devoir confier sans crainte ses plus chers intérêts, *de cette rédaction qu'il avait facilitée par son travail et ses notes...* »

Dans une autre pièce relative à la même affaire, M. Paul Grand disait encore :

« *Barras écrivit lui-même un grand nombre de notes sur les principaux passages des mémoires projetés*, afin que, si le temps ne lui permettait pas d'y mettre la dernière main, d'en faire un corps d'ouvrage complet, il pût en confier à un ami l'achèvement et la rédaction dernière. »

La même idée se trouve exprimée d'une façon plus affirmative et plus claire encore dans une assignation adressée par M. Paul Grand à M. R. de Saint-Albin : «... Les Mémoires de Barras avaient été déjà rédigés par lui-même de son vivant; *le travail ne consistait plus que dans une classification, une mise en ordre des manuscrits de Barras et des pièces à l'appui...* »

J'ai eu, en 1885, l'occasion de voir M. Paul Grand et de m'entretenir avec lui. C'était à cette époque un vieillard de quatre-vingts ans à peu près, dont l'âge n'avait nullement affaibli les fa-

(1) Dans une sorte de manifeste daté du 20 juin 1819 et portant pour titre : « Le général Barras à ses concitoyens, » l'ancien membre du directoire annonçait en ces termes l'intention de composer ses Mémoires :

« Il vient de paraître, sous le nom de *Souvenirs et anecdotes secrètes*, un ouvrage contre lequel je suis forcé de réclamer publiquement... Peut-être un jour, si ma santé affaiblie par tant de vicissitudes m'en laisse la faculté... *peut-être essaierai-je de rendre à mes concitoyens le compte moral que leur doivent les hommes qui ont manié les affaires de l'État* dans des temps bien difficiles ; mais *avant de publier mes Mémoires*, je n'ai pas dû retarder à donner un désaveu nécessaire pour établir la vérité la plus importante... »

Ce manifeste imprimé (quatre pages d'impression) fait partie, comme tous les documens dont j'invoquerai le témoignage sans indication particulière de provenance, des papiers laissés par M. Rousselin de Saint-Albin. Il a été publié dans plusieurs journaux de l'époque.

cultés intellectuelles, et qui gardait le souvenir le plus net, le plus précis, des choses et des hommes sur lesquels je désirais le consulter. Interrogé par moi sur l'origine et la composition des Mémoires, sur Barras lui-même, dont il avait été le fidèle ami, M. Paul Grand me donna avec beaucoup de bonne grâce tous les renseignemens que je lui demandais. Il m'affirma qu'il existait à la mort de Barras de véritables Mémoires, œuvre de l'ancien directeur lui-même, dictés ou même rédigés de sa main par fragmens. On remarquera que cette affirmation est tout à fait conforme à celle que M. Paul Grand avait exprimée plus de cinquante ans auparavant. dans les documens que j'ai cités plus haut, et que je ne connaissais pas encore au moment où j'eus l'honneur de me présenter à lui.

Si ce témoignage ne semblait pas suffisant, j'en pourrais citer d'autres. J'ai sous les yeux une lettre adressée à M. Rousselin de Saint-Albin par Mme la comtesse de Pelet, née Thermidor Tallien, à la date du 12 juin 1829 : « Mon père, dit-elle, avait confié à M. Barras des notes importantes sur les événemens dont tous deux avaient été les spectateurs ou auxquels ils avaient pris part. Ces notes, de la main de mon père, avaient été remises à M. Barras pour qu'il y puisât des renseignemens *que la rédaction de ses mémoires lui rendait fort utiles*... etc. »

Lettre autographe de Barras lui-même à M. de Saint-Albin, sans date : « Bonjour, mon cher Alexandre. *Je vous adresse le manuscrit et les notes que j'ai dictées à la hâte.* Vous les rectifierés et les rédigerés avant de vous en servir; vous recevrés aussi les deux volumes de Napoléon (1), renfermant d'impudens mensonges et la servilité de ses valets... »

Lettre du 30 août 1830, adressée au même par Courtot : «... Je viens vous engager à faire paraître *les mémoires, tels qu'ils sont sortis de la bouche de l'auteur*, sauf les modifications que vous jugerez convenables dans le style... » Autre lettre du même au même, en date du 19 septembre 1831 : «... Il me semble que le moment serait arrivé de nous occuper de la publication des *mémoires du malheureux général*... Je pense qu'aucune considération particulière ne peut porter obstacle à l'impression d'un ouvrage aussi piquant... Les Mémoires du général seront un monument historique où tout le monde viendra puiser les renseignemens et les faits de la Révolution... »

Lettre du sieur Abeille, maire de la commune d'Ampus (Var), à M. Rousselin de Saint-Albin, en date du 5 novembre 1830 :

(1) La *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, sans doute, par Grille et Musset-Pathay. Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

« J'attends avec impatience de lire *les mémoires de feu mon oncle...* »

Lettre de Pierre Grand, avocat à la cour royale, à M. Rousselin de Saint-Albin, en date du 24 août 1831 : «... Dépositaire des papiers de Barras, vous avez entre les mains les documens les plus propres à démontrer qu'il est toujours resté fidèle aux principes qui l'avaient fait directeur... Le pays réclame depuis longtemps *les mémoires de Barras*, qui lui ont été solennellement promis. Il y a plus de deux ans et demi que j'annonçais devant les premières chambres du tribunal et de la cour de Paris que *les mémoires de Barras* paraîtraient avant peu... Citoyen, m'écriai-je, Barras remplissait un devoir de citoyen *en dictant des pages* qui seront bientôt de l'histoire... »

Enfin, je puis encore invoquer un dernier témoignage, absolument décisif, à ce qu'il me semble. J'ai trouvé dans les papiers de M. Rousselin de Saint-Albin une « chemise » renfermant un certain nombre de feuillets manuscrits couverts de l'indéchiffrable écriture de Barras. La lecture de ces feuillets, comme celle de deux grands registres autographes qui ont également subsisté, prouve indubitablement qu'on a sous les yeux non pas seulement de simples notes, mais de véritables fragmens, complètement rédigés. Sur la « chemise », est écrit, de la main de M. Rousselin de Saint-Albin : « *Récit de Barras sans interruption depuis le 18 brumaire jusqu'en 1828. Événemens particuliers.* » Et au-dessus : « *Employé.* »

L'authenticité des Mémoires de Barras ne peut donc être mise en doute. Ces Mémoires, projetés par l'ex-directeur dès 1819, ont été pendant les dix dernières années de sa vie l'objet de sa constante sollicitude. Il en a rassemblé les matériaux lui-même ; lui-même a écrit ou dicté des notes qui devaient servir à la rédaction définitive. On savait dans son entourage qu'il travaillait à cet ouvrage, on en annonçait la publication, on l'attendait avec impatience, comme devant contenir des révélations « piquantes » sur les hommes et les événemens de la Révolution, et surtout comme devant répondre victorieusement aux attaques dirigées contre l'ancien membre du Directoire. Par quel enchaînement de circonstances ces Mémoires, célèbres avant même d'avoir paru, sont-ils restés inédits jusqu'à ce jour? C'est sur quoi il importe de donner maintenant quelques éclaircissemens.

III. — DÉBATS ENTRE MM. ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN ET PAUL GRAND AU SUJET DE LA PUBLICATION DES MÉMOIRES DE BARRAS.

Dans un codicille en date du 30 septembre 1827, Barras avait ajouté à son testament la clause suivante : « M. de Saint-Albin s'adjoindra Paul Grand pour la rédaction de mes Mémoires, sous les ordres de ma femme, et le prix leur sera dévolu à chacun au marc la livre, et Courtot entrera dans le bénéfice. »

Cette disposition fut l'origine de longs débats entre les quatre personnes qu'elle intéressait.

Les papiers de Barras remis à M. R. de Saint-Albin quelques heures après que l'ex-directeur eut rendu le dernier soupir se composaient d'un nombre considérable de pièces : lettres autographes de généraux, d'hommes politiques, de personnages célèbres, rapports, documens de toutes sortes, les uns conservés par Barras au moment où il rentra dans la vie privée en 1799, les autres rassemblés par lui dans la suite, en vue de la composition de ses Mémoires, comme l'atteste la lettre, citée plus haut, d'une fille de Tallien. S'il faut en croire M. Paul Grand, le nombre de ces pièces n'aurait pas été inférieur à quinze mille. Outre ces précieux documens, les deux grandes malles déposées chez M. R. de Saint-Albin, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1829, contenaient les fragmens des Mémoires dictés par Barras ou rédigés de sa main et les notes sur lesquelles il avait consigné tel de ses souvenirs ou telle de ses médisances et de ses rancunes. La tâche de M. de Saint-Albin était d'abord de « classer, de mettre en ordre les manuscrits de Barras et les pièces à l'appui », et, ce premier travail accompli, de procéder à la « rédaction dernière » des Mémoires, dont Barras n'avait pas eu le temps d'arrêter lui-même la forme définitive.

On remarquera que ces expressions de M. Paul Grand, déjà citées plus haut, déterminent avec toute la précision désirable la part respective de Barras lui-même et de M. Rousselin de Saint-Albin dans la composition des Mémoires. Il ne serait pas juste de dire qu'ils sont d'un bout à l'autre *de la main* de Barras; mais j'affirme qu'ils sont l'expression absolument fidèle de la pensée, des jugemens, et particulièrement des haines de l'ancien membre du directoire. Toutes les notes, tous les fragmens autographes de Barras que j'ai pu déchiffrer et que j'ai comparés avec les passages correspondans des Mémoires sont en parfaite concordance quant au fond, sinon quant à la forme, avec la rédaction de M. R. de Saint-Albin.

Deux exemples suffiront, je pense, à mettre en lumière la scru-

puleuse sincérité de cette rédaction. Voici, d'après les notes autographes de Barras, et en regard, d'après le manuscrit des Mémoires, le récit d'un voyage fait en 1786 :

RÉCIT AUTOGRAPHE DE BARRAS.

« Je fis un voyage avec un chanoine (mot illisible) de liège en picardie, il était lié avec tous les moines de cette province, de sorte que nous fumes reçus fetés et ébergés dans tous les monastères, il y regnait une telle licence qui quoique jeune me déplut bientôt nous arrivames au chateau du b^on^ de tournon situé à flexicourt, il avait deux filles l'une d'elles aujourd'huy Mme du chilleau, s'occupait de litérature avec succès, elle était en correspondance avec les hommes de lettres les plus distingués et même avec le roi de prusse... le b^on^ était un vieux chevalier très honorable, nous y fimes un séjour plein de charmes, il me dédomagea un peu de la société de ces moines lixurieux. »

PASSAGE CORRESPONDANT DES MÉMOIRES.

« Je voyageai du côté de la Picardie avec un prélat considéré par tous les moines des couvents situés sur la route d'Abbeville. Nous y fûmes accueillis avec empressement : les soupers étaient alors les repas de la joie et du plaisir. Ceux qu'on nous donnait étaient somptueux, terminés souvent par des orgies. Je fus dédommagé du dégoût qu'elles me donnaient en arrivant au château de M. de Tournon. Ce vénérable patriarche nous reçut avec la politesse exquise des anciens chevaliers. Il avait soigné l'éducation de ses deux filles. L'une d'elles qui a épousé le comte du Chillaut s'est fait connaître par quelques pièces de théâtre et sa correspondance avec le roi de Prusse. »

Voici maintenant un autre passage où Barras raconte la visite qu'il fit dans leur prison du Temple aux enfans de Louis XVI, le lendemain du 9 thermidor 1794 :

RÉCIT AUTOGRAPHE DE BARRAS.

« Le comité de salut public me fit prévenir qu'on annonçait l'évasion des prisonniers du temple qui étaient sous ma responsabilité, je fus au temple je trouvai le jeune prince dans un lit à berceau au milieu de sa chambre il était assoupi, il s'éveilla avec peine il était revêtu d'un pantalon et d'une veste de drap gris, je lui demandai comment il se trouvait et pourquoi il ne couchait pas dans le grand lit il me répondit mes genoux sont enflés et me font souffrir aux intervalles (*sic*) lorsque je suis debout, le petit berceau me convient mieux, j'examinai les genoux ils étaient très enflés ainsi que les chevilles et que les mains son visage était bouffi pâle après lui avoir

PASSAGE CORRESPONDANT DES MÉMOIRES

« Les comités répandaient le bruit que les détenus du Temple, que les infortunés enfans de Louis XVI s'étaient évadés. Je me rendis à la prison. Je visitai le prince. Je le trouvai fort affaibli par une maladie qui le minait évidemment : il était couché au milieu de la chambre dans un petit lit qui n'était guère qu'un berceau ; ses genoux et ses chevilles étaient enflés. Il sortit de l'assoupissement où je l'avais trouvé en entrant, et me dit : « Je préfère ce berceau où vous me voyez au grand lit que voilà : du reste je ne dis point de mal de mes surveillans. » Et en parlant ainsi, il me regardait et les regardait alternativement : moi, pour se mettre en

demandé s'il avait ce qui lui était nécessaire et l'avoir engagé à promener j'en donnai l'ordre aux commissaires et les grondai sur la mauvaise tenue de la chambre.

De là je montai chez Mme, elle était habillée de bonne heure et debout, sa chambre était propre, le bruit de la nuit vous a sans doute éveillée lui dis-je auriés-vous quelques réclamations à me faire et vous donne-t-on ce qui vous est nécessaire Mme me répondit quoui qu'elle avait entendu le bruit de la nuit, qu'elle me remerciait et me priait de faire prendre soin de son frère, je l'assurai que je m'en étais déjà occuppé. Je me rendis au comité de salut public, l'ordre n'a point été troublé au temple mais le prince est dangereusement malade, j'ai ordonné qu'on le fit promener et fait appeller Mr Dussault, il est urgent que vous lui adjoigniez d'autres médecins, qu'on examine son état et qu'on lui porte tous les soins que commande son état, le comité donna les ordres en conséquence. »

quelque sorte sous ma protection; eux, pour prévenir le ressentiment qu'ils auraient pu avoir de ses reproches s'il m'en avait présenté contre ses oppresseurs, aussitôt que je ne serais plus là pour le défendre.

— Et moi, m'écriai-je, je porterai de vives plaintes sur la malpropreté de cette chambre !

Je montai chez Madame ; la sienne était un peu moins indécemment tenue. Madame s'était habillée de bonne heure à cause du bruit qu'elle avait entendu pendant la nuit. J'ordonnai que les deux enfans de France pussent se promener chaque jour dans les cours de leur prison; sur le compte que je rendis au Comité de Salut Public, j'obtins que des médecins examinassent le jeune malade, et qu'ils fissent leur rapport. Les médecins, parmi lesquels se trouvait Mr Dussault, déclarèrent la maladie très grave. En accordant aux deux prisonniers la promenade du soir et du matin, je voulus qu'on adjoignît au gardien chargé de soigner le fils de Louis XVI deux femmes qui préviendraient ses besoins et veilleraient surtout à la salubrité de son local. J'ai appris depuis par un commissaire du Temple que mes ordres n'avaient point été exécutés. »

Si l'on compare avec soin les deux textes, on constate que certains traits qui se trouvent dans le manuscrit autographe n'ont pas été conservés dans la rédaction définitive des Mémoires : l'habit gris, la face bouffie et pâle du petit prisonnier, la sollicitude de la sœur aînée, à qui un sûr instinct de femme révèle déjà qu'elle doit remplir la fonction de tendresse de la mère absente. A ces détails pittoresques et précis, M. de Saint-Albin a préféré le commentaire quelque peu ampoulé qu'il nous donne des regards que l'enfant royal, — qui s'étiole et qui meurt dans l'infect taudis du Temple, — aurait portés alternativement sur ses gardiens et sur le puissant personnage empanaché dont il reçoit la visite.

Oserai-je l'avouer? la relation autographe de Barras, — cette relation sans orthographe, sans ponctuation, sans apprêt littéraire d'aucune sorte, — me semble plus intéressante, parce qu'on sent qu'elle est, dans sa sécheresse de procès-verbal, le décalque même de la réalité. Chargé de donner leur « rédaction dernière »

aux notes, aux fragmens informes jetés sur le papier par son ami au hasard de la plume, M. de Saint-Albin a naturellement conçu cette rédaction dans le goût littéraire de l'époque qu'il avait traversée : et l'on sait si cette époque aimait l'amplification oratoire, les développemens d'une rhétorique imprécise et creuse! Écrivain abondant, — trop abondant, même, — d'un ton légèrement déclamatoire et pompeux, il a laissé de côté tel détail qui lui a sans doute paru manquer de « noblesse ».

Un historien, ayant plus qu'on ne l'avait alors le souci de l'exactitude, le sens du pittoresque, l'intelligence du menu fait, si révélateur quelquefois, d'une si haute signification pour qui sait l'interpréter, en faire jaillir l'étincelle de vie qu'il contient, — un historien élevé à l'école des illustres évocateurs du passé, des Augustin Thierry et des Michelet, se fût bien gardé de négliger ces traits. Oh! ce vêtement gris du petit dauphin, cette face bouffie et pâle du pauvre être aux genoux et aux chevilles enflées, qui se pelotonne, comme un oiselet frileux, dans le berceau qu'il préfère au lit trop grand! Et la recommandation de la sœur, — de la petite princesse qui ne dort pas, parce que les bruits de la nuit tragique sont venus jusqu'à elle, qui se demande, peut-être, si l'on ne va pas venir les prendre, son frère et elle, comme on est venu prendre déjà son père et sa mère!... Que tout cela est touchant, et quel cœur était donc celui de ce gentilhomme, qui trois fois dans ses notes autographes est revenu sur cette scène (1), et pas une fois ne s'est attendri au souvenir de cette visite faite à l'enfant moribond de son Roi!

Il est donc regrettable, j'en conviens, que dans la promptitude d'une rédaction hâtive, M. de Saint-Albin n'ait pas cru devoir recueillir tous les détails que le texte autographe lui fournissait sur la visite de Barras au Temple. Il n'en reste pas moins démontré que, — à part l'addition malencontreuse de certains ornemens littéraires quelque peu surannés, dont nous nous serions aisément

(1) Ces trois récits, sauf quelques différences insignifiantes, concordent absolument entre eux. J'ai donné le plus long et le plus intéressant, celui-là même dont s'est servi M. de Saint-Albin. A la suite de l'un des deux autres récits autographes de Barras, que je n'ai pas cru nécessaire de reproduire ici, se trouvent quelques lignes importantes qui, s'il y avait un doute possible sur la réalité de la mort de Louis XVII au Temple, trancheraient définitivement la question :

« Rendu au Comité de Salut public, je leur parlai de ma visite au Temple, de la négligence, même de la mauvaise tenue des appartemens qu'occupaient le prince et la princesse, de la maladie grave dont était atteint le premier, qu'il était urgent d'envoyer des médecins et de redoubler de soins dans l'état de faiblesse où il se trouvait, que j'en rendrais compte à la convention. Garde-toi bien, me répondit-on, nous allons nous occuper et donner les ordres pour que les prisonniers soient bien traités et soignés; je m'assurai que ces ordres furent donnés et exécutés. *Mais le jeune prince était travaillé par une maladie humorale qui avait déjà fait des progrès, de sorte que, malgré tous les soins qu'on lui porta, il succomba.* »

passés, — le rédacteur des Mémoires a scrupuleusement reproduit, dans l'un comme dans l'autre fragment qui viennent d'être cités, le récit même de Barras. Ces deux exemples montrent bien la méthode dont M. de Saint-Albin s'est inspiré dans l'exécution des volontés de son ami. Il a donné au texte authentique « le style convenable » ou ce qu'il a cru tel : et c'est précisément la tâche que Barras lui avait confiée (1). Mais il n'a pas dénaturé, pas même altéré ce texte. Le titre de *Mémoires de Barras* sous lequel est connue depuis plus d'un demi-siècle la rédaction de M. de Saint-Albin, sous lequel elle a été communiquée à Michelet qui exprima le désir de la consulter lorsqu'il composait son *Histoire de la Révolution*, — n'est point une de ces annonces pompeuses et mensongères, destinées à allécher et à duper tout ensemble le public. C'est là, je pense, un point essentiel, qu'il importait de mettre pleinement en lumière.

A la fin de 1829, le travail de mise au net des Mémoires de Barras était déjà fort avancé. Une grave maladie dont fut alors atteint M. R. de Saint-Albin, puis les événemens de juillet 1830 en retardèrent l'achèvement jusqu'à 1832. A cette époque, tout étant à peu près terminé, MM. Paul Grand et Courtot ainsi que Mme de Barras déclarèrent qu'il fallait procéder à la publication des Mémoires. Le soin de la bonne renommée du défunt, disaient-ils, l'exigeait impérieusement. Les circonstances semblaient d'ailleurs favorables : les souvenirs de la révolution étaient plus que jamais en honneur depuis l'avènement au trône du fils de Philippe-Égalité; les éditeurs faisaient les offres les plus avantageuses; bref, M. R. de Saint-Albin n'avait le droit ni de priver Barras de la justification en vue de laquelle l'ex-directeur avait entrepris ces Mémoires, ni de priver ses co-légataires des bénéfices certains de la publication. M. de Saint-Albin objectait qu'aux termes mêmes du testament de Barras il devait être considéré comme seul juge de l'opportunité de la publication, de même qu'il avait été seul investi du soin de la rédaction, le codicille invoqué par M. Paul Grand ne conférant à celui-ci qu'un rôle tout à fait secondaire et subordonné. Il ajoutait que son travail

(1) Voir plus haut la lettre de Barras à M. de Saint-Albin, où il le charge expressément de *rectifier* et de *rédiger* un manuscrit et des notes autographes qu'il lui envoie. Ce manuscrit est probablement la très curieuse relation de ses deux voyages aux Indes, de 1776 à 1783, dans laquelle se trouvent les plus intéressans détails sur le siège de Pondichéry par les Anglais en 1778 et sur les campagnes navales du bailli de Suffren. M. de Saint-Albin n'a donné que la substance de cette relation dans les premiers chapitres des *Mémoires*. — Voir aussi plus haut l'exposé de M. Paul Grand au tribunal civil de première instance : « Restait à donner à ces notes (de Barras) *le style convenable*. » Elles sont en effet souvent informes, et il ne pouvait pas plus alors qu'aujourd'hui être question de les publier dans cet état rudimentaire.

de rédaction hâtive demandait des retouches : on ne pouvait donc songer à la publication tant qu'il n'aurait pas procédé à une revision nécessaire.

Ces raisons n'ayant point paru suffisantes à MM. Paul Grand et Courtot, une véritable sommation fut adressée par eux à M. de Saint-Albin. Menacé d'un procès, celui-ci eut l'habileté d'enlever à ses adversaires un auxiliaire sans lequel ils ne pouvaient rien contre lui. Il obtint de Mme de Barras qu'elle lui cédât tous ses droits sur les Mémoires de son mari. Un acte de cession fut passé en effet par-devant Me Damaison, notaire, le 18 décembre 1832. Mme de Barras, était-il dit dans cet acte, « a toujours considéré comme un témoignage de haute confiance le choix que le général a fait de M. de Saint-Albin pour la rédaction de ses Mémoires. Elle ne peut que respecter cette confiance: aussi croit-elle remplir religieusement les intentions de son mari en laissant, pour ce qui la concerne, M. de Saint-Albin maître absolu du mode et de l'époque de la publication des Mémoires du général... En conséquence, Mme de Barras a déclaré par ces présentes renoncer gratuitement en faveur de M. de Saint-Albin... à tous les droits de propriété et autres qu'elle peut avoir sur les Mémoires de M. le général de Barras, en vertu des testamens et codicille olographes de celui-ci... voulant Mme de Barras que ses droits accroissent à M. de Saint-Albin exclusivement et qu'à ce moyen ce dernier réunisse désormais dans sa personne et ses propres droits et ceux de Mme de Barras, qui ne met qu'une seule condition à sa renonciation : à quelque époque que les Mémoires soient publiés, aucune responsabilité matérielle ni morale ne devra peser sur elle... etc. »

Cette renonciation de Mme de Barras enlevait toute chance de succès à l'action judiciaire que MM. Paul Grand et Courtot se préparaient à intenter. Ils le comprirent et se résignèrent à accepter une transaction par laquelle, moyennant une somme d'argent que M. de Saint-Albin dut verser à chacun d'eux, ils renonçaient l'un et l'autre en sa faveur à tout droit sur les bénéfices éventuels de la publication des Mémoires et le laissaient seul juge du mode et de l'opportunité de cette publication (1).

IV. — POURQUOI LES MÉMOIRES DE BARRAS, DEVENUS A PARTIR DE 1834 LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE M. ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN, NE FURENT PAS PUBLIÉS PAR LUI.

Il semblait dès lors que M. de Saint-Albin n'eût plus qu'à para-

(1) Transaction du 19 juin 1833, entre MM. de Saint-Albin et Paul Grand; cession du 31 mai 1834, par M. Courtot à M. de Saint-Albin, par-devant Me Damaison, notaire à Paris.

chever ce travail de mise au net et de classification qu'il déclarait incomplet, puis à publier les Mémoires. Il n'en fit rien cependant. Veut-on connaître la raison secrète qui l'empêcha de procéder à cette publication, après comme avant la série de transactions par lesquelles ces Mémoires étaient devenus sa pleine et entière propriété? Une lettre confidentielle adressée par lui à Mme de Barras, lettre dont j'ai eu la bonne fortune de retrouver le brouillon et la copie, nous révélera le secret de ses hésitations. Les Mémoires, est-il dit dans cette lettre (1), « ont été rédigés rapidement après la mort de Barras, *sous l'impression des justes ressentimens qu'il avait dû avoir pendant sa vie, ressentimens qu'une vive sympathie contre ses persécuteurs m'avait pu faire continuer, et dont la promptitude d'une composition chaleureuse m'avait pu dérober la faute et le danger...* » Consulté après communication du manuscrit, Me Damaison, notaire de Mme de Barras et de M. de Saint-Albin, a exprimé l'avis « qu'il y avait là *un nid de procès correctionnels* ». Il a notamment déclaré, après avoir fait lire confidentiellement le manuscrit à l'un de ses confrères, Me Trubert, notaire de la famille X... « qu'il savait que cette famille, puissante par sa position sociale et ses richesses, ne se reposerait pas *qu'elle n'eût obtenu vengeance et réparation devant la justice sur ce qui la touchait dans les Mémoires...* » En conséquence, Mme de Barras devait comprendre qu'il était nécessaire d'ajourner la publication.

Ainsi, de l'aveu même du collaborateur de Barras, dans quelques-unes de leurs parties, dans celles en particulier qui concernent les personnages que M. de Saint-Albin appelle « les persécuteurs » de l'ancien membre du Directoire, ces Mémoires non seulement affectent le ton du pamphlet, mais présentent un caractère diffamatoire si bien marqué, si évident, que leur publication pourrait entraîner des poursuites. L'aveu a du prix. Il importe d'en prendre acte dès maintenant; il importera surtout de s'en souvenir quand on lira dans le texte même des Mémoires certains passages que cet aveu met, à ce qu'il me semble, sous le coup de la plus légitime des suspicions.

M. de Saint-Albin aurait pu trancher la difficulté en supprimant ou en modifiant ces parties compromettantes où le ressentiment de Barras contre Napoléon, contre la famille et l'entourage de « Buonaparte », s'est donné carrière avec autant de violence que de perfidie et d'indélicatesse. Mais en altérant aussi profondément le caractère des Mémoires, M. R. de Saint-Albin se fût rendu coupable, il faut bien le reconnaître, d'une véritable trahison

(1) Lettre de M. de Saint-Albin à Mme de Barras, du 1er septembre 1832.

envers l'ami qui lui avait confié en mourant le soin de sa justification et de sa vengeance. Si le rédacteur des Mémoires ne crut pas avoir le droit de dénaturer la pensée de Barras, ni même de l'atténuer ; s'il fit de ces Mémoires, en leur donnant la forme dernière, précisément ce que Barras avait voulu qu'ils fussent, c'est-à-dire un plaidoyer apologétique en tout ce qui concerne personnellement l'ancien membre du directoire, et une furieuse diatribe en tout ce qui touche de près ou de loin à Napoléon : on conviendra qu'en exécutant fidèlement les intentions de l'homme dont il avait accepté le legs, M. R. de Saint-Albin ne fit que se conformer à une règle élémentaire de probité.

Il faut ajouter que ses sentimens personnels à l'égard de l'empereur et de l'empire étaient en parfaite concordance avec ceux de l'ex-directeur, et que cette commune et ardente inimitié ne fut sans doute pas un des moindres titres qui le désignèrent au choix de Barras pour la rédaction définitive des Mémoires. Ami, pendant la révolution, de Danton et de Hoche, dont il écrivit l'histoire, de Chérin, de Bernadotte, qui le prit pour secrétaire général au département de la Guerre en 1798, de Carnot, qui lui donna d'importantes fonctions à l'intérieur pendant les Cent jours, M. Rousselin de Saint-Albin avait gardé sinon dans toute la juvénile intempérance de leur ferveur les convictions républicaines de sa première jeunesse, du moins le plus vif et le plus sincère amour de la liberté. Rallié au gouvernement de Juillet, après avoir figuré non sans éclat sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X dans les rangs de l'opposition, ami personnel du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, qui l'honoraient, ainsi que sa famille, d'une bienveillance toute particulière, gérant pendant plusieurs années du *Constitutionnel*, dont il avait été l'un des fondateurs et où il défendit invariablement les doctrines libérales, M. de Saint-Albin haïssait Napoléon presque à l'égal de Robespierre, qui en 1794 l'avait déféré au tribunal révolutionnaire comme complice de Danton.

Cet homme si mesuré, si courtois, qui se contentait d'écrire à l'auteur d'une prétendue biographie où son rôle sous la révolution avait été ridiculement travesti : « Vous voulez bien, citoyen, vous occuper de ma réputation : ayez d'abord la bonté d'être exact. Au lieu de *juge*, c'est *jugé* que j'ai été au tribunal révolutionnaire. Vous êtes trop attaché à l'orthographe et à la vérité pour persister à me priver d'un accent si important pour mon histoire, » — cet écrivain abondant et disert, nourri de la lecture des classiques et qui semble s'être proposé pour modèle dans ses nombreux ouvrages la gravité et l'ampleur oratoire des grands historiens de l'antiquité, ne sait plus se contenir lorsque le nom de Napoléon

vient se placer sous sa plume. Il éclate alors en virulentes apostrophes, en invectives et en outrages; il accepte et recueille avec complaisance les plus ineptes et les plus grossiers commérages. N'ai-je point trouvé parmi ses papiers cette note, écrite de sa main, qui, entre beaucoup d'autres animées du même esprit que je pourrais citer, suffira, je pense, à montrer quelles étaient ses dispositions à l'égard de la mémoire du grand empereur : « D'après des récits de plusieurs Corses, habitués de sa maison, Bonaparte n'ayant encore que neuf ans, se serait pris pour une de ses cousines, âgée de près de quarante ans, d'un amour assez violent pour l'avoir violée. »

Qu'un homme grave, qu'un esprit pondéré, sérieux, se piquant d'indépendance et d'équité, puisse être dupe d'une animosité aveugle au point d'enregistrer de pareilles sottises et d'accorder créance à des fables d'une aussi manifeste absurdité, c'est là un phénomène qui confond, mais qu'on est bien forcé de constater. Quoi qu'il en soit, on voit par ce qui précède qu'il en eût doublement coûté à M. de Saint-Albin de modifier en le rendant moins agressif le texte des Mémoires : d'abord, parce qu'il eût manqué à une sorte d'engagement moral pris envers celui qui l'avait chargé de les rédiger dans un esprit de haine et de vengeance contre Napoléon ; en second lieu, parce qu'en les rédigeant dans cet esprit, il donnait satisfaction à sa propre rancune contre l'empereur et l'empire. Les Mémoires conservèrent donc la forme que le rédacteur leur avait donnée « dans la promptitude d'une composition chaleureuse qui lui en avait caché d'abord la faute et le danger. » J'ai sous les yeux la première copie qui fut faite de l'ouvrage. Elle date de 1830, comme l'attestent divers reçus de copistes. Les seules corrections dont elle porte la trace sont d'une absolue insignifiance. Pas un mot n'a été supprimé ou modifié dans les passages compromettans dont s'alarmait la prudence de M. Damaison. Plutôt que de rien changer au texte primitif, composé sur les notes, les dictées ou les fragmens déjà rédigés de Barras, M. de Saint-Albin aima mieux garder les Mémoires en portefeuille, et ils y étaient encore lorsqu'il mourut en 1847.

V. — POURQUOI LES MÉMOIRES DE BARRAS SONT RESTÉS INÉDITS DEPUIS 1847 ET POURQUOI ON SE DÉCIDE A LES PUBLIER AUJOURD'HUI.

Pas plus que leur père, les enfans de M. de Saint-Albin ne procédèrent à la publication des Mémoires de Barras. L'aîné, M. Hortensius de Saint-Albin, ancien député de la Sarthe et représentant du peuple à la Constituante en 1848, occupait sous le second empire un siège de conseiller à la cour d'appel. Son érudi-

tion, la vaste culture de son esprit, son mérite d'écrivain, — il maniait avec autant d'aisance et de délicatesse le vers que la prose, — tout semblait le désigner pour entreprendre cette publication devant laquelle avait reculé son père. De pressantes démarches furent faites auprès de lui, non seulement par des éditeurs, mais par des hommes d'étude et de science qui, connaissant l'existence des Mémoires de Barras, déploraient de voir soustraite aux investigations des historiens une si abondante source de renseignemens. Mais en livrant à la publicité un ouvrage où le parti pris de dénigrement contre Napoléon se montre presque à chaque page, on pouvait craindre alors de provoquer de vives et fâcheuses représailles contre la mémoire de Barras, — dont M. Hortensius de Saint-Albin, comme son père, avait été l'ami (1), — et contre celle de M. Rousselin même, dont le rôle politique pendant la période révolutionnaire avait été, ainsi qu'on l'a vu, l'objet d'appréciations très diverses. M. H. de Saint-Albin ne crut donc pas devoir mettre au jour les Mémoires; il se contenta d'en communiquer à la *Revue du XIX*e *siècle* de M. Arsène Houssaye un court fragment sur le 9 Thermidor, qu'il inséra ensuite dans un volume intitulé *Documens relatifs à la Révolution française* (2). Ce fragment, seule partie des Mémoires de Barras qui ait vu le jour jusqu'à présent, est d'ailleurs inexact et incomplet. En le comparant au texte authentique, j'ai constaté des altérations : « Couthon était *tombé sous une balle*, » par exemple, au lieu de « était *caché sous une table*, » qui se trouve dans le manuscrit original. Sept pages fort intéressantes sur l'exécution et l'inhumation de Robespierre ont été supprimées. Un passage d'une trentaine de lignes, qui ne figure pas dans les Mémoires, a été au contraire intercalé dans l'extrait. Une curieuse note autographe sur la mort de Robespierre, écrite au crayon par Prieur de la Côte-d'Or, en marge du manuscrit que M. Rousselin de Saint-Albin lui avait communiqué, ne figure pas dans le fragment publié. Cette note, qui rectifie sur un point, et sur un seul point de détail, le récit consacré dans les Mémoires au 9 Thermidor, méritait assurément d'être reproduite, n'eût-elle d'autre intérêt que de prouver l'adhésion presque sans réserve

(1) La famille de Saint-Albin était même alliée à Barras, par le mariage en premières noces de M. Rousselin de Saint-Albin avec une demoiselle de Montpezat, parente de Barras.

(2) Paris, Dentu, 1873. Le volume contient en outre d'intéressans extraits d'œuvres de M. Rousselin de Saint-Albin, sur Hoche, Championnet, Kléber, Malet, Danton et Dugommier. Quelques-unes de ces œuvres, l'histoire de Kléber et celle de Danton en particulier, sont encore inédites. Le fragment incomplet et inexact des Mémoires de Barras relatif au 9 Thermidor a été reproduit par M. de Lescure dans le premier volume des *Mémoires sur les journées révolutionnaires, de* 1789 *à* 1799. (*Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII*e *siècle;* Paris, F. Didot, 1875.)

d'un témoin, — aussi renseigné que devait l'être Prieur, — à la version de Barras.

M. Hortensius de Saint-Albin mourut en 1877. Les Mémoires de Barras passèrent alors à son frère, M. Philippe de Saint-Albin, ancien bibliothécaire de S. M. l'impératrice Eugénie, puis à sa sœur, Mme Achille Jubinal, veuve de l'ancien député au Corps législatif, qui le suivirent à quelques années d'intervalle au tombeau, sans avoir le temps d'entreprendre la publication depuis si longtemps réclamée et promise. Et c'est ainsi que, mon mariage m'ayant fait entrer dans cette famille de Saint-Albin, dont presque tous les membres avaient, en un laps de dix années à peine, disparu l'un après l'autre, je me trouvai à mon tour, en 1885, investi de la tâche singulièrement délicate de statuer sur le sort de ces fameux Mémoires, attendus depuis plus d'un demi-siècle.

Donc, par une ironie vraiment bien étrange de la destinée, ces Mémoires que l'un des plus mortels ennemis de Napoléon a remplis du fiel de sa longue rancune, que Barras a légués pour y mettre la dernière main, c'est-à-dire pour les rendre plus agressifs encore, s'il est possible, à un ami dont il connaissait la haine passionnée contre l'empereur, — ces Mémoires restent pendant cinquante-cinq ans sans remplir leur destination de vengeance posthume, et finissent par tomber entre les mains de qui?... D'un admirateur de Napoléon!

Après en avoir pris une connaissance sommaire et rencontré les basses insultes, les accusations ignobles où apparaissent dès les premières pages le ressentiment de l'ancien membre du Directoire contre l'homme extraordinaire dont il ne s'est jamais consolé d'avoir favorisé les débuts, et dont il n'a pas plus voulu par la suite confesser le génie qu'il ne l'avait deviné d'abord; après avoir constaté que ce ressentiment s'attaquait lâchement à une femme, à Joséphine, qui aurait dû plus que toute autre femme être à l'abri des médisances de Barras, j'ai, je l'avoue, pensé d'abord à détruire ces Mémoires, — comme on met le pied sans remords sur quelque bête immonde ou venimeuse.

Mais, en les relisant avec le propos délibéré de m'affranchir des sentimens de colère et de dégoût qu'ils m'avaient d'abord inspirés, j'ai bien dû reconnaître que, s'ils sont, pour tout ce qui touche à Napoléon, à sa famille, à ses amis et à ses serviteurs, le plus méprisable des pamphlets et le moins digne de créance, ils renferment nombre de pages d'une importance capitale et de l'intérêt le plus vif. Et alors je me suis demandé si j'avais bien le droit d'étouffer cette voix d'un homme qui a été acteur chargé d'un des premiers rôles dans le plus palpitant des drames, cette déposition d'un témoin, suspect assurément quand il charge la mémoire

d'un ennemi, mais qui a vu tant de choses, qui connaît si bien les événemens et les personnages d'une époque où rien ne semble indifférent à notre avide curiosité, et qui, sauf les parties où sa déposition, après avoir été un réquisitoire contre Bonaparte, devient un plaidoyer en faveur de Barras lui-même, raconte en somme avec sincérité ce qu'il sait. Ma conscience m'a répondu que je n'avais pas ce droit-là; que j'étais comptable d'un document aussi précieux; que ce document appartenait à mon pays et à l'histoire tout autant qu'à moi-même; que j'en étais le dépositaire en même temps que le détenteur, et que l'acte de détruire un dépôt équivaut presque, en bonne morale, à l'indélicatesse de le détourner.

Ayant décidément repoussé la tentation que j'avais eue de supprimer ces Mémoires, j'eus l'idée de les laisser tout simplement dormir leur long sommeil dans un coin de ma bibliothèque. Mais que répondre à mes amis, à mes confrères, à mes maîtres, à tous ceux que l'histoire de la Révolution intéresse et qui me répètent sans cesse : « Ces fameux Mémoires, ne vous déciderez-vous pas enfin à nous les donner? » Que pouvais-je leur dire, hélas! si ce n'est : « Je n'ose pas! » Si du moins la difficulté s'était trouvée par là définitivement résolue, je me serais résigné peut-être, quoi qu'il m'en coutât, à encourir le reproche de priver les études historiques du profit certain qu'elles doivent tirer de cette publication. « Mais, me disais-je, qu'adviendra-t-il des Mémoires après moi, si je les garde en portefeuille? Où iront-ils? A quelles mains le hasard, assez capricieux pour les avoir fait passer entre les miennes, n'est-il pas capable de les livrer?... Les léguer à la Bibliothèque Nationale, pour qu'un ennemi de Napoléon se serve contre lui de tout le venin qu'il aura extrait de ces pages, en se gardant bien de rappeler et de prouver au lecteur qu'elles ont été dictées par la rancune et l'envie, ce qui enlève toute autorité à leur témoignage? Les léguer à quelque écrivain consciencieux et sûr, unissant au respect de la vérité le respect du grand homme outragé et calomnié par Barras? Mais comment pourrait-il établir ce point capital : à savoir que l'ouvrage de Barras est, en tout ce qui concerne la personne et l'entourage de l'Empereur, un pamphlet parfaitement caractérisé, produit de la collaboration de deux haines, un libelle jugé diffamatoire par l'honnête homme qui en eut le premier connaissance? Pour moi, au contraire, cette démonstration est aisée, grâce aux papiers, aux notes, à la correspondance de M. Rousselin de Saint-Albin que je possède... » Finalement, je dus me résoudre à reconnaître que l'expédient d'ajourner indéfiniment la publication ne valait rien; car au défaut de porter en soi je ne sais quelle marque de pusillanimité, qui me

déplaisait, il joignait l'inconvénient plus grave encore d'exposer la mémoire de Napoléon à encourir par la suite le plus sensible préjudice.

Restait à savoir de quelle façon je procéderais à cette publication, dont la nécessité s'imposait maintenant à mon esprit avec une évidence absolue. Livrerais-je intégralement le texte des Mémoires de Barras au public? Ou plutôt, puisque ce texte était par endroits si manifestement injurieux à l'empereur, ne convenait-il pas d'y pratiquer quelques adroites coupures, quelques retouches discrètes qui passeraient inaperçues, et qui, sans nuire à l'intérêt historique de l'ouvrage, modifieraient son caractère? Je n'ai pas cru qu'il me fût permis de recourir à un pareil artifice. Les maîtres dont j'ai eu l'honneur de recevoir autrefois l'enseignement, — notre regretté Fustel de Coulanges, pour ne citer que celui qui, après mon père, a le plus contribué à former ma conscience d'historien, — m'ont élevé dans un tel respect de la vérité, que l'idée seule d'altérer si peu que ce soit un document éveille en moi d'invincibles résistances. J'ai senti qu'il était au-dessus de mes forces de remanier ou de tronquer le texte de Barras, car une opération de cette sorte, fût-elle accomplie dans l'intention la plus louable du monde, n'en constitue pas moins quelque chose d'équivoque et de louche, qui ressemble singulièrement à un faux. *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*, a dit Cicéron (1). Reculer devant tout mensonge, ne reculer devant aucune vérité : il ne viendra, j'espère, à l'esprit de personne que j'aie eu tort d'appliquer un précepte dont l'observation s'impose comme la plus inflexible des règles à quiconque entreprend de faire œuvre d'historien.

Je dois ajouter que des considérations d'un autre ordre m'ont confirmé dans la répugnance pour ainsi dire professionnelle que j'éprouvais à livrer au public un texte *expurgé* des Mémoires de Barras. Qu'on veuille bien songer à la façon dont ils sont parvenus entre mes mains : c'est, en somme, par voie d'héritage. Que je le veuille ou non, il ne résulte pas moins de ce fait initial que je me trouve être, en publiant ces Mémoires, l'exécuteur testamentaire de Barras lui-même, qui les a légués à M. Rousselin de Saint-Albin précisément en vue de cette publication. Était-ce donc un cas de conscience si puéril et inventé à plaisir, ou plutôt n'était-ce pas le plus naturel des scrupules que de me demander, comme je l'ai fait, si je n'avais pas des devoirs à remplir envers cet homme dont je suis dans une certaine mesure l'héritier? Et le premier de ces devoirs n'était-il pas de respecter absolument sa

(1) *De Orat.*, II, 15.

pensée, de ne rien ajouter, de ne rien retrancher à ce qu'il a expressément voulu dire, — même si ce qu'il a dit blesse et froisse mes sentimens personnels, — de publier en un mot ses Mémoires tels qu'ils ont été conçus par lui et par le collaborateur posthume qu'il a chargé de compléter son œuvre, tels enfin qu'ils m'ont été transmis par ceux de qui je les tiens? J'ai cru, je crois encore fermement qu'il n'y a pas de doute possible sur ce point, et que c'était pour moi une obligation morale impérieuse envers l'auteur des Mémoires, comme envers l'histoire elle-même, de publier ce texte sans y changer un seul mot. Mais j'ai estimé aussi que mon devoir d'exécuteur testamentaire ne m'imposait rien de plus; qu'après l'avoir loyalement rempli, je rentrais en possession de tous mes droits d'historien et de critique, et qu'il n'y avait aucun motif valable qui pût m'interdire de juger avec une entière indépendance, au besoin même, comme on l'a constaté déjà, avec sévérité et les Mémoires et Barras lui-même.

Donc, la publication intégrale était désormais résolue dans mon esprit. Mais n'y avait-il pas à craindre que cette publication ne provoquât une sorte de scandale, en raison même des calomnies et des outrages qui font de ces Mémoires de l'ex-directeur une longue diatribe contre Napoléon? Cette crainte, M. H. de Saint-Albin l'avait éprouvée sans doute quelque trente ans avant moi, et elle était légitime en ce temps-là. Il y avait encore dans la France de cette époque un sentiment presque universel de respect et d'admiration pour la mémoire de l'empereur. Au lieu de verser, ainsi que l'exigea plus tard la doctrine officielle, des pleurs hypocrites sur le 18 Brumaire, — acte révolutionnaire, comme l'odieuse exécution du duc d'Enghien, et qui ne peut être équitablement jugé qu'à la condition de ne pas être isolé de la série des coups de force, populaires ou gouvernementaux, à laquelle il appartient et dont était faite depuis dix ans l'histoire intérieure du pays, — on savait gré à Bonaparte d'avoir arraché notre patrie à la pourriture du Directoire, refait ce pays qui se décomposait, fixé dans ses institutions les meilleures et les plus essentielles des conquêtes de la Révolution. « *J'ai refermé le gouffre anarchique et débrouillé le chaos. J'ai dessouillé la Révolution... J'ai excité toutes les émulations, récompensé tous les mérites et reculé les limites de la gloire* (1)... » En considération de semblables bienfaits, on excusait ses fautes, on lui pardonnait jusqu'à ce délire même de son ambition et de son orgueil, jusqu'aux folies de cette politique effrénée, impitoyable, qui nous ont coûté si cher. Et

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, Paris, Plon et Dumaine, 1870, t. XXXII, p. 264.

je crois que c'étaient là les sentimens qui conviennent, de grand peuple à grand homme.

Mais aujourd'hui, après les publications de Michelet, de Lanfrey, de M. Proth, de M. Iung, qui pourrait de bonne foi considérer encore cette appréhension du scandale comme autre chose qu'une respectable puérilité? Tout n'a-t-il pas été dit contre Napoléon? Est-il une insinuation infamante, une injure, une calomnie, que ses détracteurs lui aient épargnée? Ne lui a-t-on pas contesté jusqu'au génie militaire, jusqu'au courage du soldat, comme le faisait déjà Lewis Goldsmith en 1814, dans son immonde libelle? N'a-t-on pas essayé de prouver qu'il n'était au fond qu'un bandit fourbe, sanguinaire et luxurieux? Vains efforts! Après un si furieux assaut, l'empereur continue à dominer tranquillement le siècle, au seuil duquel se dresse sa colossale figure. Telle, la statue de Memnon à l'entrée du désert égyptien. Des mains sacrilèges ont essayé de meurtrir le calme visage de granit que les siècles avaient respecté. Mais tant qu'il y aura des hommes, ils s'arrêteront pensifs aux pieds de l'image géante et mesureront leur petitesse à sa grandeur. Ainsi fera la posterité devant le sphinx à la face énigmatique et souveraine qui fut Napoléon.

Toujours lui! Lui partout! — ou brûlante ou glacée,
Son image sans cesse ébranle ma pensée...
Histoire, poésie, il joint du pied vos cimes.
Éperdu, je ne puis dans ces mondes sublimes
Remuer rien de grand sans toucher à son nom.

Et voici justement que sa légende, son indestructible légende, se lève de toutes parts autour de nous, radieuse comme un astre. En ce déclin d'un siècle né dans l'enthousiasme et qui s'achève dans la morne tristesse d'un universel désenchantement; à cette heure où la société battue en brèche ne sait ni se réformer ni se défendre, et où le plus formidable péril menace tout ce que nous aimons, l'urbanité et la douceur des mœurs, la culture délicate des esprits, les chères idées de tolérance, de liberté et de patrie, l'art, la science même, dont se réclament les nouveaux barbares et qui périra comme le reste sous leur domination brutale; à cette heure d'angoisse que nous traversons, quelle diversion bienfaisante, quel réconfort, que de pouvoir nous réfugier dans les souvenirs de cet héroïque roman de cape et d'épée, que de vivre par la pensée, ne fût-ce qu'un instant, d'une vie plus fière et plus noble que celle où nous condamne l'absence de toute foi commune, de tout haut idéal! N'est-ce pas pour cela que la légende napoléonienne renaît parmi nous? Cette France que nous y trouvons, si différente de la nôtre, exerce sur nos esprits une irré-

sistible séduction. — « Voilà donc, pensons-nous, ce que nous étions il y a un siècle! Comme le corps social était robuste et sain en ce temps-là! Quelle sève généreuse dans la nation! La belle et forte race que ces hommes! Comme ils vivaient! Comme ils mouraient aussi! Quelle vertu s'est donc échappée de nous, que nous ressemblons si peu à cette génération superbe?... »

Éveillant en nous ce sentiment unanime, la sublime épopée cesse d'être la propriété d'un parti, l'objet du culte de quelques dévots intéressés; elle s'élargit et se hausse aux proportions d'une sorte de religion nationale. Abusée un instant, la conscience française s'est enfin décidée à comprendre que cette légende n'aurait pas enfoncé de si profondes racines au cœur de notre peuple, si elle n'était, en somme, moins menteuse que l'histoire mesquine et impie sous laquelle on a prétendu l'étouffer. Et je ne crois pas, quant à moi, que l'instinct populaire ait tort de reviser le jugement étroit qu'on présentait à la France comme l'expression définitive de la vérité sur Napoléon.

Certes, ce fut un terrible faucheur d'hommes. Qu'il soit haï des mères d'aujourd'hui, en souvenir de tant d'enfans qu'il a pris à celles d'autrefois, j'y consens. Mais que notre cœur à nous, notre cœur d'hommes et de soldats bondisse toujours à son nom. Les besognes héroïques qu'il exigeait des siens, la patrie nous les demandera peut-être demain. Et c'est se préparer à les mieux accomplir que de penser souvent à la manière dont s'en acquittaient les compagnons du grand capitaine. Malheur à la France, le jour où cette sanglante et virile histoire cesserait de la toucher!

D'ailleurs, le crime n'est pas de faire tuer des hommes. La plante humaine n'a droit qu'à peu de jours. La trancher avant l'heure n'est pas troubler l'ordre éternel des choses, mais le devancer seulement. Fauchée ainsi, elle repousse aussi drue. C'est l'affaire de quelques printemps. Le vrai crime est de dégrader, d'avilir l'âme d'une nation. Car cette âme n'est point une chose qui passe comme les hommes, mais qui demeure; et il n'existe point de puissance bienfaisante qui se charge de guérir le mal qu'on a fait à cette âme, comme il y a une féconde et réparatrice nature qui se hâte de susciter des générations nouvelles pour compenser les pertes des générations décimées. Là, donc, toute blessure est profonde, lente à guérir, — si même elle guérit. La néfaste conception matérialiste de la vie, partout triomphante aujourd'hui, destructive de toute généreuse aspiration, nous fait de ces invisibles et mortelles blessures par où s'écoule le meilleur de nous-mêmes. Napoléon ne nous en a pas fait de semblables.

Il n'a tranché que dans notre chair. Les plaies qu'il a faites se sont refermées. Échappée à ses terribles mains, la France s'est retrouvée vaillante et forte. Le crime d'avoir avili l'âme de son peuple, qui oserait dire que Napoléon l'a commis?

Il n'est pas même exact de prétendre que tout ce sang qu'il a fait couler crie malédiction contre lui. Ceux qui l'ont versé pour cet homme ont été moins ses victimes que les enthousiastes confesseurs de sa grandeur surhumaine. Allez demander à Lasalle, à Marbot et aux autres s'ils songeaient à se plaindre parce qu'on mourait jeune aux côtés de l'empereur! Grâce à lui, la mâle allégresse de l'action faisait de leur courte existence un long enchantement. Leurs minutes étaient plus pleines que nos jours. Ces jeunes hommes ne regrettaient rien en tombant, car ils avaient vécu plus et mieux que les vieillards d'un autre temps, ils avaient épuisé la vie. Leur sang, dans lequel on veut noyer sa gloire, ce n'est pas pour cela, c'est au contraire pour la proclamer qu'ils l'ont répandu. L'invoquer contre lui, c'est falsifier un document, c'est altérer le sens d'un témoignage irrécusable. Et ce témoignage dit clairement : « Loué soit jusqu'à la consommation des siècles le magicien qui nous a fait vivre le plus beau rêve que des hommes aient jamais vécu! Pour lui nous mourions avec joie, parce qu'au degré d'amour où nous étions montés, le sacrifice entier de nous-mêmes à notre dieu pouvait seul assouvir cet amour, — et aussi parce que nous sentions que, par la vertu de ce sacrifice, le plus obscur d'entre nous devenait le collaborateur d'une œuvre immortelle! »

L'histoire bourgeoise, l'histoire positiviste d'aujourd'hui, — d'une vue si courte et d'une si pauvre psychologie, — triomphe, quand elle a dressé dans ses vaines statistiques le compte des existences qu'il a moissonnées. Elle ignore que la guerre a sa fonction ici-bas, et que cette fonction n'est pas uniquement malfaisante. L'orage brise des branches, déracine des arbres, ravine le sol. Mais il purifie l'air. Ainsi fait la guerre. Elle détruit dans l'ordre matériel; dans l'ordre moral, souvent elle restaure. Les mâles vertus qu'un peuple asservi à d'égoïstes et grossiers appétits laissait tomber dans l'oubli, — et qui sont la condition même de son existence, — la guerre les ranime, les remet dans leur lustre. Et elle arrache ainsi ce peuple à la décomposition lente qui le minait; elle le meurtrit, mais elle le régénère.

Sans doute Napoléon a trop aimé la guerre. Qu'on dise donc si l'on veut que cet homme fut la Mort. Mais il fut la Vie également, et à un degré non moins éminent. En regard des hécatombes qu'exigeaient les grandioses et folles conceptions de son

génie, que ne nous montre-t-on la plus belle de ses œuvres : la trempe d'héroïsme qu'il avait su donner à la nation? Qui donc oserait, sans rougir de honte, comparer la qualité morale de sa France à lui et de la nôtre? — « Mes jeunes soldats, l'honneur et le courage leur sortaient par tous les pores! » disait-il de ses conscrits de 1813, après une affaire où ces enfans s'étaient battus comme des lions. L'honneur et le courage, le dévouement au devoir, l'esprit de sacrifice à la patrie, l'amour de la gloire : oui, voilà bien de quelle forte pâte ses puissantes mains avaient pétri la France.

Et la gloire, quoi qu'on dise, n'est pas un vain mot, — un rayon de soleil fugitif qui se pose un instant et s'en va. Ce rayon d'or pénètre. Il féconde, il éveille à la vie de mystérieuses puissances endormies au fond de la conscience des peuples. La gloire est une force, une force agissante, une force qui dure et qui se transmet. Elle stimule les générations nouvelles à ne pas déchoir du haut rang où les anciennes ont placé la patrie. Ceux qui, comme Louis XIV et Napoléon, ont donné la gloire à un peuple, demeurent éternellement les bienfaiteurs de ce peuple : car ils lui ont conféré ainsi une vigueur morale, un mâle orgueil, une claire conscience de sa dignité, qui, le relevant à ses propres yeux comme aux yeux des autres, l'obligent à penser et à agir plus noblement, ne fût-ce que pour rester égal à lui-même. Or, quelle gloire est comparable à celle que la France doit à son empereur?

Tel fut Napoléon : le plus grand créateur d'énergie et d'enthousiasme, le plus puissant distributeur d'idéal qui ait jamais paru. Il eut le don merveilleux d'élever un peuple tout entier bien au-dessus du niveau moyen de l'humanité, de lui inspirer jusqu'au délire les plus généreuses passions. Avant lui déjà la Révolution, — dont il continua l'œuvre et à laquelle il reste indissolublement uni, — avait accompli ce miracle. Pardon et oubli aux échafauds de l'une, aux tueries de l'autre! Il n'y a pas de sang versé qui puisse prévaloir sur un semblable bienfait. Voilà ce que commence à sentir confusément la France, voilà le trait essentiel de cette prodigieuse histoire qu'elle retient et que tout le fiel d'un Barras ne parviendra pas à effacer. Quelle prise croit-on que les commérages suspects d'un envieux exaspéré puissent avoir sur l'homme extraordinaire qui a victorieusement résisté, non seulement aux vulgaires pamphlets, mais au puissant appareil scientifique mis en œuvre contre lui par un penseur et un écrivain tel que Taine?

— Mais, me dira-t-on, l'Empereur n'est pas seul attaqué dans les Mémoires de Barras. Il s'y trouve aussi de fâcheuses insinua-

tions à l'adresse de Joséphine. Ne redoutez-vous pas de paraître, dans une certaine mesure, complice de la mauvaise action commise par l'auteur, si vous portez à la connaissance du public ce que Barras donne trop clairement à entendre sur la nature de son intimité avec Mme de Beauharnais?

Je me contente de renvoyer au supplément de la *Biographie Michaud* (1) et aux *Papiers et Correspondances de la Famille impériale* (2), les personnes à qui je pourrais avoir le malheur de déplaire en livrant à la publicité les méchans propos de l'ex-membre du Directoire sur celle qui fut l'Impératrice des Français. Il suffira de jeter les yeux sur cet article de la *Biographie* et sur les deux lettres de Joséphine à Barras, publiées par la commission qui accepta la tâche de fouiller, après le 4 septembre 1870, dans les papiers de l'empereur Napoléon III, pour se convaincre que les Mémoires de Barras, quelles que soient les insinuations qu'ils contiennent, n'apprennent rien sur ce point qui ne soit depuis longtemps divulgué. Il serait donc tout à la fois injuste et absurde de prétendre que j'aie manqué, en les publiant, à la réserve et aux égards qu'un galant homme doit même à la mémoire d'une femme, — surtout bonne et charmante comme le fut celle-là. J'aurais reculé, sans doute, devant la *révélation* des faiblesses auxquelles il est malheureusement trop certain que Joséphine s'est laissé entraîner, avant qu'un sentiment profond, — et qui probablement était nouveau pour elle, — l'eût purifiée de ces « vices du temps », et fait de la veuve trop vite consolée d'Alexandre de Beauharnais l'irréprochable épouse du premier consul et de l'empereur. Mais le fait que la coquette et frivole amie de Mme Tallien n'ait pu traverser sans y laisser quelque chose de sa bonne renommée une époque telle que celle du directoire, où la moralité publique était tombée si bas, et où la vertu des femmes était inévitablement exposée aux atteintes de l'universelle corruption, — ce fait, qu'on le veuille ou non, appartient au domaine public de l'histoire.

Est-ce donc à Joséphine que les indiscrétions, les lâches médisances de Barras feront du tort? Hélas! nous le savions déjà, qu'elle fut faible, et, s'il faut tout dire, nous le lui avons depuis longtemps pardonné, tant sa grâce, tant sa divine bonté, tant son abnégation à l'heure tragique du divorce ont éloquemment plaidé sa cause auprès de nous! Mais ce que nous ignorions peut-être, c'est que les beaux dehors de gentilhommerie dont ai-

(1) Tome 69, article Joséphine, page 225 et suivantes.

(2) *Papiers et correspondances de la Famille impériale*. Paris, 1872, chez Beauvais, tome II, p. 1 et 2.

mait à se parer le comte de Barras cachaient l'âme d'un pleutre. Et ce point sera, je pense, suffisamment mis en lumière quand on aura vu le langage dont il use envers celle qui fit à ce faquin beaucoup trop d'honneur en le distinguant. Ajouter ce nouveau trait à ce que l'on connaisssait du cynisme et de l'immoralité de cet homme, le montrer — et sur son propre témoignage — plus vil qu'on ne le soupçonnait de l'avoir été, n'est-ce pas une manière encore de défendre contre ce diffamateur la grande figure qu'il a voulu outrager?

Et c'est pourquoi j'entreprends avec une sécurité absolue cette publication, où la mémoire de Napoléon n'a, j'en suis convaincu, rien à perdre, — et où l'histoire trouvera certainement son profit. J'en prends à témoin l'empereur lui-même :

« La calomnie a épuisé tous ses venins sur ma personne ; elle ne saurait plus me heurter; elle n'est plus pour moi que le poison de Mithridate... *Les pamphlétaires, je suis destiné à être leur pâture, mais je redoute peu d'être leur victime : ils mordront sur du granit.* Ma mémoire se compose toute de faits, et de simples paroles ne sauraient les détruire... *Si le grand Frédéric ou tout autre de sa trempe se mettait à écrire contre moi, ce serait autre chose*, il serait temps alors de commencer à m'émouvoir peut-être ; mais quant à tous les autres, quelque esprit qu'ils y mettent, *ils ne tireront jamais qu'à poudre...* Le mensonge passe, la vérité reste... A quoi ont abouti, après tout, les immenses sommes dépensées en libelles contre moi? Bientôt il n'y en aura plus de traces, tandis que *mes monumens et mes institutions me recommanderont à la postérité la plus reculée...* Malgré tous les libelles, je ne crains rien pour ma renommée. La postérité me rendra justice. La vérité sera connue, et l'*on comparera le bien que j'ai fait avec les fautes que j'ai commises.* Je ne suis pas inquiet du résultat (1)... »

Si j'avais besoin, pour publier les Mémoires de Barras, d'une autre autorisation que de celle de ma conscience, je la trouverais dans cette grande parole sous le poids de laquelle Napoléon, avec la souveraine autorité du génie sûr de lui-même et de son œuvre, a d'avance accablé tous ses diffamateurs. Barras comme les autres « mordra sur du granit ».

GEORGE DURUY.

(1) Fragmens empruntés au *Mémorial* et reproduits dans la *Correspondance de Napoléon Ier*. Paris, Plon et Dumaine, 1870, tome XXXII, p. 252, 287 et 325, *passim*.

LE TITIEN

ET LA

FORMATION DE L'ÉCOLE VÉNITIENNE

I

Pas plus à Venise qu'à Florence ou à Milan, l'essor de l'art ne correspond à l'apogée de la vitalité ou de la richesse nationale. Depuis la prise de Constantinople, la puissance de la République vénitienne allait déclinant d'année en année; les Turcs lui avaient déjà enlevé les plus opulentes de ses colonies de la Méditerranée, lorsqu'elle perdit ce monopole du commerce des Indes qui avait si longtemps fait la principale source de sa prospérité. Sa suprématie politique ou commerciale compromise, la cité des doges ajouta du moins, par la culture des arts, un nouveau fleuron à sa couronne, tandis que les trésors accumulés par ses rivaux les Portugais à Lisbonne ou à Oporto ne profitèrent en rien à la cause de l'art, de la littérature, de la science, de la civilisation. Ce fut, en effet, au moment précis où Venise vit son étoile pâlir sur les mers que se leva, sur ses églises et ses palais, l'aurore d'un art nouveau.

Pour saisir à son point de départ l'évolution de l'École vénitienne, il nous faut remonter au dernier tiers du xve siècle, époque à laquelle, que l'on envisage soit l'architecture, soit la sculpture, soit la peinture, on ne découvre qu'un mélange d'élémens

disparates, — byzantins, arabes, gothiques, classiques. Selon les quartiers, on pouvait se croire au Mont-Athos, au Caire, à Bruges, à Nuremberg ou à Florence, quand encore un même édifice ne rassemblait pas en lui seul les traits communs aux nationalités les plus diverses. A ce moment psychologique, — mettons qu'il corresponde à l'année 1475, — les artistes vénitiens se trouvaient comme à un tournant, également prêts à prendre n'importe quelle direction. L'arrivée de Mantegna les eût fait dévier du côté des Padouans et de l'antiquité; celle du Pérugin, du côté des Ombriens; celle de Botticelli ou de Ghirlandajo, du côté des Florentins.

Le hasard voulut que les chefs du mouvement, les frères Bellin, se rattachassent à la fois à la primitive École de Murano, avec ses convictions profondes, son coloris éclatant; à l'École de Padoue, l'école classique par excellence, représentée par leur père Jacopo Bellini et leur beau-frère, le grand Andrea Mantegna; enfin à l'École flamande, dont Antonello de Messine venait de propager les principes à Venise. Comme ces facteurs en apparence contradictoires sont entrés pour une part plus ou moins considérable dans la formation de l'École vénitienne, il importe avant tout de les passer rapidement en revue.

Tributaires des Byzantins pour la mosaïque, les Vénitiens le furent des Flamands pour la peinture à l'huile. D'innombrables liens rattachaient Venise à Bruges et à Anvers, sans rien dire de Cologne, de Nuremberg ou d'Augsbourg. Tantôt, c'était « Johannes de Alemania » qui venait se fixer à Murano et fondait avec Antonio Vivarini la primitive École vénitienne; tantôt, c'était Jacopo de Barbari qui, cédant à des affinités électives, se fixait à Nuremberg d'abord, dans les Flandres ensuite; tantôt enfin, c'était Albert Dürer, qui tentait la fortune dans la cité des Doges. Si l'on tient en outre compte de l'importation des tableaux flamands, des tapisseries flamandes, des gravures allemandes, on s'expliquera sans peine la multiplicité des analogies entre l'École vénitienne et les Écoles du Nord, sa passion pour la couleur et son goût, non moins accusé, pour un réalisme qui n'excluait d'ailleurs pas la mysticité.

C'est à ces influences septentrionales qu'il faut tout d'abord faire honneur des progrès réalisés par les Vénitiens dans l'art du portrait : plus d'une des effigies peintes par Antonello de Messine ou les Bellini serait signée de Thierry Bouts, de Memling ou de Hugo van der Goes qu'elle ne détonnerait pas dans l'œuvre de ces maîtres : la précision et la vigueur n'y sont pas moindres.

Dans la peinture d'histoire ou la peinture de genre, les ré-

miniscences flamandes ne sont pas moins sensibles. Le chef-d'œuvre de Carpaccio, l'*Histoire de sainte Ursule*, pourrait tout aussi bien avoir été peint à Bruges qu'à Venise. Giorgione lui-même, le novateur par excellence, a parfois rendu hommage aux Flamands. On en jugera par ce trait : Jean van Eyck avait peint pour le cardinal Octavien un *Bain de femmes*, dans lequel, à l'aide d'un miroir réfléchissant son image, il avait montré une des baigneuses à la fois de face et de dos. Or, qu'entreprit Giorgione? De peindre une figure nue entre deux miroirs et une fontaine, de telle sorte qu'elle se montrait dans le tableau de dos, dans la fontaine de face et dans les miroirs de profil. Les données du problème ne sont-elles pas identiques?

Il n'y eut pas jusqu'au Titien qui ne réclamât parfois le concours de ces hôtes du Nord. Ayant à peindre une *Fuite en Égypte*, il prit chez lui plusieurs peintres flamands (Vasari dit *tedeschi*), qui excellaient, comme on sait, dans la représentation de la verdure et du paysage. Quelque incroyable que paraisse cette assertion, il faut bien ajouter foi au témoignage d'un contemporain aussi bien informé que l'était Vasari. Ainsi voilà un esprit synthétique tel que le Titien, habitué à voir les choses en grand, dans leur ensemble, et qui ne dédaigne pas de demander des leçons à ces analystes à outrance!

Mais il y avait autre chose encore que les relations fortuites créées par le commerce dans ces analogies entre la peinture flamande et la peinture vénitienne. A Venise, Taine l'a démontré dans ses pages étincelantes sur la cité des Doges, le sens de la vision rencontre un autre monde : « Au lieu des teintes fortes, nettes, sèches, des terrains solides, c'est un miroitement, un amollissement, un éclat incessant de teintes fondues qui font un second ciel aussi lumineux, mais plus divers, plus changeant, plus riche et plus intense que l'autre, formé de tons superposés dont l'alliance est une harmonie. » Ce n'est point, à coup sûr, un effet du hasard si à Venise, à Bruges ou à Amsterdam, les peintres ont vu de même, ici, la couleur éblouissante du Midi, là les brumes lumineuses du Nord.

Autant le milieu vénitien se prêtait à l'assimilation des élémens germaniques, — dont il ne devait d'ailleurs pas tarder à corriger la vulgarité en y substituant la distinction et l'ampleur, — autant il se montrait réfractaire à la propagande classique. De tout temps Venise manqua de cette solide et généreuse éducation sur laquelle s'appuyait la civilisation du reste de l'Italie. Point d'université (le centre universitaire le plus rapproché se trouvait à Padoue), point d'encouragemens officiels aux sciences ou aux lettres.

Quoique Pétrarque et Bessarion eussent légué à la République vénitienne leurs précieuses collections de manuscrits; quoique Cosme de Médicis l'eût dotée d'une superbe bibliothèque, construite sur les plans de Michelozzo; quoique l'imprimerie y eût rapidement pris racine, à peine quelques patriciens se livraient-ils à l'étude en guise de délassement. Aux approches du XVIe siècle seulement, le Florentin Alde Manuce et Bembo provoquèrent une certaine agitation.

Dans son ingénieuse et suggestive étude sur *Averroès et l'averroïsme*, Ernest Renan affirme que la renaissance des lettres ne fut pas étrangère à l'essor de l'École vénitienne. Tandis que l'hellénisme, déclare-t-il, se manifestait à Florence par un retour vers Platon, il s'annonçait à Padoue, à Venise et dans le nord de l'Italie par le retour au texte vrai d'Aristote. Et plus loin il ajoute que l'art vénitien, « fidèle à ces prémisses, se distingue non par la recherche de l'idéal, mais par la fermeté de l'action. » Il semblerait effectivement que nulle cité ne dût mieux se prêter à l'essor des facultés critiques. Venise était le dernier asile de la liberté de penser. Les presses des Alde, des Giunti, défrayaient d'in-octavo le reste de l'Italie, on serait tenté de dire le reste du monde. Nulle part ailleurs l'Inquisition n'eut à compter avec une résistance aussi opiniâtre. Au nom des droits imprescriptibles de la pensée, l'Arétin y trouvait un refuge au même titre que Fra Paolo Sarpi, l'audacieux historien du concile de Trente.

Mais malgré mon admiration pour l'illustre érudit et penseur, il m'est difficile de m'associer à ses conclusions. Ce qui dominait dans l'état d'âme des Vénitiens, abstraction faite de l'énergie qu'ils apportaient dans leurs entreprises politiques ou commerciales, c'était la mollesse et l'indolence; et, de même, ce qui domine dans leurs œuvres d'art, c'est tantôt le lyrisme, tantôt la fantaisie. Rien de plus flottant d'ordinaire que l'action dans les compositions soit du XVe, soit du XVIe siècle; chez les peintres de l'Ecole de Murano aussi bien que chez Jean Bellin, elle pèche régulièrement par l'indécision ou même par l'invraisemblance. Ces maîtres se plaisent à juxtaposer des personnages plus ou moins graves, sans chercher à les relier à l'aide d'une donnée commune, d'un mutuel intérêt. Mais si nous nous attachons aux œuvres de Giorgione, des Palma, de Bonifazio, c'est encore bien pis : nous nous trouvons en face d'impressionnistes, étrangers à tout ce qui constitue la vie réelle ou l'observation objective.

Proclamons-le hautement : pour triompher de l'hostilité ou de l'indifférence à l'égard des leçons de l'antiquité, ces leçons qui se traduisaient partout par la netteté et la précision, il eût fallu

l'intervention d'un artiste de génie tel que Mantegna. Or, l'idéal des frères Bellini était bien ailleurs.

II

Rien de plus honorable, je devrais dire de plus héroïque, que la vie de Jean Bellin. Ce fut une lutte de tous les instans. Élevé à l'école des austères peintres de Murano, encore à demi byzantins, il éprouva des peines infinies, tout comme son jeune ami Albert Dürer, à atteindre à l'ampleur et à l'harmonie. Trop souvent ses figures demeurèrent maigres, son groupement heurté. Où il triomphe, c'est dans les scènes calmes et sereines : la Vierge regardant avec tendresse l'enfant Jésus, lui apprenant à marcher sur une balustrade (musée du Louvre), ou encore recevant l'hommage de saints groupés autour d'elle, les uns qui la contemplent avec vénération, les autres qui se livrent à de graves entretiens; d'où probablement le titre de *Santa Conversazione*, Sainte Conversation, donné à ce genre de tableaux.

Quelle est donc en dernière instance, me demandera-t-on, la part contributive de Jean Bellin dans la constitution d'une École spécifiquement vénitienne? Se serait-il borné d'aventure à s'assimiler les conquêtes réalisées soit par les Flamands, soit par les Muranistes? Ce rôle d'intermédiaire et d'appropriateur est en effet celui dont il s'est le plus utilement acquitté. Il a réussi à se faire une palette, sinon plus chaude, du moins plus vibrante que celle des Ombriens, tout en conservant un fonds de fermeté qu'il devait peut-être aux enseignemens de son père et de son beau-frère. Mais, malgré ce *labor improbus*, malgré un effort qui se renouvela périodiquement jusqu'au dernier jour de sa longue carrière, malgré d'incontestables conquêtes, ce vaillant ancêtre conserva toujours quelque chose de sec, de timoré, d'archaïque.

Ce que serait devenue la peinture vénitienne sans l'apparition de novateurs de génie, les œuvres d'une série d'élèves de Bellin, — Cima da Conegliano, Carpaccio, Marco Basaiti, Vincenzo Catena et divers autres, — nous l'apprennent surabondamment. Jetons, à titre de contre-épreuve, un coup d'œil sur ces artistes incontestablement très distingués.

Le pur et suave Giovanni-Battista da Conegliano (ville des environs de Trévise), plus connu sous le nom de Cima da Conegliano, dont les ouvrages s'échelonnent de 1489 à 1508 environ, est la plus pure émanation de Jean Bellin. Il semble n'être jamais sorti du domaine de la peinture religieuse, peignant avec amour des *Madones*, des *Saintes Conversations*, des *Saints*, dans des

attitudes calmes et recueillies, l'*Incrédulité de saint Thomas, Tobie et l'Ange;* il s'est attaqué plus rarement à des scènes impliquant un certain mouvement : la *Nativité*, le *Baptême du Christ*, la *Pietà*. Mais quelle candeur et quel charme n'y déploie-t-il pas! Que de recueillement dans les figures, quelle limpidité dans le coloris, quelle poésie dans les paysages empruntés aux montagnes du Frioul, quelle distinction de pensée et de style! En un mot, comme l'idée est assimilée et mûrie!

A l'encontre de Cima, Carpaccio est avant tout une nature profane, à la façon de Gentile Bellini. Pour donner sa mesure, il a besoin d'une brillante mise en scène, de costumes pittoresques, de riches accoutremens, je dirai presque de clinquant et de panaches. Observateur vif et spirituel, très habile arrangeur, on peut ajouter peintre de race, il ne se plaît qu'au genre descriptif ou narratif : se concentrer n'est pas son fait, ni s'affliger non plus; il l'a bien montré dans son *Massacre des dix mille chrétiens*, peint en 1515 (à l'Académie des beaux-arts de Venise). Impossible de ressentir moins d'émotion et de montrer plus d'ennui. Le spectacle de ces supplices horribles, — corps cloués sur des croix, attachés par les poignets à des arbres ou criblés de flèches, — nous révolte parce qu'il a été composé à froid. Carpaccio a en outre échoué, lui l'habile coloriste, dans sa tentative pour relier ces épisodes; ils forment autant de tableaux détachés, sans lignes d'ensemble et presque sans perspective.

A ces maîtres, dont plus d'un prolongea son existence jusque dans le second tiers du XVIe siècle, il est intéressant d'opposer leur contemporain et émule Lorenzo Lotto. Je ne connais pas d'exemple plus saisissant de la métamorphose d'un Primitif en un champion de l'Age d'or. Ses premiers tableaux, notamment le *Saint Jérôme* du Louvre, ont toute la fermeté et toute la précision des quattrocentistes; ses derniers, toute la souplesse, toute la morbidesse d'un art parvenu à son apogée. Quelle force d'abstraction Lotto ne devait-il pas posséder pour faire ce brusque retour sur lui-même! Il n'était guère plus jeune que les autres sectateurs des Bellin, puisqu'en 1500 il peignait déjà le tableau du Louvre, et cependant son évolution fut si complète qu'il se présente à nous sous deux faces en apparence inconciliables et contradictoires, et qu'à tout instant nous nous demandons si nous n'avons pas affaire à deux artistes différens.

III

Jean Bellin peignait encore comme avaient peint les Primitifs, que déjà, depuis un certain nombre d'années, Giorgione, Sebastiano del Piombo, ce Vénitien devenu Romain, et le Titien avaient réalisé les miracles que l'on sait, qu'ils avaient uni, à la chaleur du coloris, la liberté de l'ordonnance ou l'éloquence des expressions.

Quelle vision de gloire et d'infortune n'évoque pas ce nom de Giorgione! Giorgio Barbarelli, surnommé *il Giorgione*, c'est-à-dire le grand Georges, en raison de sa haute stature, naquit à Castelfranco, sur le territoire de Trévise, en 1477 ou 1478 (date révoquée en doute, mais sans fondement, à mon avis, par MM. Crowe et Cavalcaselle). De même que Léonard de Vinci, il eut pour mère une paysanne; son père, au contraire, Jacopo Barbarelli, appartenait à une famille noble, qui ne dédaigna pas, après la mort de l'artiste, de revendiquer pour elle la gloire de celui qu'elle avait refusé de reconnaître de son vivant, et qui donna place à ses cendres dans la sépulture héréditaire. Les manières de Giorgione annoncèrent de bonne heure une nature d'élite. Élevé à Venise, il ne tarda pas à briller dans la société, grâce à l'habileté avec laquelle il jouait du luth. On se rappelle que Léonard de Vinci, Sebastiano del Piombo et tant d'autres peintres durent également une partie de leur succès à leur talent de musicien.

En même temps que la musique, Giorgione, heureusement pour sa gloire, cultivait le dessin. Il fit ses premières armes sous la direction de Jean Bellin, mais ne tarda pas à voler de ses propres ailes. En comparant ses ouvrages à ceux de son maître, on est bien plus frappé des dissemblances que des analogies. Autant il y a de minutie dans les toiles de Bellin, autant il y a d'indépendance, on serait tenté de dire de désinvolture, dans celles de son élève. Giorgione parvint, — c'est un contemporain qui s'exprime ainsi, — « à mettre tant de morbidesse dans son coloris, à rendre ses ombres tellement vaporeuses, que, de l'aveu unanime, il fut jugé le peintre le plus capable d'animer les figures et d'imiter la fraîcheur des chairs. »

Avec de telles préoccupations, la pratique du dessin, cette pratique encore si chère aux deux frères Bellin, qui nous ont laissé des études non moins poussées que celles des Florentins, ne pouvait que péricliter. Giorgione avait pour principe que procéder à l'aide des couleurs seules, sans tracer d'abord un croquis sur

le papier, était le vrai et le meilleur moyen de dessiner. Le Titien abonda dans le même sens : en dehors d'un petit nombre de dessins à la plume, d'une précision et d'une impétuosité incomparables, ses essais en ce genre sont hâtifs et sommaires; une esquisse trop arrêtée l'aurait évidemment gêné au moment où il prenait en main le pinceau; elle l'eût empêché de fondre avec tant de souplesse les détails dans l'harmonie générale. Moins encore que le Titien, Paul Véronèse éprouva le besoin de fixer sa pensée par un certain nombre de traits préliminaires : ce ne fut qu'en courant, sans amour, qu'il crayonnait quelque bout de figure ou de décoration.

Qu'arriva-t-il? C'est que, si, au temps des Primitifs, le détail l'avait emporté sur les effets d'ensemble; si, pendant la période que j'appelle l'Age d'or, les deux facteurs s'étaient équilibrés dans une juste mesure, pendant la dernière période de la Renaissance, la recherche des effets d'ensemble fit complètement sacrifier le détail : à peine si, de loin en loin, dans les plus belles pages des Vénitiens, une figure, une tête mériterait d'être découpée.

Les cas de génération spontanée sont rares dans les annales de l'art : sans prétendre découvrir un précurseur à tout homme de génie, la science moderne s'est appliquée fort sagement à démêler ce qui peut être hérédité inconsciente ou entraînement raisonné. Malgré les hautes qualités de Giorgione, nous devons donc nous demander si le signal de la révolution à laquelle il a attaché son nom n'est point parti de plus haut encore, d'une intelligence encore supérieure à la sienne, d'un génie encore plus vaste. La part des Flamands une fois faite (et nous leur avons donné bonne mesure), n'est-il pas naturel de rechercher, dans la haute Italie même, l'initiateur, du cerveau duquel a pu jaillir l'étincelle qui a enflammé à son tour la jeune imagination de Giorgio Barbarelli?

Il est de bon ton aujourd'hui chez les historiens d'art de nier tout ce qui a été affirmé par un juge compétent s'il en fut, par le contemporain de tant de grands artistes, artiste distingué lui-même, j'entends parler du brave Vasari, le fondateur de l'histoire de l'art. En cela ils sont guidés uniquement, non par le désir de faire avancer la science, — c'est le moindre de leurs soins, — mais par celui de faire montre de leur propre perspicacité. J'avais de longue date été frappé de ce passage : « Giorgione avait vu quelques ouvrages de la main de Léonard, ouvrages excessivement enfumés et poussés au noir. Cette manière lui plut tant, qu'il la suivit sa vie durant et l'imita grandement dans la peinture à

l'huile. » A cette information si précise, que répond M. Morelli, le chef de l'école hypercritique qui a tant fait parler d'elle pendant un temps en Allemagne? « Le récit de Vasari, que Giorgione aurait puisé dans les peintures de Léonard de Vinci le secret de sa nouvelle manière de peindre, n'est qu'une des nombreuses légendes issues d'un patriotisme de clocher. Où Giorgione aurait-il vu de son temps à Venise des tableaux de Léonard? »

J'admire cette façon péremptoire d'affirmer et de nier. Ah! si M. Morelli, au lieu d'avoir été un Suisse naturalisé Italien, avait eu la France pour patrie, que de sarcasmes ne lui aurait-on pas prodigués, de quelle légèreté ne l'aurait-on pas taxé! Comment! il soutient que Giorgione n'a jamais eu l'occasion de voir de peintures de Léonard, alors que nous savons par d'indiscutables témoignages que le fondateur de l'École milanaise a séjourné à Venise pendant les premiers mois de l'année 1500, alors que cette poursuite ardente du clair-obscur et du relief forme précisément le trait dominant des deux maîtres?

Venise d'ailleurs est-elle si éloignée de Milan, les relations entre les deux cités étaient-elles si rares à cette époque, que les originaux du Vinci ou des copies de ces originaux n'aient pas pu tomber sous les yeux de Giorgione? Un des meilleurs élèves du grand peintre florentin, Andrea Solario, n'avait-il pas fait, dès 1490, un séjour prolongé dans les lagunes? Bien plus, en remontant plus haut encore, le maître ou plutôt le compagnon d'armes de Léonard, le grand sculpteur florentin Andrea Verocchio, n'avait-il point passé des années à Venise pour y modeler la célèbre statue équestre du Colleone? Son enseignement y aurait-il passé inaperçu? Si Vasari se trompe quant aux dates, en rattachant à une discussion avec Verocchio l'exécution du tableau dans lequel Giorgione, comme il a été dit, montra une figure sous trois aspects diffférens (Giorgione ne comptait qu'une dizaine d'années au moment de la mort de Verocchio), il a raison quant à l'inflence même exercée à Venise par l'auteur du Colleone.

Il serait facile, je crois, de découvrir d'autres analogies encore entre les deux maîtres et, partant, une preuve de plus de l'action exercée par le plus âgé sur le plus jeune, quelle que soit au reste la différence entre leurs palettes. Nous savons, grâce aux documens découverts par M. Luzio, que Giorgione peignit dans ses dernières années deux tableaux *della Notte*, c'est-à-dire avec des effets de nuit. Or, dans l'enseignement qu'il donnait à son académie depuis près de quatre lustres, Léonard avait fait la place la plus large aux recherches sur la lumière et sur l'ombre, notamment sur le clair-obscur (*il chiaro e l'oscuro*),

qu'il déclare former, de concert avec les raccourcis, *la eccellenza della scienzia della pittura.* (*Traité de peinture*, paragraphe 671.)

La biographie de Giorgione tient en peu de lignes : rien de plus uni ni de plus facile jusqu'à la catastrophe qui arrêta si brusquement une carrière qui promettait d'être si brillante. Mais que de réflexions ne suggère pas l'étude de son œuvre! Et tout d'abord, avant d'entrer dans la discussion de ces peintures aujourd'hui si recherchées, je dois en signaler l'extrême rareté. Une demi-douzaine de tableaux authentiques, voilà, ou peu s'en faut, à quoi se réduit l'œuvre de Giorgione. Quand j'aurai cité, à Castelfranco, *la Vierge entre deux Saints;* à Venise, dans la galerie Giovanelli, *la Famille de Giorgione*; à Florence, *le Jeune Moïse faisant l'épreuve du feu, le Jugement de Salomon* (et encore celui-ci est-il discuté), et *le Concert;* puis au Louvre, *le Concert champêtre*, dont MM. Crowe et Cavalcaselle contestent l'authenticité; au musée de Vienne, *les Trois Philosophes;* au musée de Berlin, un portrait de jeune homme, j'en aurai épuisé la liste. Les autres tableaux, soit sujets religieux, soit allégories, soit portraits, sont, en effet, tous trop douteux ou trop ruinés pour servir de points de repère.

Giorgione débuta, comme son maître Jean Bellin, par des tableaux de sainteté. A ce moment, il se conformait encore sur certains points aux traditions des Primitifs, tout en essayant de s'affranchir sur d'autres de toutes entraves. C'est ainsi qu'il proscrivit impitoyablement les fonds d'architecture : ces lignes savantes et inflexibles, qui supposait, il faut bien l'ajouter, une grande somme de connaissances positives, telles que la perspective linéaire, répugnaient à son génie libre et indolent.

Les deux tableaux du palais Pitti, que l'on range parmi les productions les plus anciennes de Giorgione, *Moïse enfant soumis à l'épreuve du feu* et *le Jugement de Salomon*, sont exactement conçus dans les données du quattrocento. L'artiste y a mêlé les costumes turcs aux costumes italiens du temps : il a coiffé Pharaon d'un turban et habillé ses esclaves de chausses collantes. Comparez ses figurines, juxtaposées plutôt que groupées, élégantes et piquantes, à *la Cour d'Isabelle d'Este*, de Costa, l'habile peintre ferrarais, exposée au Louvre, le principe est le même : laisser là les draperies classiques, tout comme les types de convention, pour s'attacher uniquement aux modes contemporaines; renoncer à toute recherche de la couleur locale, aux scènes savamment rythmées; en un mot remplacer la peinture d'histoire

par la peinture de genre. Ce qui est déjà digne d'admiration dans ces tableaux, c'est le paysage, vigoureux, chaud, lumineux : toutes les conquêtes qui seront réalisées postérieurement s'y trouvent en germe.

La Vierge trônant entre saint Libéral et saint François d'Assise (peinte en 1504 pour l'église de San-Liberale à Castelfranco, où elle se trouve encore), marque un pas de plus. Au centre, la Vierge, assise sur un trône excessivement élevé et privé de marches, de sorte que l'on ne comprend pas comment elle a pu y monter; sur la base du trône, le tapis oriental de rigueur; un autre tapis, dont l'extrémité est coupée par le cadre du tableau, forme baldaquin derrière la Vierge. Au pied du trône, debout, se faisant pendant, les deux saints. Au fond, un mur, par-dessus lequel on découvre un lac. Ce sont bien là encore, on le voit, les données des quattrocentistes, leur simplicité, leur amour de la régularité, le souci de ces arêtes fixes destinées à soutenir une composition. Mais que les formes sont déjà généreuses, la facture déjà large et souple! Le cadre est resté le même, mais combien le contenu n'a-t-il pas changé!

Dès lors, de même que le Vinci, Giorgione prend plaisir à dépouiller les acteurs de l'histoire sainte de leurs attributs, de leurs costumes, de leurs types traditionnels. Seulement, au lieu de les présenter sous les traits de ses contemporains, comme l'auraient fait par exemple ses compatriotes Gentile Bellini ou Carpaccio, il les transforme en figures idéales, vivant dans un monde à part, loin des villes, au milieu d'une nature sans fard. Même dédain pour tous les accessoires de l'accoutrement ou du mobilier, détails d'autant plus appréciés des Primitifs qu'ils leur permettaient de renforcer la tenue ou l'intérêt de leurs compositions. Adieu désormais les brocarts et les damas, les riches bijoux, les armes artistement ciselées, les aiguières, les incrustations de marbres : il n'y a plus place que pour l'homme seul en face de la nature, et quand je dis l'homme, je devrais ajouter l'homme primitif, l'homme idéal, dans un costume qui tient de l'antiquité plus que du XVIe siècle, quand encore le maître ne prend pas résolument le parti de supprimer toutes les inventions de la civilisation et de faire paraître ses personnages dans le plus simple appareil.

Le besoin de s'affranchir éclate jusque dans des détails de l'ordre matériel : les peintres de Murano et les Bellini, leurs disciples immédiats, s'étaient plu, dans leur esprit d'ordre, à revêtir leurs œuvres de dates et signatures. Comme ces précautions semblent dorénavant surannées! Giorgione n'a pas signé une seule

de ses peintures, convaincu que l'excellence de l'exécution suffirait pour révéler la main de l'exécutant. Mais c'est surtout si l'on s'attache à la conception des sujets que le novateur prend plaisir à fouler aux pieds toute tradition.

Il fut le premier dans cette voie, mais il ne fut pas le seul. Autant, jusque vers le milieu du xve siècle, ses compatriotes avaient montré d'attachement pour l'iconographie sacrée, en dignes héritiers des Byzantins, autant ils mirent tout à coup d'ardeur à sacrifier symboles et attributs. Ces émancipations tardives sont d'ordinaire les plus radicales. Bientôt certains d'entre eux traitèrent les sujets consacrés par une vénération séculaire avec une liberté, je devrais dire une frivolité, dont rien n'approche. Que d'innovations dans leur manière de présenter aux fidèles les scènes de la vie du Christ, de la Vierge, des martyrs! Nous assistons tour à tour aux efforts tentés pour renforcer l'émotion chez les spectateurs (en 1531, le marquis Frédéric de Mantoue demanda au Titien de lui peindre une Madeleine *lacrimosa più che si può*), à des applications trop pratiques, ou à un dédain profond vis-à-vis de toute propagande religieuse : la théorie de l'art pour l'art ne l'emporte que trop souvent sur la tradition iconographique, sur les règles élaborées avec tant de scrupules par les trecentistes, Giotto en tête, puis reprises et réformées avec tant d'intelligence par Raphaël.

De même que l'histoire sainte, la mythologie ou l'histoire romaine fournirent à Giorgione le prétexte de compositions dont les qualités techniques faisaient à coup sûr le principal prix. Il peignit une *Vénus couchée dans un paysage*, en compagnie d'un Cupidon tenant un oiseau, une *Naissance de Pâris*, la *Rencontre d'Enée et d'Anchise aux enfers*, et une infinité de scènes analogues destinées surtout à la décoration des coffres de mariage.

Bientôt, toutefois, les tableaux de genre, dans lesquels il se sentait mieux à l'aise, des concerts, des idylles, reléguèrent dans l'ombre les dieux, les héros, ou les saints. C'est que, chez Giorgione, non moins que chez le Titien, il faut sans cesse, pour employer les expressions de M. Lafenestre, « faire la part au lyrisme ardent et vague d'une belle jeunesse enivrée de vie, d'amour et de beauté. » Le premier, Giorgione peignit des scènes qui ne tenaient ni de la religion, ni de la mythologie, ni de l'histoire, ni de l'allégorie, quelque chose comme des romans ou des nouvelles; et ces scènes, il les traita dans les dimensions et dans le style jusqu'alors réservés à la peinture historique. A cette catégorie d'ouvrages appartiennent *les Trois Astrologues* du musée de Vienne, *la Famille de Giorgione* de la galerie Giovanelli, à Venise, *le*

Concert du palais Pitti, et *le Concert champêtre* du Louvre.

Les peintures monumentales de Giorgione se distinguèrent par la même indépendance. Dans la décoration de l'Entrepôt allemand de Venise, le *Fondaco dei Tedeschi* (le monument, incendié en 1505, fut reconstruit en 1506; les peintures de Giorgione étaient terminées en 1508), il représenta, au rez-de-chaussée, des cavaliers isolés dans des niches, et, sur la frise, des figures nues, des têtes et des trophées. Mais si ces compositions abondaient en motifs superbes et en tours de force, on y cherchait en vain des idées claires, une action logiquement déduite. Vasari déjà se récrie sur un tel abus de la fantaisie. Ses critiques, qui s'appliquent d'ailleurs en partie aux fresques peintes par le Titien sur le même édifice, obtiendront l'assentiment de tout juge impartial. « On ne retrouve dans cet ouvrage, déclare-t-il, aucun sujet traité avec ordre, ni aucun sujet se rapportant aux actions de n'importe quel personnage célèbre ancien ou moderne. Pour ma part, je ne l'ai jamais compris, et jamais, malgré toutes mes investigations, je n'ai découvert quelqu'un qui le comprît. En effet, on y remarque, ici une femme, là un homme, dans les attitudes les plus diverses, l'un ayant à côté de lui une tête de lion, l'autre un ange en guise de Cupidon, sans que l'on sache pourquoi. Sur la porte principale qui conduit à la *Merzeria*, on voit une femme assise, ayant au-dessous d'elle la tête d'un géant mort, à peu près comme une Judith. Cette femme lève la tête avec l'épée et parle avec un Allemand qui est dans le bas : je n'ai pu m'expliquer ce que le peintre a voulu représenter, sinon peut-être une allégorie de l'Allemagne. »

Si l'idée tient si peu de place dans l'œuvre de Giorgione, en quoi consistent donc les innovations qui lui ont valu l'immortalité? Tout d'abord dans son culte pour les beautés simples et naturelles, ainsi que dans son ardent amour de la campagne. Laissant aux autres la reproduction des types, des costumes, des monumens de cette ville si artificielle qui s'appelle Venise, il évoque un monde à part, de superbes corps nus, des sites frais et calmes. Comment expliquer ce contraste? Pourquoi Giorgione, l'idole de la haute société vénitienne, le joueur de luth à la mode, et comme un précurseur de don Juan, prend-il ainsi en horreur et ses concitoyens, et leurs palais, et Venise avec ses canaux, sa foule bariolée; pourquoi se réfugie-t-il à tout instant au milieu des champs, loin de l'agitation et de la corruption des villes? Cette âme vibrante n'aurait-elle pas reçu quelque blessure secrète?

Assurément, depuis plusieurs années déjà, l'*Arcadia* de Sannazar (1502) avait remis à la mode l'églogue et la pastorale, les ber-

gers, les brebis, les pâturages. Mais que ces Tityres et ces Galatées sont raffinés, quintessenciés, artificiels en un mot, comparés aux fraîches et vivantes évocations du peintre vénitien! Chez le poète napolitain, les réminiscences classiques nuisent à tout instant à la spontanéité de l'inspiration; chez Giorgione, on sent que le contact s'est fait sans intermédiaire.

La plus complète des compositions arcadiques de Giorgione orne le Salon carré du Louvre, où elle tient dignement sa place à côté des Corrège, des Titien, des Véronèse. Ne vous creusez pas la cervelle pour découvrir la signification du *Concert champêtre :* vous perdriez votre temps. Dans cette idylle à l'antique, le sujet ne compte pour rien, car à un rêveur tel que Giorgione tout prétexte est bon : le but qu'il se propose c'est de charmer les regards par de belles figures nues qui se prélassent dans un beau paysage. Ces figures, il les prodigue sans nécessité, souvent sans vraisemblance. Dans le tableau connu sous le titre de *la Famille de Giorgione*, n'a-t-il pas présenté une jeune mère qui n'a pour tout vêtement qu'un mantelet jeté sur les épaules? N'était sa nudité, on la prendrait pour une sainte Vierge; et qui sait si telle n'était pas l'intention de l'artiste? car à cette époque nulle licence n'était plus faite pour effrayer un Vénitien. Mais revenons au chef-d'œuvre du Louvre. Il a pour cadre un paysage accidenté et pour acteurs quatre personnages : deux hommes en costumes du temps, assis à terre, l'un jouant de la mandoline, et deux femmes, des figures tout d'une pièce, un peu lourdes, un peu paysannes, l'une qui se montre de dos et tient une flûte, l'autre, à demi nue, debout près d'une fontaine. Au fond, un berger veille sur un troupeau. Rien de plus simple et rien de plus saisissant. Il n'appartient qu'aux natures d'élite de dédaigner à ce point tout calcul pour s'attacher à une impression. Par le calme, par la grande tournure, cette page se rapproche des modèles de l'antiquité.

Eu égard aux portraits de Giorgione, il faut nous borner à une mention, une simple mention, car on n'en connaît plus un seul d'absolument authentique. Les connaisseurs s'accordent à donner la palme au portrait de Jeune homme imberbe, en buste, la main droite posée sur une balustrade en pierre, que le musée de Berlin a acquis en 1891 du docteur Richter. J'évite de me prononcer, n'ayant pas vu l'original. Le portrait du chevalier de Malte, conservé au musée des Offices, a également pour lui les meilleurs tenans. La perte de la longue galerie iconographique créée par Giorgione est d'autant plus regrettable que les personnages les plus célèbres avaient tenu à honneur de poser devant lui : il avait

pourtrait Gonsalve de Cordoue, les doges Agostino Barbarigo et Leonardo Loredano, Catherine Cornaro, l'ex-reine de Chypre, un Fugger d'Augsbourg. Ses portraits étaient certainement plus enveloppés qu'écrits; ils devaient refléter cette âme d'élite plutôt qu'offrir des effigies frappantes de ressemblance.

L'amour, qui avait tenu une si large place dans la vie de Giorgione, causa aussi sa mort. Deux versions circulent au sujet de sa fin prématurée : d'après Vasari, la dame aimée du jeune peintre, étant tombée malade de la peste, aurait communiqué son mal à son amant, qui expira au bout de peu de jours. D'après Ridolfi, qui n'écrivit qu'un siècle plus tard, sa mort aurait été causée par le chagrin qu'il éprouva en apprenant qu'un de ses élèves avait séduit sa maîtresse. Or nous savons aujourd'hui, grâce aux recherches de M. Alexandre Luzio, que le récit de Vasari, dont les informations remontaient aux contemporains mêmes de Giorgione, mérite seul créance : il résulte en effet de documens inédits que Giorgione mourut de la peste. L'infortuné artiste ne comptait que trente-trois ou trente-quatre ans lorsqu'il disparut, au mois d'octobre 1510.

La peinture de Giorgione me rappelle certains airs de Palestrina, par exemple le *Peccantem me quotidie*, lents, doux, amples et graves, peu rythmés et encore moins articulés, mais qui, à défaut de la netteté des mélodies ou de la vigueur dramatique, offrent une harmonie ininterrompue et une grande richesse de combinaisons sonores.

IV

L'œuvre de Giorgione, malgré ses hautes qualités, a quelque chose de fragmentaire, d'épisodique, et parfois d'incohérent. Il était réservé à son immortel disciple et émule de développer avec une ampleur et un éclat incomparables les germes féconds contenus dans les leçons de ce glorieux précurseur. Le secret dont le Titien enrichit à son tour la peinture vénitienne, la conquête qui forme son plus beau titre de gloire, ce n'est pas tel ou tel perfectionnement de l'ordre technique : entente du clair-obscur, chaleur du coloris, vigueur du modelé; c'est la fougue de la conception, la puissance dramatique, l'éclat de la mise en scène, inconnues avant lui à n'importe lequel d'entre ses compatriotes. Dans la longue série de chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés, le Titien a montré que l'on peut être un peintre de premier ordre sans sacrifier les droits de la raison ou de l'imagination ; chez lui

les prodiges de l'exécution reçoivent une consécration de plus de toutes les ardeurs, de tous les trésors que recélait son âme si vibrante, si généreuse, si profondément humaine (1).

Tiziano (diminutif de Tizio ou Titius) Vecelli naquit, en 1477, à Pieve di Cadore, petit bourg situé presque à l'extrémité septentrionale de la Vénétie, dans un paysage montueux, âpre et grandiose, encore relevé par des rochers de dolomite, semblables à d'immenses stalactites. Ces parages servaient d'asile à une population plus rude que raffinée ; en 1508, au moment même où le Titien remportait ses premiers succès, elle se signala par sa vaillante résistance aux armées de l'empereur Maximilien. Semblable en ceci à ses émules Giorgione et Paul Véronèse ainsi qu'à tant d'autres représentans de l'École vénitienne, le Titien était donc originaire, non de Venise même, mais d'un des nombreux territoires que la République possédait sur la terre ferme. Son père, Gregorio Vecelli, appartenait à une famille honorable de Cadore : il se distingua tour à tour comme administrateur, comme jurisconsulte et comme soldat. De ses quatre enfans, — deux garçons et deux filles, — le Titien fut le second ; le frère aîné, François, devint, comme le puîné, peintre. Les deux enfans passèrent leurs premières années au milieu des paysans et des bûcherons : il fallut que leur vocation fût bien énergique pour que leur famille consentît si facilement à la favoriser.

Le Titien avait environ dix ans lorsque son père l'envoya avec son frère à Venise chez leur oncle. On ignore quels furent les débuts des deux jeunes Cadorins. Il semble qu'ils fréquentèrent d'abord l'atelier d'un mosaïste, puis celui des deux frères Bellin. Quant à leurs rapports avec Giorgione, il suffit de rappeler que le Titien, aussi âgé que lui, fut son imitateur plutôt que son élève.

Jusque vers l'âge de trente ans, le jeune artiste de Cadore fit peu parler de lui : on sait si le temps ainsi perdu fut regagné dans la seconde partie de cette existence qui fut la plus longue du siècle. La lenteur de son développement jure avec la précocité de la grande majorité de ses contemporains, et tout d'abord avec celle de Giorgione qui parut et passa comme un météore. Raphaël également, sans avoir été l'enfant prodige que l'on s'est plu à mettre en scène, ne comptait que vingt-six ans lorsqu'il peignit la *Dispute du Saint Sacrement*. Michel-Ange était plus jeune encore lorsqu'il sculpta la *Pietà* de Saint-Pierre de Rome et le

(1) Il est à peine nécessaire de rappeler ici les belles monographies qu'ont consacrées au Titien, dans les dernières années, MM. Crowe et Cavalcaselle d'une part, M. Georges Lafenestre, de l'autre.

David qui fixèrent les premiers sur lui l'attention de l'Europe artiste. Le Titien, au contraire, longtemps obscur, s'affirma tardivement; mais aussi, soixante années durant, sans effort comme sans fatigue, il sut charmer l'Europe par la magie de sa palette, la plus savoureuse et la plus éclatante qui fût jamais.

La chronologie des ouvrages exécutés par le Titien jusque vers l'âge de quarante ans est des plus confuses. A peine si l'on a pu établir qu'il travailla en 1508 aux fresques du *Fondaco dei Tedeschi*, à partir de 1509 aux peintures de la *Scuola del Santo* à Padoue, qu'entre 1513 et 1518 il décora une partie de la salle du grand conseil au Palais des Doges, qu'entre 1516 et 1522, il exécuta, à Venise même, les tableaux destinés au palais des ducs de Ferrare. Si nous savons que l'*Assomption de la Vierge* a pris naissance en 1518, nous en sommes réduits à ignorer et la date du *Christ au denier* et celle de l'*Amour sacré et profane* et celle de la *Présentation de la Vierge au Temple* et de bien d'autres pages célèbres.

Au début, le Titien aimait à donner à ses tableaux un degré de fini qui n'avait rien à envier à celui des Primitifs (1). Vasari vante, dans le portrait d'un Barbarigo, l'art avec lequel étaient rendus les cheveux : « on pouvait les compter, affirme-t-il, ainsi que les points d'un pourpoint en damas de soie. » Ces premières peintures, d'après le biographe, se laissaient regarder de près et de loin : les dernières, au contraire, enlevées à coups de brosse (*condotte di colpi*), d'un faire sommaire (*tirate via di grosso*), pleines de taches, demandaient à être regardées de loin; il est vrai qu'à distance elles paraissaient parfaites. — Les fresques ou les tableaux à l'huile du même Vasari, — si bon juge quand il s'agissait d'apprécier l'œuvre d'autrui, — ceux des Zuccheri, peintures exsangues, sans profondeur et sans chaleur, caractérisent, avec une netteté peu digne d'envie, cette facture d'improvisateurs, qui finit par devenir la règle.

Un des premiers tableaux du maître, *le Pape Alexandre VI présentant à saint Pierre l'évêque Pesaro*, peint, à ce que l'on croit, entre 1501 et 1503 (au musée d'Anvers), offre déjà cette tonalité chaude, ce faire facile, cette grande tournure qui deviendront comme la signature du maître. En même temps le jeune

(1) Cette minutie lui était certainement commandée par les habitudes de ses concitoyens. Vers la fin du XVIe siècle encore, un patricien vaniteux, au moment de confier son portrait au Tintoret, lui recommandait avec instance de copier exactement son riche costume, les dentelles, les bijoux dont il était couvert. Aussi l'artiste, impatienté, lui cria-t-il : « Allez vous faire pourtraire par le Bassan. » (C'était un habile peintre d'animaux.)

maître s'efforce, dans une série de Madones, la plupart représentées à mi-corps, de renouveler par toutes sortes d'artifices un thème vieux de dix siècles. Telles sont *la Vierge au Parapet* ou *la Bohémienne* (ainsi nommée à cause de son teint basané), au Musée de Venise, *la Vierge aux Cerises*, au même Musée, *la Vierge aux Roses*, au musée des Offices, etc.

En 1507, la réputation du peintre de Cadore est assez solidement établie pour que le Sénat de Venise lui confie, concurremment avec Giorgione, la décoration du *Fondaco dei Tedeschi*. Il ne reste que des fragmens de ces fresques.

Vers 1509, le Titien se rend à Padoue, où il peint, également à fresque, dans la *Scuola del Santo*, trois scènes de l'*Histoire de saint Antoine de Padoue :* le saint faisant proclamer par un nouveau-né l'innocence de sa mère, l'époux jaloux tuant sa femme, le saint guérissant le pied du jeune homme. Dans l'esquisse originale de la seconde scène, un incomparable dessin à la plume, conservé à l'École des Beaux-Arts, l'artiste fait preuve d'une souplesse, d'une liberté et d'une harmonie indéfinissables. Il s'y montre à la fois le dramaturge consommé et le peintre que chacun sait. Ces compositions étaient terminées en 1511 : elles complétaient un cycle auquel avaient travaillé Domenico Campagnola de Padoue, puis Giovanni Contarini.

Lorsque le Titien se fixa de nouveau à Venise, Giorgione venait de mourir, et Jean Bellin touchait à l'extrême vieillesse. Il se trouva donc tout naturellement appelé à prendre le premier rang dans l'École vénitienne; aussi, à partir de ce moment, son existence ne fut-elle plus qu'une succession de triomphes : choyé par ses concitoyens, qui lui accordèrent en 1516 la charge si enviée de contrôleur du *Fondaco dei Tedeschi*, devenue vacante par la mort de Jean Bellin, adulé par tout ce que l'Europe comptait d'illustrations quelconques, — poètes, savans, souverains, — il avait peine à suffire aux commandes. De près et de loin, on lui demandait des tableaux de sainteté, des compositions mythologiques, des portraits. Bientôt il n'y eut plus d'église de la Haute Italie qui ne tînt à honneur de posséder un retable signé de ce nom illustre.

L'artiste profita de ce changement de situation pour se marier : de ce mariage, on ne sait qu'une chose, c'est que sa femme s'appelait Cécile, donna Cecilia. On incline à croire qu'elle avait Venise pour patrie. Sa mort, arrivée en 1530, porta à son époux un coup cruel, car l'union, — tout nous autorise à l'affirmer, — avait été des plus heureuses (Titien, au milieu des grandeurs, resta toute sa vie profondément attaché aux affections de famille).

Il tomba malade de chagrin. Renonçant à chercher une autre compagne, il fit venir sa sœur Ursule pour tenir désormais sa maison et prendre soin de ses enfans.

Ceux-ci doivent être présentés au lecteur. L'aîné, Pomponio, était destiné à l'état ecclésiastique; aussi son père s'occupa de bonne heure de lui procurer un canonicat; il y réussit au prix des plus grands efforts, car Pomponio était un fort mauvais sujet; sans cesse il fallait le morigéner, tâche dont se chargeait volontiers l'Arétin, transformé pour la circonstance en moraliste et pédagogue. Ce fils indigne, après avoir gaspillé l'héritage paternel, mourut misérablement quelques années après son père.

Le second fils, Orazio, doit sa célébrité au sonnet d'Alfred de Musset plutôt qu'à ses peintures. Né en 1515, enlevé par la peste à l'âge de soixante et un ans, en même temps que son père, il n'eut d'autre ambition que de travailler sous les ordres et aux côtés d'un tel initiateur. On cite de lui quelques portraits, entre autres celui du *Joueur de viole Battista Siciliano.* Malgré la douceur de son caractère, Orazio faillit être victime d'un attentat, dont les mobiles ne sont pas encore expliqués. Il habitait, à Milan, le palais de Leone Leoni d'Arezzo, le sculpteur fameux et le non moins fameux spadassin, lorsque celui-ci l'attaqua à l'improviste, sans prétexte plausible, et le blessa dangereusement à la tête d'un coup de poignard. Le Titien, qui montrait dans toutes ses actions la ténacité du montagnard, obtint à force de démarches que l'assassin de son fils fût banni.

La favorite du Titien était sa fille, Lavinia. Non content de reproduire à tout instant ses traits (musées de Dresde, de Berlin, etc.), il la garda auprès de lui le plus qu'il put, en père à la fois tendre et jaloux. Elle comptait environ vingt-six ans quand il se décida enfin à la marier, en 1555, à un gentilhomme de Seravolle. La dot qu'il lui donna (2400 ducats, environ 120000 fr. de notre monnaie) était probablement la plus riche qu'une fille d'artiste eût reçue jusque-là. Le maître eut la douleur de survivre à sa fille bien-aimée : Lavinia mourut en 1561 ou 1562, après avoir mis au jour six enfans.

Rappelons, avant d'aller plus loin, que l'amour de la peinture était héréditaire dans cette famille. Outre le Titien et son fils, Marco Vecellio (1545-1611), Cesare Vecellio, le dessinateur du célèbre recueil de costumes, *Habiti antichi et moderni di tutto il Mondo* (Venise, 1589), Fabrizio Vecellio, Tommaso Vecellio (né vers 1570), et surtout le Tizianello (né en 1570, mort vers 1650) se sont acquis une notoriété plus ou moins grande.

Un coup d'œil sur le caractère et la manière de vivre du maître nous fera mieux comprendre ses aspirations et sa manière de travailler. Avant de recourir au volume de M. Lafenestre, qui nous offre sur ce point les informations les plus abondantes, essayons de montrer ce qu'était l'existence des artistes vénitiens, en quoi elle se distinguait de celle de leurs rivaux bolonais, florentins ou romains. Leur sérénité, leur dignité, contrastent avantageusement avec l'agitation, la médisance, la malignité de leurs émules de l'Italie centrale. C'étaient des *galantuomini* dans toute la force du terme. Assurément, en certaines compétitions, ils faisaient preuve de vivacité (rivalité entre Giorgione et le Titien, pendant qu'ils travaillaient aux fresques du *Fondaco dei Tedeschi;* entre le Titien et Jean Bellin, au sujet d'une des charges du même *Fondaco;* entre le Titien et le Pordenone, en 1527, etc.); mais jamais ils ne s'abaissèrent aux procédés déloyaux des Florentins.

Dans la vie privée, même tenue; la biographie du Titien, non moins que celles de Paul Véronèse et du Tintoret, abonde en traits faits pour leur concilier toute notre estime. Véronèse était la simplicité même. Il se contentait de déployer le luxe dans ses compositions, dédaignant personnellement le faste et presque le confort : sobre et économe, il ne songeait qu'à laisser à ses enfans une grande fortune, sans chercher à en jouir par lui-même. Mais cet amour de l'argent était exempt de toute âpreté : il le prouva en mainte occasion. Après l'incendie de 1577, le Sénat ayant distribué la décoration des nouveaux locaux entre les principaux peintres de Venise, parmi lesquels Véronèse, celui-ci s'abstint, bien différent en cela de ses confrères, d'aller faire sa cour à ses commettans. L'un d'eux, le sénateur Contarino, l'ayant rencontré, le lui reprocha vivement. Véronèse lui répondit qu'il considérait comme un grand bonheur de servir son gouvernement toutes les fois qu'il en recevait l'invitation, mais qu'il n'avait pas pour habitude de rechercher de nouvelles commandes, étant suffisamment pourvu de travaux. Néanmoins, pour plaire à Contarino, il se présenta le lendemain devant le Sénat, qui le chargea de peindre l'ovale au-dessus du tribunal dans la grande salle, et deux des parois.

Chez le Tintoret, nous trouvons, à côté d'un talent supérieur, un caractère vif, vibrant, fougueux, un homme né pour la lutte, chez qui l'esprit et le tempérament, l'ambition et la dignité formaient une équation parfaite. Pierre l'Arétin, le maître chanteur par excellence, qui entendait régenter et rançonner les artistes aussi bien que les potentats, apprit ce qu'il en coûtait de

s'attaquer à un artiste pareil. Le Tintoret, qui se savait attaqué par lui, l'ayant un jour rencontré dans la rue, le pria de l'accompagner dans son atelier, afin de faire son portrait; aussitôt l'Arétin de le suivre tout joyeux. A peine entrés, l'artiste tire de dessous son vêtement un pistolet et ajuste le visiteur : « Que faites-vous? devenez-vous fou? » s'écrie l'Arétin. Et le Tintoret de lui répondre : « Tranquillisez-vous, je vais vous prendre mesure. » Et il se servit du pistolet pour le mesurer de la tête aux pieds. On ajoute qu'à partir de ce jour l'Arétin cessa de l'attaquer, et devint son ami.

Un Florentin naturalisé Vénitien, le grand architecte et sculpteur Jacopo Sansovino, formait le digne pendant de ses nouveaux concitoyens. C'était à la fois le tempérament le plus heureux et un esprit privilégié, un travailleur infatigable et un homme de plaisir. Placé par une constitution extraordinaire au-dessus des besoins de la nature, à tel point qu'en été il ne vivait guère que de fruits, il aimait d'autre part la société des femmes aussi passionnément que l'architecture et la sculpture. Tout ensemble prudent et loyal, il préférait le commerce des grands à celui des petits, parce qu'avec les premiers on grandit, disait-il, et avec les autres on se rapetisse. Il s'emportait facilement, mais fondait en larmes à la première tentative faite pour le fléchir.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du Titien, dans cette maison de la paroisse de San Casciano, dite « la grande », où le maître s'installa en 1531. C'était une construction relativement modeste, dont le rez-de-chaussée était loué à divers locataires, probablement des commerçans; le peintre occupait le premier étage, composé d'un grand atelier auquel on accédait, à travers un jardin, par un escalier extérieur, puis un second étage. Comparée aux palais que se construisaient, à Rome, Bramante, Raphaël et Antonio da San Gallo, à Mantoue, Jules Romain, à Milan, Leone Leoni, cette demeure n'avait rien de somptueux. Son possesseur tenait d'ailleurs peu à l'ostentation; il aimait à vivre largement, mais sans songer à éblouir.

Autant son génie avait suscité d'admirateurs au Titien, autant son caractère aimable, ses belles manières, lui valurent d'amis. Parmi ceux-ci, les littérateurs tenaient la première place, alliance féconde qui répandit sa gloire au loin. L'Arioste le chanta dans son *Roland furieux*, le cardinal Bembo fit sonner ses louanges aux oreilles du pape; l'Arétin, fixé à Venise, après sa fuite de Rome, le prôna dans ses lettres et dans ses poésies, en donnant de ses créations l'analyse la plus pénétrante, la plus lumineuse. Je me hâte d'ajouter, à la décharge du peintre, que, tout en fréquentant ce personnage peu recommandable, il se gardait

de s'associer à ses orgies : l'Arétin connaissait si bien la gravité de ses mœurs qu'il lui arriva plusieurs fois de s'excuser auprès de lui de ne pas l'inviter, parce qu'il avait ce jour-là trop mauvaise compagnie.

V

Si, au moment de reprendre l'étude de l'œuvre du Titien, nous nous attachons à l'ordre chronologique, nous avons à compter d'abord avec le *Saint Marc trônant au milieu de quatre saints*, qui prit naissance en 1512, peu de temps après le retour de Padoue (sacristie de Santa Maria della Salute). Le maître montre dans cette composition qu'il sait à la fois créer les figures les plus imposantes et les placer, par la puissance de son coloris, dans un milieu idéal, où elles sont comme transfigurées. Seul le saint assis au fond, sur une sorte de piédestal, pèche par son attitude guindée : on dirait qu'il ignore la présence des quatre personnages debout à ses pieds. Les auteurs du *Cicerone* croient reconnaître dans ce tableau l'influence de Fra Bartolommeo della Porta, le maître dans l'art de composer, qui avait visité Venise en 1506. Il est certain que le peintre florentin à son tour éprouva l'influence de ses hôtes vénitiens : à partir de ce moment son coloris acquit une intensité et un éclat qui détonnent au milieu des pâles colorations de l'École florentine.

La mort de Jean Bellin valut au Titien une commande d'un intérêt capital, la décoration d'une des salles de ce château de Ferrare, dans lequel s'étaient déroulés tant de drames. Appelé au mois de février 1516 à la cour d'Alphonse d'Este et de Lucrèce Borgia, il se contenta d'abord de terminer la *Bacchanale* laissée inachevée par Bellin ; puis il peignit, à Venise même, selon toute probabilité, les compositions destinées aux autres parois de cette salle.

Pour être vif comme la poudre, le duc Alphonse n'en montrait pas moins de tenacité dans ses rancunes : nul Mécène de la Renaissance ne se mit aussi souvent en colère. Le Titien de son côté était débordé : on juge si les froissemens manquèrent. Rien de plus édifiant que la lettre du 29 septembre 1519 : « Dites-lui, de notre part, écrit entre autres choses le duc à son agent, que nous sommes surpris de ce qu'il ne veuille pas finir notre peinture et qu'il faut de toute manière qu'il vienne y donner la dernière main, sinon nous en éprouverons un vif ressentiment et nous lui démontrerons qu'il a desservi une personne qui saura le desservir à son tour... » Le moyen de braver de telles menaces ! L'artiste s'empressa d'accourir. La correspondance à laquelle nous venons d'emprunter cet échantillon du style épistolaire de l'époux de Lucrèce Borgia nous fait connaître un autre trait non moins curieux : le

duc, soit par esprit d'économie, soit pour enlever tout prétexte de retard, fournissait la toile et les couleurs. Constatons que rien ne jure plus avec les procédés autocratiques d'Alphonse d'Este que les égards, les attentions délicates prodiguées au Titien par une famille voisine, proche parente des ducs de Ferrare : je veux parler des Gonzague, marquis, puis ducs de Mantoue; elle ne cessa de traiter l'artiste vénitien en ami, non en fournisseur.

Il fallut toute la diplomatie propre au Titien pour que ses relations avec un tel Mécène se poursuivissent, sans secousse trop violente, pendant près d'un quart de siècle (elles duraient en 1535 encore); il fallut qu'il consentît à pourtraire non seulement le souverain et son fils (ce dernier portrait se trouve en double exemplaire, au musée de Madrid et dans la collection Édouard André), mais encore sa favorite. Il est en effet aujourd'hui admis que le portrait connu sous le nom de la *Belle du Titien* (au Salon carré du Louvre) se rattache à un des nombreux séjours faits à Ferrare. Il représente, affirme-t-on, Laura Dianti, la fille d'un chapelier, devenue la maîtresse du duc et, quelque temps après, unie à ce prince, à ce qu'il semble, par un mariage morganatique. Cette figure reparaît plus d'une fois dans l'œuvre du Titien, avec ses lèvres sensuelles, ses yeux brillans, sa poitrine opulente, notamment au musée des Offices, où elle est costumée en *Flore*.

Mais revenons à la décoration du château de Ferrare, point de départ des relations du peintre vénitien avec la famille d'Este. Les sujets imposés au Titien (on suppose qu'ils avaient été désignés par l'Arioste) trahissaient les tendances si essentiellement profanes de la cour ferraraise. Pour compléter la décoration de la salle qu'ornait déjà la *Bacchanale* de Jean Bellin, il dut peindre, dans un premier compartiment, un fleuve de vin rouge, sur les bords duquel se trouvaient des chanteurs et des musiciens, hommes ou femmes, à moitié ivres, entre autres une bacchante nue endormie, d'une rare beauté. Dans un second compartiment prit place une véritable fourmilière d'Amours nus, joufflus, jouant, folâtrant de mille manières. A droite, une statue de Vénus, puis deux femmes, dont l'une, remarquable par ses bras énormes, s'élance comme furieuse, par un mouvement dépourvu de tout rythme. — Ce tableau, qui se trouve, comme le précédent, au musée de Madrid, obtint un succès extraordinaire; il servit de modèle au Dominiquin, à l'Albane, à Rubens et à bien d'autres.

Pour thème du troisième tableau, exécuté en 1522 (aujourd'hui à la National Gallery), le Titien choisit la *Rencontre de Bacchus et d'Ariane*. Peut-être suivit-il l'indication donnée par l'Arioste; en tout cas il s'inspira du poème de Catulle. La composition est incohérente et déhanchée : Bacchus, se jetant à bas de

son char, a l'air d'invectiver Ariane; sa main gauche, lancée derrière lui, indique un objet que l'on n'aperçoit ni ne devine. On comprend que ces gestes véhémens inspirent à l'abandonnée de la terreur plutôt que de la confiance; elle lève une main comme pour se défendre, et ramène de l'autre sur son dos la draperie, une sorte de chemise, — absolument comme si elle se préparait à prendre la fuite. Le petit satyre qui mène en laisse une tortue forme un motif charmant, mais quelque peu étranger à l'action.

A ne s'attacher qu'à la multiplicité des sujets que le Titien a puisés dans la mythologie ou dans l'histoire ancienne, à ne tenir compte que des nombreux emprunts qu'il a faits aux marbres ou aux pierres gravées, on se figure volontiers qu'il sacrifiait, autant que les Florentins et les Romains de son temps, à l'idole classique. En réalité, un abîme le sépare d'eux. L'étude de l'antique — je veux dire des statues antiques — avait graduellement fait oublier à l'École florentine et à l'École romaine les lois spéciales à leur art et y avait substitué les erremens propres à la sculpture. Certaines fresques de la dernière manière de Raphaël — et surtout celles de Jules Romain, du Rosso et de tant d'autres de leurs coreligionnaires — sont peuplées, non plus de figures vivantes, se mouvant librement dans l'air qui les enveloppe, la lumière qui les réchauffe, mais de marbres immobiles dans une atmosphère glaciale et isolés les uns des autres. Rien de semblable chez le Titien : il déteste les arêtes tranchantes, en honneur chez ses rivaux de l'Italie centrale, et s'efforce de les arrondir, de les noyer dans une atmosphère lumineuse qui reliera les unes aux autres toutes les figures, pour les fondre dans une commune harmonie. Est-il nécessaire d'ajouter qu'un tel résultat ne pouvait être obtenu qu'au détriment de la fidélité des reproductions? A peine si, dans les peintures du Titien, les statues, bustes ou bas-reliefs antiques qu'il reproduit gardent l'indication, très générale, du mouvement de l'original, alors que l'École romaine les copiait avec une implacable rigueur.

Ces emprunts sont d'ailleurs plus nombreux qu'on ne le croit, le Titien en effet ne s'est pas borné à mettre en œuvre des sujets grecs ou romains, il a encore peuplé ses toiles d'une foule de motifs copiés sur les marbres antiques. Dans le *Martyre de saint Laurent*, du musée de Madrid, il a placé à droite, sur un socle richement orné, une statue de femme drapée tenant à la main une Victoire. Dans le *Miracle de saint Antoine faisant parler le nouveau-né* (au Santo de Padoue), une statue d'empereur, le bras droit mutilé, orne la façade d'une maison. L'*Offrande à Vénus*, du musée de Madrid, contient une statue nue

jusqu'à la hanche, et le *Couronnement d'épines*, du musée du Louvre, un buste de Tibère, avec l'inscription *Tiberius Cæsar*. Dans la *Présentation de la Vierge au Temple*, de l'Académie de Venise, on découvre, à droite, au premier plan, un torse revêtu d'une cuirasse, au second plan, une statue debout sur une console, au fond, un obélisque surmonté d'une boule. Des chapiteaux historiés témoignent également de l'imitation des modèles antiques. Enfin, dans le célèbre tableau de la galerie Borghèse, *l'Amour sacré et l'Amour profane*, le sarcophage procède plus ou moins directement de prototypes romains. Mais toutes ces reproductions manquent de caractère et plus encore de conviction.

Dans l'interprétation même des sujets, le peintre vénitien n'affiche pas moins d'indépendance. Qui ne s'aperçoit que ses illustrations de la mythologie ou de l'histoire romaine n'ont plus rien à faire avec les patientes et ardentes investigations à la façon de Mantegna, avec les pieuses et éclatantes évocations à la façon de Raphaël dans l'*École d'Athènes* ou le *Parnasse!* Le Titien n'est jamais allé au fond de ces données, si riches en enseignemens : il n'y a vu que des prétextes à représenter des corps nus, des Amours qui folâtrent, des divinités sur des nuages. Rien ne prouve avec plus d'évidence le manque absolu d'études historiques, que l'absence, dans cet œuvre immense, d'une véritable page d'histoire : une telle mise en œuvre eût demandé au maître trop de recherches, trop de lectures : il ne s'y essaya pas. Aussi bien le temps n'était-il plus où les artistes et le public éprouvaient une sorte de respect religieux devant les dieux et les héros de l'antiquité, devant cette civilisation si miraculeusement ressuscitée. Le Titien, partageant l'indifférence de ses contemporains, ne s'en servit plus que comme d'un arsenal d'allégories et d'emblèmes, d'un arsenal qui offrait des ressources infinies pour donner plus d'éclat à ses compositions, pour en rehausser la mise en scène.

Tel est le point de vue auquel il faut se placer pour apprécier le célèbre tableau du musée de Madrid, *Vénus et Adonis*. La composition est des plus simples : la déesse, assise et se montrant de dos, se retourne pour saisir par la taille Adonis qui s'apprête à partir pour la chasse, le javelot dans une main, la laisse des chiens dans l'autre. Le torse de la déesse est fort beau, moins savamment modelé que chez Michel-Ange, mais tout aussi sûr. Quant à la figure de son amant, elle a quelque chose à la fois de robuste et de fier : je ne saurais mieux la comparer qu'à certains types du Sodoma, tels que le *Saint Victor* du Palais public de Sienne. Eros, sommeillant sous un bouquet d'arbres, complète la scène. Ce n'est au fond qu'une idylle, mais elle est exquise.

Le chef-d'œuvre du maître en ce genre, *Jupiter et Antiope*, au musée du Louvre, accorde une place plus large à la mise en scène. Au pied d'un arbre s'est endormie la belle Antiope; s'approchant de la dormeuse, Jupiter, sous la forme d'un satyre, soulève la draperie qui la recouvre; plus loin se tiennent un chasseur, une couple de chiens en laisse; puis un satyre et une nymphe; au fond, une chasse; dans les airs, Cupidon lançant une flèche. La composition est véritablement brillante; elle réunit, à un paysage puissant et grandiose, des attitudes animées, un coloris aussi fin que chaud. Remarquez le contraste si heureux entre le torse brun du satyre et la carnation blanche d'Antiope, artifice d'ailleurs absolument loyal, et qui nous prouve avec quelle habileté les Vénitiens cherchaient à relever leurs tableaux par les oppositions de tons les plus tranchées. Sans la pleine possession de tous les secrets du coloris, il eût été impossible de multiplier ainsi les dissonances, sauf à les fondre ensuite dans une harmonie générale.

A cette première période appartiennent encore deux tableaux célèbres entre tous, relevant, l'un de la peinture religieuse, l'autre, de la peinture allégorique.

On a souvent prétendu que le *Christ au denier*, le chef-d'œuvre du musée de Dresde, avait été peint pour le château de Ferrare, où, par une association d'idées choquante, il aurait été exposé dans la même salle que les *Bacchanales*. Il faudrait, dans cette hypothèse, admettre qu'il est postérieur à l'année 1516. M. Morelli, d'accord, pour une fois, avec MM. Crowe et Cavalcaselle, affirme qu'il remonte plus haut et qu'il a pris naissance en 1508.

Il est à peine besoin de décrire cette page, tant elle est fameuse: Le Christ, à mi-corps, figure aussi majestueuse que sereine, pleine de tendresse et de grandeur, prononce les mots: « Rendez à César ce qui est à César, » tandis que son doigt, légèrement tendu, indique la pièce de monnaie que lui montre son interlocuteur, un pharisien aux traits rusés et énergiques. C'est tout un drame que cette juxtaposition de deux acteurs; un de ces drames intimes, mis en honneur par Léonard de Vinci dans la peinture de Sainte-Marie des Grâces; un sourire, la contraction des sourcils, un geste, y suffisent pour traduire, soit les luttes de l'âme, soit de sublimes doctrines. Moins encore que la *Cène* de Léonard, le *Christ au denier* trahit l'effort: il semble venu d'un jet; la noblesse des attitudes n'est égalée que par leur aisance. Quelle souveraine distinction surtout dans la pose de la main du Christ, dans cette sorte d'abandon qui caractérise les natures d'élite, et qui jure avec la tension ou l'affectation dès lors inséparables de l'École florentine!

C'est que chez le Titien, comme l'a fort bien dit M. Bouillier, « tout conspire à l'unité du dessin général; on sent qu'y ajouter quelque chose serait en gâter l'économie, et qu'on n'en peut rien retrancher sans l'affaiblir. »

En 1508, également, s'il faut en croire MM. Burckhardt et Bode, aurait pris naissance le merveilleux tableau de la galerie Borghèse, pour lequel un amateur parisien a offert récemment la somme fabuleuse de six millions : *l'Amour sacré et l'Amour profane.* Il est impossible de rendre avec des mots le charme et l'éloquence des lignes, l'éclat du coloris, ces tons si chauds et si suaves, qui plongent l'œil dans un océan de délices. Et que de motifs charmans dans cette allégorie, vis-à-vis de laquelle on se sent à peine le courage de s'enquérir de l'idée mise en œuvre par le peintre! S'agit-il du vrai amour et de la coquetterie, des vierges sages et des vierges folles? Cette dernière hypothèse a pour elle la présence d'une lampe entre les mains d'une des deux héroïnes. Peu importe. On oublie tout devant la magie des figures et du paysage.

La composition se distingue par une liberté qui aurait pu faire envie à Giorgione. D'un côté, une femme, aux riches atours, aux cheveux blonds flottans, est assise nonchalamment sur le bord d'un bassin, en forme de sarcophage, dans lequel un Amour plonge le bras; une de ses mains, gantée, repose sur ses genoux; l'autre, nue, s'appuie sur un vase; sa physionomie trahit la lassitude, presque l'ennui, et la rose effeuillée jetée à côté d'elle peut à cet égard passer pour le symbole de son état d'âme. A l'extrémité opposée du bassin se tient, moitié debout, moitié assise, une seconde femme, nue à l'exception d'une draperie qui flotte sur son bras gauche et qui recouvre son sein : élevant d'une main une lampe allumée, elle se tourne, comme pour l'exhorter ou l'implorer, vers sa compagne, mais celle-ci fait la sourde oreille. Ses traits respirent autant de douceur que de noblesse (dès cette époque le Titien savait donner à ses physionomies l'expression la plus touchante). Le bouquet d'arbres qui s'élève derrière la fontaine sert à faire ressortir les carnations éclatantes des deux héroïnes. Au fond s'étend un paysage fouillé plutôt que disposé par grandes masses : on y compte deux villages, de nombreuses collines, une foule de figures, deux lapins qui grignotent, un berger et son troupeau, des chasseurs.

Prenons note de cet amour du détail; le Titien ne devait pas tarder à simplifier, à résumer, à condenser et à créer des paysages qui seront dramatiques, même en l'absence de personnages.

VI

L'auteur d'un essai très distingué sur les artistes vénitiens affirme que, « ce qu'ils peignent de préférence, c'est la beauté, la grâce, la jeunesse, les joies faciles de la vie, les épaules et la poitrine nues des princesses, les Vénus éclatantes, les empereurs triomphans, les Danaé qui vendent le plaisir même à Jupiter, les festins splendides, les concerts enchantés. Il n'y a jamais pour eux, — ajoute-t-il, — de femmes trop souriantes, de chairs trop émues, d'étoffes trop riches, de bijoux trop brillans. Même dans les scènes religieuses, ce n'est point seulement à l'âme, c'est aussi aux yeux qu'ils s'efforcent de parler. C'est le Diner d'Emmaüs, ce sont les Noces de Cana qu'ils représentent, plutôt que les Madeleines éplorées ou le Christ vengeur. Ils font du christianisme une mythologie gracieuse, au lieu d'en faire le poème infini de la consolation mystérieuse des âmes tendres et des cœurs blessés (1). » Il est certain que les tendances profanes ne dominent que trop souvent dans les peintures religieuses de l'École vénitienne, mais les chaudes et pathétiques évocations des Évangiles ne font pas défaut; les souffrances et les miracles des saints trouvent les interprètes les plus éloquens. Parcourez l'œuvre du Titien, que de cordes n'a-t-il pas fait vibrer! Il montre tour à tour : la Vierge heureuse, caressant l'Enfant Jésus; la Vierge regardant l'enfant qui joue avec un lapin; la Vierge recevant l'hommage de la famille Pesaro, ou montant au ciel; le Christ et le centenier; puis d'émouvantes scènes de la Passion : *le Couronnement d'épines*, *la Mise au tombeau*, *les Disciples d'Emmaüs*, ou encore *l'Assomption de la Vierge*, *le Martyre de saint Pierre*, *le Triomphe de la Foi*.

Quelle puissante et sublime apothéose que le tableau de l'Académie de Venise, *l'Apothéose de la Vierge*, peinte en 1518! Les trésors de foi accumulés pendant les longs siècles du moyen âge y paraissent à la lumière, mais décuplés, transfigurés, par un prodigieux génie. Le dessinateur ici égale le coloriste. Tout est mouvement et élan. Emportés par leur enthousiasme, les corps des apôtres semblent prendre leur vol vers les régions célestes. Quant à leurs gestes, les artistes les plus pathétiques, Raphaël dans la *Messe de Bolsène* ou dans les cartons de tapisseries, n'auraient pas su leur donner plus d'éloquence. Et avec quel art incomparable les figures ne sont-elles pas associées les unes aux autres, de manière, non seulement qu'aucune dissonance ne se produise dans ce concert, mais encore qu'aucune note n'y reste sans concourir à l'effet d'ensemble!

(1) A. Bouillier, *l'Art vénitien*, p. 55-56.

A ce groupe terrestre des apôtres, qui forme une masse si compacte, et cependant si animée et si claire, le Titien, par un de ces artifices dont seuls les plus grands maîtres ont eu le secret, a opposé la légèreté et la transparence du groupe aérien, de ce groupe composé de la Vierge et d'un chœur d'anges. Que la Vierge est belle et touchante avec son visage inondé de bonheur, ses bras tendus vers les cieux, ses draperies soulevées par le vent et qui semblent l'entraîner vers les sphères supérieures! Celle de Murillo semble bien pâle à côté de cette création aussi robuste que généreuse, si pleine de vie et de santé. Les anges qui l'entourent n'ont rien à envier, pour la grâce et la variété des attitudes, à ceux qui occupent le sommet de *la Dispute du Saint-Sacrement*, de Raphaël. Le Père Éternel planant, les bras étendus, à l'instar des grandioses figures de Michel-Ange à la Sixtine, et l'ange qui lui présente la couronne, par un geste digne de Raphaël, forment le couronnement de cette trilogie, dont les trois groupes principaux, si distincts d'aspect, se relient cependant si intimement les uns aux autres.

L'*Assomption de la Vierge* inaugure une ère nouvelle dans la peinture religieuse. Aux conquêtes de l'École romaine, le Titien ajoute quelque chose de souverainement libre, mouvementé et dramatique. A peine si les personnages tiennent au sol : les monumens, la végétation, les sites entrent en scène, non moins que les arbres, les nuages, le ciel. En un mot, à l'élément humain, l'artiste joint ces acteurs trop négligés de ses devanciers : le paysage et la lumière, la lumière tantôt éblouissante, le soleil de Venise transporté et fixé sur la toile, tantôt sombre et blafarde, comme dans la *Mise au tombeau* du Louvre. Parfois, pour renforcer l'effet, le Titien fait intervenir l'orage ou la pluie, par exemple dans la *Bataille de Cadore*, peinte pour le palais des Doges. Et puis, partout, ces tons embrasés, qui semblent, non de la couleur à l'huile, mais de la lave incandescente.

L'analyse de l'*Assomption* nous a forcés tout à l'heure à évoquer le souvenir de Raphaël. Serait-ce donc que le maître vénitien ait connu et étudié les œuvres de son émule, de six ans moins âgé que lui? Ou bien, avons-nous affaire à une rencontre fortuite? La première hypothèse n'a rien d'invraisemblable : ces gestes tour à tour mutins ou supplians, ces figures si fières ou si tendres, émergeant des nuages, voltigeant en se pressant en essaims autour de leur souveraine, rappellent trop le chef de l'École romaine pour ne pas indiquer une imitation plus ou moins consciente. Nous relevons d'ailleurs dans l'œuvre du Titien d'autres emprunts encore. Dans *la Vierge et l'Enfant Jésus*, de la Pinaco-

thèque de Munich, le divin *bambino* est très visiblement imité de celui de la *Vierge de la maison Colonna*, au musée de Berlin. Avec la loyauté qui le caractérisait, le Vénitien n'hésitait pas, à l'occasion, à rendre hommage à l'Urbinate : lors de sa visite au Vatican, il s'extasia devant les fresques des Stances et traita durement son compatriote Sebastiano del Piombo, qui les avait maladroitement restaurées.

Des grandes compositions religieuses du Titien, il en est quatre qui méritent de nous arrêter particulièrement : *la Vierge des Pesaro*, *le saint Pierre martyr*, *la Présentation de la Vierge au Temple*, *la Mise au tombeau*.

Dans la *Vierge des Pesaro*, peinte entre 1521 et 1526, pour l'église des Frari, où elle se trouve encore, le Titien reprend ce thème des *Saintes Conversations*, si familier à ses devanciers vénitiens, mais avec quelle émotion en plus! Les saints et les donateurs ne sont plus rangés symétriquement aux côtés de la Vierge : par une inspiration aussi originale que profondément pittoresque, le maître a placé la mère du Christ au sommet d'un escalier, qu'encadrent deux imposantes colonnes, dont l'extrémité supérieure va se perdre dans les airs. Marie s'incline avec autant de grâce que de componction ; l'enfant au contraire, joyeux et mutin, s'appuie d'un pied sur le genou de sa mère, tandis qu'il lève l'autre par un de ces gestes enfantins dont le Titien semble avoir, pour ce cas spécial, dérobé le secret à Raphaël. Plus loin, d'un côté, saint François présentant les membres de la famille Pesaro, dévotement agenouillés au bas des marches; de l'autre, saint Pierre tenant un livre ; puis, au premier plan, un guerrier nu-tête (c'est l'évêque-soldat Jacopo Pesaro), brandissant d'une main un étendard et saisissant de l'autre les fers de deux prisonniers turcs. Près de lui, un autre donateur à genoux. Dans les airs, sur un nuage, deux anges qui tiennent une croix et qui servent de couronnement à cet ensemble mouvementé et dramatique plus que ne l'avait été jusqu'à ce moment n'importe quel tableau vénitien.

La science de l'ordonnance et du rythme qui se manifeste dans la *Vierge des Pesaro* égale celle des plus parfaites compositions de Raphaël, avec quelque chose de plus primesautier, une inspiration plus hardie et une entente plus complète des exigences de la décoration; seules peut-être les *Marie sur l'escalier*, gravées par Marc Antoine, en approchent. On y trouve en germe les effets d'imprévu que développera au XVIIIe siècle le grand décorateur vénitien Tiepolo.

La *Mise au tombeau* du Louvre, peinte vers 1526, offre une composition aussi concrète que saisissante ; pas un trait n'y est perdu ; l'action se développe avec une concision, une vivacité, une

logique, une éloquence, dont rien n'approche. Ne craignons pas de le déclarer, même les plus célèbres pages de Raphaël, la *Mise au tombeau* et le *Portement de croix*, ont quelque chose d'artificiel comparées à cette douleur poignante; la multiplicité des figures et des détails y affaiblit l'impression; tandis que le Titien, par la magie de sa palette, fond tous les accessoires comme dans un creuset, pour en tirer l'alliage le plus homogène, le plus brillant qui se puisse imaginer.

Qui ne connaît ce drame si simple et si émouvant! A droite, trois disciples portant le corps du supplicié, ce corps qui s'abandonne, comme dans la *Pietà* de Michel-Ange; à gauche, la Vierge éplorée, les mains jointes, soutenue par sainte Marie-Madeleine dont les cheveux dénoués flottent au vent. Ce qui rend la scène si éloquente, c'est l'extrême conviction qui y éclate: on la croirait prise sur le vif, tant est profonde la douleur des porteurs, veillant néanmoins avec un soin anxieux sur leur précieux fardeau. Quant à la Vierge et à sa compagne, tout entières à l'affliction, elles forment avec l'autre groupe le contraste le plus pathétique. Le coloris, aux tons sombres et profonds, s'harmonise merveilleusement avec la scène. Le ciel lui-même, voilé, sinistre, envahi par d'épais nuages, semble s'associer au deuil de l'humanité. C'est l'illustration éloquente de ce verset des Évangiles : « Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième les ténèbres se répandirent sur l'univers entier. Le voile du temple se déchira, la terre trembla et les rochers s'entr'ouvrirent. »

Non, tout noble sentiment n'était pas éteint dans le cœur d'une nation dont un des fils savait s'élever à une telle hauteur; et la Renaissance, quoi qu'on ait pu dire, n'avait pas glacé toute inspiration généreuse.

Dans le *Saint Pierre martyr*, ou l'*Assassinat de l'inquisiteur Pierre*, comme l'appelle l'irrévérencieux Stendhal (peint en 1530, pour l'église Saint-Jean et Saint-Paul), la scène tire son originalité et sa puissance de l'incomparable paysage, de ce bouquet d'arbres sous lesquels est tombée la victime et au-dessus desquels apparaissent deux anges portant la palme du martyre. Les gestes ont ici un imprévu et une éloquence que peu de dramaturges ont égalés : le compagnon qui jette les bras en arrière, muet d'horreur; le saint qui, renversé sur le bras droit, lève le bras gauche pour montrer le ciel, rattachant ainsi la partie inférieure de la composition à la partie supérieure, je veux dire aux deux anges; enfin le meurtrier farouche brandissant le glaive, tout cela est d'une vie et d'une énergie indicibles. On a constaté dans les figures l'influence de Michel-Ange, qui séjourna précisément à Venise vers cette époque. Le fait est que le *Saint Pierre martyr*

abonde en attitudes dramatiques, dignes d'un tel modèle; ces attitudes sont toutefois infiniment moins forcées que dans les peintures de la Sixtine.

Le plus grand tableau du Titien ainsi que de toute l'École vénitienne, — et ce n'est pas peu dire, — *la Présentation de la Vierge au Temple*, forme à la fois le triomphe de la mise en scène et du coloris; tout y est digne d'admiration : l'éclat et la fermeté du ton, à la fois frais, savoureux et éblouissant, ce noble paysage, cette architecture grandiose, cette foule mouvementée, en qui l'émotion et l'enthousiasme débordent.

C'est ici le moment d'analyser la manière de composer du Titien; je ne saurais mieux en faire ressortir les particularités qu'en prenant l'art de l'ordonnance au point où l'avait laissé Raphaël. Si l'auteur de la *Dispute* et de l'*École d'Athènes* avait porté cet art à sa perfection, il avait également, surtout dans ses dernières productions, laissé quelques exemples d'un groupement plus ou moins incohérent. Sans remonter jusqu'au *Triomphe de Galatée*, où les figures ne se relient véritablement pas assez les unes aux autres, quel manque d'unité dans l'*Incendie du Bourg!* Ces lacunes devaient paraître d'autant plus sensibles que la science du coloris, qui seule pouvait les masquer, allait en s'affaiblissant chez les peintres de l'École romaine. Quant aux peintres de l'École de Parme, à commencer par le Corrège, l'ordonnance ne fut jamais leur fort.

Dans cette heure de crise, les Vénitiens recueillirent la succession qui risquait de tomber en déshérence. Le Titien, le premier, mit dans ses compositions un mouvement et en même temps une harmonie inimitables. Comparez sa *Présentation de la Vierge au Temple* aux plus belles pages de son maître Jean Bellin, quel abîme entre l'œuvre du cinquecentiste et celle du quattrocentiste! Voici enfin l'artiste, le poète, le dramaturge, qui sait disposer ses masses, mouvoir ses personnages, graduer l'action, prodiguer les contrastes, opposer, par une de ces inspirations que Rembrandt retrouvera au siècle suivant, à une foule compacte une petite fille, en simple robe bleue, gravissant seule, avec une assurance enfantine, les degrés de l'escalier au sommet duquel se tient le grand-prêtre! Le Titien ne tire pas moins de parti de l'architecture, qui est bien autrement développée que chez les Primitifs, et surtout que chez Giorgione. Dans la *Présentation*, elle forme un *crescendo* jusqu'au temple, dont les marches occupent le premier plan. Le fond est resté libre et laisse une échappée sur un beau paysage sillonné de rochers pointus. Les fabriques n'écrasent donc point les personnages : elles les élèvent, les grandissent, les mettent en relief.

Avec ces pages prodigieuses, la peinture religieuse avait dit son dernier mot. Quel que soit l'intérêt des nombreuses autres compositions du maître, ce serait une profanation que de les analyser à la suite de chefs-d'œuvre dont rien n'approche. Restons sur cette impression bienfaisante, et admirons la liberté du génie, ce privilège de conserver sa chaleur et son enthousiasme dans les époques de décadence : aucun artiste, à cet égard, n'a poussé la puissance d'abstraction plus loin que le Titien.

VII

Les portraits du Titien jouissent d'une réputation égale à celle de ses tableaux d'histoire. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'ils offrent tous la même valeur : tantôt la caractéristique en est nette et libre, la facture large et souple; tantôt ils ont quelque chose d'étriqué et de faux. Ce poète, ce dramaturge se trouvait évidemment moins à l'aise vis-à-vis d'un modèle déterminé que vis-à-vis de créations idéales.

L'examen de deux des portraits de Charles-Quint, celui de la Pinacothèque de Munich et celui du musée de Madrid, nous fait toucher au doigt les qualités comme les défauts du maître. Dans le premier, l'empereur, assis, offre une personnification brillante de l'habile diplomate mi-flamand, mi-espagnol, — mi-souverain, mi-marchand, avec sa figure hâve et sa lèvre allongée. Les détails du costume, de l'ameublement, le beau fragment d'architecture et le beau bout de paysage, complètent et encadrent à merveille la figure principale. Tout autre est le portrait équestre de Madrid, qui est une merveille, comme coloris. Le Titien n'avait évidemment jamais étudié l'anatomie du cheval; son ignorance en cette matière a également nui au cavalier : on dirait don Quichotte sur Rossinante. En fait, essayer de représenter Charles-Quint en guerrier, la lance au poing, comme son rival François Ier, le vaillant vainqueur de Marignan et le vaillant vaincu de Pavie, c'était aller contre toutes les règles de la vraisemblance; c'était tenter l'impossible. Il a fallu que le peintre vénitien déployât les ressources infinies de sa palette pour faire oublier cette erreur de conception.

C'est également parmi ces portraits faciles et brillans qu'il faut ranger, outre la *Belle du Titien*, dont nous avons déjà parlé, le *François Ier* du Louvre. Le rival de Charles-Quint est représenté à mi-corps, coiffé d'une toque noire bordée de plumes, le cou orné d'un médaillon à l'effigie de sainte Marguerite, la droite appuyée sur la garde de son épée. Ce portrait, d'une tournure superbe, est très vivant et très caractéristique, quoiqu'il n'ait pas

été peint d'après nature, mais seulement, à ce qu'il semble, d'après une médaille. Il a malheureusement poussé au noir.

Dans l'*Homme au gant*, la physionomie est sympathique, malgré un fond de tristesse. Le teint ambré, le pourpoint noir, la collerette et les manchettes blanches, les gants gris, forment, avec le fond, un accord grave et sévère; le Titien, on le sait de reste, excellait dans les tonalités sombres aussi bien que dans les feux d'artifice.

Ces portraits, ainsi que celui de la duchesse d'Urbin (au musée des Offices), d'une fermeté si grande, appellent une comparaison avec ceux du plus habile portraitiste italien contemporain, le Bronzino : ils offrent autant de netteté et de décision qu'eux; mais, moins écrits, ils sont plus enveloppés.

Dans d'autres portraits tels que le médecin Palma, au musée de Vienne (peint vers 1530), le Titien apparaît comme un précurseur de Rembrandt : la tête et la main du personnage s'enlèvent en lumière sur le vêtement sombre et sur le fond en y produisant l'effet le plus saisissant.

En regard de ces incontestables mérites, la critique a le devoir de signaler les lacunes. Souvent les héros du peintre vénitien posent trop visiblement; ils ne se montrent pas dans la familiarité de leurs attitudes, dans l'intimité de leurs pensées. C'est que, saut quand il s'agit de lumière et de couleur, l'art de caractériser et, d'une manière plus générale, l'observation objective constituent précisément le côté faible, le point vulnérable de ce grand virtuose. Son extrême facilité, cette assimilation parfois trop rapide pour être profonde et complète, sont une autre cause d'infériorité. Et puis, à tout instant, il sacrifie l'étude du caractère moral pour courir après quelque bel effet de lumière. On comprend qu'en risquant ce paradoxe, j'éprouve le besoin de me retrancher derrière l'autorité d'un des maîtres du portrait moderne. « Parmi les êtres peints par Holbein, Velasquez, Rembrandt, — c'est M. Carolus Duran qui parle ainsi, — il n'en est pas un qui ne semble être de votre intimité. On s'écrie malgré soi : il me semble que je le connais! Comme ça doit être ressemblant! » C'est que chacun de ces êtres a sa vie propre, sa tournure personnelle, en dehors des habitudes, des tendances plastiques de leur auteur. Titien, malgré ses admirables œuvres dans cet art, est comme une transition entre ces premiers et ceux pour qui l'intimité n'a pas été une loi. »

C'est surtout lorsqu'il s'agit de peindre le portrait officiel, avec le costume d'apparat, que le maître se trouve désorienté. C'est que, pour déployer toutes ses ressources, il a besoin d'une indépendance absolue. Prenez le portrait de l'impératrice Isabelle,

épouse de Charles-Quint, au musée de Madrid : quelle raideur dans son attitude, quel embarras dans cette main ouverte sur un genou, dans l'autre qui tient un missel, quelle fadeur dans ces traits languissans ! Le portrait de la marquise Isabelle d'Este, au musée de Vienne, est encore plus maniéré si possible, On hésite à mettre sur le compte de cette femme, si célèbre pour son élégance, un accoutrement d'un aussi mauvais goût, et notamment ce turban qui frise le grotesque. Aussi bien les responsabilités respectives s'accusent-elles dans le dessin des mains : elles sont absolument manquées, et cela évidemment par la seule faute de l'artiste. Un troisième portrait, celui du doge Marcello, à la Pinacothèque du Vatican, n'offre pas moins de lacunes. Dans une autre toile enfin, où le maître s'est représenté en compagnie de sa fille Lavinia, ils ont l'air tous deux de poser pour une *Charité romaine*.

Il ne restait au Titien qu'un pas à franchir pour tomber dans un genre archi-faux, le portrait allégorique, dont la paternité semble bien devoir être attribuée aux peintres de Venise, car Lorenzo Lotto s'y essayait dès 1523, dans ses *Deux Fiancés couronnés par l'Amour*. Le Titien nous a gratifiés, dans ce domaine, d'une composition, aujourd'hui conservée au musée du Louvre : le marquis d'Avalos, sa femme Marie d'Aragon et leur fils, en compagnie des figures de la Victoire et de l'Hyménée, ou de Flore et Zéphire.

Remarquez cette gradation : d'abord les portraits de profil du xve siècle, à la Pisanello, à la Piero della Francesca et à la Botticelli ; puis les portraits de face et à mi-corps (Léonard de Vinci); puis les portraits en pied, auxquels Raphaël ajouta toutes sortes d'accessoires destinés à compléter la caractéristique du héros. Les portraits de famille, le *Léon X* de Raphaël, entre ses neveux, les cardinaux Jules de Médicis et Rossi, le *Paul III* du Titien, entre ses petits-fils, marquent un progrès de plus ; mais ce n'est pas encore le dernier. Nous voyons naître le portrait équestre (le *Charles-Quint* du Titien) ; puis le portrait allégorique ; enfin, ce que l'on pourrait appeler le portrait de genre, en d'autres termes les personnages représentés, non plus posant tranquillement devant le peintre, mais vaquant à quelque occupation et comme surpris dans leur intérieur. Il n'a pas fallu moins d'un siècle à la peinture pour parcourir ces étapes.

Il me reste à parler du paysagiste. Le Titien, — il n'est pas permis d'en douter, — est un des créateurs du genre. La netteté, la décision, le parti pris qu'il apporte dans ses interprétations de la figure humaine, il les retrouve lorsqu'il s'attaque à la nature. Comme les sites qu'il déroule au fond de ses compositions sont plus vivans, plus grandioses, plus dramatiques, que ceux de ses

prédécesseurs, soit vénitiens, soit ombriens! Comme il s'entend à disposer les masses, à provoquer les contrastes, à mettre du mouvement dans les terrains qui se succèdent, animés et impétueux comme les vagues de la mer! Un instant, ces montagnes déchiquetées, avec les maisons qui s'échafaudent les unes derrière les autres, m'ont induit à croire que le maître vénitien avait subi l'influence d'Albert Dürer, qui, dans ses dessins et ses gravures, a affectionné les mêmes motifs; mais aucun doute n'est possible : de même que Léonard de Vinci, le Titien a pris pour modèles les rochers de dolomite du Frioul, ces rochers découpés en silhouettes étranges et pittoresques. Il sait d'ailleurs se passer, quand il le faut, et des montagnes et des lacs et des panoramas. Le site le plus modeste suffit à son ambition. Prenons son *Noli me tangere*, de la Galerie nationale de Londres : au centre, un pin d'Italie qui domine tout le paysage; à droite, un coin de village, qui n'est nullement idéalisé; au fond, la mer. Rien de plus vrai, rien de plus simple, sobre et grandiose.

Les dernières années du Titien s'écoulèrent heureuses, paisibles, au milieu d'unanimes témoignages de vénération. Le maître avait à la fois à faire face aux commandes du dehors, à ses obligations de peintre officiel, charge qui n'était pas précisément une sinécure, et aux exigences d'amis indiscrets, tels que l'Arétin; aussi travailla-t-il jusqu'à la veille de sa mort.

Pour triompher de cette verte vieillesse, il ne fallut rien moins que la peste; elle enleva le 27 août 1576, à l'âge de 99 ans, le vétéran de la peinture vénitienne. Après un désarroi facile à comprendre (Horace, le fils du Titien, ayant succombé en même temps, la maison restée déserte fut livrée au pillage), Venise tint à proclamer combien elle devait à son glorieux concitoyen. Malgré la violence de l'épidémie, elle lui fit les funérailles les plus solennelles; les chanoines de Saint-Marc portèrent le cadavre en grande pompe, sur une gondole, dans l'église des Frari, où il fut enseveli dans le voisinage d'un de ses chefs-d'œuvre, la *Vierge de la maison Pesaro*. Ce n'est toutefois que dans notre siècle, de 1838 à 1852, qu'a pris naissance le monument qui marque la place où repose le plus grand des peintres vénitiens.

VIII

Cette esquisse de l'œuvre du Titien serait trop incomplète si nous n'essayions de déterminer ses qualités maîtresses par rapport aux Écoles florentine et romaine; en un mot, si nous ne placions le prince des coloristes italiens du XVIe siècle en re-

gard du prince des dessinateurs; le Titien en face de Raphaël.

Ce qui frappe de prime abord chez Raphaël, c'est son incomparable loyauté, cette probité professionnelle qu'il pousse jusqu'aux dernières limites; aucune difficulté de l'ordre technique, — perspective, anatomie, ordonnance, — ne l'effraie; il les aborde de front et en triomphe de haute lutte. Le Titien, au contraire, sacrifie le modelé à l'effet d'ensemble; il s'attache à une facture large autant que celle de son émule est serrée; ses figures valent par contraste plutôt que par elles-mêmes. La préoccupation de la couleur en un mot l'emporte sans cesse chez lui sur la recherche de la structure même des êtres ou des objets.

S'agit-il de traduire des sentimens dramatiques, le chef de l'École romaine et le chef de l'École vénitienne s'élèvent à la même hauteur : l'*Assomption de la Vierge*, la *Mise au tombeau*, le *Saint Pierre martyr*, peuvent se mesurer, sans désavantage aucun, avec l'*Héliodore*, le *Sacrifice de Lystra*, *Saint Paul à l'Aréopage*, la *Vierge de Saint-Sixte*, la *Sainte Cécile*, les *Cinq Saints*, les *Marie sur l'escalier*. Mais quelle différence dans l'inspiration non moins que dans l'exécution! Chez l'un, il y a plus de pathétique; chez l'autre, plus d'élan; chez l'un, une intelligence plus profonde et plus claire du cœur humain, une tendresse qui, pour être contenue, n'en touche que davantage; chez l'autre, une imagination plus ardente et une interprétation plus passionnée. Chez l'un, l'action réside dans les personnages mêmes; chez l'autre la nature se met de la partie, et l'on sait de reste quelle impression de tristesse, presque de terreur, le ciel orageux de la *Mise au tombeau* ajoute à l'effet de cette immortelle page.

Nous attachons-nous au vaste domaine de l'allégorie, Raphaël plane à cent lieues au-dessus de son rival; il le distance par la profondeur et la richesse de l'invention, non moins que par la solidité et le sérieux de l'interprétation : partout il nous fait sentir une pensée nourrie et fortifiée par les études les plus variées, par les plus hautes spéculations.

J'en dirai autant des portraits de Raphaël comparés à ceux du Titien : quels inappréciables documens historiques; bien plus, quels inappréciables documens humains que le *Jules II*, le *Léon X*, l'*Inghirami*, le *Bibbiena*, le *Balthazar Castiglione!* La ressemblance physique, le caractère moral, et quelque chose même de l'air ambiant, y sont rendus avec une énergie et un éclat que l'on ne saurait rêver plus saisissans. C'est la nature prise sur le vif avec une inexorable précision. Les portraits du Titien, au contraire, comme j'ai essayé de le démontrer, reflètent les impressions propres de l'artiste, sa tendance à envisager le monde extérieur sous les couleurs les plus brillantes, sans aller au fond des choses,

à se contenter de conventions mondaines, à préférer l'élégance à la vérité. Cela ne revient-il pas à dire que là où, soit les facultés de l'observation, soit celles de la réflexion, sont en jeu, Raphaël l'emporte, tandis que dans l'expression des sentimens et dans la mise en scène, le Titien peut sans trop de désavantage se mesurer avec son rival. Les ressources de cette mise en scène (le Titien n'est-il pas un des artistes qui ont le plus travaillé à l'avènement de l'art théâtral!), ces ressources, dis-je, lui sont tellement indispensables que, si vous le réduisez à ne peindre par exemple qu'une mère avec un enfant, immédiatement l'infériorité de sa caractéristique éclate au grand jour. Plusieurs de ses Madones n'ont cessé d'exciter l'admiration des connaisseurs : aucune n'est devenue populaire au même titre que la *Belle Jardinière*, la *Vierge à la chaise* ou la *Vierge de Saint Sixte*.

N'importe, aux yeux de tout historien il est manifeste que, la peinture vénitienne une fois incarnée dans le Titien, le salut, pour n'importe quelle école de la péninsule, fût-ce pour celle de Milan, qui maintint si longtemps le drapeau de Léonard de Vinci, ne pouvait plus venir que des enseignemens d'un tel coryphée. Quel malheur que les Mécènes si libéraux qui peuplaient alors la Péninsule, — les papes, les ducs de Florence, de Ferrare, d'Urbin, — ne l'aient pas, coûte que coûte, fixé auprès d'eux, ou qu'ils n'aient pas appelé, à son défaut, un Véronèse, un Palma, un Bonifazio! Les apparitions faites par ces maîtres à Rome, à Ferrare ou dans quelque autre ville, étaient trop courtes pour qu'ils pussent former des prosélytes. D'autre part, ceux de leurs compatriotes qui consentirent à s'expatrier, les Franco, les Pordenone, n'avaient pas un talent assez vigoureux pour agir sur leurs nouveaux concitoyens. Sebastiano del Piombo enfin, le mieux doué d'entre eux, péchait par une incurable indolence, qui l'empêcha de faire de la propagande. Ce furent donc les étrangers et non les Italiens, qui recueillirent le flambeau de l'art au moment où il allait s'échapper des mains du Titien. Qui ne sait à quel point Rubens et Van Dyck se sont inspirés de lui! Ainsi, grâce à ce commerce, de jour en jour plus intime, de nation à nation, les conquêtes une fois réalisées par le chef de l'École vénitienne furent définitivement assurées à l'art. Jusque dans notre siècle, combien un Eugène Delacroix n'a-t-il pas dû à ce prodigieux virtuose de la couleur!

E. Müntz.

L'ÉMINENCE GRISE

LE PÈRE JOSEPH, D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU (1)

Le Père Joseph est plutôt célèbre que connu. Sa figure, bien que souvent retracée par l'histoire, l'art et le roman, garde un caractère énigmatique et mystérieux. On sait bien que ce capucin a été le grand confident du cardinal de Richelieu et qu'il a joui, sous le tout-puissant ministre, d'un crédit sans égal ; on le voit bien, tel qu'il est peint dans le tableau fameux de Gérome, enveloppé de son froc et salué chapeau bas par les plus fiers courtisans ; mais par quelle nature de services, par quel genre de supériorité a-t-il conquis et gardé cette haute faveur ? Tout d'abord il faut écarter la légende qui fait de lui l'exécuteur des vengeances et des sévérités de Richelieu. D'autres ont joué ce rôle : Châteauneuf, Séguier, Laubardemont, Laffemas. Sans doute les capucins ont été les ennemis d'Urbain Grandier et ont poussé à sa condamnation ; mais aucun document contemporain ne montre le Père Joseph personnellement mêlé au drame judiciaire de Loudun. Encore moins a-t-il pu concourir à la condamnation de Cinq-Mars : il était mort depuis plus de trois ans lorsque le grand-écuyer se jeta dans la conspiration qui devait lui coûter la vie.

Dans le petit groupe des collaborateurs intimes de Richelieu, le Père Joseph occupe une place nettement déterminée : il est l'homme de confiance du cardinal pour les affaires étrangères, quelque chose comme Hugues de Lionne auprès de Mazarin, avec un degré supérieur d'intimité, que peut seule expliquer

(1) *Le Père Joseph et Richelieu*, par Gustave Fagniez. — 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1894.

l'étude de sa vie et de ses longues relations avec Richelieu. Cette étude nous manquait. Un ancien élève de l'École des chartes, M. G. Fagniez, après douze ans de recherches, vient de nous la donner.

Notre époque, éprise d'exactitude, a renouvelé l'histoire. La vérité générale du récit ne lui suffit plus; elle veut la précision rigoureuse du détail. Elle la demande à l'examen et à la comparaison des documens originaux. L'École des chartes a tracé la voie et pris la tête du mouvement, où tout le monde l'a suivie. On ne peut plus aujourd'hui aborder l'étude d'un sujet historique sans emprunter aux chartistes leur sévère méthode d'investigation.

M. Fagniez est parti de l'idée naturelle et juste que les capucins avaient dû conserver des documens sur un des membres les plus illustres de leur ordre. Il a cherché d'abord de ce côté. Puis il s'est adressé aux calvairiennes, congrégation féminine fondée au XVIIe siècle sous l'influence du Père Joseph, et à M. Arthur de Rougé, un des héritiers de la famille à laquelle appartenait le capucin. Enfin il a fouillé toutes les archives, tous les dépôts publics ou privés de l'Europe, tous ceux du moins dont la porte est ouverte ou seulement entre-bâillée.

Il existe, au couvent des capucins de la rue de la Santé, une biographie manuscrite du Père Joseph, écrite par un prêtre nommé Lepré-Balain, à la demande des calvairiennes, sur des renseignemens de première main fournis par l'entourage du capucin et sur des notes autobiographiques laissées par lui. Malheureusement l'ouvrage de Lepré-Balain, rédigé dans une pensée d'édification, ne s'occupe que de la vie privée du capucin et de son action religieuse. M. Fagniez n'aurait donc apporté qu'une lumière incomplète sur ce que nous recherchons dans la carrière du Père Joseph, c'est-à-dire sur sa collaboration avec Richelieu, s'il n'avait découvert ou plutôt identifié un autre document d'un intérêt bien supérieur.

Tous ceux qui ont fréquenté le département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, en vue d'étudier le XVIIe siècle, ont tenu dans les mains un ouvrage incomplet intitulé : *Supplément à l'Histoire* et l'ont examiné avec curiosité. Ils se sont demandé quel pouvait être le personnage assez initié aux négociations les plus secrètes du règne de Louis XIII pour les avoir exposées avec une telle précision et une telle exactitude dès le milieu du XVIIe siècle, époque à laquelle remonte, d'après des signes indubitables, la rédaction du mystérieux document. Léopold Ranke, le grand érudit allemand, a voulu avoir le mot de cette énigme. Il a étudié le manuscrit, et il a dit : Ce sont les Mémoires du Père Joseph. D'autres hypothèses ont été proposées. Inutile désormais de les

discuter. Ranke seul avait approché de la vérité, que M. Fagniez a fini par découvrir. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale n'est qu'une copie partielle d'un document qui, après bien des pérégrinations, est aujourd'hui au British Muséum. Il est de la même écriture que la biographie dont nous parlions tout à l'heure ; il est, comme cette biographie, l'œuvre de Lepré-Balain ; il a été rédigé avec le même concours de renseignemens et de documens fournis par les personnes qui avaient vécu dans l'intimité du capucin. Ce ne sont donc pas, à proprement parler, les *Mémoires* du Père Joseph, dans le sens où nous employons aujourd'hui ce mot ; mais ce sont des Mémoires sur le Père Joseph, écrits d'après ses papiers, contenant des analyses et des extraits de documens tirés de son cabinet politique, et par suite ayant à peu près le même caractère et la même valeur que s'ils étaient l'œuvre personnelle du capucin.

I

Le Père Joseph, avant de porter le nom qu'il prit en se vouant à la vie monastique, et que l'histoire lui a conservé, s'appelait François Le Clerc du Tremblay. Il était né dans une de ces grandes familles de bourgeoisie parisienne, propriétaires de terres nobles, appuyées de hautes protections et pourvues d'emplois importans. Son père, Jean Le Clerc, seigneur du Tremblay, occupait au Parlement de Paris l'office de président aux enquêtes ou aux requêtes : c'est un point sur lequel l'érudition si précise de M. Fagniez n'a pas pu faire la lumière, faute de documens suffisamment nombreux et concordans. Sa mère, Marie Motier de La Fayette, appartenait à une ancienne, noble et pauvre maison d'Auvergne. Il avait dix ans lorsqu'il perdit son père et se trouva sous la tutelle maternelle. Mme du Tremblay lutta énergiquement contre la vocation religieuse de son fils, soit parce qu'élevée dans la religion protestante, elle avait gardé de son éducation une médiocre sympathie pour les ordres monastiques, soit parce que, François étant l'aîné de ses trois enfans, elle le considérait comme tenu de faire son chemin dans le monde pour devenir le protecteur de la famille dont il était le chef naturel. Contrairement à toutes les prévisions, la voie dans laquelle il s'engagea devait le conduire à un si haut degré d'influence qu'il put faire bénéficier de son patronage non seulement son frère Charles Le Clerc et son beau-frère Saint-Étienne, mais toute une tribu de parens, d'alliés ou d'amis.

Les curieux d'anecdotes demandent volontiers, lorsqu'il s'agit d'une vocation religieuse, si elle n'a pas été provoquée ou au con-

traire combattue par quelque incident romanesque. Qu'ils soient satisfaits, le futur capucin a eu son petit roman. On le sait par lui-même; car il s'est confessé, non pas à la façon de Rousseau, mais chrétiennement et humblement, d'une faiblesse qui, à l'âge où il l'a ressentie, n'a pas dû avoir beaucoup de gravité. Le charme qui l'attira, de douze à quatorze ans, vers une personne sur laquelle il a évité discrètement de donner des indications qui puissent la faire reconnaître, ébranla d'abord une vocation encore plus précoce que cet amour innocent, et finit par la fortifier en faisant voir de près au jeune François les séductions auxquelles il risquait d'être exposé. Toutefois, par déférence pour sa mère, il consentit à passer quelques années dans le monde. Après avoir fait, avec plusieurs amis de son âge, un voyage en Italie, considéré alors comme le complément de l'éducation destinée à former ce qu'on appelait un honnête homme, il parut à la Cour et fut présenté à Henri IV sous le titre de baron de Maffliers, tiré d'une terre qui lui venait, par sa mère, des La Fayette. Il servit comme volontaire, en 1597, au siège d'Amiens, et s'y conduisit bravement : le courage personnel est une des vertus qui ne lui ont jamais fait défaut. Dans le cours de la même année, il put prendre quelque teinture de la diplomatie en accompagnant Hurault de Maisse en Angleterre, dans cette ambassade que Prevost-Paradol a racontée et qui avait pour but d'expliquer par avance la paix de Vervins.

Lorsqu'il revêtit, à vingt-deux ans, le froc des enfans de Saint-François d'Assise, il avait donc, malgré sa jeunesse, une certaine expérience de la vie. Avec cela une instruction étendue, la connaissance approfondie des langues anciennes, la pratique de l'italien et de l'espagnol, qui devaient lui être si utiles dans les négociations auxquelles il fut mêlé. Après quelques années passées dans l'obscurité du cloître et consacrées à des études théologiques, il paraît en public comme prédicateur. Son premier sermon, prononcé à Paris, en l'église de Sainte-Geneviève, produit une grande impression. Puis il parcourt la province, prêchant partout, obtenant des conversions, provoquant des vocations religieuses, entre autres celles du Père Ange de Mortagne, qu'il gagne à l'ordre des capucins, et dont il fera plus tard son compagnon et son secrétaire. Il se livre à la direction spirituelle, et rencontre des âmes d'élite, comme Antoinette d'Orléans-Longueville, veuve d'Albert de Gondi, marquis de Belle-Isle, en religion sœur Sainte-Scholastique. Il entreprend avec cette sainte femme la réforme de l'ordre de Fontevrault, déchu alors de ses anciennes vertus. Puis, rencontrant des difficultés dans son entreprise, il ne renonce pas à un projet pour lequel il s'est passionné; mais il le

transforme et poursuit désormais la création d'une communauté indépendante, celle du Calvaire, dont Antoinette d'Orléans est la première abbesse et dont notre capucin restera toute sa vie le directeur spirituel.

Il n'entre pas dans notre plan d'étudier toutes les fondations pieuses, toutes les entreprises de propagande religieuse auxquelles le Père Joseph a concouru, et qui ont partagé avec la politique l'emploi de son infatigable activité. Si nous avons signalé spécialement la création de l'ordre des Calvairiennes, c'est d'abord parce qu'elle fut son œuvre de prédilection, ensuite parce qu'elle amena sa première rencontre avec Richelieu. Le futur ministre de Louis XIII était plus jeune que le Père Joseph; mais il avait été appelé dès l'âge de vingt-quatre ans au siège épiscopal de Luçon, devenu vacant par la mort d'un oncle paternel. Le jeune prélat, déjà influent, eut l'occasion de rendre quelques services au capucin, et de lui faciliter son projet de fondation, que d'autres évêques combattaient, et que même la cour de Rome, au début, accueillait froidement. Ces relations, d'abord très passagères, devaient se renouveler et se resserrer, quelques années plus tard, dans des circonstances qui méritent qu'on s'y arrête un instant.

De grands changemens s'étaient accomplis en France depuis qu'Henri IV était tombé sous le couteau de Ravaillac. Marie de Médicis avait mis une sorte de passion à se jeter dans une politique complètement opposée à celle de son mari. Au dehors, la France, abandonnant la défense des petits États contre l'ambition de la maison d'Autriche, abandonnant le souci de sa propre indépendance, se laissait traîner à la remorque de ce qu'on appelait le Conseil d'Espagne. Au dedans, les économies, soigneusement ménagées par Henri IV en prévision d'une guerre, étaient dilapidées; les princes et les grands, exploitant le mécontentement populaire au profit de leur ambition et de leurs intérêts, avaient pris les armes contre l'autorité royale, représentée par un enfant, une femme faible et bornée, un favori méprisé. Le traité de Sainte-Menehould ne fit que suspendre la guerre civile, qui éclata de nouveau après un entr'acte d'un an rempli par les États généraux de 1614.

M. Hanotaux a exposé à merveille, ici même, les délibérations de ces États-Généraux, les derniers qui se soient réunis avant la révolution de 1789. Une des questions qui passionnèrent le plus les trois ordres fut celle de l'indépendance du pouvoir civil, personnifié dans la royauté, en face de l'autorité religieuse, représentée par le saint-siège. Bien qu'on ne fût plus au moyen âge, la question était loin d'avoir un caractère purement théorique. On sortait des guerres religieuses du XVIe siècle; on ne pouvait oublier

que l'héritier légitime du trône, pour s'assurer la paisible possession du pouvoir, n'avait pas jugé inutile, même après sa conversion au catholicisme, de négocier avec le saint-siège pour se faire relever de l'excommunication dont il était frappé. Les députés du Tiers en grande majorité tenaient pour l'indépendance du pouvoir civil, et voulaient faire proclamer ce principe, qui est devenu celui de la société contemporaine, et qui dès cette époque était en faveur auprès de la classe moyenne, à la Sorbonne et au Parlement. Aussi avaient-ils inscrit dans l'article 1er de leurs cahiers la déclaration suivante : « Il n'y a puissance en terre, ni spirituelle, ni temporelle, qui ait aucun droit sur le royaume. » Ils voulaient que ce principe fût enseigné et prêché dans toute la France, et que nul ne pût le contester. On aurait dû croire que le gouvernement serait charmé de l'ardeur apportée par le Tiers à défendre le pouvoir royal; mais Marie de Médicis, autant par dévotion mal entendue que par attachement à l'alliance espagnole, était favorable aux prétentions pontificales, habilement soutenues par le nonce Ubaldini. La plus grande partie du clergé penchait naturellement du même côté. Le Tiers-état chercha un appui dans la noblesse et particulièrement dans les chefs de cet ordre qui venaient de se soulever contre le gouvernement de la reine mère et de Concini. Le prince de Condé et les autres grands personnages qui l'entouraient tergiversèrent pendant toute la durée des États-Généraux. C'est plus tard seulement qu'ils prirent nettement parti pour la doctrine du Tiers, afin de masquer les motifs intéressés d'une seconde prise d'armes. Puis ils s'accommodèrent de nouveau avec le gouvernement de Marie de Médicis, moyennant des faveurs, des places, des pensions. C'est ce qu'on a nommé la pacification de Loudun.

L'évêque de Luçon, aux États-Généraux, avait combattu la proposition du Tiers-état. Cette attitude peut surprendre de la part d'un homme qui plus tard défendit avec tant d'énergie les prérogatives du pouvoir royal et ne craignit pas, pour les soutenir, d'entrer en lutte avec la papauté. On croira peut-être obligeamment qu'il n'avait pas encore une opinion arrêtée sur ce point; ou bien l'on peut penser avec plus de vraisemblance que, désireux d'être désigné comme orateur par le clergé, il aimait mieux laisser dans l'ombre la partie de ses idées qui aurait pu lui enlever la confiance de son ordre. Il atteignit en effet le but qu'il se proposait; il fut désigné par le clergé pour prononcer en son nom le discours de clôture, comme le prévôt des marchands, Miron, fut désigné par le Tiers-état. Cette circonstance le mit en lumière et prépara les voies à son ambition.

Le Père Joseph, pendant la prise d'armes qui suivit la disso-

lution des États-Généraux, prit parti dans le même sens, avec autant de chaleur, et selon toute apparence avec plus de sincérité, car il n'était pas alors l'homme compliqué que Richelieu appellera familièrement *tenebroso cavernoso*. Dans cette première période de sa vie, au contraire, il est tout d'une pièce : c'est un pur ultramontain, un partisan décidé de l'alliance espagnole, un défenseur convaincu de la politique suivie par la reine mère et ses conseillers. Il se mit en campagne pour amener un rapprochement entre les princes et la Cour. Il s'efforça surtout de faire abandonner à Condé et à ses partisans la théorie du Tiers-état. Diverses circonstances favorisaient son projet. Il était depuis trois ans provincial de son ordre pour la Touraine. Profitant d'une tournée qu'il avait à faire pour visiter les couvens de cette province, il arriva à Saint-Maixent, où résidait Condé. Son frère, Charles du Tremblay, occupait auprès de ce prince l'emploi de gentilhomme de la chambre. Il vit donc facilement Condé, mais il le trouva fort mal disposé. Il rencontra moins de résistance chez les ducs de Mayenne et de Longueville, sur lesquels il agit tout à la fois par lui-même et par des intermédiaires bien choisis. Il revint ensuite à la charge auprès de Condé. Il ne négligea rien pour le gagner; il profita même d'une maladie qui mit sa vie en danger. Il lui fit craindre de compromettre son salut éternel s'il continuait à lutter contre la doctrine de Rome et du clergé. D'autres argumens, d'une nature plus terrestre, étaient en même temps mis en œuvre auprès de Condé, fort attaché, comme on sait, à ses intérêts. Le prince céda enfin dans les premiers mois de 1616, et la paix fut conclue.

Au milieu de ces événemens, les rapports entre l'évêque de Luçon et le capucin devinrent plus fréquens, sans prendre encore le caractère d'intimité qu'ils eurent plus tard. Le Père Joseph, qui sentait croître sa confiance dans le jeune prélat, lui fit part d'un projet qui avait séduit son imagination et qui tentait sa piété. Parmi les princes confédérés, qui venaient de faire leur paix avec Marie de Médicis, se trouvait un personnage curieux, qui à l'époque des croisades aurait probablement brillé parmi les compagnons de Godefroy de Bouillon, mais qui, au XVIIe siècle, en un temps de politique froide et calculatrice, ne joua jamais qu'un rôle effacé. Charles de Gonzague, duc de Nevers, avait un beau nom, de vastes domaines, le goût des aventures et une bravoure de paladin. Catholique exalté, ses sentimens religieux et ses traditions de famille l'attiraient vers l'Espagne, il ne se doutait pas que quelques années plus tard, la succession du duché de Mantoue lui vaudrait l'hostilité de cette puissance et l'obligerait à prendre

place dans un camp politique opposé à celui où ses ancêtres avaient figuré. Descendant des Paléologues par sa mère, il fut poussé, par des Grecs désireux de recouvrer leur indépendance, à se poser en prétendant à l'Empire d'Orient. Il s'éprit de cette idée, et le Père Joseph s'en éprit au moins autant que lui. Des intelligences furent nouées avec les mécontens de la Morée, de l'Albanie, de toutes les provinces où la résistance à la domination musulmane fermentait sourdement. Un plan de campagne fut élaboré. Le projet reçut même un peu plus tard un commencement d'exécution par des levées d'hommes et par l'organisation, sous le nom de *milice chrétienne*, d'une petite armée à la solde du duc de Nevers.

Charles de Gonzague, malgré tout ce qu'il avait d'aventureux dans le caractère et de chimérique dans l'esprit, ne se faisait pas l'illusion de croire qu'une pareille entreprise pût réussir en dehors des souverains de la chrétienté; mais le Père Joseph, son conseiller, ne désespérait pas d'obtenir leur concours. A la veille de se mettre en route, comme un Pierre l'Ermite, pour prêcher une nouvelle croisade d'abord à Rome, ensuite à Madrid, il s'ouvrit en confidence à Richelieu du grand dessein auquel il s'intéressait, et ménagea une entrevue entre le prélat et le duc de Nevers. Il serait curieux de savoir ce qui put se dire entre les trois personnages. L'évêque de Luçon, occupé de projets d'un autre genre, devait s'intéresser médiocrement à la reconstitution de l'Empire d'Orient; mais désireux avant tout d'arriver au pouvoir et soucieux de ménager tous ceux qui pouvaient servir son ambition, il est probable qu'il évita de décourager ses deux interlocuteurs. Le Père Joseph partit pour Rome; mais auparavant il avait célébré partout les mérites de Richelieu. Il l'avait indiqué à l'entourage de la reine mère et à Marie de Médicis elle-même comme l'homme dont elle avait le plus d'intérêt à se servir. Il joua donc sa partie dans le concert d'éloges que Richelieu s'était préparé habilement et qui le fit appeler dans les conseils du roi, cette même année, comme secrétaire d'État chargé de la guerre et des affaires étrangères.

Quand le Père Joseph revint de Rome l'année suivante, il ne trouva plus son ami au pouvoir. Une révolution de palais avait tout bouleversé. Concini avait été tué, sa femme après lui. Au favori de la reine mère avait succédé le favori du roi. Luynes était tout-puissant; il le fut jusqu'à sa mort. Marie de Médicis était exilée, toutes ses créatures écartées des affaires. Les années qui suivirent furent difficiles pour l'évêque de Luçon et pour le capucin. Richelieu, englobé dans la disgrâce de Marie de

Médicis, se voyait plus loin du pouvoir qu'avant d'y avoir touché. Le Père Joseph poursuivait toujours son projet de croisade; mais quand il se rendit à Madrid en 1618 pour assurer à sa pieuse entreprise le concours de Sa Majesté Catholique, il fut très étonné de trouver Philippe III et ses ministres beaucoup moins préoccupés du sort des chrétiens d'Orient que de la succession de l'empereur Mathias, alors sur le point de s'ouvrir. Il s'agissait d'assurer cette succession à l'archiduc Ferdinand, dont les sentimens politiques et religieux inspiraient toute confiance au chef de la branche espagnole de la maison d'Autriche. Bientôt il fut question d'un projet qui intéressait encore plus directement le gouvernement de Madrid. L'électeur palatin étant entré en lutte contre Ferdinand et lui disputant la couronne de Bohême, la cour d'Espagne trouva l'occasion favorable pour lui enlever ses possessions sur le Rhin. En fait de croisade, elle n'en voyait pas de plus urgente que celle qui lui permettrait d'établir des communications sûres et faciles entre les Pays-Bas catholiques et la Franche-Comté.

C'était la guerre de Trente ans qui commençait. L'intimité déjà était moins grande entre la France et l'Espagne. Luynes avait parfois des velléités de revenir à la politique nationale suivie par Henri IV; mais, outre qu'il était peu capable de suite dans les idées, son ministère, qui dura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant cinq ans, fut troublé par deux prises d'armes de Marie de Médicis et par une levée de boucliers des protestans. La France continua donc à marcher dans le sillon de la politique espagnole sans y apporter le même entrain qu'autrefois. Les graves événemens qui se préparaient auraient exigé une main plus ferme que celle du favori de Louis XIII. Les yeux se tournèrent de nouveau vers l'évêque de Luçon, qui faisait tout d'ailleurs pour rendre possible sa rentrée au pouvoir. Jamais peut-être il ne se montra plus habile qu'à cette époque de sa vie. Il eut l'art, dans une situation difficile, de donner des espérances à tout le monde. Ses relations avec la reine mère inspiraient confiance au parti dévot, qui ne faisait qu'un avec le parti espagnol. Pendant ce temps de purs politiques, voire des incrédules, comme Fancan, mieux instruits de ses desseins, voyaient en lui l'homme destiné à reprendre la tradition nationale, l'œuvre d'Henri IV et la lutte contre la maison d'Autriche. Resté l'un des conseillers de Marie de Médicis, il combattit toujours les résolutions violentes que d'autres lui suggéraient. Par là il lui rendait service et en même temps il se faisait un mérite de sa modération aux yeux du roi et du favori. Enfin en 1620 il parvint à négocier et à conclure entre la reine mère et son fils un traité dans lequel, tout en ser-

vant les intérêts de Marie de Médicis. il n'oublia pas les siens.

Il avait une nièce, célèbre plus tard par la tendresse qu'il lui témoignait et qui a été malignement interprétée dans les pamphlets contemporains. Marie-Madeleine de Vignerod du Pont-Courlay fut fiancée à un neveu du connétable de Luynes, Antoine du Roure, marquis de Combalet. Le négociateur de ce mariage fut le Père Joseph. Dans une lettre retrouvée par M. Fagniez aux archives du Calvaire, le capucin, parlant de lui-même, comme il fait souvent, à la troisième personne, écrit à la prieure de Lencloître : « Un certain mariage entre les proches de leurs intimes (les intimes du roi et de la reine) que le *vigilant* avait concerté, à quoi tout *l'enfer* s'est opposé, a été effectué. » Le *vigilant*, c'est le Père Joseph lui-même ; il se désignait quelquefois par l'expression d'*inutile proche* ou par le nom d'Ézéchiély, que Richelieu lui avait amicalement donné. L'*enfer*, ce sont naturellement les ennemis de l'évêque de Luçon et du capucin. Ils ne se rendirent pas sans peine. Le mariage, convenu dès le mois d'août 1620, ne fut célébré que le 26 novembre de la même année.

Par cette alliance de famille, Richelieu se rapprochait du connétable. Il espérait conquérir sa faveur. Il s'était fait promettre qu'on le présenterait pour un chapeau de cardinal. Luynes n'exécuta pas très fidèlement cet article du traité. Une partie très serrée se jouait entre Richelieu et lui, le premier voulant devenir le collaborateur du ministre avec l'arrière-pensée sans doute de lui succéder un jour, le second se défiant d'un homme dont on lui signalait de tous côtés la supériorité et dans lequel il pressentait un rival. Que serait-il arrivé si le connétable avait vécu? L'évêque de Luçon avait déjà un parti puissant à la cour, surtout parmi les hommes d'église : le Père Joseph en tête, l'archevêque de Sens, frère du cardinal du Perron, et même le Père jésuite Arnoux, confesseur du roi. Luynes, toujours en éveil, fit disgracier le jésuite. Ce fut son dernier coup d'autorité. Il fut tué au siège de Montauban. La scène fut occupée pendant quelque temps par des hommes de second ordre, les deux Brulart, La Vieuville, Schomberg. Marie de Médicis profita de cet intermède pour reprendre son crédit auprès de son fils. Elle obtint pour l'évêque de Luçon le chapeau de cardinal. Cette distinction, que Richelieu avait tant convoitée, semblait le désigner pour rentrer dans les conseils du roi. Il y fut en effet appelé en 1624 et il en devint presque immédiatement le chef. Il s'empressa d'annoncer la grande nouvelle au Père Joseph, alors en province, par une lettre confiée à son frère Charles du Tremblay : « Comme vous êtes, lui écrivait-il, après Dieu, le principal agent dont il s'est servi pour me con-

duire et m'élever à ce haut degré, je n'ai pas voulu différer davantage de vous en donner avis. » Il le priait donc « de hâter son voyage à cause qu'il avait d'importantes affaires dedans et dehors du royaume sur lesquelles il y avait à prendre résolution et qui pressaient, qu'avant de les résoudre il lui voulait communiquer. »

II

A partir de ce moment, les relations entre le Père Joseph et Richelieu prennent un caractère nouveau. Jusqu'alors le capucin s'est trouvé avec le prélat sur le pied de l'égalité. En certaines circonstances il a paru même lui servir de protecteur. Tout est changé désormais. Richelieu est devenu chef des conseils du roi. Il peut donner libre cours à son esprit dominateur. Il veut que tout cède devant lui. Non pas qu'il affecte de la brusquerie ou de la hauteur dans les manières ou de la hauteur dans les relations. Au contraire, il est plein d'égards pour les personnes, jusqu'au jour où il reconnaît que, ne pouvant les attacher à sa politique, il a tout à craindre de leur hostilité avouée ou de leurs secrètes menées; alors il se décide à frapper et il frappe sans pitié. Du Père Joseph il n'eut jamais à se venger, parce qu'il n'eut jamais à craindre. Entre eux la confiance était réciproque et absolue. Du côté du capucin, elle était fortifiée par une sincère admiration pour le génie de Richelieu; du côté de celui-ci, par un goût très vif pour l'esprit fertile et plein de ressources du Père Joseph. Il va faire de lui le principal instrument de sa politique extérieure.

L'affaire de la Valteline fut la première dans laquelle le capucin eut l'occasion de montrer, au service du ministre, ses talens de négociateur. Son dévouement au cardinal allait se trouver en conflit avec ses sentimens de déférence pour le saint-siège et ses scrupules religieux; en effet, il s'agissait d'entrer en lutte, non pas seulement contre la politique de l'Espagne, mais contre celle du pape Urbain VIII. Le Père Joseph n'hésita pas et se jeta délibérément dans une voie nouvelle pour lui. La curie romaine allait avoir affaire à un rude jouteur. Le nonce Spada, qui ne le connaissait pas encore, le jugea du premier coup avec une finesse tout italienne : « Ce capucin, écrivait-il, le 25 janvier 1625, au cardinal Barberini, neveu du Pape, *peut être un homme de bien*, c'est certainement un négociateur habile; mais sa façon de négocier est pleine de réticences et de faux-fuyans. Il ne fait qu'un avec Richelieu; mais si, dans cette union intime, l'amitié est égale des deux côtés, l'influence ne l'est pas, le religieux subissant

l'influence du cardinal plus qu'il ne le soumet à la sienne. »

Comment l'affaire de la Valteline a-t-elle pu devenir une question européenne? Comment l'Espagne et la France, la papauté, l'Allemagne et la République de Venise ont-elles été amenées à se passionner pour une vallée d'une lieue de large sur vingt-cinq lieues de long, pauvre pays destiné à perdre son éphémère célébrité? Pour le comprendre, il faut se rappeler la singulière configuration que présentaient au commencement du XVIIe siècle les États de la maison d'Autriche. La branche espagnole de cette maison avait de magnifiques possessions, mais séparées les unes des autres : les Pays-Bas catholiques, la Franche-Comté, le royaume de Naples, le Milanais. Comment les défendre en cas d'agression? Le royaume de Naples et les Pays-Bas étaient accessibles par mer; mais la Franche-Comté, mais le Milanais surtout, étaient entourés d'ennemis. Pour secourir cette dernière province il fallait obtenir de la République de Venise une autorisation de passage ; or la Sérénissime République voulait bien s'allier à la France, voire au Grand-Turc; elle répugnait à l'alliance espagnole : les intérêts étaient trop opposés. L'occupation de la Valteline affranchissait l'Espagne de la nécessité de s'entendre avec les Vénitiens; elle lui donnait une route qui reliait le Milanais aux possessions de la branche allemande de la maison d'Autriche. Par ce couloir on pouvait faire passer dans la Haute Italie les bandes de Wallenstein. L'intérêt pour la cour de Madrid était évident, tellement évident qu'après s'être saisie de la Valteline par un coup de main, elle n'osa pas y laisser ses troupes de peur de provoquer un orage. Elle remit le précieux dépôt entre les mains d'Urbain VIII, certaine que le pape lui laisserait toujours le libre passage et persuadée qu'aucune puissance catholique n'oserait se mettre en état de guerre contre le saint-siège.

Richelieu, arrivé au pouvoir, n'était plus l'orateur du clergé qui, aux États généraux de 1614, avait soutenu la suprématie des papes sur les souverains. C'était maintenant le ministre du roi de France, décidé à ne rien abandonner des droits de son maître et des intérêts de son pays. Déjà, pendant son premier ministère, alors qu'il n'était pas encore le chef du conseil, il inscrivait cette déclaration, remarquable sous la plume d'un prêtre, dans des instructions adressées à Schomberg : « C'est une pure calomnie de dire que nous soyons tellement romains ou espagnols... les diverses créances ne nous rendent pas de divers Estats; divisez en foy, nous demeurerons unis en un prince au service duquel nul catholique n'est si aveuglé d'estimer, en matière d'estat, un Espagnol meilleur qu'un Français huguenot... *Autres sont les*

intérêts d'estat qui lient les princes et autres les intérêts du salut de nos âmes qui, nous obligeant pour nous-mêmes à vivre et mourir en l'Église en laquelle nous sommes nés, ne nous astreignent, au respect d'autruy, qu'à les y désirer, mais non pas à les y amener par la force et les contraindre. » Il sut faire accepter ces idées à un roi dévot et scrupuleux, à un moine d'une ardente piété. Il envoya le marquis de Cœuvres, sous le nom d'ambassadeur extraordinaire, auprès des Suisses et des Grisons, en réalité pour préparer une expédition dont ce personnage devait être le chef. Pendant ce temps, le Père Joseph amusait la nonciature et la curie romaine par des négociations. Quand les préparatifs militaires furent terminés, Cœuvres se démasqua, et en trois mois la Valteline fut entre ses mains. A la suite de ce coup de théâtre, un capucin, italien celui-là et au service de la cour de Rome, le Père Ignace, écrivait à l'empereur Ferdinand II : « On dit que, quand le cardinal de Richelieu veut faire quelque bon tour, pour ne pas dire quelque fourberie, il se sert toujours de personnes pieuses. » L'allusion vise, non pas seulement le Père Joseph, mais aussi Bérulle, qui avait été mêlé à la négociation. Seulement l'oratorien avait dû être trompé par Richelieu, tandis que le capucin était parfaitement au courant du caractère et du but de la mission dont il était chargé.

Nous ne ferons pas le récit des longues négociations qui suivirent l'occupation de la Valteline par les Français. Il faut le lire dans le livre de M. Fagniez, qui dévide avec une merveilleuse dextérité l'écheveau embrouillé de ces intrigues diplomatiques se croisant et s'enchevêtrant pour être enfin tranchées par la guerre; car l'épisode de la Valteline ne fut qu'un des incidens qui précédèrent et préparèrent la grande lutte de la France contre les deux branches de la maison d'Autriche. Pendant dix ans, de 1625 à 1635, se défiant des forces de notre pays, ne sentant pas d'ailleurs son pouvoir suffisamment assuré, combattu auprès du roi par les grands, par les princes du sang, par cette même Marie de Médicis à laquelle il a dû son entrée dans le conseil, Richelieu n'ose pas tenter une entreprise dans laquelle, si la France ne réussit pas, elle risque de perdre son indépendance ou d'être démembrée. Il n'attaque l'adversaire que de côté, par des voies détournées; il lui suscite des ennemis; il pousse successivement contre la maison d'Autriche tous les princes d'Europe qu'il peut entraîner, catholiques ou protestans. Le Père Joseph, auquel il finit par confier à partir de 1632 toutes les affaires d'Allemagne, est son instrument le plus utile et le plus actif. Comment le capucin peut-il concilier ses idées d'autrefois avec ses actes d'aujourd'hui? Le po-

litique a-t-il étouffé chez lui l'homme d'église? Non; mais ils vivent tous deux côte à côte par un de ces compromis moins rares qu'on ne pense : l'homme d'église multipliant les œuvres pieuses, organisant des missions dans les pays les plus lointains, essayant d'implanter le catholicisme au Maroc, en Perse, en Abyssinie; cherchant à convertir les protestans de France par la propagande, par la prédication, par les faveurs prodiguées à ceux qui se laissent gagner; le politique soutenant les protestans d'outre-Rhin contre l'empereur, accueillant et faisant pensionner les réfugiés allemands qui, chassés de leur pays pour cause religieuse, viennent mettre au service du roi de France leur plume ou leur épée.

En 1625, nous n'en sommes pas là encore. La politique extérieure de Richelieu est sans doute arrêtée dans ses grandes lignes; car, comme on l'a dit justement, jamais homme n'a eu plus que lui la volonté de tout ce qu'il a fait; mais, n'étant pas encore en état d'exécuter ses projets, il ne se presse pas d'en livrer le secret, même à ses plus intimes confidens. Ce serait précipiter la rupture avec ses alliés de la veille, avec Marie de Médicis et son entourage, qui ont tant contribué à le faire arriver au pouvoir. Or il n'est pas encore assez fort pour braver leur hostilité. Déjà ceux qu'on appelle les dévots, les zélés, les *espagnolisés*, groupés autour de la reine mère et de Bérulle, ont réussi à lui enlever une partie des résultats de la campagne diplomatique et militaire si hardiment menée, dans l'affaire de la Valteline, contre le saint-siège et l'Espagne. Obéissant à leur inspiration et outrepassant les instructions du ministre, le représentant de la France à Madrid, Fargis, a signé avec Olivarès un traité que Richelieu n'ose pas désavouer, craignant, avec raison, de rencontrer derrière l'ambassadeur Marie de Médicis. Il se contente d'en atténuer les inconvéniens par quelques modifications consignées dans un nouveau traité à Monçon, en Aragon.

Consolider son pouvoir et celui du roi, qui dans sa pensée se confondent, voilà le but principal qu'il poursuit pour le moment. Une nouvelle et imprudente prise d'armes des protestans lui fournit l'occasion de supprimer les privilèges politiques qui leur avaient été concédés par l'Édit de Nantes : c'est un grand pas fait par la France vers l'unité de pouvoir et de législation. La prise de la Rochelle, de Privas, de toutes les places fortes du protestantisme, la soumission des chefs de la résistance, sans en excepter le plus illustre de tous, le duc de Rohan, mettent fin à l'organisation privilégiée qui, créée pour servir de garantie à la liberté religieuse des réformés, leur donnait la tentation et la facilité de former un État

dans l'État. Richelieu ne voulait pas aller plus loin; satisfait de la soumission politique des protestans, il ne prétendait pas, comme plus tard Louis XIV, leur imposer par la force l'abjuration de leur foi. Il espérait arriver au même but par d'autres chemins. On ne peut l'accuser d'avoir eu recours à la persécution religieuse, à laquelle il était d'ailleurs théoriquement opposé. Il n'employait, pour obtenir des conversions, que les moyens d'action détournés, mais puissans, dont un gouvernement dispose toujours, surtout un gouvernement victorieux. Dans les places prises d'assaut ou livrées par capitulation les prédicateurs entraient derrière les soldats. Le Père Joseph les dirigeait et les animait. Beaucoup d'entre eux faisaient partie de son ordre. Les moines mendians, les capucins surtout, catéchisaient la foule, pendant que Richelieu et ses agens négociaient avec les chefs et leur offraient des traités plus ou moins avantageux. Les résultats de cette propagande habilement et activement menée ne se firent pas attendre. L'ouest de la France, où la Réforme avait fait tant de progrès au XVIe siècle, revint presque tout entier au catholicisme. Le midi résista davantage. Les soucis de la guerre contre les protestans n'empêchaient pas Richelieu de surveiller d'un œil attentif tous les mouvemens de l'Espagne et de l'Empire. En Allemagne il entretient les dissentimens entre Maximilien de Bavière et l'empereur Ferdinand II, contre lequel il pousse en même temps le roi de Danemark, Christian IV. Il soutient, en Italie, contre le candidat de l'Espagne, les droits de l'héritier légitime du duché de Mantoue, le duc de Nevers, l'ami du Père Joseph. Tandis qu'on le croit uniquement occupé du siège de la Rochelle, il fait passer deux fois les Alpes à nos armées pour défendre notre protégé. Le Père Joseph est envoyé en Italie, pour y traiter cette affaire laborieuse et compliquée. Mais bientôt le terrain de la négociation va se déplacer. La succession de Mantoue ne peut pas se régler sans le concours de l'empereur. Ferdinand II, sous l'influence de l'Espagne, a pris parti contre le duc de Nevers. D'autres intérêts d'ailleurs nous appellent en Allemagne. Les affaires y ont marché de telle manière que la France va être bientôt obligée d'y intervenir directement. Nous arrivons à un de ces tournans de l'histoire où les intérêts se précisent, où les antagonismes se révèlent et où les événemens, après avoir hésité, prennent définitivement leur direction.

L'année 1630, en effet, va être décisive pour Richelieu. Au dedans la lutte est engagée à fond entre la reine mère et lui. Au dehors un nouvel adversaire vient d'entrer en ligne contre l'empereur d'Allemagne : Gustave-Adolphe a pris la place du roi de

Danemark, définitivement épuisé. La France, qui avait déjà noué des relations avec le roi de Suède, envoya auprès de lui Charnacé, un protégé du Père Joseph, pour négocier un traité de subsides. Il était admis, à cette époque, qu'on pouvait fournir des secours en hommes et en argent aux ennemis d'une puissance avec laquelle on était officiellement en paix. C'est par ce procédé que la France, d'un côté, l'Espagne et l'Empire, de l'autre, se firent plusieurs fois la guerre sous le couvert de leurs alliés. Ferdinand II, en présence du nouveau danger qui le menaçait, cherchait à fortifier son pouvoir de deux manières : d'abord en apaisant les dissentimens qui existaient entre lui et la ligue catholique, dirigée par le duc de Bavière, Maximilien; ensuite en faisant nommer son fils roi des Romains, ce qui le désignait d'avance comme son successeur à l'Empire. Pour atteindre ce double but il avait convoqué une diète à Ratisbonne. Richelieu fit représenter la France auprès de la diète par deux envoyés chargés accessoirement de traiter la question de la succession de Mantoue. Toutes les affaires d'Allemagne et d'Italie allaient donc se trouver en discussion à Ratisbonne. L'un des deux envoyés, Brulart, prieur de Léon, portait seul le titre d'ambassadeur. Le Père Joseph, qui lui était adjoint, n'était officiellement désigné que comme son assistant; mais son crédit auprès du cardinal, sa réputation de finesse et même de duplicité, les succès diplomatiques qu'il avait déjà remportés, le faisaient regarder comme le véritable chef de la mission. Richelieu, tout en surveillant la double négociation qui se poursuivait avec la Suède et avec l'Empire, avait à se défendre contre les assauts répétés et furieux de la coterie dirigée par la reine mère, le maréchal de Marillac et son frère le garde des sceaux.

La mission du Père Joseph et du prieur de Léon se poursuivit pendant près d'un an parallèlement à celle de Charnacé; mais le résultat des deux négociations fut bien différent. Tandis que le traité conclu à Bernwald avec le roi de Suède le 23 janvier 1631 fut accueilli avec joie et ratifié par Richelieu, le premier ministre critiqua violemment les arrangemens conclus à Ratisbonne par les plénipotentiaires français et les désavoua officiellement. Malgré toutes les recherches des historiens, un certain mystère plane encore sur les véritables motifs de la résolution prise dans cette circonstance par Richelieu. M. Fagniez, qui a serré le problème de plus près que ses devanciers, ne se flatte pas de l'avoir complètement résolu. Le champ reste ouvert aux hypothèses. Il est difficile de croire à une comédie concertée d'avance entre Richelieu et le Père Joseph et audacieusement soutenue par tous deux

devant les contemporains et devant la postérité. Le capucin, malgré sa déférence pour le ministre, n'a jamais cessé de défendre, en termes modérés, mais parfaitement nets, la ligne de conduite qu'il avait suivie. D'un autre côté, l'irritation de Richelieu semble avoir été sincère, d'après le témoignage de l'ambassadeur vénitien Contarini, qui a vu le ministre dans le premier moment d'émotion causée chez lui par la nouvelle de la conclusion du traité. Cependant, comme M. Fagniez l'a démontré, pièces en mains, les conditions auxquelles les deux plénipotentiaires français avaient souscrit ne différaient que sur des points de détail de celles qui avaient été admises éventuellement par Richelieu. Enfin il n'est pas inutile de noter que, pendant les derniers jours de la négociation, le cardinal avait laissé les deux plénipotentiaires français presque livrés à eux-mêmes, leur écrivant rarement comme s'il eût voulu rejeter d'avance sur eux toute la responsabilité du dénouement de leur mission. Depuis le 19 septembre jusqu'au 13 octobre, jour de la signature du traité, ils ne reçurent qu'une seule dépêche insignifiante datée du 22 septembre, et qui leur arriva le 9 octobre. Le 17 seulement, c'est-à-dire quatre jours après avoir signé, ils recevaient une dépêche leur interdisant de faire certaines concessions auxquelles ils avaient déjà consenti. Cette interruption de la correspondance diplomatique de Richelieu, si peu conforme à ses habitudes, peut-elle s'expliquer soit par l'état de santé du roi, alors malade à Lyon où il se trouvait avec toute la cour, soit par les inquiétudes du ministre sur la solidité de son crédit, battu en brèche, pendant ce séjour à Lyon, par Marie de Médicis et ses amis? Mais comment ces mêmes raisons n'ont-elles pas empêché le cardinal de correspondre régulièrement avec Charnacé en mission auprès de Gustave-Adolphe et de lui donner les instructions les plus précises pour le succès de sa négociation?

Peut-être touchons-nous ici à l'explication de la conduite de Richelieu. Voyant l'alliance suédoise en bonne voie, convaincu d'autre part que la paix avec la maison d'Autriche ne serait qu'une trêve, qui sait s'il ne désirait pas l'échec de la négociation engagée avec Ferdinand II et s'il ne se serait pas montré opposé à tout autre traité avec l'empereur aussi bien qu'à celui qui fut conclu par les plénipotentiaires français? En envoyant Brulart et le Père Joseph à Ratisbonne il devait avoir eu l'espoir que, d'une part, les électeurs se brouilleraient avec l'empereur et que, d'un autre côté, Ferdinand II, qui avait commencé la guerre contre le duc de Nevers, ne se prêterait pas à un arrangement acceptable de la succession de Mantoue. S'il avait fait ce double calcul, on comprend

son irritation ; car les événemens avaient tourné contrairement à ses prévisions. Ferdinand, tout en imposant à Charles de Gonzague quelques conditions un peu dures, lui accordait la plus grande partie de la succession du dernier duc de Mantoue. Avec les électeurs catholiques il se montrait encore plus conciliant. Il leur concédait tout ce qu'ils avaient demandé. Il renonçait, pour le moment, à l'élection de son fils comme roi des Romains, renvoyait Wallenstein, licenciait ses troupes, ne gardait d'autres forces militaires que l'armée de la ligue catholique et la plaçait sous le commandement de Tilly, c'est-à-dire sous l'autorité de l'électeur de Bavière, Maximilien. La rupture entre la ligue catholique et l'empereur, entre la maison de Wittelsbach et la maison de Habsbourg était évitée ou tout au moins ajournée. De là peut-être l'irritation de Richelieu, qui avait fondé sur cette rupture de grandes espérances politiques et qui comptait devenir l'arbitre des affaires de l'Allemagne en maintenant l'équilibre entre la ligue catholique et la ligue protestante, entre Maximilien de Bavière et Gustave Adolphe. Dans cette hypothèse, Richelieu n'aurait pas joué la comédie en se montrant mécontent; il aurait seulement cherché à donner le change sur l'origine de sa mauvaise humeur.

Quoi qu'il en soit, le cardinal, qui avait parlé d'infliger un châtiment exemplaire aux deux négociateurs, se contenta de les désavouer. Ils ne furent ni enfermés à la Bastille, ni exilés, ni même disgraciés. On dit bien qu'il épargna Brulart uniquement par égard pour le Père Joseph et pour n'être pas obligé de faire partager à ce dernier la disgrâce qui aurait frappé l'autre plénipotentiaire. Mais pourquoi aurait-il ménagé le capucin, s'il avait cru avoir sérieusement à se plaindre de lui ? Il n'était pas dans ses habitudes de se montrer indulgent pour ceux qui l'avaient mal servi. Or, le Père Joseph, à son retour de Ratisbonne, trouve le cardinal plus confiant que jamais à son égard. Son crédit ne fait qu'augmenter depuis que son traité a été désavoué. Jusqu'alors il n'a été qu'un conseiller secret, dans une situation équivoque, négociateur sans titre régulier, sans pouvoirs nettement définis. Maintenant sa collaboration est avouée, son rôle est officiel. Il est chargé de diriger une partie des affaires extérieures. Et quelles affaires ? Précisément celles d'Allemagne. On agrandit son rôle sur le terrain où il est censé avoir échoué. Bientôt on va lui donner entrée dans le conseil et enfin, deux ans après, on demandera pour lui à la cour de Rome un chapeau de cardinal.

Après le désaveu du traité de Ratisbonne, la reine mère et son entourage, qui avaient compté sur la fin de la lutte avec la maison d'Autriche et qui se trouvaient déçus dans leurs espérances,

firent un suprême effort pour arracher à Louis XIII le renvoi du cardinal. La *Journée des dupes*, après avoir commencé pour eux comme un succès, se termina par une déroute. A partir de ce moment, Richelieu devait être encore attaqué, mais non pas sérieusement menacé. Il put faire tomber les têtes les plus hautes, celles du maréchal de Marillac, du duc de Montmorency. Gaston d'Orléans, après de folles tentatives de révolte, finissait toujours par sacrifier ses complices et par faire sa soumission. Marie de Médicis, découragée, abandonna la lutte et se réfugia chez les ennemis du roi et du royaume, à Bruxelles : dernière et irréparable erreur. En demandant un asile à l'Espagne, elle donnait raison à toutes les accusations dirigées contre elle par le premier ministre et se perdait à tout jamais auprès de son fils.

Nous voici arrivés en 1632. Le conseil, que Richelieu gouverne en maître, a pris sa forme définitive et ne subira plus que de rares modifications. Ceux qui le composent sont des créatures du cardinal. Au premier rang, Bouthillier père, le vieil ami de la famille de Richelieu; Bouthillier fils, plus connu sous le nom de comte de Chavigny; le chancelier Séguier; Châteauneuf, qui a succédé comme garde des sceaux à Marillac, et qui a présidé la commission extraordinaire formée pour juger Montmorency; le cardinal de La Valette, fils du duc d'Épernon, qui dans la Journée des dupes a joué un rôle décisif en conseillant à Richelieu de ne pas abandonner la partie et d'aller plaider directement sa cause auprès du roi; le Père Joseph, Servien, Bullion. L'un d'entre eux trahit, c'est Châteauneuf. Il est aux pieds de Mme de Chevreuse : avec elle et pour elle il sert les intérêts d'Anne d'Autriche, qui depuis la fuite de la reine mère est devenue le centre des mécontens de la Cour. Richelieu sait ce qu'on peut craindre de Mme de Chevreuse; il connaît son esprit d'intrigue, son courage, sa ténacité. Lui-même, dans un autre temps, a eu, dit-on, un goût assez vif pour cette femme séduisante et passionnée ; mais, s'il a subi son charme, il n'a pas subi sa domination, tandis qu'elle gouverne souverainement le faible et versatile garde des sceaux. Châteauneuf est exilé, les sceaux lui sont enlevés et confiés au chancelier Séguier. Servien, secrétaire d'État de la guerre, est écarté quelques années après. La cause de son renvoi est moins grave. On n'a pas à se plaindre de sa fidélité. Homme d'esprit, causeur agréable, il a le don de plaire au ministre qui le défend longtemps, mais il est combattu par le Père Joseph, par La Valette, par Chavigny. On lui reproche son manque de dévouement et d'activité, on lui impute la mauvaise organisation de nos armées au début de la guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche

en 1635. Richelieu cède enfin : en 1636, Servien est remplacé comme secrétaire de la guerre par Sublet de Noyers, protégé des jésuites et des capucins. Entre les mains de Richelieu et du Père Joseph, cet homme médiocre, mais laborieux, rendra des services : avec lui commencera l'organisation du ministère de la guerre, complétée plus tard par Le Tellier et par Louvois. Bouthillier père et Bullion sont surintendans des finances *ex æquo*. Chavigny est secrétaire d'État pour les affaires étrangères : il en a le titre plutôt qu'il n'en exerce les fonctions. Pour les affaires d'Allemagne notamment, il n'est que le prête-nom du Père Joseph. Le capucin ouvre le courrier, rédige les dépêches, prépare les instructions destinées aux agens de la France : le secrétaire d'État signe. Le fils de Claude Bouthillier ne se plaint pas de son rôle effacé ; il en a plus de temps pour se livrer à ses plaisirs. On conte cent histoires sur lui. C'est l'amusement de tous les ambassadeurs. Leicester écrit : « Chavigny est de retour, mais nous n'en sommes pas plus avancés... car il est aussy impossible de le trouver qu'une souris dans une grange ; il couche quelques fois en des maisons où on tient des bains et estuves, quelques fois en d'autres lieux, estant tellement voluptueux, que plusieurs s'estonnent comment le grand Apollon de cet Estat veut mettre de si grands et importans affaires en ses mains. » Le grave Grotius lui-même ne peut s'empêcher de mander à Oxenstiern : *Butillerius filius nihil nisi cursitat*. Le jeune secrétaire d'État est le seul à qui Richelieu pardonne tant de paresse et de dissipation. Les contemporains, ne pouvant s'expliquer cette mansuétude extraordinaire, ont imaginé qu'il devait être le fils naturel du premier ministre : commérage sans preuve et sans vraisemblance, comme beaucoup d'autres du même genre qui traînent dans les Mémoires du temps.

Le Père Joseph a donc la main, par Chavigny, sur les affaires étrangères, par Sublet de Noyers sur la guerre : dans un cas comme dans l'autre, de l'aveu et par la volonté de Richelieu. Peu à peu la confiance du cardinal l'associe à toutes les branches de l'administration ; il exerce pour le compte du premier ministre une sorte de surveillance générale sur les autres membres du conseil. Seul d'entre eux, il est en relation de tous les jours et presque de tous les instans avec Richelieu. Il a un appartement au Palais-Cardinal. Le ministre peut donc le voir à chaque moment au lieu de le faire venir ou d'aller le visiter, comme par le passé, au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré. Cette faveur a fait des jaloux. L'archevêque de Bordeaux, Sourdis, qui joue auprès de Richelieu le rôle d'un espèce d'intendant, dispute au capucin son appartement, et se le fait attribuer. Le Père Joseph n'y perdra rien,

Richelieu, en compensation, lui donne un autre logement communiquant directement avec le sien. Là, installé avec quatre secrétaires, capucins comme lui, il peut mettre sans relâche au service du ministre sa rare puissance de travail et son infatigable dévouement. Un de ces quatre secrétaires était le Père Ange de Mortagne, compagnon et confesseur du Père Joseph. Il est donc dans tous ses secrets. C'est lui qui fournira plus tard la meilleure part des renseignemens et des documens utilisés dans les deux ouvrages de Lepré-Balain.

M. Fagniez a pu reconstituer une journée du cardinal de Richelieu et du Père Joseph. Le tableau est intéressant. On est toujours curieux d'assister en quelque sorte à la collaboration de deux hommes qui ont exercé une action si considérable sur les affaires de leur temps. Pour Richelieu, le travail commence avant le jour. Dès deux heures du matin, le souci des affaires et le triste état de sa santé le tiennent en éveil. Il appelle un secrétaire, il dicte, il annote des documens, il suppute les forces militaires que la France peut mettre en ligne, les dépenses que coûtera l'entretien de toutes ces armées sans compter celles des princes étrangers plus ou moins à la solde du roi. Vers cinq heures, il se recouche, mais il ne reposera pas longtemps. L'heure des audiences arrive. Trois personnes invariablement sont admises les premières chaque matin : le directeur des postes ; le gouverneur de la Bastille, Charles du Tremblay, frère du Père Joseph ; et enfin le lieutenant civil Laffemas. Avec eux le ministre s'occupe de ce qu'on appellerait aujourd'hui la sûreté générale. A cette époque on disait plus simplement et plus franchement « la police ». Le directeur des postes lui livre le secret des correspondances privées ; le gouverneur de la Bastille le renseigne sur les conversations des prisonniers avec le personnel chargé de les surveiller ; le troisième lui rend compte des procédures entamées et des condamnations prononcées. Dès qu'ils sont partis, la porte s'ouvre pour le Père Joseph : la politique générale, la politique étrangère surtout, va prendre et garder le premier rang dans les préoccupations du reste de la journée. Le cardinal, qui reste au lit, se fait communiquer les dépêches et les instructions que le capucin a dictées au Père Ange de Mortagne ou aux trois autres capucins. Il les approuve ou bien indique les modifications à y apporter. Le Père Joseph rentre dans son appartement. Là il reçoit les ministres étrangers, les agens sur le point de partir, les émissaires de tout genre, des missionnaires religieux. Là les hérétiques se croisent avec les moines, qui tiennent une grande place dans la diplomatie secrète du temps. Puis il revient auprès du ministre,

les secrétaires d'État s'y sont rendus de leur côté: on traite et on expédie les affaires en commun. Le conseil dure jusqu'à onze heures. Le Père Joseph va dire sa messe et donne de nouvelles audiences. Après son repas du milieu de la journée, il reçoit encore, il écrit, il dicte, il travaille sans relâche jusqu'au souper, qui n'est pour lui qu'une légère collation. Il revient encore passer une heure dans la soirée auprès du cardinal, on cause des questions politiques courantes, ou bien on argumente sur la théologie.

Dans cette vie toute consacrée au travail, pas la moindre distraction, au moins pour le capucin. Du côté de Richelieu, c'est autre chose. Il a d'abord la littérature: n'oublions pas que non seulement il protège les écrivains, mais qu'il se pique lui-même de bel esprit. Il a encore la comédie et le ballet : deux faiblesses que le Père Joseph lui reproche de temps en temps. Il se défend. Une fois, par manière de représailles, il dit : « Venez donc à la comédie; le sujet aujourd'hui en est très sérieux. — Non, répond le capucin : je vais faire la comédie avec mon bréviaire. » Enfin la distraction préférée du premier ministre, pendant les dernières années de sa vie, c'est la conversation d'un petit cercle composé de trois hommes, moitié amis, moitié subalternes, l'académicien Boisrobert, le secrétaire du chiffre Rossignol et le médecin Cytois. Tous trois ont fait provision d'anecdotes; ils lui racontent les événemens de la cour et de la ville. Il se complaît au milieu de cet entourage et se délecte de cette petite chronique quotidienne qui donne relâche à son esprit et le délasse des occupations de la journée.

III

Dans cette collaboration de Richelieu et du Père Joseph, quelle a été la part de chacun? Des deux, quel est celui qui dirigeait? Jusqu'à quel point s'est étendue l'influence du capucin? Faut-il voir en lui l'inspirateur de la politique suivie par le cardinal? Quelques contemporains l'ont cru. Ils se sont laissé tromper par les apparences. De faits exacts ils ont tiré des conclusions exagérées. En 1631, au lendemain des négociations de Ratisbonne, le résident impérial, Lustrier, signale la tendance du premier ministre à laisser le Père Joseph conduire la politique extérieure et diriger tout le travail des secrétaires d'État. Deux ans plus tard, il écrit que le roi est gouverné absolument par le cardinal et le cardinal par le capucin. D'autres agens diplomatiques, étonnés et dépités de ne pas voir assez facilement le ministre, ont cru à une

sorte d'abdication de son pouvoir et de sa volonté au profit de son principal collaborateur. La vérité, la voici. Richelieu, valétudinaire de bonne heure, atteint d'une infirmité plus pénible que dangereuse, sur laquelle s'est exercée la verve gauloise de ses contemporains (1), trouvait commode, autant pour se réserver du temps que pour ménager sa santé, de laisser à un homme investi de toute sa confiance, non pas la direction de la politique générale, comme le croyaient les observateurs superficiels, mais le détail absorbant des audiences et des négociations.

On connaît la politique suivie par Richelieu depuis sa rentrée au ministère, en 1624, jusqu'à sa mort. Cette politique, qui pendant dix-huit ans ne s'est pas démentie un seul jour, a-t-elle pu être empruntée par lui au Père Joseph? Les faits répondent d'une manière éclatante à cette question. Le Père Joseph avait fait de la politique pour son propre compte avant 1624. On n'ignore pas quelles étaient ses idées, quels projets il avait conçus, quel but il poursuivait. Grouper toutes les forces de la catholicité en formant une ligue entre la France, les deux branches de la maison d'Autriche, le saint-siège et la Pologne; mettre cette ligue au service d'un vaste système visant tout à la fois à extirper l'hérésie des États européens et à reconquérir sur les Turcs Constantinople, la Grèce et les Lieux-Saints, tel était le rêve grandiose qu'avait fait le capucin et dont il espéra pendant plusieurs années la réalisation. L'accueil que ses projets rencontrèrent à la cour de Madrid était de nature à l'attrister, mais non pas à le décourager. Il était de ceux qui aiment la lutte : il l'a prouvé dans tout le cours de sa vie. Livré à lui-même, il aurait continué à marcher dans le même sens. Or la voie où il s'était engagé conduisait à un but absolument opposé à celui de Richelieu. Elle aboutissait à fortifier l'influence austro-espagnole au lieu de l'affaiblir. Nos adversaires le comprirent un peu trop tard pour eux. En 1625, au moment des premiers démêlés de la France avec la maison d'Autriche, un capucin italien, le Père Valeriano Magni, au service de l'Empire et créature de Wallenstein, apportait à notre diplomatie un projet de confédération européenne reproduisant, avec quelques modifications, celui du Père Joseph. La ligue aurait mis sur pied une armée de cent vingt mille hommes divisée en trois corps de quarante mille chacun et à laquelle auraient concouru dans des proportions égales la France, l'Allemagne et l'Italie. « Les chefs de ces trois corps étaient déjà désignés : c'était le grand-duc Léopold pour l'Italie, le duc de Bavière pour l'Empire, le duc de Lor-

(1) *Hæmorrhoïci sanguinis fluxus.*

raine pour la France, les Pays-Bas et les Provinces-Unies. » Il n'y avait pas à se méprendre sur la portée de ces propositions : c'était la mainmise de l'Autriche sur les forces militaires des trois pays. Le Père Joseph s'employa sans hésiter à faire échouer son projet transformé. Dès cette époque, il était dévoué corps et âme à l'œuvre de Richelieu.

Cette œuvre, dès le premier jour, s'est distinguée, par des traits caractéristiques, de celle que s'était proposée le capucin. La politique personnelle du Père Joseph s'inspirait d'idées de propagande religieuse qui dépassaient les frontières des États : c'était une politique cosmopolite. La politique du cardinal, au contraire, était une politique nationale avant tout. La confédération européenne, la croisade, la délivrance de l'Orient chrétien, n'étaient pourtant pas abandonnées complètement. Le ministre et le capucin continuaient à en parler ; mais avant tout il fallait conduire à sa fin l'œuvre commencée. Les projets du capucin étaient donc relégués à l'arrière-plan. Finalement ils restèrent à l'état de rêve. La lutte contre la maison d'Autriche a occupé en effet toute la vie de Richelieu et de son collaborateur ; ils n'ont même pas vécu assez pour en voir le dénouement. Le Père Joseph a donc été l'exécuteur très habile, très fidèle, très dévoué, d'une politique qu'il n'a ni choisie ni dirigée. L'inspirateur de la politique de Richelieu, on le connaît et l'on n'a pas besoin de le chercher : il s'appelle Richelieu.

Faut-il conclure de là que le Père Joseph n'ait eu aucune influence sur le cardinal ? Ce serait, pour éviter une erreur ou une exagération, tomber dans l'excès opposé. Richelieu laissait, dans les détails, une certaine liberté à ses collaborateurs, surtout au plus considérable d'entre eux, à celui qui lui inspirait le plus de confiance par son inébranlable dévouement et par l'importance des services qu'il lui avait rendus. Il ne craignait même pas la contradiction, quand il savait qu'elle n'était pas inspirée par un sentiment de jalousie ou d'hostilité. Aussi le capucin pouvait-il sans crainte présenter ses objections au cardinal. Celui-ci, sûr de la fidélité de son conseiller, écoutait, discutait, réfléchissait et finalement modifiait parfois ses projets.

En 1631, par exemple, au moment où Gustave-Adolphe, après la victoire de Leipzig, s'avançait vers le Rhin, le cardinal eut la pensée de profiter du trouble causé en Allemagne par l'invasion suédoise pour occuper les places d'Alsace et y mettre des garnisons. Le roi de Suède n'était pas opposé à cette idée. Au contraire, il trouvait naturel que la France voulût s'avancer jusqu'aux frontières de l'ancienne Gaule ; mais, pour favoriser cette entreprise, il demandait à être secondé, lui aussi, dans ses desseins. Il lui

fallait une alliance déclarée, publique, et la rupture officielle du gouvernement français avec la maison d'Autriche. Le résultat aurait été un agrandissement considérable de la France, mais peut-être aussi la translation de la couronne impériale sur la tête de Gustave-Adolphe et par suite la prépondérance assurée en Allemagne aux protestans. Est-ce cette perspective qui inquiéta la piété du Père Joseph? On peut le supposer. Son biographe, Lepré-Balain, ne le dit pas. Il se borne à raconter que le capucin, seul dans le conseil, fit une opposition décidée au projet mis en délibération. Richelieu paraissait incliner vers l'avis favorable de la majorité. Il se retira cependant sans avoir conclu. Il passa une nuit sans sommeil. Le lendemain, à six heures du matin, il fit venir le capucin dans sa chambre, pour lui annoncer qu'il se rangeait décidément à son opinion. Point de rupture ouverte avec la maison d'Autriche; point d'alliance publique avec la Suède; les princes catholiques d'Allemagne protégés dans la mesure du possible contre les conséquences de l'invasion suédoise; une politique d'attente au lieu d'une politique d'action : tel fut le programme adopté pour le moment.

Deux ans plus tard, Gustave-Adolphe ayant été tué à la bataille de Lutzen, le danger de l'empire protestant était écarté. Le projet momentanément abandonné fut repris. Le Père Joseph ne lui avait donné aucune place dans les instructions rédigées par lui pour le marquis de Feuquières envoyé en ambassade auprès de l'assemblée protestante d'Heilbronn. Il penchait encore vers l'ajournement, mais Richelieu, lui, était décidé. Il modifia les instructions préparées par le capucin. Feuquières fut chargé de réclamer la remise, entre les mains du roi de France, de certaines places du Rhin, à titre de gages qui seraient gardés jusqu'à la conclusion de la paix. Ce fut le point de départ de la réunion de l'Alsace à la France, régularisée quinze ans plus tard par le traité de Munster.

Il n'y a pas à regretter le retard apporté, sur l'insistance du Père Joseph, au projet d'occupation de la ligne du Rhin. Au commencement de 1631, la Lorraine était encore entre les mains du duc Charles qui convoitait lui-même l'Alsace et qui aurait fait de grands efforts pour empêcher la France de s'y établir. Or, il était dans les habitudes de Richelieu de ne s'avancer que pas à pas vers son but. Hardi et quelquefois aventureux dans la conception de ses projets, il apportait une extrême prudence dans leur exécution. Le sentiment des difficultés qu'il était exposé à rencontrer du côté de la Lorraine fut sans doute plus puissant sur son esprit que les scrupules religieux du Père Joseph. Il ne voulut pas s'en-

gager sur le Rhin en laissant derrière lui un ennemi dangereux ou tout au moins gênant. Deux ans plus tard l'obstacle n'existait plus : l'indépendance lorraine avait succombé.

L'influence du Père Joseph n'a pas toujours été aussi heureuse : dans une circonstance grave il a contribué à égarer le jugement de Richelieu. Les passages de la Valteline avaient été perdus pour la France à la suite du traité de Monçon. Il s'agissait de les reprendre. Nous manquions alors de généraux. Le maréchal de La Force, le compagnon d'armes du roi Henri IV, le bonhomme La Force, comme on l'appelait, était vieux et fatigué. Guébriant et Turenne en étaient encore à leurs débuts. Un seul Français paraissait en état de diriger une armée : c'était Henri de Rohan, l'ancien chef du parti protestant, celui qui, dans les dernières prises d'armes de ses coreligionnaires, avait tenu tête successivement au connétable de Luynes et à Richelieu. Vaincu après une belle résistance, Rohan s'était incliné devant la nécessité. Il avait fait sa soumission à l'autorité royale et l'avait faite loyalement, ne réservant que sa liberté religieuse et les droits de sa conscience. C'était un noble caractère et un cœur généreux. On pouvait se fier à lui. Appelé au commandement de l'armée de la Valteline, il conquit rapidement le pays. Malheureusement la confiance qu'on lui avait d'abord témoignée ne dura pas. Richelieu avait une nature soupçonneuse : il croyait aisément à la trahison. Le Père Joseph n'aimait pas le duc de Rohan ; il ne lui pardonnait pas d'avoir résisté à toutes les promesses et même à celle de l'épée de connétable pour rester fidèle à sa foi religieuse, lorsque d'autres chefs du parti protestant avaient mis leur conversion à un bien moindre prix. Ni lui ni le cardinal ne souhaitaient assurément l'insuccès de l'entreprise sur la Valteline ; mais leur méfiance se trouva d'accord avec l'avarice du surintendant Bullion pour mesurer parcimonieusement au malheureux général les secours en hommes et en argent dont il avait besoin. Le manque de ressources ayant amené un désastre qu'on devait prévoir et qu'on aurait pu empêcher, on s'en prit à lui. Il fut appelé en France, et des mesures furent prises pour l'arrêter à son retour. Rohan devina le projet ou en fut averti par sa femme et par les amis qu'il avait à la cour. Il se réfugia dans le camp de Bernard de Saxe-Weimar auquel l'unissaient la similitude des opinions religieuses et une vieille amitié. Weimar s'était mis depuis plusieurs années, avec son armée, à la solde de la France, mais il jouissait d'une demi-indépendance et ses soldats lui étaient entièrement dévoués. Près de lui Rohan était en sûreté. Il prit part comme volontaire à la campagne commencée contre les villes forestières.

En combattant au premier rang à la bataille de Rheinfeld, il fut criblé de blessures, auxquelles il succomba quelques jours après. La France avait perdu la Valteline et son meilleur général.

Chose curieuse, le Père Joseph n'avait pas autant de préventions contre d'autres protestans non moins décidés. Il fut le protecteur et presque l'ami de ce même Bernard de Saxe-Weimar auprès duquel nous venons de voir Henri de Rohan chercher un abri. Il est vrai que ce luthérien farouche avait auprès du capucin un avocat habile et puissant. Manassés de Pas, marquis de Feuquières, homme de guerre médiocre, mais diplomate de premier ordre, cousin germain du Père Joseph et l'un de ses plus intimes protégés, avait été chargé, comme nous l'avons vu, après la mort de Gustave-Adolphe, de négocier avec les confédérés protestans réunis à Heilbronn, puis à Francfort. Au cours de cette mission, il fit la connaissance de Bernard de Saxe-Weimar. Par la suite, il se lia plus intimement avec lui en prenant part à une expédition envoyée au secours de Mayence sous la conduite du cardinal de La Valette et du prince saxon. L'entreprise, après de brillans débuts, se termina par une retraite malheureuse, mais fit grand honneur aux qualités militaires de Bernard de Saxe-Weimar. Feuquières, qui servait comme maréchal de camp auprès du prince, ne le quittait pour ainsi dire pas. Le jour on se battait, le soir on négociait. Il s'agissait de préparer le traité qui devait mettre Bernard et son armée au service du roi de France. Les difficultés étaient grandes : Feuquières en triompha grâce au crédit du Père Joseph. Jusqu'à la fin, Feuquières resta l'intermédiaire officieux entre le gouvernement français et Bernard de Saxe-Weimar pour aplanir les contestations et les difficultés que soulevait l'exécution du traité. Grâce à lui et au capucin, Weimar obtint les moyens d'action qui furent refusés à Rohan, des hommes, de l'argent.

La confiance que Richelieu et le Père Joseph accordaient au prince saxon était d'ailleurs une confiance limitée, comme il convenait à deux admirateurs de Machiavel. Le cardinal ne cessait pas de faire espionner Bernard, tout en le comblant de politesses et de complimens. Il le suspecta jusqu'au dernier jour de ne pas servir la France avec une entière fidélité, bien qu'il eût repoussé plusieurs fois les offres séduisantes qui lui étaient faites par l'empereur d'Allemagne, et qu'il eût mis entre les mains du gouvernement français des documens ne laissant aucun doute à cet égard. Le Père Joseph, dans la circonstance, paraît avoir été moins soupçonneux que son chef. Le jugement qu'il portait sur Bernard mérite d'être cité. Voici ce qu'il écrivait à Feuquières : « Vous con-

noissez cet Allemand et ses plaintes et difficultez... Je crois qu'il se plaindra toujours, et néanmoins fera ce dont nous avons de besoin. » Sur un point cependant Bernard résista. Le capucin avait imaginé un projet compliqué pour le marier à la fille unique du duc de Rohan, Marguerite, qu'on aurait d'abord convertie au catholicisme, et qui se serait chargée à son tour de convertir le prince saxon. La facilité avec laquelle l'héritière des Rohan, quelques années plus tard, épousa un catholique fait croire que ce projet n'aurait pas été inexécutable de son côté; mais il rencontra des obstacles du côté du père et de la mère; il en rencontra surtout du côté de Bernard. Le rude soldat, pourtant, n'était insensible ni à la beauté de la jeune fille ni aux avantages d'une alliance qui aurait associé les maisons de Saxe, de Béthune (1) et de Rohan. Pendant son premier voyage à la Cour, en 1636, il vit plusieurs fois Mme et Mlle de Rohan, et parut au théâtre dans leur loge; on crut le mariage conclu, Grotius l'annonça dans une lettre à Oxenstiern. Tout alla bien jusqu'au moment où Bernard, qui n'était pas un naïf, flaira le piège qui lui était tendu. Alors il se déroba poliment. Il avait pu mettre de côté bien des scrupules, mais non pas ses scrupules religieux : c'était le cas de beaucoup d'hommes de ce temps-là. Il avait vendu à la France son épée : il ne voulut pas trafiquer de sa foi.

Le tableau des relations de Richelieu avec le Père Joseph ne serait pas complet si l'on ne disait quelques mots de leurs doctrines religieuses et de l'influence que chacun des deux a exercée sur l'autre dans cet ordre d'idées. Déjà, en parlant de la jeunesse du capucin, nous avons signalé ses tendances ultramontaines : elles furent tempérées plus tard par les nécessités de la politique et par l'ascendant que le premier ministre exerçait sur son collaborateur. Richelieu, qui a été accusé par Bossuet de faiblesse à l'égard du saint-siège, n'était à proprement parler ni gallican ni ultramontain; il faisait la part très large à l'autorité du souverain pontife quand il ne s'agissait que de dogme ou de discipline, mais il devenait intraitable dès qu'un intérêt politique était en question. Ainsi, pour faire annuler le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, union parfaitement régulière au point de vue canonique, le premier ministre soutint et fit accepter par le clergé français cette doctrine que le contrat civil est la matière du sacrement de mariage, et que par conséquent « le contrat ayant, dans l'espèce, manqué d'une condition essentielle de validité, à savoir le consentement du roi, exigé par le droit pu-

(1) La duchesse de Rohan était fille de Sully, qui avait la prétention, contestée d'ailleurs, de descendre de la maison de Béthune.

blic du royaume pour les princes du sang, il ne saurait y avoir eu de sacrement. » Cette théorie ressemble fort à celle sur laquelle se fonde le mariage civil tel qu'il est aujourd'hui organisé. Elle fut défendue non seulement par Richelieu, mais par le Père Joseph, infidèle, dans cette occasion, à ses propres tendances et à l'esprit de son ordre. Rien peut-être ne montre mieux la toute-puissance exercée par le cardinal sur l'esprit de son collaborateur.

Cette toute-puissance s'évanouit dès que la politique n'est plus en jeu. Dans les questions d'ordre purement religieux les rôles sont intervertis. Le capucin prend avec Richelieu l'attitude et le ton d'un directeur de conscience; il lui reproche son manque de ferveur. Comprenons bien la portée de ce blâme. Richelieu n'était pas un prélat incrédule, voyant dans la religion un instrument de gouvernement et rien de plus. Théologien, controversiste, évêque, il a enseigné, prêché, défendu les doctrines catholiques, sans onction, mais avec force et précision. D'autre part il n'admettait pas certaines croyances, tranchons le mot, certaines superstitions qui avaient cours de son temps. Nous voyons là une preuve de sa sincérité. Un sceptique n'aurait pas pris la peine de faire la distinction et aurait tout accepté en bloc. Dans la pratique, ses préoccupations politiques, ses goûts littéraires, ses habitudes de grand seigneur, ont fait de lui un assez tiède chrétien, surtout depuis son arrivée au pouvoir. Ses ennemis ont décrié ses mœurs: ils n'ont pas le droit d'être crus sur parole. S'il y a eu quelques faiblesses dans sa vie privée, du moins il n'en a pas fait étalage et il a laissé la postérité en doute sur ce point délicat.

Vers la cinquantième année, un réveil de ferveur religieuse se fit chez lui. Les événemens y contribuèrent; le Père Joseph y aida. La confiance de Richelieu dans l'avenir de sa politique venait d'être mise à une rude épreuve. C'était « l'année de Corbie ». Les coureurs de Jean de Werth étaient venus jusqu'aux portes de Paris. L'émotion populaire avait été grande au premier moment. Plus tard les affaires prirent une meilleure tournure; mais le capucin n'en profita pas moins des inquiétudes qu'avait ressenties Richelieu, pour agir sur sa conscience et sur son esprit. Sous son influence le premier ministre suggéra au roi la pensée de mettre la France sous la protection de la Vierge. En même temps il réforma sa vie. Il ne réduisit pas le faste de sa maison, qu'il regardait comme une des nécessités et un des attributs du pouvoir; il ne renonça pas à la comédie et au ballet, amusemens réprouvés par l'Église, mais acceptés à cette époque par les prélats de cour. En revanche, il se montra plus attaché aux pratiques

religieuses, se confessant et communiant tous les huit jours. Il alla plus loin, il ne refusa plus de prendre au sérieux les révélations et les apparitions dont les calvairiennes se croyaient favorisées et dont le Père Joseph tenait note régulièrement. Il écrivait à cette époque à un de ses amis : « Ce n'est pas suffisant d'être honnête homme : en pareille matière, il faut se piquer de raffinemens. »

Le Père Joseph était arrivé à l'apogée de son influence et de son crédit; Richelieu multipliait à son égard les marques de confiance. Il était hanté depuis longtemps par une préoccupation. Sa santé déclinait de jour en jour : il craignait de mourir avant d'avoir accompli la tâche qu'il s'était donnée. Il voulait que sa politique fût continuée après lui. Il choisit le Père Joseph pour son successeur. Mais comment faire accepter, en ce temps où la hiérarchie sociale était si puissante, l'autorité d'un simple moine, membre d'un ordre mendiant? Richelieu avait placé si haut la dignité de cardinal, que le chapeau rouge semblait l'attribut naturel du pouvoir. Dès 1633 il fit engager des négociations à Rome pour obtenir la promotion de son ami au cardinalat.

Les pourparlers se poursuivirent pendant cinq ans; ils duraient encore lorsque le Père Joseph mourut. L'opposition de la Cour de Rome aurait peut-être fini par céder. Cependant il est permis d'en douter lorsqu'on voit le concert d'hostilités que soulevait le nom du capucin. Il avait des ennemis même dans son ordre, dont il était cependant l'illustration. Mêlé à la politique et vivant à la Cour, il s'était fait dispenser de quelques-unes des règles de sa congrégation. Il avait un carrosse, une livrée, de la vaisselle d'argent. On aurait peut-être passé sur ces petites irrégularités qui ne l'empêchaient pas de mener une vie pieuse et même édifiante; mais les partisans de la maison d'Autriche, alors très puissans à la Cour de Rome, ne lui pardonnaient pas la part qu'il prenait à la direction de la politique française. Trompée par les apparences, l'opinion générale attribuait la continuation de la guerre au capucin plus qu'au cardinal. Dès 1630, à Ratisbonne, un gentilhomme de la maison de Tilly, nommé Perlo de Flémal, lui avait fait publiquement une scène violente à ce sujet : « Êtes-vous le Père Joseph? » lui demanda-t-il. Et sur sa réponse affirmative : « Vous êtes donc capucin, s'écria Flémal, c'est-à-dire obligé par votre caractère à faire régner la paix dans la chrétienté, et c'est vous qui allumez une guerre sanglante entre les souverains catholiques, entre l'Empereur, le roi d'Espagne et le roi de France. Allez, vous devriez rougir de honte! » Les passions devinrent plus vives encore quelques années après, lorsque le capucin se fit le protec-

teur de Bernard de Saxe-Weimar, prépara de concert avec lui des plans de campagne et seconda de tout son pouvoir la grande entreprise du prince saxon contre Brisach, considéré alors comme le boulevard des possessions autrichiennes et même de l'Empire allemand.

En octobre 1638, Richelieu attendait à la fois la nomination du Père Joseph au cardinalat et la capitulation de Brisach, étroitement bloqué par Weimar depuis plusieurs mois: c'est à ce moment que le capucin, dont la constitution vigoureuse était depuis longtemps épuisée par les jeûnes et les macérations en même temps que par l'excès du travail, fut frappé d'une première attaque d'apoplexie. Dès cette époque on le considéra comme perdu. On n'insista plus pour sa nomination, de peur de perdre sur un moribond le droit de présentation du roi. Deux mois après, lorsqu'il fut atteint d'une nouvelle et mortelle attaque, Mazarin fut présenté à sa place et se trouva ainsi désigné comme l'avait été précédemment le capucin pour devenir le successeur de Richelieu.

Richelieu, désolé, vint chaque jour au chevet de son collaborateur. La tradition rapporte que, dans la dernière soirée qu'il passa auprès de lui, la veille de sa mort, le 17 décembre, il se penchait sur son lit, en lui criant pour le ranimer: « Père Joseph, Brisach est à nous! » M. Fagniez, comme tous les érudits ne croit pas beaucoup aux mots historiques : il ne se résigne pourtant pas à sacrifier celui-ci, et nous le comprenons. La capitulation de Brisach fut signée précisément le 17 décembre; elle ne pouvait donc pas être officiellement connue à Paris ce jour-là. Toutefois elle était tellement prévue, qu'on pouvait la regarder comme indubitable et l'annoncer sans crainte de se tromper. Dès le 8 décembre, la place étant réduite à l'extrémité, le gouverneur, le brave et malheureux Henri de Reinach, était entré en pourparlers avec les assiégeans. Le 10, Bernard de Weimar avait fait partir pour la cour un de ses hommes de confiance, Vicquefort, porteur de lettres qui faisaient prévoir la chute imminente de la capitale du Brisgau. Le Père Joseph, avant de mourir, a donc pu considérer comme certain un succès militaire auquel il avait tant contribué.

La prise de Brisach eut en Europe un grand retentissement. Aucun coup pareil n'avait été porté à la maison d'Autriche depuis la bataille de Lutzen. Les amis de Richelieu y virent la justification de la politique du cardinal et une compensation à la mort de son principal collaborateur. Les inimitiés qui avaient poursuivi le Père Joseph pendant sa vie ne s'apaisèrent pas, mais firent du moins silence, pour un moment, devant son cercueil. Ses

funérailles et surtout le service célébré le 24 décembre aux Capucins de la rue Saint-Honoré, pour entendre son oraison funèbre, attirèrent une foule immense et eurent le caractère d'un deuil public.

Les hommes dont l'activité s'est dépensée dans les luttes de la politique et dont l'influence a pesé sur les événemens de ce monde, appartiennent à la discussion et ne lui sont soustraits ni par la mort ni par le temps. Ce fut le sort de Richelieu et du Père Joseph. Leurs noms aujourd'hui encore alimentent des polémiques et soulèvent des passions. Catholique ou protestant, Français ou Allemand, l'historien, en racontant et en appréciant leur vie, a besoin de faire un effort pour rester impartial. Nous n'avons pas dissimulé ce que la morale peut leur reprocher; mais il est juste de dire que leurs adversaires, les conseillers de Philippe IV et de Ferdinand II, n'étaient pas plus scrupuleux. La politique, qui est souvent sans entrailles, n'a peut-être jamais été plus impitoyable que pendant la guerre de Trente ans. L'Europe centrale, ravagée par les bandes de Tilly et de Mansfeld, de Wallenstein et de Weimar, ne respira qu'après la paix de Westphalie. Cet accord si péniblement obtenu donna aux nations civilisées un équilibre tolérable et à la France une frontière qu'elle a gardée jusqu'en 1871. Quand Richelieu arriva au pouvoir en 1624 et appela auprès de lui le Père Joseph, nous n'avions à l'Est que la ligne de la Meuse pour nous défendre contre une invasion. En 1642, lorsque le cardinal succomba quatre ans après son collaborateur, l'Alsace, moins Strasbourg et Benfeld, était occupée; le Rhin était gardé pour le compte de la France par l'armée weimarienne, placée, depuis la mort de son chef, sous le commandement de l'héroïque Guébriant. Voilà l'œuvre de Richelieu et du Père Joseph. Elle a duré plus de deux cents ans. Nous qui l'avons vue s'écrouler, nous qui avons longtemps espéré, mais qui n'espérons plus vivre assez pour la voir se relever, nous pouvons en apprécier et les difficultés et la grandeur.

ÉDOUARD HERVÉ.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

ET LES

PARTIS POLITIQUES AUX PAYS-BAS

Au cours des vingt ou trente dernières années, dans toute l'Europe et particulièrement dans les pays du Nord, un grand mouvement d'opinion s'est produit en faveur de l'extension du droit de suffrage; ici, sous la pression de telles ou telles circonstances spéciales et là, par l'effet pur et simple de la marche générale du monde, où souffle un esprit dit d'égalité, et où les institutions monarchiques elles-mêmes, — pour se rajeunir quand elles sont vieilles comme pour s'affermir quand elles sont d'hier, — tendent à chercher une base de plus en plus large et de plus en plus populaire. Les constitutions des divers États : Suède (1), Norvège (2), Danemark (3), ont dû successivement être modifiées, encore que les conditions y demeurent très sévères et le corps électoral très fermé. La Belgique a achevé, le 9 septembre 1893, la revision de sa constitution, commencée le 19 novembre 1890; en ce moment

(1) Constitution du 6 juin 1809, modifiée en partie par la loi organique sur le Riksdag du 22 juin 1866; elle-même modifiée, notamment aux articles 19 et 26, en 1870, en 1891, et tout dernièrement encore.

(2) Constitution du 14 novembre 1814, modifiée en partie par les lois spéciales de 1859, 1866 et 1878.

(3) Constitution du 5 juin 1849, modifiée par la loi du 28 juillet 1866. Loi électorale du 12 juillet 1867.

même, elle travaille à mettre sa législation électorale d'accord avec sa constitution revisée.

Il en est de même pour les Pays-Bas. Une loi qui étend le droit de suffrage est pendante devant les États-Généraux, et la seconde Chambre en entreprenait récemment la discussion (1). Les Pays-Bas ne vont pas tout à fait jusqu'au suffrage universel, ou bien ils n'y vont que timidement, avec de vives ou sourdes résistances : toutes sortes de passions agissent et toutes sortes de raisons déterminent pour ou contre : dans cette seule bataille sur un projet de loi on peut voir, comme à nu, la politique et l'âme même de la politique néerlandaise : vie politique d'une intensité, d'une énergie incomparables et d'autant plus puissantes qu'elles sont plus contenues, car il ne faut pas trop se fier aux apparences, et le fond est agité et mouvant, sous la surface dormante des eaux.

I

La loi fondamentale du royaume des Pays-Bas (2), sanctionnée par Guillaume II, le 14 octobre 1848, portait en son article 76 : « Les membres de la seconde Chambre sont élus dans les districts électoraux, entre lesquels le royaume est divisé, par les habitans majeurs, Néerlandais, en pleine jouissance de leurs droits civils et politiques, et payant en contributions directes un cens qui, eu égard à la situation locale, sera fixé par la loi électorale et qui ne pourra être inférieur à 20 florins ni supérieur à 160. » En même temps était promulguée une loi (3) contenant revision des articles additionnels ; elle réglementait les élections, provisoirement du moins, ainsi qu'il suit. Elle distinguait entre les habitans des villes et les habitans des campagnes ou du plat pays, pour lesquels le cens électoral était porté : dans la Hollande méridionale, la Hollande septentrionale, la Zélande, la province d'Utrecht, à 40 florins ; dans le Brabant septentrional, la Gueldre, l'Overyssel, la province de Groningue, à 32 florins ; dans la Frise (les îles exceptées) à 30 florins ; dans la province de Drenthe, le Limbourg, les îles de la Frise, Ameland et Schiermonnikoog, à 20 florins seulement. Une autre loi (4) définissait les qualités, réclamées par la constitution, d'*habitant*, de *Néerlandais* et de

(1) Un projet de réforme électorale est également soumis au Reichsrath autrichien.

(2) Loi fondamentale de 1815, modifiée en 1840 et en 1848.

(3) Loi du 11 octobre 1848, contenant un règlement électoral provisoire, plus tard abrogé, remplacé et en partie reproduit par la loi du 4 juillet 1850.

(4) Loi du 28 juillet 1850.

majeur, la majorité étant, dans le royaume de Néerlande, fixée à l'âge de 23 ans.

Tel a été, durant presque tout le règne de Guillaume III, de 1848 à 1887, le système électoral des Pays-Bas. Le caractère en était nettement censitaire, avec un cens relativement élevé, puisqu'il ne descendait nulle part au-dessous de 20 florins ou 42 francs de contribution directe. Ce chiffre minimum de 20 florins était inscrit dans la constitution et, pour abaisser le cens, il ne fallait rien moins qu'une revision de la loi fondamentale. Or chacun sait que le roi Guillaume III n'avait pas vu jadis sans chagrin, ni même sans colère, Guillaume II, son père, sanctionner les contitutions, modifiées par rapport à celle de 1815, de 1840 et de 1848. La légende prétend que l'on dut presque aller le chercher à Londres et le contraindre à prendre le pouvoir, dont il ne voulait pas, tant il le trouvait diminué; qu'il lui répugnait d'être roi dans d'aussi étroites limites. Ce qui est sûr, c'est que la proclamation par laquelle il assumait le gouvernement, au mois de mars 1849, marque plutôt la résignation que l'enthousiasme. Elle est sèche, concise et très brève, tenant en ces quatre ou cinq lignes : « Guillaume Ier a reçu le pouvoir pour l'exercer d'après une constitution. Guillaume II, de concert avec la représentation nationale, a modifié la constitution selon les exigences du moment. Ma tâche est de garantir à la constitution son application intégrale. En m'acquittant de cette tâche, je compte sur le constant appui de tous les pouvoirs constitutionnels. » Si, après cela, et pendant plus de quarante ans, Guillaume III d'Orange-Nassau fut le modèle des souverains, volontairement ou involontairement soumis à une constitution, il n'empêche que de toute évidence il n'aimait guère à en entendre parler et ne pouvait être tendre aux promoteurs de revisions, c'est-à-dire, pour lui, de diminutions nouvelles.

Ce ne fut, en effet, qu'en 1883 qu'une ordonnance royale nomma une commission de seize membres « chargée d'examiner les dispositions de la loi fondamentale qu'il serait utile et actuellement opportun de modifier » ; ce n'est qu'en 1887 que la revision fut menée à bonne fin, non sans luttes et sans danger, le ministère Heemskerk, battu sur un point important, ayant, dans l'intervalle, donné puis retiré sa démission. Parmi les paragraphes modifiés, figuraient ceux qui concernent le droit de suffrage. L'ancien article 76 de la constitution de 1848 devenait, dans la constitution de 1887, l'article 80, dont voici la teneur. Tout le débat, à présent, tourne autour de lui, et la loi que l'on va faire devra le suivre à la lettre, le serrer au plus près et comme se mouler sur lui :

Art. 80. Les membres de la seconde Chambre sont élus directement par les régnicoles mâles, en même temps Néerlandais, qui possèdent les conditions d'aptitude et de bien-être social à déterminer par la loi électorale et qui ont atteint l'âge à fixer par cette loi, lequel ne pourra être inférieur à vingt-trois ans.

Sont exclus de l'exercice du droit électoral ceux qui...(*exceptions ordinaires d'indignité*), ceux qui, dans l'année précédant l'établissement des listes électorales, ont obtenu des secours d'une institution de bienfaisance ou d'une administration communale et, pour autant que la loi électorale exige, comme condition de capacité électorale, soit un tantième d'imposition dans l'une ou l'autre des contributions directes du Royaume, soit la possession d'une ou de plusieurs bases de pareille imposition, ceux qui n'ont pas payé leur imposition dans cette contribution ou ces contributions (1).

Le texte dit, on l'a remarqué, qu'une loi électorale serait faite et, de cette loi, il traçait les lignes principales; c'est dans ce cadre qu'elle pourrait et devrait se mouvoir. En France, une pareille loi eût été faite tout de suite : nous sommes impatiens et voulons du définitif, quitte à le remplacer, l'année d'après, par quelque chose d'opposé, mais de non moins définitif, qui ne résiste pas davantage : nous ignorons le provisoire qui dure. Les Hollandais ne sont point aussi pressés et, par conséquent, sont plus sages. Ils font moins de lois que nous, et plus lentement, mais ils les font mieux. Comme pour la constitution de 1848, ils ont fait pour la constition de 1887 un règlement provisoire du droit de suffrage, avec lequel ils ont marché six ans et renouvelé deux fois, en 1888 et 1891, la seconde Chambre des États-Généraux (2).

Seraient électeurs, aux termes de ce règlement provisoire, tous les habitans du royaume, Néerlandais, majeurs (âgés de plus de 23 ans), jouissant de la plénitude de leurs droits civils et politiques, justifiant du paiement soit « d'une taxe personnelle en raison de la valeur locative de la maison ou partie de maison qu'ils habitent, taxe dont le montant varie selon la population des communes », soit d'une taxe foncière de 10 florins (ou de 21 francs). Le cens subsistait donc, provisoirement, mais abaissé, réduit de moitié, ramené de 20 florins à 10, et, du coup, le corps électoral se trouvait doublé. Tandis qu'aux élections générales de 1886, les dernières qui eussent précédé la revision de la loi fondamentale, pour une population de 4 390 857 habitans, il y avait 138 107 électeurs inscrits, soit un rapport de 3,15 pour 100, aux élections de 1888, les premières qui suivirent la revision, il y eut,

(1) Traduction de M. Gustave Tripels, avocat à Maestricht, docteur ès sciences politiques et administratives, Maestricht, J. Germain, 1889.

(2) Loi du 6 novembre 1887, portant modification aux articles additionnels et à la loi électorale du 4 juillet 1850.

pour une population à peine augmentée de 120 000 âmes, 292 545 électeurs, soit un rapport de 6,49 pour 100. Mais les articles additionnels du 6 novembre 1887 n'allaient pas aussi loin que permettait d'aller le texte du nouvel article 80; ce n'était qu'une halte à mi-chemin et l'on sentait bien que le règlement électoral, adopté comme expédient, qui dispensait de faire trop précipitamment la loi, ne dispenserait pas de la faire un jour.

Il dépendait de la politique de hâter ou de retarder le pas dont on parcourrait le reste de l'étape. Le ministère Heemskerk avait fait place au ministère Mackay, qui avait d'autres préoccupations. Chaque parti, en réclamant la revision de la loi fondamentale, obéissait à des motifs qui lui étaient propres, avait en vue des objets différens. La gauche semblait penser surtout à modifier l'article 76 de l'ancienne Constitution sur le droit de suffrage, et la droite l'ancien article 194 sur l'organisation de l'enseignement. Homme de droite, le baron Mackay, une fois arrivé aux affaires, présenta d'abord un projet de loi scolaire qu'il fit voter, puis un projet de loi militaire, qui ne put pas aboutir. Vinrent les élections de 1891, et le cabinet dut se retirer.

On sait comment s'en vont les ministères, en Hollande, et quel est, si l'on peut ainsi dire, le mécanisme des crises ministérielles. La Chambre est élue pour quatre ans et, sauf le cas de dissolution, la date normale des élections est au mois de juin de la quatrième année. La session ordinaire s'ouvre constitutionnellement le troisième mardi de septembre (1). Entre les élections et la rentrée, le cabinet fait ses pointages. S'il n'a pas la majorité, une majorité suffisante, il n'attend pas qu'on lui signifie son congé. Il laisse la nouvelle Chambre se placer en face d'un ministère nouveau, et, de la sorte, on amortit la chute, on évite bien des froissemens et l'on épargne bien des rancunes. Ce n'est pas tel ou tel adversaire du cabinet qui le renverse, ni même tel ou tel parti, c'est la foule anonyme des électeurs. Maintenant, il est clair que le système, pour fonctionner, exige des partis solides et des opinions tranchées et que l'existence d'un groupe flottant d'opportunistes irrésolus, tantôt favorables et tantôt hostiles, pourrait suffire à le fausser. Mais l'opportunisme n'est guère dans le tempérament néerlandais. Il y a une droite et une gauche, plusieurs droites et plusieurs gauches, mais on y est de droite ou de gauche. Non, sans doute, que les Pays-Bas soient affranchis de toutes les petites misères, et ignorent toutes les petites combinaisons qui sont de l'essence même du régime parlementaire; non pas que, sur cette

(1) Loi fondamentale de 1887, art. 100.

question ou cette autre en particulier, on n'y puisse jamais voir une partie de la droite voter avec une partie de la gauche, formant une majorité de coalition et de rencontre, sinon de hasard; mais à l'avance, sur chaque question importante, chaque député a son avis et il s'y tient, et il l'exprime : le compte des voix est aisé à faire et presque toujours il est sûr.

Au lendemain des élections de 1891, le baron Mackay fit son compte et s'aperçut qu'il n'aurait pas la majorité dans la seconde Chambre. Il pria donc la reine régente de le relever de ses fonctions. Pas d'hésitation possible: la droite reconnaissant n'être plus en mesure de gouverner, il fallait appeler les chefs de la gauche. Le plus universellement désigné était M. Tak van Poortvliet. Ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet Kappeyne, M. Tak van Poortvliet passe pour un homme à idées et pour un homme d'autorité, pour un homme de tête et un homme de main. « C'est un petit Bismarck, » disent de lui les mécontens, qui n'ont pas oublié l'ampleur de ses anciens projets et redoutent que, cette fois encore, il ne veuille les mener très loin. Et ils citent à l'appui de leurs dires je ne sais quel plan de canal d'Amsterdam ou de Rotterdam à Cologne, dont l'auteur principal fut jadis M. Tak, et qui contribua quelque peu à la chute du cabinet Kappeyne. M. Tak van Poortvliet semblait personnellement atteint, entre les autres libéraux, et, à Amsterdam même, ne fut pas réélu. Alors, il entra à la première Chambre, comme représentant d'une province du nord ou du centre, jusqu'à ce que des élections postérieures vinssent de nouveau assurer le succès de la liste libérale et le retour à la seconde Chambre, qui est plutôt son milieu naturel, de M. Tak van Poortvliet, nommé député de la capitale, sur une liste panachée « Un petit Bismarck! » on a peine à s'imaginer, même en petit, le grand et terrible chancelier, devant ce bourgeois aux allures simples et placides, qu'on peut voir, par la pluie ou la neige, se rendre pédestrement à son cabinet, en ce coin noir du Binnenhof où le ministre de l'intérieur est logé comme un chef de bureau ne voudrait pas l'être chez nous, et où, tranquillement, toute la journée, il travaille, sa porte ouverte à tout venant, dans une hospitalité très patriarcale. Une cinquantaine d'années, gros et court, avec un air de belle santé : les cheveux gris et la moustache grise: non, décidément, dans l'aspect, rien de M. de Bismarck, et rien dans la conversation: ni l'enjouement, ni l'emportement, ni les brusqueries, ni l'incontinence de langage, voulue ou simulée, de l'autre : au contraire, M. Tak van Poortvliet est froid, serré, correct, porté à répondre par monosyllabes, et l'on ne trouve, à y

bien regarder, que la plus grande réserve sous la plus grande politesse. On ne nie pas qu'il n'y ait en lui une force et il faut le croire, puisque tout le monde le dit, mais elle se cache, et ce sont toujours les eaux dormantes de Hollande.

Quoi qu'il en soit, on raconte tout bas que la régente, au moment de constituer le cabinet, eut peur de M. Tak van Poortvliet et de son libéralisme, qu'elle jugeait trop radical. Ce ne fut pas lui qu'elle appela, mais bien M. van Tienhoven, l'aimable et spirituel bourgmestre d'Amsterdam, de sorte que le ministère actuel n'est pas, comme nos journaux ont coutume de l'écrire, le cabinet Tak van Poortvliet, mais le cabinet van Tienhoven. Il n'y a point, aux Pays-Bas, de ministre président : chaque ministre préside le Conseil, à tour de rôle, pendant un mois, et l'usage est de désigner le cabinet par le nom de l'homme politique auquel le prince a confié le mandat. Ce mandat, la reine régente l'a confié en 1891 à un ami des jours de deuil, à l'honorable M. van Tienhoven. Peut-être s'est-elle rappelé le soir où, à travers un peuple ému et respectueux, M. van Tienhoven accompagnait dans les rues d'Amsterdam la petite reine endormie sur les coussins de la voiture et ce peuple disant de sa fragile souveraine, comme si le soin du bourgmestre à la garder du froid était tout un symbole et comme si, par lui, la Hollande entière l'eût adoptée, ce soir-là, et couverte de son amour : « C'est notre Wilhelmine! notre petite enfant! » M. van Tienhoven a, sur l'appel de la régente, formé le ministère, où il a pris le portefeuille des Affaires étrangères et laissé à M. Tak celui, plus important dans les circonstances présentes, des affaires intérieures : le vrai ministre politique n'en est pas moins M. Tak van Poortvliet ; le projet de loi électorale est son projet et, quel qu'en soit le sort, c'est M. Tak van Poortvliet qui sera vainqueur ou vaincu. Le cabinet est complété utilement et même brillamment par le ministre des finances, M. Pierson, économiste d'une rare érudition et praticien d'une rare expérience, ancien président de la Banque néerlandaise, et par le ministre des Colonies, M. le baron van Dedem, un type du parfait gentilhomme moderne, que son temps intéresse et qui ne se retranche pas, comme dans un dédain boudeur, derrière l'antiquité, pourtant certaine, de sa maison.

II

Les embarras du cabinet ont commencé au lendemain de sa formation, et les embarras du parti libéral, au lendemain de sa victoire. Le cabinet précédent, le cabinet Mackay, ayant, on le

répète, fait son œuvre de la loi militaire, qui restait en suspens, ne pouvait s'en désintéresser, mais c'était une mauvaise plate-forme électorale. Les libéraux avaient très bien compris que c'est l'ordinaire conséquence des projets aggravant les charges militaires de ne point valoir de popularité à ceux qui les présentent et les défendent. Eux, ils n'en parlaient pas dans leur programme ou n'en parlaient que pour y faire des objections et des critiques. Le premier article de ce programme, mieux choisi pour créer un courant d'opinion et pour les porter au pouvoir, n'était autre que la réforme électorale. M. Tak van Poortvliet la réclamait expressément. Les élections de 1891 ont lieu. Les libéraux sont en majorité. Un cabinet libéral est constitué. Mais déjà l'on ne s'entend plus sur les détails. Une réforme électorale soit, mais laquelle? L'extension du droit de suffrage, assurément, mais jusqu'où? Le parti libéral se divise. Y a-t-il tant d'urgence à aborder cette épineuse question? N'y a-t-il pas autre chose à faire, d'autres réformes à opérer? Si M. Tak a sa loi politique, M. Pierson n'a-t-il pas ses projets fiscaux? Auxquels donnera-t-on la préférence? On se décide enfin pour la réforme des impôts qui sert à faire obstruction. C'est seulement au mois d'août dernier qu'on peut examiner le principe de la réforme électorale; le temps passe et les amendemens sont renvoyés après le budget.

Depuis lors, M. Tak van Poortvliet a retiré son premier projet et lui en a substitué un second, ce qui rendait caducs tous les amendemens déposés. En quoi le second projet s'écarte du premier, il est assez difficile de le dire; des explications de M. Tak il résulterait qu'il n'y a guère entre eux que des différences de rédaction; tel paragraphe dépendait de tel article dans le premier projet, qui, dans le second, dépend de tel autre article. Les amendemens ne manquent pas plus sur le second que sur le premier de ces projets. Le travail parlementaire ne se fait pas en Hollande comme en France. Il n'y a pas de commissions spéciales. La Chambre, composée de 100 membres, est partagée en cinq sections (1). Chacune de ces sections étudie tous les projets de loi, indistinctement, en des réunions d'un caractère tout intime, bien que, pour le bon ordre, on ait élu un président et qu'il y ait un secrétaire, pris parmi les greffiers rétribués de la Chambre. Chacune désigne un de ses membres, qui doit remettre un rapport écrit. Les présidens réunis des sections forment ce qu'on nomme la commission centrale, et c'est par leurs soins que les rapports sont communiqués au ministre directement intéressé. Le ministre, à son tour,

(1) Ces sections correspondent à nos bureaux et se forment par la voie du sort.

étudie ces rapports, et il y répond, toujours par écrit. Les sections délibèrent ensuite et l'on tâche de se mettre d'accord. Chaque membre de chaque section est libre, cela va sans dire, de faire connaître son opinion, mais s'il veut donner à son exposé quelques développemens, il doit le faire, lui aussi, par écrit, par une lettre, par une brochure. Il pourra s'expliquer encore, lors de la discussion publique qui ne s'ouvrira qu'après entente dans les sections, si l'entente a été possible, en tout cas après mûr et patient examen. Des amendemens viennent-ils à être admis, une deuxième lecture est ordonnée, afin de s'assurer que tous les articles, même modifiés, concordent et que la loi, comme il arrive ailleurs, ne renferme pas de contradictions qui la rendent inapplicable. La supériorité de ce procédé législatif n'a pas besoin d'être longuement établie; il permet d'échapper aux inconvéniens trop réels d'une législation purement oratoire, qui se fait toute à coups de discours : discours dans les bureaux pour nommer une commission, discours dans la commission pour faire prévaloir une idée, et discours en séance pour empêcher ou obtenir le vote. Somme toute, on « bavarde » beaucoup moins si l'on « paperasse » un peu plus et le papier imprimé, ici encore, a sur la parole cet avantage qu'il reste, forme document et laisse le temps de la réflexion.

Rarement on avait vu autant de notes, remarques et observations qu'en a fait naître, depuis un an, le projet de loi électorale. Ni la première rédaction de M. Tak van Poortvliet, ni la seconde n'a paru contenir l'heureuse trouvaille qui eût satisfait tout le monde. Mais peut-être aussi était-il chimérique de la chercher, cette pierre philosophale. M. Tak van Poortvliet n'avait guère l'indépendance de ses mouvemens; il était lié et, s'il eût feint de l'oublier, on le lui eût impitoyablement rappelé, par un texte catégorique, le texte de l'article 80 de la constitution revisée. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de calquer, et tout ce dont il pouvait élargir le modèle, c'est de la grosseur d'un trait de crayon. L'article 80 dispose : Seront électeurs « ceux qui possèdent les qualités de capacité et de bien-être social à déterminer par la loi. » M. Tak van Poortvliet n'avait plus qu'à fixer le signe de la « capacité » et la mesure du « bien-être social ». Il s'y est essayé, en ces termes, dans l'article 3 de son second projet : « La présente loi considère comme le caractère de la capacité et comme le caractère du bien-être social de pourvoir à son propre entretien et à celui de sa famille. » L'article 4 ajoute : « Elle attribue la possession de ce caractère à ceux qui, pendant les trois derniers mois, ont demeuré dans une même maison ou qui, pendant la dernière année bour-

geoise (année de location) n'ont changé qu'une fois de domicile; qui, pendant la dernière année, n'ont reçu, ni eux-mêmes, ni leurs femmes ou enfans mineurs, aucun secours d'une commune ou d'une société de bienfaisance. » Suivent les exceptions d'indignité, puis, conditions non moins indispensables que les précédentes : « Seront électeurs ceux qui, pour la dernière année d'exercice des impôts directs, ont acquitté leur taxe en capital et centimes additionnels (1); ceux qui, par une demande, signée d'eux, d'être compris sur les listes électorales, ont fait la preuve qu'ils savent lire et écrire. » Ainsi, conditions de bien-être social : pourvoir à son entretien et à celui de sa famille; n'avoir pas changé de domicile depuis trois mois ou n'en avoir changé qu'une fois depuis un an; ne pas avoir, depuis un an, reçu de secours d'une commune ou d'une association charitable; avoir payé sa quote-part des contributions directes; et, condition de capacité, savoir lire et écrire et le prouver en signant sa demande d'inscription.

Inutile de le contester : le projet de M. Tak van Poortvliet est parfaitement conforme au vœu, au commandement de la constitution, mais il n'est pas le seul qui puisse lui être conforme : le texte de l'article 80 est à la fois impératif et vague; il indique avec précision ceux qui ne seront pas électeurs, mais sans nulle précision ceux qui le seront; rien dans ce texte n'empêcherait de prendre un autre signe de la capacité, une autre mesure du bien-être social, et, par exemple, l'article 80 ne dit pas qu'il y aura un cens électoral, mais il ne dit pas qu'il n'y en aura point. La marge est belle encore pour l'interprétation. Aussi, quelle mêlée d'amendemens et de contre-projets et comme tous les partis, toutes les fractions de partis se sont précipités à l'assaut ou à la défense de la loi! C'est que le texte, le signe et la mesure ont, dans l'espèce, une importance capitale. La question ne se pose pas entre deux rédactions au résumé indifférentes; elle se pose entre le suffrage assez restreint et le suffrage quasi universel. Et c'est pourquoi les eaux tranquilles se troublent et pourquoi la vie politique des Pays-Bas est remuée en ses profondeurs. Toutes sortes de choses montent et se découvrent, que le calme accoutumé cachait à la vue du passant. Il faut que, de temps en temps, une grosse pierre y soit jetée pour que l'étang moutonne, qu'il ait de petits flots et pour que l'on se rende compte que les ministères n'ont pas seulement à voguer, les ailes gonflées et immobiles, sur le miroir uni du Parlement, comme les grands cygnes sur le Vivier.

(1) Quelle que soit cette taxe et sans exclusion de ceux qui ne figureraient pas au rôle des contributions directes.

III

M. Tak van Poortvliet, il l'a dit et redit, doit et veut se régler sur la constitution; mais il veut, d'autre part, pour l'attribution du droit de suffrage, descendre dans les couches sociales, aussi bas que la constitution l'y autorise. Devant la loi électorale, pauvreté ne sera pas vice, si elle se suffit à elle-même.

Puisqu'il s'agit d'étendre le suffrage, que ce ne soit pas une hypocrisie et qu'on l'étende largement. Puisqu'on tire du droit populaire les organes mêmes de l'État, que le droit soit vraiment populaire. Il n'est certes pas étonnant que cette idée, en soi et dans son application, soulève des répugnances invincibles, froisse des sentimens invétérés, et ne puisse entrer en des têtes habituées à d'autres systèmes, qui construisaient par en haut la société et le gouvernement des hommes. L'étonnant, ce serait justement que le projet de M. Tak n'eût pas rencontré d'adversaires; aussi en a-t-il, et beaucoup, et qui viennent des quatre points de la Chambre et du pays. Si l'on nous demandait, à nous, Français, quels sont en pareille matière, quels doivent être logiquement les partisans et les adversaires du projet, nous répondrions que la gauche est avec M. Tak van Poortvliet, tandis que la droite est contre lui. Et nous répondrions pour la Hollande, comme si la Hollande était la France, comme si les partis politiques étaient aux Pays-Bas les mêmes que chez nous. Mais rien ne serait plus inexact.

Dans la seconde Chambre des États-Généraux, la gauche comporte à peu près toutes les nuances de la nôtre, depuis le libéralisme proprement dit, jusqu'à une sorte de radicalisme. Encore un radical néerlandais ne ressemble-t-il qu'assez peu à l'un de nos radicaux, à nous, et se qualifie-t-il de libéral tout comme celui que nous appellerions un libéral proprement dit. Le projet de réforme électorale a mis en lumière ces nuances et accentué les divisions. A l'extrême gauche, le groupe de M. Kerdijk, des radicaux ou *antiploutocrates;* c'est le titre que M. Kerdijk aime à prendre pour la circonstance, et il marque bien que M. Kerdijk et ses amis rejettent de la loi tout ce qui pourrait se rapprocher d'un cens, si minime qu'on le suppose. Ils ne repoussent pas absolument toute restriction au droit de suffrage, mais ils ne sauraient tolérer que le droit de suffrage parût être, à un degré quelconque, tiré de l'argent ou de la richesse. Un système censitaire est, pour eux, la loi n'exigeât-elle que le paiement d'un florin, un système ploutocratique.

« Antiploutocrates! » ripostent leurs anciens alliés, M. S. van

Houten et autres. Mais il n'y a pas de plus sûr moyen de créer une ploutocratie que de supprimer tout cens électoral et jusqu'à la trace du cens. Qui est-ce qui fait le corrupteur? C'est le corrompu ou le corruptible. Et qui fait le ploutocrate? C'est le misérable trop misérable. A présent, vous allez donner le droit de vote, sans autre précaution que de dire : Il faudra n'avoir pas reçu, pendant la dernière année écoulée, de secours d'une commune ou d'une société de bienfaisance.

Le secours d'aucune administration, c'est à merveille, mais les subsides, les petits cadeaux, les pourboires des particuliers! Un ouvrier, qui vit de son travail et qui en fait vivre les siens, peut être aussi incorruptible qu'un millionnaire authentique. Mais il vous doit la preuve qu'il en vit, et cette preuve ne saurait être que le paiement d'un cens réduit, si vous le voulez, à presque rien, calculé, si vous le voulez, sur le logement et même sur le logement au mois ou à la semaine, mais enfin d'un cens. Le règlement provisoire prenait pour base, à La Haye, un loyer annuel de 66 ou 67 florins, en comptant une trentaine de semaines. A ce compte, l'ouvrier qui paye 2 florins de loyer par semaine ne serait pas électeur. Mais pourquoi ne le serait-il pas? Et même, pourquoi ne le serait-il pas, s'il paye par semaine pour son logement, à La Haye, 1 fl. 50 cents, à Amsterdam et à Rotterdam, 1 fl. 75 cents? Seulement, qu'on ne se perde pas dans une vaine phraséologie, que la loi dise ce qu'elle voudra, mais qu'elle dise quelque chose, et nettement, et que l'on ne puisse pas lui faire dire autre chose.

M. Roëll, pour concilier tout le monde, a proposé un arrangement : « Seront électeurs tous ceux qui payent une contribution directe, quel qu'en soit le montant, ne fût-il que d'un florin. » M. Tak van Poortvliet, dans sa seconde rédaction, dit : « Tous ceux qui n'auront pas changé de domicile depuis trois mois ou n'en auront changé qu'une fois depuis un an. » Quelle preuve de « bien-être social » voit-on là? Il y a des gens, qui, par leur travail même, peuvent être forcés de changer souvent de domicile. Et quelle preuve de capacité que de savoir lire et écrire, que de n'être pas tout à fait *analfabet!* « Comme si, de la capacité, s'écrie M. van Houten, il n'existait pas d'autres preuves et comme si, par hasard, dans une société comme la nôtre, un homme qui ne sait ni lire ni écrire et qui arrive à une certaine situation n'avait pas besoin de développer beaucoup plus de qualités personnelles et, d'un seul mot, de prouver beaucoup plus de capacité que son voisin muni d'un certificat de cours primaire et endormi dans son succès d'école! Du reste, qu'on y réfléchisse. Pratique-

ment et politiquement, cette preuve de capacité, savoir lire et écrire, est dangereuse. Vous ferez signer une demande d'inscription sur les listes électorales. Mais que va-t-il se passer? Le paysan qui jadis a peut-être su écrire tant bien que mal, mais qui n'en a plus l'habitude et dont on doit tenir la main pour lui faire tracer gauchement les lettres de son nom, ne se dérangera pas ; en revanche, le jeune ouvrier socialiste couvrira les registres de son paraphe triomphal. » C'est de quoi M. van Houten a peur et à quoi il ne veut pas entendre. Il le dit hautement et clairement, de sa parole âpre et mordante, suivant du doigt, syllabe par syllabe, le texte de la constitution, montrant, dans l'article 80, d'abord les *inclusions* et puis les *exclusions*, et, s'il est un peu pointilleux, comment le reprocher à un jurisconsulte? et, s'il est un peu pessimiste, comment en vouloir à un philosophe qui a si longtemps et si soigneusement étudié Schopenhauer (1)?

Mais, au point de vue parlementaire, voilà, entre M. Kerdijk et M. van Houten, la gauche coupée en deux tronçons. Il n'y a que trois ans, et moins encore sans doute, M. Kerdijk et M. van Houten semblaient, comme les doigts de la main, inséparables. Tout conspirait à les unir, jusqu'à des goûts communs et une commune tournure d'esprit. Ils étaient tous les deux libéraux radicaux, et l'on ne savait lequel était le plus libéral, ni lequel, le plus radical des deux. La seule différence que M. van Houten lui-même aperçût entre M. Kerdijk et lui, c'est qu'il voyait poindre dans son ami des germes de socialisme d'État. Quant à lui, il tournait plutôt (si j'ose le dire, mais on n'ose vraiment plus employer le mot à propos du plus honnête homme du monde, qui recommande de traiter les anarchistes comme des fous) à une espèce d'anarchisme doctrinaire, libérâtre et scientifique. Depuis 1890, les germes de socialisme d'État ont, en M. Kerdijk, accompli ou, du moins, poursuivi leur évolution et M. van Houten, poussé par l'inflexible rigueur des raisonnemens, est allé de plus en plus vers la liberté absolue. Le projet de loi électorale a souligné les divergences : à M. Kerdijk est restée l'épithète de radical; M. van Houten est devenu parlementairement un libéral conservateur, plus près de M. Roëll que de M. Kerdijk, et cependant il n'a pas changé. L'accusation d'avoir changé, qu'il croit sentir flotter autour de lui et que tant d'hommes politiques supportent sans indignation, probablement parce qu'ils la méritent, lui serait infiniment pénible, parce qu'il tient par-dessus tout à ce

(1) M. S. Van Houten est l'auteur d'un opuscule remarquable, écrit en allemand : *Le principe de causalité dans la science sociale* (*Das Causalitäts-Gesetz in der Socialwissenschaft*), Harlem et Leipzig, 1888.

que sa vie politique soit une et se déduise bien, d'un bout à l'autre, comme une belle démonstration juridique ou philosophique. Mais il ne peut pas faire que la thèse de son maître soit vraie, que la volonté transforme la face des choses et qu'il suffise de vouloir pour empêcher les circonstances de changer, ainsi qu'on s'en empêche soi-même. Et il ne peut pas faire non plus que, les circonstances changeant, et la foule, par tous pays, étant myope à discerner les causes, elle n'éprouve le besoin de mettre des noms sur les faits et d'incarner pour ainsi dire ses jugemens ou ses impressions, et qu'il ne soit lui-même un peu victime des apparences, puisque, aussi bien, si le monde est volonté, Schopenhauer n'enseigne-t-il pas qu'il est également représentation? et que chacun s'en façonne à son gré l'image qui lui plaît le mieux ou qui lui est le plus commode?

De même que la gauche, la droite de la seconde Chambre est divisée en plusieurs fractions. Elle se compose de deux élémens principaux : les catholiques, d'une part, et, de l'autre, les calvinistes purs ou anti-révolutionnaires. On serait enclin à penser qu'il n'y a pas à faire l'histoire du parti catholique néerlandais, que ce parti n'a pas d'histoire intérieure, qu'il n'en a une qu'en face des autres partis, et que, dans ce pays où les catholiques sont en minorité, ils se présentent en rangs serrés, bien disciplinés et compacts. Mais, pour l'instant et particulièrement sur cette question de la réforme électorale, ils forment deux groupes séparés par des dissensions assez graves, qu'on pourrait appeler : le premier, catholiques-aristocrates; le second, démocrates-catholiques. Dans le groupe des aristocrates, on ne voit pas quel est le chef : tout le monde y est chef et tout le monde soldat, ou plutôt c'est un duumvirat, un triumvirat, un décemvirat. Le chef incontesté du groupe démocratique est le docteur Schaepman, prêtre et professeur au séminaire de Rijsenburg, le premier poète (1), le premier orateur, un des premiers tacticiens parlementaires, un des hommes les plus illustres de la Hollande contemporaine.

Forte et attachante figure, qu'un Rembrandt ou un Franz Hals eût aimé à peindre et qu'à leur défaut le crayon de l'habile dessinateur Jan Veth s'est efforcé, non sans succès, de retracer; stature et carrure de Néerlandais de pure race, nez aux narines largement ouvertes, menton d'un modelé franc et hardi, œil malicieux et inquisiteur, d'un bleu doux que rend étrange la fixité du regard, derrière les lunettes aux branches d'or perdues en des cheveux clairsemés d'un blond pâli ou grisonnant. La bouche surtout,

(1) *Verzamelde Dichtwerken*, van Dr H. J. A. M. Schaepman, 1867-1892. Amsterdam, C. L. van Langenhuysen, in-8°.

la bouche aux lèvres épaisses et quelque peu proéminentes, est expressive, elle est typique. Même fermée, elle est éloquente : on y devine l'abondance et la puissance du verbe. La mode, comme on l'a dit, n'est pas, aux États-Généraux, de faire de longs discours, des discours préparés. On y cause plus qu'on n'y parle. Mais toute causerie du docteur Schaepman a la tenue et, ne durât-elle que cinq minutes, l'ampleur classique d'un discours. Et l'éloquence y est si bien présente, si complète, elle émane de toute sa personne avec une force si irrésistible, qu'elle s'impose à l'auditeur; même quand il ne sait pas un mot de hollandais, il en sent passer le frisson. Ce frisson sacré, on le sent encore, même quand M. Schaepman se sert du français, qu'il écrit très correctement, mais dont il n'est, naturellement, pas aussi maître que de sa langue : deux autres orateurs seulement, parmi les plus célèbres, arrivent à des effets semblables : un Espagnol, M. Émilio Castelar, et un Suisse, Kaspar Decurtins; mais M. Castelar est plus fleuri, M. Decurtins, plus abrupt : le plus Français, en français, de ces trois étrangers est certainement le docteur Schaepman.

M. Schaepman est plus et mieux que la bouche du parti catholique néerlandais, il en est la tête. Ce parti lui doit tout; c'est lui qui l'a tiré de son néant, lui a donné des journaux, a amené à ces journaux des rédacteurs et des lecteurs. C'est pour le servir et le guider qu'il a pris comme armes une plume et comme devise : *Credo, pugno.* — *Je crois, je combats.* Mais peut-être a-t-il voulu conduire par des sentiers trop escarpés et bordés de nids d'aigles des gens sages, habitués aux routes carrossables. Peut-être en a-t-il légèrement scandalisé plusieurs, lorsqu'il a mis sa main dans la main du docteur Kuyper, autrement dit la main des catholiques dans celle des calvinistes ou anti-révolutionnaires. A la juger de haut (mais c'est ce que les partis ne savent pas faire) cette manœuvre audacieuse était pourtant une manœuvre nécessaire, du moment que l'on se proposait de chasser la gauche de ses positions. Elle a réussi, et c'était la seule qui pût réussir.

Si les élections de 1891 ont été moins bonnes pour la droite, c'est que la discorde s'est mise aussi au camp des anti-révolutionnaires, et qu'il est arrivé chez eux ce qui est arrivé chez les catholiques : ils ont rompu le faisceau, se sont partagés en deux groupes, les aristocrates et les démocrates. Les démocrates sont demeurés fidèles au docteur Kuyper, que quelques libéraux appellent par raillerie le pape des calvinistes. Et c'est vrai qu'il y a en M. Kuyper on ne sait quoi d'auguste et de pontifical. La première fois qu'il me reçut chez lui, à Amsterdam, dans son grand cabinet, dont le centre était marqué par un pupitre d'église où

la Bible reposait sur un drap broché d'or, pendant que, vêtu d'une robe de chambre, de coupe et de couleur pareille à l'habit d'un ordre religieux, il parlait, ponctuant ses phrases d'un geste qui faisait étinceler l'anneau du pasteur qu'il porte à son doigt, je regardais ce visage romain et je me rappelais d'autres princes spirituels et je revoyais des papes, à demi césars, qui furent des évocateurs, presque des créateurs et des conducteurs d'hommes. Le temps a épaissi le bas de ce visage marmoréen, mais sans altérer la fierté des traits, sans creuser une ride au front, sans éteindre la flamme qui jaillit des yeux, qui échauffe et qui illumine.

Voici ce que le docteur Kuyper disait : « Oui, nous commençons à faire quelque chose, mais, que voulez-vous ? nous sommes encore peu nombreux et isolés au bout de l'Europe. Nous sommes environ 300000 calvinistes, j'entends des calvinistes purs et ne m'occupe pas des autres protestans. Je distingue, au contraire, formellement entre les protestans et les calvinistes. C'est un petit nombre, mais ce qui fait notre force, c'est la valeur intellectuelle et morale de chacun de ces 300000 adhérens. J'ai été élu député à la seconde Chambre, mais j'ai tout de suite donné ma démission parce que j'ai compris que par l'enseignement seul nous pourrons faire quelque chose. Le difficile, c'est de pénétrer jusqu'au peuple, car, enfin, c'est au peuple qu'il faut aller et c'est dans le peuple, parmi les ouvriers des villes et des campagnes, que nous devons trouver les sources de la vie. On ne saurait croire combien nous y avons rencontré d'intelligence et de dévouement, les sacrifices que se sont imposés ces humbles et ces petits. Il y en a qui gagnent 20 florins par semaine et qui, pour une seule de nos œuvres, souscrivent 40 ou 50 francs. Notre mouvement est un mouvement religieux, mais c'est aussi un mouvement politique. Nous sommes comme les huguenots du XVIe siècle ; nous avons toujours été en même temps des hommes de foi et des hommes politiques. Notre centre d'activité et notre force étant dans le peuple, nous ne craignons pas de marcher, au besoin, avec les radicaux et même avec les socialistes, en ce que le socialisme a de sain et de généreux. Nos ouvriers, nos paysans de Hollande valent bien, au surplus, nos comtes et nos barons ; nous ne pouvons les laisser croupir éternellement dans la misère. Cela ne se peut pas et ne se doit pas, cela n'est ni juste ni possible. Pourtant, nous sommes et nous nous disons *anti-révolutionnaires*, c'est-à-dire opposés à l'esprit de la révolution. Nous acceptons tout ce qu'il y a de bon dans la révolution, mais en le faisant dériver de principes autres que les principes révolution-

naires. Comme calvinistes, nous sommes des hommes d'ordre et de progrès. Il est de l'essence de notre foi, qui s'appuie sur le libre examen des textes, de développer l'indépendance individuelle, de donner plus de trempe à l'esprit et plus de ressort au caractère. Mais il y a, au-dessus de toutes les discussions, des choses auxquelles il ne faut pas laisser porter atteinte. C'est pour que l'on n'y touche pas que nous nous sommes alliés avec les catholiques qui ne sont pas, d'ailleurs, en Hollande, les mêmes que dans les pays où le protestantisme n'a point, à un égal degré, passé dans le sang et fait ou refait le milieu. »

Ainsi parlait le docteur Kuyper, en 1890, lorsque, par l'union de tous les catholiques et de tous les anti-révolutionnaires, la droite détenait le pouvoir. Et voici ce qu'a fait, avec rien, un obscur pasteur de village. Il a fait surgir de la terre une université d'enseignement supérieur, un gymnase d'enseignement secondaire, cinq grandes écoles primaires à Amsterdam (avec plus de 600 élèves), près de 400 écoles dans le royaume, un *Patrimonium* ou cercle ouvrier qui compte 12000 membres, une armée de 300000 à 400000 disciples. Il a ressuscité une église, l'église calviniste, organisé un parti; c'est son Église même qu'il a organisée en parti dont il a tout au long rédigé le programme (1); il a inventé une politique, et il lui a donné pour âme une théologie.

Plus sûrement et plus profondément que personne, il a saisi cette vérité que la théologie a, dans les Pays-Bas, gardé son empire sur les esprits, que les Provinces-Unies sont toujours le foyer des saintes querelles entre les gomaristes et les arminiens, que le groupement des partis s'opère à la fois en raison des intérêts temporels et en raison des confessions religieuses. Il s'est tourné vers la gauche et, s'il y a vu quelques positivistes dédaigneux des simples qui croient, il y a vu surtout des protestans imbus de rationalisme, des protestans frottés de rationalisme et des protestans presque piétistes.

A l'extrême gauche, il a vu les socialistes, avec leur tribun M. Domela Nieuwenhuis, et il s'est aperçu que ce tribun était un prédicant, un ancien pasteur qui ne faisait guère que de revêtir de socialisme l'instinct théologique indestructible, transmis par les générations, hérité des ancêtres. Il est allé tenter une expérience dans la Frise où ce socialisme a, paraît-il, pris racine sous la forme agraire et il a remarqué que le socialisme repoussait comme une jeune greffe sur la vieille souche anabaptiste; partout où il n'y avait point de vestiges de l'anabaptisme, M. Kuyper par-

(1) *Ons Program*, par le Dr A. Kuyper, Amsterdam, J.-H. Kruyt, 2e éd., 1880. 1 vol. in-8°.

venait à contre-balancer l'influence de M. Nieuwenhuis, mais partout où il en restait, sa peine ne lui servait de rien. Il a regardé la carte, et il a vu la Hollande divisée en trois zones politico-religieuses, le midi catholique, le centre protestant, le nord plutôt libéral, mais fournissant aux doctrines et aux idées un excellent champ de bataille. Alors il a compris qu'aux Pays-Bas la théologie était toujours et serait longtemps encore le levain de la politique; que la Hollande se traite et se gouverne par la théologie; que le tout est de savoir, pour chaque cas, quelle est la dose convenable. Le docteur Kuyper a emprunté, mais en renversant les proportions, la formule de M. Domela Nieuwenhuis et, comme il y a un peu de théologie dans le socialisme de celui-ci, il y a un peu de socialisme dans la théologie de celui-là.

Le calvinisme voudrait enlever au socialisme sa clientèle, en lui enlevant ce par quoi il séduit ou entraîne. Mais ce par quoi il séduit et entraîne les uns, c'est ce par quoi il épouvante et irrite les autres. Le docteur Kuyper a fait entrer, dans son calvinisme orthodoxe, bien des affirmations et des revendications modernes, et ces revendications ne vieillissent pas, ne s'atténuent pas pour être déduites de principes « autres que les principes révolutionnaires. » Peu importe que ce ne soit « ni dans la volonté populaire, ni dans la loi, mais en Dieu seul, que le parti anti-révolutionnaire place l'origine de l'autorité souveraine, » (1) s'il en remet au peuple l'exercice effectif, par le suffrage universel : quoique les principes puissent être opposés, les conséquences sont les mêmes. Et nous revenons, après un long détour, à la réforme électorale et à la position que, vis-à-vis de cette réforme, occupent les divers groupes des divers partis.

Le parti révolutionnaire n'échappe pas au sort commun; il est, sur cette question, aussi divisé que les autres. Le docteur Kuyper est, et devait être, le chef de la fraction démocratique, mais il agit surtout en dehors des Chambres, par la parole et par son journal, le *Standaard*. L'autre fraction vient de retrouver un chef dans la personne de M. de Savornin-Lohman, battu aux élections de 1891 et tout récemment réélu. Le baron Mackay se réserve.

Au résumé, le ministère a pour lui, la loi électorale a pour elle : à gauche, les *radicaux* ou *antiploutocrates*, avec M. Kerdijk, à droite, parmi les catholiques, les démocrates avec M. Schaepman, parmi les calvinistes, les démocrates avec le docteur Kuyper, qui est chef de parti sans être député. Il a contre lui, ou elle a contre elle : à gauche les amis de M. van Houten, à droite les catholi-

(1) Déclaration faite au congrès social d'Amsterdam, en 1891.

ques et les calvinistes de la fraction dont on exprime les tendances en la qualifiant d'aristocratique. Entre les deux, telle ou telle personnalité qui cherche des transactions et combine des systèmes. Les uns, comme le ministère et comme M. Kerdijk, M. Kuyper, M. Schaepman, veulent un suffrage quasi universel, la plus large extension du droit de suffrage compatible avec le texte de la constitution; les autres veulent une extension moins large; quelques-uns même préféreraient que l'on n'accordât aucune extension. Les uns ne veulent plus du cens, les autres veulent maintenir un cens très minime, d'autres un cens moins modéré, quelques-uns aimeraient mieux conserver le taux actuel qui leur semble déjà trop bas. Le fait qui domine tout et qu'il faut retenir, c'est que le groupement ne s'opère pas sur le terrain politique, puisque le ministère sera, en ce point, abandonné par certains de ses amis et soutenu par certains de ses adversaires, puisque la loi a pour elle et contre elle une partie des libéraux, une partie des catholiques, une partie des anti-révolutionnaires. Non, le groupement s'opère sur le terrain social et c'est là un fait qui dépasse de beaucoup la portée d'un fait local, qui est caractéristique, non d'un seul pays, mais de tout ce temps.

Lorsque la seconde République introduisit en France le suffrage universel, elle cédait à des considérations abstraites, théoriques, inspirées des maximes de la Révolution et, par elles, de la philosophie du XVIIIe siècle. Il serait à peine exagéré de dire qu'elle faisait de la sentimentalité politique. Mais, dans les cinquante ans qui nous séparent de 1848, le quatrième État est entré en scène; il est devenu un parti politique, qui ne se paye plus de sentimentalité. Le socialisme est né, il a grandi. Il s'est fixé à lui-même son but et, notamment dans les vingt dernières années, il s'est mis en quête des moyens de l'atteindre. Le but, c'est de refondre la société sur un plan tout nouveau et le premier des moyens, c'est de s'emparer de l'État, car on tâchera d'abord de procéder légalement et la violence ne doit venir que par surcroît, si les procédés légaux font faillite. Pour s'emparer de l'État, il suffit du bulletin de vote, mais il le faut. C'est en pleine conscience des moyens et du but que les socialistes font à présent du droit de suffrage l'article essentiel et comme l'axe de la moderne déclaration des Droits de l'Homme. Ainsi, ce n'est pas le pouvoir politique qui est visé ou bien il n'est pas visé pour lui-même, non pas comme but, mais comme moyen, en vue d'une transformation de la société tout entière. Nul ne saurait plus s'y méprendre et c'est ce qui explique pourquoi les partisans et les adversaires de l'extension du droit de suffrage se groupent aux Pays-Bas et ailleurs,

moins selon les partis politiques que selon les catégories sociales.

D'un côté, les privilégiés : ceux qui possèdent le sol ou les capitaux, de l'autre ceux qui représentent le travail, entendez le travail pour le pain quotidien. Sans doute, il y a, de l'un et de l'autre côté, des exceptions et ce classement des voix pour ou contre l'extension du droit de suffrage est encore très imparfait, mais il n'y en a pas de meilleur. L'instinct théologique lui-même, les croyances religieuses elles-mêmes qui sont, on ne le dira jamais trop, le fond de la Hollande politique, passent ici à l'arrière-plan, ne fournissent point les élémens d'une autre classification, puisque le projet de réforme électorale a pour lui des positivistes, des protestans, des catholiques, des calvinistes et contre lui des calvinistes, des catholiques, des protestans et des positivistes.

IV

Ce projet de réforme sera-t-il adopté? Le sera-t-il avec plus ou moins de modifications qui en neutraliseront ou en diminueront l'effet? Sera-t-il rejeté en bloc, et, s'il l'est, qu'en résultera-t-il? Le cabinet le retirera-t-il (1) et se retirera-t-il du même coup? Ou courra-t-il les chances d'une dissolution? Si la seconde Chambre est dissoute, que donneront les élections nouvelles? Une majorité catholique et anti-révolutionnaire ou bien une majorité libérale, favorable ou hostile à la réforme électorale? Qui remplacera M. van Tienhoven? M. le baron Mackay, M. Roëll ou M. van Houten? Ou bien, le projet repoussé, n'aura-t-on pas, sans le vouloir, fait de M. Tak van Poortvliet l'homme nécessaire et presque providentiel? Petites questions qui ont leur intérêt, et dont chacun escompte la solution dans ses petits calculs, mais petits calculs et petites questions. Ces petites questions ne sont pas la question.

Parmi les membres de la droite, les plus prudens ou les plus timorés, les conservateurs disent : « Quel besoin avait-on de soulever ce lièvre? Les ouvriers n'y pensaient pas, si on ne leur en avait pas parlé ! » Est-ce bien sûr? Mais admettons que cela soit : on leur en a parlé : on en a fait la question pour eux. Au demeurant, il est possible que l'extension du droit de suffrage n'ait été, au début, qu'une plate-forme électorale pour un parti, que la

(1) La réponse ne s'est pas fait attendre. La seconde Chambre ayant adopté un amendement de M. de Meijier, que combattait M. Tak van Poortvliet, le ministre a retiré son projet. Le conflit est ouvert et ne peut se clore que de deux manières, ou par la démission du Cabinet, ou par la dissolution de la Chambre. Mais écartée, ajournée par le Parlement, la question est maintenant posée dans le pays. Elle passe à l'état aigu.

question ne se posât point d'elle-même et qu'on l'ait malencontreusement posée. Mais, aujourd'hui, elle est posée; on ne l'enterrerait pas avec le cabinet qui serait tué sous elle : il n'y a qu'un moyen de s'en défaire, c'est de la résoudre au plus tôt. Écartez-la par un subterfuge de couloirs, elle reviendra plus pressante et plus menaçante. Il se peut que le peuple n'eût pas fait une révolution pour acquérir le bulletin de vote; il est vraisemblable que, maintenant encore, il ne ferait pas une révolution pour l'avoir, mais on ne gagnerait pas beaucoup de temps à le lui refuser et le temps qu'on lui refuserait serait-il réellement gagné? Quelqu'un aurait-il d'aventure la prétention de reparquer le quatrième État derrière une muraille infranchissable, ou de faire le vide autour de lui, de l'enfermer vivant dans une machine pneumatique? L'illusion serait brève, hélas! Il est vivant, adulte; il a des yeux, des oreilles et des bras : il lui faut le grand air et l'espace libre.

Mais est-il donc si effrayant, que l'on doive, autant que de mourir, craindre de le démailloter? Ne pense-t-il qu'à se ruer aux abîmes, on veut dire ne pense-t-il qu'à y précipiter les autres? Les socialistes sont-ils tout le peuple, et tout le peuple est-il socialiste? Dans le contingent qu'il s'agit d'appeler à la vie publique, la conservation sociale, intelligemment entendue, n'a-t-elle pas de recrues à faire? Pour la Hollande du moins, ni M. Kuyper, ni M. Schaepman, ni d'autres, moins suspects peut-être de partialité, n'y veulent croire.

Ils ne veulent pas croire que tout soit à perdre; s'ils le croyaient, ils sont des hommes politiques, ils ne le risqueraient pas. Mais, justement parce qu'ils sont des hommes politiques, ils aiment mieux entr'ouvrir, ouvrir même les portes de l'avenir que de les laisser enfoncer. Ils ne pensent pas que toute la politique soit de se traîner de ce soir à demain, et de demain à après-demain; à leurs yeux, les échéances y sont plus longues.

« Qu'on y prenne garde! nous disait M. Fransen van de Putte, un sage retiré sous sa tente, mais qui n'en ferme pas les toiles pour ne rien voir; le courant de l'opinion publique vers un suffrage très étendu est plus rapide et plus fort qu'on ne l'imagine. Ce n'est pas maintenant que l'on doit et que l'on peut songer à se mettre en travers. On le pouvait peut-être en 1887. A ce moment, peut-être pouvait-on faire ou ne pas faire la revision de la loi fondamentale, ne pas rayer la condition du cens inscrite dans la constitution ou lui substituer quelque condition du même genre. Il serait trop tard aujourd'hui, la revision est faite, il faut marcher. Mieux vaudrait aller délibérément et courageusement jusqu'au bout. » M. Fransen van de Putte ajoutait : « Quant à

moi, je n'ai pas peur de la réforme électorale. Qu'y aura-t-il de bouleversé, parce que le corps électoral s'augmentera de 200000 ou de 300000 électeurs? Rien de plus qu'en 1888, lorsque de 140000 électeurs, il est passé à près de 300000. Ce n'est qu'une habitude à prendre. Jusqu'à présent, chez nous, l'État s'administrait comme une société anonyme : il n'y avait que les actionnaires qui votaient. Désormais, les employés de tout grade auront voix au chapitre : où est le mal? Ayons confiance dans le bon sens et dans l'honnêteté publique! »

La comparaison n'est-elle pas frappante? Une société anonyme où les actionnaires seuls votaient, c'était l'État ancien, l'État construit par en haut; l'État moderne sera construit par en bas, tout le prouve, sur une base très large et très populaire. Mais de ce que la base en doit être très large, il ne s'ensuit pas que l'on soit dispensé de le construire. Certes, le suffrage universel brutal, sans correctifs et sans précautions, ne serait pas, comme on dit vulgairement, un joli cadeau à faire à un peuple. Par lui-même, le suffrage universel n'est rien; il n'est rien, qu'un immense péril, tant qu'il demeure primitif et barbare, amorphe et inorganique. Il est comme une force de la nature, indifféremment susceptible d'être un grand fléau ou un grand bienfait: fléau, si elle n'est pas réglée, bienfait, si on la discipline. Mais c'est une lutte que la Hollande connaît, une éducation qu'elle a déjà faite.

Toutes les forces naturelles, elle les a limitées, captées et domptées. Elle s'est tirée elle-même des eaux, a saisi le vent au passage et l'a fait servir à épuiser la mer. Elle a emprisonné les fleuves ou les a distribués en un réseau de digues, de canaux et d'écluses. Elle fera de même pour le droit de suffrage, cette force naturelle de la politique. Elle le contiendra par des écluses et des digues, le répartira en des canaux qui le rendront fécondant. Ainsi, elle écartera le péril et elle utilisera la force. Quant à vivre au jour la journée, endormie et sans rien prévoir, elle se dira que, si elle fût restée telle que Dieu l'avait faite, quelques bandes de terre et quelques bancs de sable émergeant à peine, si elle ne se fût pas prémunie contre les marées montantes et les ouragans qui enflent les flots, il y a longtemps que les fureurs de l'Océan l'eussent emportée. Elle ne s'inondera pas plus qu'elle ne se laissera inonder.

CHARLES BENOIST.

J.-M. CHARCOT

ET SON ŒUVRE

Il est peu d'hommes, quel que soit leur mérite, qui aient eu la bonne fortune de jouir d'une réputation indiscutée. Si ceux qui ont acquis leur renommée en suivant les voies les plus pures de la science, de l'art, ou des lettres n'échappent pas aux dangers d'une admiration excessive ou d'un dénigrement injuste, les risques augmentent pour ceux qui ont acquis assez de puissance pour distribuer des faveurs et pour inspirer la crainte. Charcot n'était pas seulement un savant en possession de toutes les distinctions qui pouvaient augmenter son autorité; ce n'était pas seulement un chef d'école puissant, c'était un médecin : s'il a joui de l'admiration de ses élèves, s'il a pu s'entendre comparer aux plus grands génies, les critiques et même les attaques les plus violentes ne lui ont pas manqué.

Les biologistes qui ont assisté au développement de son œuvre n'hésitent guère dans leur jugement. Il n'en est peut-être pas de même de ceux dont les études se sont désintéressées des sciences médicales; pour eux une revue succincte de sa carrière ne sera pas, nous l'espérons du moins, sans intérêt.

Charcot (Jean-Martin), né à Paris le 29 novembre 1825, commença ses études médicales en 1844, et fut reçu interne des hôpitaux en 1848. Il fut chef de clinique médicale en 1853, médecin du bureau central en 1856, agrégé de la Faculté en 1860. La même année, en 1872, il devint membre de l'Académie de médecine et professeur d'anatomie pathologique à la Faculté. En 1882, il fondait la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière; et il en-

trait à l'Institut l'année suivante. Il a succombé à un accès de suffocation, au cours d'une excursion sur les bords du lac des Settons, dans le département de la Nièvre, le 16 août 1893, à l'âge de 68 ans.

La carrière de Charcot a été bien remplie, il n'a pas besoin de louanges. Ses qualités maîtresses étaient la discipline et la persévérance; pas un jour sans travail, pas une étude abordée sans être poussée jusqu'au bout. La maladie seule pouvait troubler son exactitude, dans son service d'hôpital, dans son enseignement, dans sa pratique, dans sa vie privée.

Ses débuts ont été durs; la fortune ne l'avait pas comblé, et pendant qu'il était interne et chef de clinique, il donnait des leçons particulières pour augmenter ses ressources. Cependant ses tendances scientifiques se manifestaient par l'étude des travaux étrangers qu'il suivait assidûment, surtout dans les littératures anglaise et allemande, peu cultivées à cette époque chez nous. L'érudition profonde qu'il a acquise alors fut une base solide pour les travaux personnels qu'il entreprit ensuite. Du reste, même après qu'il eut spécialisé ses études, il suivait soigneusement les progrès de la science médicale dans sa généralité; aucun point de la pathologie ne lui restait étranger. Ses premiers travaux ont porté sur la médecine générale : le rhumatisme chronique, qu'il a contribué à distinguer de la goutte, les maladies du cœur et des vaisseaux; et dans l'avertissement des *Archives de neurologie* qu'il fondait en 1881, il insistait sur « la nécessité d'asseoir la spécialité sur le fondement solide d'une forte culture générale et d'entretenir avec le milieu ambiant des échanges incessans. » Charcot était médecin avant d'être neurologiste, et il sut rester médecin.

Charcot avait été interne à la Salpêtrière en 1853, et y avait fait sa thèse sur le *Rhumatisme chronique*. Il revint en 1862 dans cet hospice comme chef de service pour ne le plus quitter.

Il y arrivait en compagnie de son ami Vulpian. Et si Charcot devint plus tard le maître de l'école de la Salpêtrière, il est difficile de dire qui de lui ou de son collaborateur prit plus de part à sa fondation. Ils se mirent à l'œuvre ensemble et se partagèrent la tâche colossale d'explorer toutes les salles de cet immense hospice, de recueillir toutes les observations des malades dont le dossier se complétait chaque jour par l'examen anatomique; aucun des moyens récens de recherches scientifiques applicables à la clinique n'était négligé. Charcot mettait déjà en pratique ce que plus tard il appelait son *credo:* « Si je crois fermement qu'il existe en médecine tout un domaine qui appartient en propre au médecin, que lui seul peut cultiver et faire fructifier, et qui resterait néces-

sairement fermé au physiologiste qui, systématiquement confiné dans le laboratoire, dédaignerait les enseignemens de la salle d'hôpital, je crois non moins fermement que l'intervention largement acceptée des sciences anatomiques et physiologiques dans les affaires de la médecine est pour elle une condition essentielle de progrès. Je pense que la pratique médicale n'a pas d'autonomie réelle; qu'elle vit d'emprunts, d'applications; que, sans une rénovation scientifique incessante, elle deviendrait bientôt une routine attardée. Je pense enfin que, à part ces questions de coup d'œil, d'ingéniosité et autres qualités artistiques natives qui se perfectionnent par l'usage, mais ne s'acquièrent pas de toutes pièces, tant vaut le pathologiste, tant vaut le clinicien. »

Il n'inaugura son enseignement libre qu'en 1866. Pour réaliser cet enseignement, il lui fallut lutter longtemps; l'administration de l'Assistance publique résistait aux innovations. Il lui fallut près de vingt ans pour obtenir une consultation externe. Pendant le même temps il n'eut à sa disposition qu'un laboratoire exigu et insalubre, prenant jour d'un côté sur une salle de cancéreuses, et aux frais duquel il a dû le plus souvent subvenir. C'est dans ce laboratoire des Incurables qu'ont été exécutés la plupart des travaux anatomo-pathologiques de l'école; et il ne le quitta pas sans mélancolie pour une installation meilleure : le souvenir de ses meilleurs élèves y était resté attaché. Toutes les institutions nécessaires à son enseignement, c'est au prix de la même patience qu'il les a obtenues. Mais Charcot n'était pas homme à se laisser rebuter; il poursuivait ses acquisitions avec méthode et ténacité. Aux heures mélancoliques, on le trouvait quelquefois en train de dessiner un ours accroupi, une patte de devant appuyée sur un sablier; au-dessus on lisait : *Tempus et hora*. C'étaient des armes parlantes qui voulaient dire, sans doute, qu'il faut savoir prendre le temps et saisir l'heure et le moment. Charcot n'y a jamais manqué.

Une union heureuse l'avait dispensé des inquiétudes de la lutte pour la vie, et lui a apporté en outre un appui moral qui a joué un grand rôle dans l'évolution de sa fortune scientifique. Ceux qui ont assisté à l'éclosion de ses travaux ont été témoins de ses hésitations, et savent qu'un bon nombre seraient restés dans l'oubli sans une intervention persistante et dévouée.

Charcot était déjà connu par des travaux importans, lorsqu'en 1866 il inaugura ses leçons cliniques. La Salpêtrière avait retenti des noms de Pinel, d'Esquirol, de Baillarger; mais elle était peu fréquentée des élèves; on y parvenait difficilement, il n'y existait pas même d'amphithéâtre; on n'y pouvait faire de leçons que dans les salles de malades. Il fallait attirer et conserver

un auditoire; la tâche n'était pas facile. Si Charcot réussit, c'est qu'il fit un enseignement qu'on ne trouvait nulle part ailleurs et qui valait bien le voyage. Il ne s'agissait pas d'improvisations banales : muni des documens que nous l'avons vu recueillir avec tant de soins, il préparait longuement, pendant toute une année, les huit ou dix leçons qu'il donnait. Ces leçons n'étaient pas seulement un exposé de l'état actuel de la question, mais on y trouvait toujours des faits nouveaux : aussi furent-elles fréquentées par un public d'élite composé d'anciens internes d'hôpitaux, de candidats aux concours des hôpitaux et de la Faculté. Bien avant que cet enseignement fût devenu officiel, l'affluence des auditeurs qui se comptaient par centaines avait nécessité la concession de salles plus grandes, qui l'année suivante devenaient insuffisantes. Chaque année le nombre des médecins étrangers augmentait; la réputation du maître s'étendait chaque jour, et on venait de toute l'Europe et du Nouveau Monde.

L'enseignement a porté tout d'abord sur les maladies chroniques, sur la pneumonie des vieillards, le rhumatisme chronique, la goutte, etc. Ce n'est que plus tard qu'il s'adonna plus particulièrement à l'étude des maladies du système nerveux.

Lorsqu'en 1872 il obtint la chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine, on a pu voir que le spécialiste n'avait pas cessé d'être médecin ; et le public d'élite qui l'applaudissait à la Salpêtrière, il le retrouva à l'école. C'est qu'il y avait apporté ses qualités de savant et de professeur. Dans son enseignement à l'École de médecine, l'étude des localisations fonctionnelles dans la moelle épinière et dans le cerveau ont tenu une place importante. Mais il n'était pas moins suivi lorsqu'il traitait des maladies chroniques du poumon et de la phtisie pulmonaire, des maladies du rein et des conditions pathogéniques de l'albuminerie, des maladies du foie et des fièvres pseudo-intermittentes, etc. Toutes ces questions étaient élucidées à l'aide des documens les plus récens, publiés tant en France qu'à l'étranger, auxquels venaient s'ajouter les résultats des recherches expérimentales ou anatomiques pratiquées sous sa direction, tant au laboratoire de la Salpêtrière qu'à celui de la Faculté.

On peut bien penser que Charcot n'a pas dit le dernier mot de la science sur toutes ces questions : déjà plusieurs des opinions qu'il exprimait n'ont plus cours; mais bon nombre des travaux qui sont venus nous éclairer d'un jour nouveau ont eu leur origine dans son enseignement, qui excitait les recherches, et provoquait le contrôle des faits insuffisamment connus. Ce qui a fait le succès de l'enseignement de Charcot dans la chaire d'anatomie pathologique, ce n'est pas seulement sa vaste érudition qui lui

permettait de tenir son auditoire au courant de tout ce qui se passait à l'étranger; ce n'est pas seulement la quantité de travaux qu'il faisait sortir de ses laboratoires, c'est surtout sa méthode. Il ne se bornait pas à l'étude isolée de l'anatomie morbide. Le tableau des lésions de l'organe qu'il étudiait était toujours précédé d'une description précise de la structure normale; il ne manquait jamais d'en faire ce qu'il appelait l'anatomie médicale, et il savait mettre en regard des lésions les symptômes observés sur le malade : il réalisait en quelque sorte une anatomie pathologique vivante. Si on a pu reprocher à ses tableaux d'être artificiels, il faut bien reconnaître qu'ils constituaient les représentations les plus vraisemblables qu'on pût faire à l'époque, et qu'ils étaient assez suggestifs pour entraîner dans la voie des recherches plus d'un de ses auditeurs.

Son cours à la Faculté de médecine, où il illustra pendant dix ans la méthode anatomo-clinique, ne lui fit pas négliger ses études de prédilection sur le système nerveux et ses maladies. Il continuait à la Salpêtrière son cours libre, et poursuivait son but, la fondation d'un enseignement spécial. Il obtint successivement la création d'une consultation externe, d'une salle d'électrothérapie, d'un musée anatomo-pathologique, d'un amphithéâtre, de laboratoires. Enfin, en 1882, fut instituée pour lui la chaire de clinique des maladies du système nerveux. Depuis cette époque, son zèle ne s'est pas ralenti; Charcot a groupé autour de lui des représentans autorisés des spécialités connexes à la neuro-pathologie, — ophthalmologie, laryngologie, otologie, etc., — les laboratoires ont été multipliés et spécialisés : l'histologie, la physiologie expérimentale, la photographie, y sont représentées avec un personnel d'élite. Cet ensemble constitue actuellement un Institut neuro-pathologique dont le personnel et l'outillage sont adaptés à la fois aux travaux de recherches et à l'enseignement; et on peut dire qu'il a donné dans ces deux directions des résultats qui font honneur à notre pays. L'école de la Salpêtrière mérite sa réputation autant par les travaux originaux qu'elle a produits que par son enseignement.

Charcot n'a pas eu seulement le mérite de réaliser les conditions matérielles de l'institution qu'il rêvait; il a animé cette institution par son travail personnel, et il lui a donné une impulsion qui n'est pas près de s'arrêter, en attirant autour de lui une légion de travailleurs qui se sont résolument engagés dans le sillon fécond qu'il avait tracé.

On ne peut guère se rendre compte du rôle de Charcot, si on ne se représente pas l'état de la neuro-pathologie à l'époque où il a commencé son enseignement. On ne peut pas dire qu'il a créé une

branche nouvelle de la science : lorsqu'il est entré dans l'étude des maladies du système nerveux, des travaux importans avaient été produits non seulement à l'étranger, mais même en France. Il serait injuste d'oublier Cruveilhier et Duchenne de Boulogne. Mais les connaissances acquises n'avaient pas pénétré dans l'enseignement, et elles restaient à peu près sans applications. Comme les moines du moyen âge qui, copiant les manuscrits latins, remplaçaient les citations grecques qu'ils ne comprenaient pas par cette formule naïve : *Græcum est, non legitur*, la plupart des médecins, même dans les hôpitaux des grandes villes, arrivant en face d'un malade atteint d'une maladie du cerveau ou de la moelle, se contentaient de dire : « C'est nerveux, » — et passaient.

Aujourd'hui le praticien le plus obscur possède des clartés sur la neuro-pathologie, et il est bien convaincu que les signes des maladies du système nerveux sont des signes aussi certains que ceux des maladies du cœur ou du poumon. C'est l'ouvrage de Charcot. Dans ce changement, les précurseurs n'ont rien perdu. Il y a vingt ans à peine, Duchenne de Boulogne, l'initiateur si fécond, parcourant nos hôpitaux à la recherche d'une découverte nouvelle, passait inaperçu et incompris, malgré les leçons de Trousseau. Aujourd'hui, le dernier externe de la dernière promotion sait que Duchenne de Boulogne est une des gloires de la médecine française. C'est que ses travaux ont été mis en lumière par Charcot. D'autres que Duchenne sont redevables au talent de vulgarisation dont Charcot n'aimait guère qu'on lui fît un mérite, mais qu'il possédait au plus haut degré.

Il lisait tout ce qui se publiait, non seulement sur les maladies du système nerveux, mais sur toutes les questions importantes en médecine, et prenait des notes sur tout ce qu'il lisait. Tout ce travail, il l'épargnait à ses auditeurs. Assez mal doué au point de vue de l'expression, il s'était créé, par la précision, la clarté des termes, la netteté de l'articulation une forme oratoire dont il tirait les meilleurs effets dans l'enseignement. Il avait le goût de la démonstration objective ; il soignait particulièrement la présentation des malades, dont il savait faire saillir les caractères particuliers : lorsqu'il faisait une leçon sur les tremblemens, par exemple, il ne manquait pas de faire orner la coiffure de ses malades de longs plumets qui excitaient tout d'abord la gaîté de l'auditoire, mais réussissaient bientôt par la diversité de leurs oscillations à faire comprendre les différences qu'il s'agissait de démontrer. La plate-forme de son amphithéâtre était toujours garnie de dessins dont il était en mesure de fournir à l'occasion les esquisses, et qui reproduisaient soit des dispositions anatomiques, soit des expériences utiles à la démonstration. Il a été un

des premiers à utiliser les projections dans l'enseignement médical. Grâce à ses descriptions si vivantes et aux représentations variées qui les illustraient, l'auditeur sortait imprégné du sujet, qui restait fixé dans sa mémoire.

Ce n'est pas par ses leçons orales seules que Charcot a si puissamment contribué à la diffusion des connaissances sur les maladies du système nerveux. Il a fondé plusieurs revues qui répandaient les travaux de ses élèves, en même temps qu'elles faisaient connaître en France les résultats les plus importans des recherches faites à l'étranger. Par son enseignement et par l'appui qu'il a donné aux travailleurs, Charcot doit être considéré comme le patron de la neurologie en France.

Mais ce n'est pas seulement par l'enseignement que Charcot s'est acquis une célébrité européenne : c'est aussi par ses travaux personnels, qui ont mis au jour un nombre considérable de faits nouveaux. Si on n'entre pas dans des détails techniques, on peut exposer son œuvre en peu de mots. Il s'est principalement préoccupé de trois ordres de faits : les localisations fonctionnelles dans les centres nerveux; l'hystérie; l'hypnotisme.

Il y a peu d'années encore, les centres nerveux, bien qu'on les sût constitués de deux sortes d'élémens principaux, de cellules et de tubes nerveux, étaient considérés comme des masses homogènes où les diverses fonctions nerveuses avaient leur siège, mais sans localisation spéciale. Les physiologistes du commencement du siècle avaient bien vu que les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs ne se perdaient pas dans les mêmes cordons de la moelle ; mais c'est surtout à partir du moment où on sut qu'à la suite de certaines lésions du cerveau il se fait dans la moelle des dégénérations à siège fixe, et que d'autre part certains cordons de la moelle peuvent être affectés systématiquement et primitivement, que la question des localisations dans la moelle entra vraiment dans la voie du progrès. Charcot est un de ceux qui ont le plus contribué à cette étude importante : il a éclairé l'anatomie pathologique et la clinique de la paralysie spinale de l'enfance, de l'amyotrophie spinale protopathique, de la paralysie labio-glosso-laryngée, de l'ataxie locomotrice, de la sclérose des cordons de Goll, des dégénérations secondaires de la moelle, de la syringomyélie, etc. Ces divers travaux ont montré que les différentes parties de la moelle, les cornes antérieures, les cornes postérieures de la substance grise, les divers cordons de la substance blanche, peuvent être lésés isolément, et que ces lésions systématiques entraînent des troubles spéciaux ; chacune de ces structures a donc des fonctions particulières. Il est reconnu en effet aujourd'hui que les cornes antérieures de la substance grise ont des fonctions mo-

trices et trophiques, tandis que les postérieures sont plus particulièrement en rapport avec la sensibilité : que les cordons antérieurs et latéraux conduisent surtout l'influx moteur, tandis que les cordons postérieurs sont affectés à la conduction des sensations. Certaines combinaisons de troubles fonctionnels ne peuvent donc être produites que par des lésions complexes de la moelle : c'est cette notion qui a conduit Charcot à la découverte de la sclérose latérale amyotrophique qui atteint tout le système moteur, cellules et fibres, chez des malades atteints de troubles moteurs et de troubles trophiques. Cette combinaison, dont l'histoire est intéressante à plus d'un titre, porte le nom de « maladie de Charcot ».

En connexion avec la question des localisations, Charcot a encore éclairé plusieurs points importans de la pathologie médullaire. Il faut signaler en particulier les troubles trophiques des articulations : ses descriptions des arthropathies des ataxiques sont restées classiques, les Anglais leur donnent le nom de *Charcot's joint disease*.

Les fonctions des différentes parties du cerveau sont restées, jusque dans ces dernières années au moins, aussi obscures que celles des diverses structures de la moelle. Jusqu'à la découverte par Broca de la localisation des troubles du langage articulé, on considérait le cerveau comme une masse dont toutes les parties concouraient à toutes les fonctions dévolues à l'ensemble de l'organe. Mais même après la découverte de Broca on doutait si la substance grise de l'écorce et la substance blanche centrale avaient des fonctions propres dans les différentes régions du cerveau. L'inexcitabilité de l'écorce du cerveau était établie à l'état de dogme depuis Flourens. La physiologie expérimentale n'a démontré cette excitabilité, et une excitabilité spéciale suivant la région, que depuis moins d'un quart de siècle. Quant aux localisations dans l'écorce cérébrale chez l'homme, c'est Charcot qui a eu la plus grande part dans leur démonstration, qu'il a réalisée en grande partie à l'aide de faits personnels recueillis à la Salpêtrière et aussi à l'aide des observations et des pièces anatomiques qu'il savait attirer à la Société anatomique dont il était le président. Il démontra qu'il existe chez l'homme des régions de l'écorce du cerveau qui commandent les mouvemens localisés à un membre ou à un groupe de muscles du côté opposé du corps ; que, lorsque ces régions sont détruites, il en résulte une paralysie de ce membre ou de ces muscles, ou que, lorsqu'elles sont irritées par des lésions pathologiques, il s'ensuit des mouvemens convulsifs des mêmes parties. Il a donné en outre nombre de faits propres à démontrer que lorsque les fibres blanches qui descendent du

cerveau vers la moelle sont détruites ou irritées sur leur trajet, il se produit des troubles de la motilité analogues à ceux qui résultent de la destruction ou de l'irritation des régions de l'écorce cérébrale d'où proviennent les fibres. Une de ses premières études dans cet ordre d'idées a porté sur les lésions qui se trouvent au carrefour des fibres qui proviennent de la région sensitivo-sensorielle de l'écorce et de la région motrice, lésions qui déterminent des troubles combinés de la sensibilité et de la motilité. Dans ces dernières années, il a encore contribué à élucider l'histoire anatomique et clinique des troubles du langage.

Les études sur les localisations fonctionnelles dans l'écorce des hémisphères cérébraux avaient été précédées des travaux sur le trajet des fibres nerveuses qui se rendent du cerveau à la moelle et dont la situation à la base du cerveau fut éclairée par l'analyse de l'hémianesthésie et de l'hémichorée, c'est-à-dire de troubles de la sensibilité et du mouvement siégeant du côté opposé à la lésion cérébrale.

En dehors de ces travaux sur les localisations cérébrales, la pathologie cérébrale est redevable à Charcot d'études importantes sur l'hémorragie et sur le ramollissement, sur la thermométrie dans les maladies de l'encéphale. On pourrait encore citer nombre de recherches importantes sur la pathologie nerveuse, sur la compression de la moelle épinière, sur les tremblemens, sur la paralysie diphtéritique, sur le zona, sur les vertiges, l'ictus laryngé, la maladie de Ménière, la migraine ophthalmique, la migraine ophthalmoplégique, le pouls lent permanent, le goître exophthalmique, la cachexie pachydermique, les troubles de circulation de la moelle, la claudication intermittente, etc.

Un de ses principaux titres est d'avoir tiré du chaos des tremblemens la *sclérose en plaques disséminées*, qu'il a définitivement distinguée de la paralysie agitante. Après avoir isolé le type commun de cette maladie, il en a décrit un grand nombre de formes frustes, et il en a fait une des maladies les mieux connues.

C'est à ses travaux sur l'anatomie pathologique, sur le rhumatisme chronique et surtout sur les maladies du cerveau et de la moelle épinière qu'il doit sa réputation dans le monde médical; mais le public l'a surtout connu par ses travaux sur l'hystérie et sur l'hypnotisme. La place de l'hystérie dans l'histoire avait été bien indiquée par Calmeil, et Briquet en avait fait une étude clinique qui ne pouvait guère être dépassée. Cependant Charcot a ajouté à l'histoire de l'hystérie des chapitres importans, la description de la grande attaque, des stigmates permanens et en particulier des troubles de la sensibilité générale et spéciale, des zones hystérogènes, des contractures, de la chorée rythmée,

du mutisme, des paralysies, des troubles circulatoires et trophiques, du transfert. Il a mis en relief l'hystérie masculine et l'hystérie infantile, l'influence du traumatisme sur l'évolution de cette névrose.

Quant à l'hypnotisme, la violence des attaques dont il a été l'objet peut donner la mesure du rôle qu'il a joué dans l'étude de cette question. Quelles que soient les objections qu'on ait pu faire à la description qu'il a donnée des différens états connus sous le nom d'hypnotisme, il est certain qu'en appliquant la méthode nosographique à cette étude, Charcot a permis de faire entrer dans le domaine des sciences d'observation des phénomènes regardés jusque-là comme à peu près inaccessibles. Non seulement, il a consacré la renaissance de l'hypnotisme sous une forme scientifique mais il l'a vengé de ses mésaventures académiques en lui faisant faire une rentrée triomphale à l'Académie des sciences. Ceux qui se souviennent de l'état des esprits sur cette question en 1883 conviendront peut-être que Charcot ne manqua pas de courage en appuyant sa candidature à l'Institut par une lecture sur l'hypnotisme où il exposa sa méthode. Cette méthode, il l'a résumée lui-même. Au lieu de se lancer, dit-il, à la poursuite de l'inattendu, de l'étrange, il convient, quant à présent, de s'attacher à saisir les signes cliniques, les caractères physiologiques facilement appréciables des divers états et phénomènes nerveux produits : de se renfermer d'abord dans l'examen des faits les plus simples, les plus constans, de ceux dont la réalité objective est le plus facile à mettre en évidence, n'abordant qu'ensuite et toujours avec circonspection les faits plus complexes ou plus fugitifs; de négliger même, systématiquement, du moins à titre provisoire, ceux d'une appréciation beaucoup plus délicate, qui pour le moment ne paraissent se rattacher par aucun lien saisissable aux faits physiologiques connus. C'est en grande partie, suivant lui, parce que ces précautions si simples ont été trop souvent négligées que les recherches sur l'hypnotisme considéré comme névrose expérimentale, recherches destinées certainement à porter quelque jour la lumière sur une foule de questions, non seulement de l'ordre pathologique, mais encore de l'ordre physiologique ou psychologique, autrement presque inaccessibles, n'ont pas donné jusqu'ici tous les fruits qu'on en peut attendre.

Outre sa distinction des états nerveux compris sous le nom d'hypnotisme : — état cataleptique, état léthargique, état de somnambulisme provoqué; — on lui doit des études particulières d'un certain nombre de phénomènes observés dans l'état hypnotique; l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, la suggestion par l'intermédiaire du sens musculaire, l'hémiléthargie, l'hémicata-

lepsie, la persistance à l'état de veille de phénomènes provoqués dans l'état hypnotique, les hallucinations visuelles provoquées. Son enseignement est rempli de faits montrant les applications que l'on peut faire de l'hypnotisme pour l'interprétation d'un grand nombre de symptômes de la série hystérique.

On peut encore citer de Charcot quelques travaux sur la pathologie mentale.

Du reste, si rien de ce qui touche la médecine ne le laissait indifférent, il ne négligeait pas non plus la littérature, ni les arts qui, sous diverses formes, venaient illustrer ses descriptions scientifiques. Il aimait à dessiner tout ce qui lui passait sous les yeux; de ses voyages il rapportait des albums couverts de croquis, et sur la table du jury d'examen il laissait souvent des représentations des candidats qui ne manquaient pas d'allure. On retrouve la trace de son goût pour le dessin et pour la peinture, non seulement dans sa maison qu'il a décorée de peintures sur faïence et sur émail, mais aussi dans ses livres, qu'il a souvent ornés d'illustrations précieuses.

Il connaissait la plupart des musées de l'Europe et il en avait rapporté des documens dont il a tiré parti dans plusieurs travaux intéressans, sur une représentation d'après nature de la *Danse de Saint-Guy* de Breughel, sur une esquisse de Rubens représentant une démoniaque, sur quelques marbres antiques concernant les études anatomiques, avec Dechambre, et enfin pour les études en collaboration avec M. Paul Richer sur les démoniaques dans l'art et sur les difformes et les malades dans l'art.

A cette énumération des travaux personnels de Charcot, il faudrait ajouter bon nombre de travaux de ses élèves auxquels il fournissait sans compter non seulement les documens qu'il avait pu recueillir à l'hôpital ou dans la pratique privée, mais encore des notes bibliographiques, des extraits de traductions qu'il prenait le temps de faire pour eux. Ce n'est pas dire qu'il n'ait jamais tiré aucun profit de la collaboration de ses élèves; mais dans ces travaux communs il avait toujours sa part et le plus souvent la meilleure. Du reste, on ne pourrait guère mieux caractériser les liens qui unissaient le maître et les disciples qu'en rappelant les paroles que lui adressait, lorsqu'il s'agissait de fêter son entrée à l'Institut, celui qu'il appelait lui-même le plus illustre de ses élèves, le professeur Bouchard : « Ce n'est pas le savant, l'inventeur, le critique, le professeur que nous venons fêter, nous sommes ici parce que vous avez été notre éducateur; parce que vous êtes le maître et parce que nous sommes de votre école; parce que votre doctrine nous a guidés, parce que votre méthode nous a servis; parce que vous nous avez indiqué les points à élucider et tracé la

route à suivre ; parce que vous avez modéré nos enthousiasmes ou relevé nos courages ; parce que vous vous êtes associé à nos travaux, et que vous n'avez pas dédaigné de nous associer aux vôtres. Dans les passages difficiles, vous avez pris le gouvernail. Vous avez bien conduit notre barque. C'est aujourd'hui la fête du patron, c'est aussi la fête de l'équipage. »

Charcot encourageait ses élèves et les aidait de tout son pouvoir ; mais, même à ce point de vue, il n'abandonnait pas sa direction générale. Pour lui-même il ne recherchait ni places, ni honneurs en dehors de la carrière scientifique qu'il s'était tracée ; il ne voulait pas disséminer ses efforts, il avait pour cela de bonnes raisons. On ne l'a jamais vu briguer les charges administratives, ni les présidences multiples ; il n'a guère été président que de la Société anatomique et il s'est démis de ses fonctions le jour où elles ne pouvaient plus lui être utiles pour son enseignement de l'anatomie pathologique. Il n'a jamais cherché à étendre son influence en dehors du domaine scientifique, et il n'en sortait guère que lorsqu'il s'agissait d'aider ses élèves. Mais ce n'est pas à leur reconnaissance que Charcot a dû sa renommée, c'est à son mérite incontesté parmi ceux qui sont en mesure de le juger. Le professeur Pick, de Prague, n'a fait qu'exprimer l'opinion du monde savant, lorsqu'il dit : « La France a perdu son plus grand médecin, celui qui dans son domaine pouvait être mis sur le même rang que Renan et Taine, les deux grands morts de l'an dernier... Et ce n'est pas seulement la France qui pleure sur cette tombe du maître des neurologistes, mais le monde médical tout entier, car son œuvre a dépassé les limites de sa patrie. Le secret de sa grandeur et des progrès de notre science est dans ce fait qu'en lui les qualités du savant français avaient été portées dans toute leur pureté à un degré incomparable, si bien qu'on a pu dire qu'il personnifiait le génie national. »

Charcot ne s'est pas seulement préoccupé de la science et de l'enseignement de la médecine, il était médecin, et, pendant toute sa carrière, il a rempli ses devoirs professionnels avec l'exactitude qui était sa règle en toutes choses. Pendant son internat, on le vit lutter contre une épidémie meurtrière du choléra ; pendant le siège, on le vit prodiguer ses soins aux blessés et aux malades de l'armée que la Salpêtrière avait reçus dans des constructions temporaires. Malgré sa rudesse apparente il s'était acquis et il a conservé jusqu'aux derniers jours l'affection de toute la population de cet immense hospice. C'est que tous, qu'il en eût ou non la charge, étaient sûrs de le trouver prêt, à l'heure où ils en auraient besoin, à venir à leur secours. Même lorsqu'il était le plus absorbé dans le travail du laboratoire, si l'interne venait lui

dire : « Il y a là-bas au bâtiment de la Vierge une vieille infirmière qui est malade et vous demande, » il ne recevait aucune réponse, mais il ne se répétait pas, sachant bien ce qui allait se passer. Le travail du laboratoire achevé, la visite des malades terminée : « Allons au bâtiment Lassay, » disait le maître, et on partait par la pluie ou par la neige, et s'il n'avait plus de remède à trouver, il savait les mots qui réconfortent et qui rendent de l'espoir aux désespérés. Charcot a trouvé dans le personnel de la Salpêtrière un dévouement sans limite. Lorsqu'il faisait son cours libre, et qu'il était réduit à ses seules ressources, la préparation de ses conférences était comme la préparation d'une fête, c'était l'affaire de chacun et de tous, et tous se réjouissaient à la vue de la marée montante des disciples... Ce dévouement, il l'avait gagné.

Charcot a vu passer dans son cabinet de consultations des malades de tous les pays de l'Europe et de l'Amérique ; il en est venu de l'Afrique et du fond de l'Asie. Ce n'était pas seulement sa célébrité de savant qui les attirait, c'étaient ses qualités de médecin. C'est que, quand il ne savait pas guérir, il savait soulager et consoler.

Bien que les drogues tiennent peu de place dans son enseignement et dans ses travaux, il ne se désintéressait pas du traitement, mais c'était un empirique en thérapeutique ; il tenait peu de compte des déductions du laboratoire, il préférait les remèdes qui avaient fait leurs preuves dans la médecine humaine. Charcot est un de ceux qui ont le plus contribué à la vulgarisation, dans le traitement des maladies nerveuses et par suite dans l'hygiène générale, de l'hydrothérapie qu'il avait vue fonctionner dans les mains de Fleury et dont il avait expérimenté sur lui-même les effets. Il a présidé à la fondation à la Salpêtrière d'un établissement d'hydrothérapie qui peut servir de modèle. Il a fait accepter l'isolement, dans le traitement des psycho-névroses pour lesquelles la séquestration n'est pas nécessaire, et en particulier dans le traitement de l'hystérie. C'est sous ses auspices qu'a été installé à la Salpêtrière le service électrothérapique. On peut rappeler encore ses travaux sur le traitement de la paraplégie du mal de Pott par les pointes de feu, sur le traitement du vertige auriculaire par le sulfate de quinine, sur la compression de l'ovaire dans l'hystérie, etc. Dans un article récent, sur *la foi qui guérit*, il a donné l'interprétation de la médecine morale comme il la comprenait. Il s'est servi de l'hypnotisme comme moyen d'étude ; mais en dehors de l'hôpital, il est douteux qu'il l'ait jamais utilisé comme moyen thérapeutique. Du reste, depuis que l'hypnotisme est entré décidément dans la période des applications, il a été délaissé dans l'enseignement de la Salpêtrière.

La physionomie de Charcot a évoqué longtemps le souvenir du Premier Consul; le soin avec lequel il se rasait la face et les tempes, ses cheveux plats, contribuaient à entretenir l'illusion. Avec l'âge, les traits s'étaient épaissis, mais le regard avait conservé son énergie; l'embonpoint l'avait fléchi et accentuait la voussure familiale, mais l'attitude était restée ferme et indiquait la force.

Ceux qui connaissaient le professeur, le savant et le médecin, et savaient quelle somme considérable de travail il était capable de fournir, ne pouvaient pas douter que Charcot jouissait d'une organisation physique à toute épreuve. Leur respect et leur admiration n'auraient pu que s'accroître s'ils avaient su qu'il n'en était rien. Depuis le début de ses luttes, Charcot suivait par l'analyse chimique les oscillations d'un mal qui subissait l'influence des intempéries, du travail physique et intellectuel et des émotions morales. Il n'en ignorait pas les risques, qui sous son inspiration ont fait l'objet de deux mémoires de ses élèves; il savait que le lendemain n'était pas sûr; mais à voir son zèle sans défaillance ceux qui l'aimaient s'habituaient au danger, lui-même finit par l'oublier. Quand on lui rappelait le danger d'un excès de travail, il répondait: « Que voulez-vous, je n'ai pas fini, et puis le travail est encore le meilleur tonique. » Il était sujet, entre autres accidens de sa maladie, à des douleurs lombaires extrêmement violentes qui le tourmentaient pendant de longues périodes où il interrompait rarement ses travaux, faisant sa visite à l'hôpital, recevant des malades à sa consultation pendant six ou sept heures sans désemparer, et, le soir, préparant sa leçon du lendemain. Ceux de ses patiens qui remarquaient quelquefois une distraction de son regard ignoraient qu'il tenait à grand'peine la place en calmant ses propres douleurs avec des boules d'eau chaude dissimulées dans le dossier de son fauteuil.

L'état de sa santé et l'incertitude du lendemain, qui ne lui permettaient pas de perdre ses forces et son temps, font comprendre certaines irritations contre les obstacles, certaine intolérance de la contradiction. Il fallait se presser et profiter de toutes les occasions. Ses élèves concouraient à son succès, il les soutenait avec toute son énergie. On lui a reproché l'âpreté qu'il mettait à ces luttes; ceux qui connaissent bien les mœurs de l'école voudront peut-être admettre qu'il différait surtout de ses adversaires par la franchise. Du reste, en général, ceux à l'élévation desquels il a contribué ne se sont pas montrés inférieurs à leur situation; si on peut citer quelque exception, ce n'est pas à un défaut de son jugement qu'il faut l'attribuer, ni au besoin de prouver sa puissance : c'est à une particularité de son tempérament. Charcot a

toujours été incapable de faire de la physiologie expérimentale; la moindre opération, même sur les animaux, lui causait une répugnance invincible : il ne pouvait pas supporter les gémissemens.

Charcot avait assez de célébrité et de puissance pour avoir droit à des ennemis. Ils ne lui manquèrent pas; il n'en souffrait guère que quand ils sortaient de son école. Il méritait bien des ennemis combattant face à face; mais il en a eu d'autres. Pendant de longues années, un malfaiteur qui n'était pas ignorant des choses médicales l'a poursuivi de lettres anonymes lui annonçant sa fin prochaine. Ce criminel, par bonheur, ne connaissait rien à la maladie de Charcot, mais il réussissait à l'irriter et à inquiéter sa famille.

Si Charcot a pu mériter des inimitiés comme chef d'école, il n'en méritait pas comme homme privé : il a conservé jusqu'à son dernier jour des amis de jeunesse qui tenaient la première place dans son affection. La plupart de ses élèves étaient restés ses amis, et ceux qui l'avaient quitté pour aller bâtir ailleurs lui étaient encore attachés par une sympathie profonde.

Charcot avait le culte du foyer où il avait toutes ses joies. Le plus grand malheur qu'il pût craindre pour lui et pour les siens, c'était d'en être éloigné à sa dernière heure.

La Salpêtrière, son autre maison, l'a reçu au retour du funèbre voyage et lui a fait des funérailles dignes de lui. Ses collègues, ses élèves, ses malades sont venus lui rendre un dernier hommage dans cet asile où, pendant plus de trente années, il a servi la cause du progrès. Ceux mêmes qui passaient pour ses ennemis ont tenu à honneur de lui apporter leur témoignage de respect. C'est que le respect s'impose à ceux qui connaissent l'œuvre de Charcot. Si nous considérons cette œuvre dans son ensemble, nous n'y trouvons pas de ces découvertes qui changent brusquement la direction de la science, ni une méthode qui lui ouvre une voie nouvelle. Charcot n'avait pas à créer la neurologie; mais, en suivant la méthode anatomo-clinique que Laënnec avait appliquée avec tant de succès à une autre branche de la pathologie, il l'a éclairée d'un jour nouveau, et il a su la rendre accessible. L'école de la Salpêtrière et son enseignement ont été constitués de toutes pièces par son initiative et sa persévérance. Il laisse une institution unique dans son genre. Charcot a été un des maîtres les plus utiles à la science médicale.

CH. FÉRÉ.

LES ENNEMIS DE L'ARMÉE

I

Avez-vous vu dans les journées chaudes et lourdes un taureau piqué des taons? Ils l'accompagnent de leur nuée bruyante, tandis qu'il traîne la charrue. Sa force ne lui sert de rien contre eux, et ils volent à leur gré, de ses membres que le travail occupe à sa tête immobile sous le joug. Lui, trace son sillon, d'un pas égal, et on le croirait insensible si de petites gouttes de sang ne disaient qu'il souffre et ne se plaignaient pour lui.

Ainsi un monde ailé et venimeux s'agite autour de l'armée. Une littérature est née qui, sous prétexte de peindre les mœurs militaires, les insulte et, sous prétexte de juger les officiers, les calomnie. Son aiguillon est une plume et ses bourdonnemens se croient des pensées. Vouée à la défense des autres, l'armée n'a pas le droit de se défendre elle-même. Elle se tait donc, mais elle entend, et parfois se demande s'il est juste qu'elle souffre toujours, de l'ennemi durant la guerre, et des siens durant la paix.

Aux champs, lorsque l'essaim est trop nombreux et trop tenace, le laboureur cueille à la haie prochaine une branche de saule ou de houx : promenée sur les flancs du patient serviteur, elle suffit à chasser les mouches jusqu'à l'heure où l'ombre engourdit leurs ailes et endort leur importunité. Ne couperons-nous pas aussi notre branche de houx?

Car il ne s'agit pas ici de livrer bataille à tous les ennemis de l'armée. Dans le monde où l'on pense, elle a contre elle trois sortes d'adversaires, fort inégaux de taille et de griefs. Les premiers condamnent son principe : ils tiennent pour illégitime la force, qu'elle représente. Les seconds condamnent son objet : ils

ne croient pas à la patrie, qu'elle défend. Les troisièmes condamnent ses pratiques : ils en veulent aux institutions militaires qu'elle perpétue.

Les plus destructeurs et les moins dangereux à la fois sont les mystiques rêveurs d'un avenir où la force n'aurait plus de place. Eux-mêmes en tenaient bien peu, jusqu'ici, dans le présent. A peine quelques écrivains modestes avaient confié leur espérance à des livres qui leur gardaient le secret, à peine quelques doux obstinés refusaient, au nom de leur conscience, le devoir militaire, et la plupart se trouvaient parmi ces Slaves, il y a peu d'années encore si lointains. Mais il a suffi que l'un d'eux fût Tolstoï pour changer l'utopie en doctrine. Après avoir épuisé la gloire de charmer le monde, Tolstoï a voulu la gloire de le convertir. Le génie de la race avait préparé le génie de l'homme à ces sollicitations de l'idéal : l'homme a donné aux tendances qui flottaient, brumeuses, dans la race, le relief, la couleur, la vie. Où il n'y avait avant lui que le vague d'un rêve, il a vu et révélé la loi d'une société nouvelle. Mystère de la puissance réservée aux grands penseurs : c'est de leur temps et de leur pays qu'ils reçoivent les élémens de leurs idées, et à peine ont-elles passé par leur cerveau qu'elles n'appartiennent plus ni à une nation ni à une époque; plus ils y mettent d'eux-mêmes, plus elles deviennent universelles; ils sèment dans l'avenir et pour tous, la vérité ou le mensonge. Or, pour Tolstoï et son école, le dernier mot de toute sagesse est : céder. Le détachement évangélique n'est pas seulement la perfection de la vie intérieure, mais la loi nécessaire de l'ordre social. Que la violence menace l'individu dans sa liberté, la famille dans l'héritage paternel, la nation dans son territoire, le devoir est unique : ne pas opposer de force au mal, lui abandonner ce qu'il désire, et en face de l'injustice, comme les économistes en face de la richesse, laisser faire et laisser passer. La violence sera submergée par cette douceur victorieuse comme le naufragé par l'Océan. A celui-ci non plus la mer ne dispute pas la place, elle cède à tous ses mouvemens, se laisse battre par ses derniers efforts et pourtant elle le lasse, le tue, et l'ensevelit. Ces mystiques haïssent l'armée parce qu'elle est la force, parce qu'en opposant la violence à la violence, elle ajoute un mal à un mal, parce que ses vertus mêmes et son honneur rendent l'homme rebelle à l'intelligence de la douceur, et par suite retardent l'avènement de la civilisation véritable.

Le jour où ces doctrines menaceraient de se propager, il sera, malgré l'autorité d'un grand nom, facile d'affermir contre elles la raison publique. Leur fausseté est à la racine même. L'erreur de cette philosophie est d'imposer comme loi à la société tout

entière une règle que la religion même se contente de conseiller à l'individu comme un moyen de perfection. Qu'un homme renonce à défendre son droit contre l'injustice, il exerce sa souveraineté sur ce qui lui appartient, et c'est pourquoi son indifférence peut être vertu. Que le génie de Tolstoï inspire en même temps à tous les hommes cet abandon généreux, le problème sera non seulement résolu mais supprimé, puisque chacun s'offrant au sacrifice, nul n'exigera rien de personne; et ce serait une belle paix, à moins que, la nature humaine se survivant dans une forme imprévue d'égoïsme, on se battît alors pour se donner comme aujourd'hui pour se prendre. Mais ce que l'Évangile n'a pas obtenu, nulle philosophie n'a chance de l'obtenir; et le monde continuera à mettre en présence des hommes résolus à maintenir leur droit et des hommes résolus à usurper sur lui. Abolir dans ce monde toute puissance coercitive, sous prétexte de consacrer la fraternité, est-ce mettre fin au règne de la force? Non : en libérant de tout obstacle la violence, en déniant au droit le droit de se défendre, c'est détruire uniquement la force qui protégeait la justice et rendre irrésistible la force de l'iniquité. Si cette impassible tolérance du mal est le bien de la société, elle est le devoir de chacun : nul ne doit donc porter secours à personne. Que devient alors la fraternité? Elle impose de céder à qui prend sans titre, elle dispense d'aider qui défend son bien : les mauvais nous seraient-ils plus frères que les bons? Et en même temps cette étrange logique demande à chaque homme de devenir victime de tous; non seulement d'aimer son prochain comme soi-même, mais de préférer son ennemi à soi, et l'injustice d'autrui à son propre droit; elle ordonne à la fois à la société un égoïsme passif, et une générosité surhumaine à l'individu. Comment de cette confusion sortirait-il un ordre meilleur, et par quel mystère la violence, n'étant plus contenue, serait-elle détruite? Supposer qu'elle aura honte de ses succès est supposer qu'il y a en elle un esprit de justice : s'il n'existe pas aujourd'hui, naîtra-t-il quand le triomphe sans péril des méchans, et la patience sans bornes des bons, passés dans les mœurs, auront faussé la conscience générale, et que les spoliateurs seuls sembleront sûrs de leur droit? Quand même presque tous seraient domptés par le miracle de la douceur, il suffit que quelques-uns demeurent rebelles pour rendre vains tous les sacrifices et tout l'espoir. Si la force est en soi illégitime, peu importe le nombre et la faiblesse de ceux qui violent l'ordre, et le monde reste à la merci d'un enfant vicieux, sans même que la servilité ait, comme à d'autres époques, pour excuse la peur. Quels principes pour l'honneur d'un principe! A quelle

barbarie peut conduire l'amour de l'humanité! Quelle force ne faut-il pas à un grand esprit pour ne rien voir de l'évidence! Et valait-il la peine de perdre tant de droiture, de charité, de courage et de génie, à légitimer dans un sophisme la plus égoïste, la plus anarchique, la plus immorale des lâchetés, la capitulation sans lutte du bien devant le mal!

C'est qu'il ne suffit pas de s'élever pour se rapprocher du vrai, on peut le dépasser par l'élan qu'on met à l'atteindre, et l'on sombre aussi dans les hauteurs. Tolstoï a oublié le mot de Pascal: « L'homme n'est ni ange ni bête. » Faire des lois pour l'ange seul est livrer le monde à la domination de la bête. Précisément parce que nous sommes esprit et corps, la force est un élément nécessaire de l'ordre humain; elle répond à l'un des élémens de notre double nature, et ce qu'il y a de matériel en elle convient à ce qu'il y a de matériel en nous. Ce n'est pas assez dire : sans cette force qui est matière, ce qu'il y a dans le monde de plus immatériel, le droit, périrait. La puissance physique dont chaque homme a sa part lui donne action sur les personnes et sur les choses. Si par ignorance, par passion, par perversité, par folie, il agit mal et pour le mal, comment arrêter ce mal contempteur de la force? Vous ferez appel à la raison? il ne comprend pas; à la conscience? elle est muette; à la douceur? il en profite; à ses remords? il pille ou tue en les attendant. Rien n'arrêtera cette puissance scélérate des muscles et des os, sinon une résistance d'os et de muscles. C'est pourquoi le premier effort de toutes les sociétés, quand elles sortent de la barbarie, est de constituer une force collective qui, au nom de tous, réprime les abus de la force individuelle, et cette institution est un triomphe de l'idée sur la matière. Mieux cette force est organisée contre les violens, soit du dedans, soit du dehors, moins elle a à sévir : la crainte qu'elle inspire suffit à maintenir dans l'ordre ceux qui seraient tentés de le troubler, et ainsi non seulement elle assure le droit, mais elle perpétue la paix. Et si, dans le monde actuel, la violence se révolte encore, cela prouve seulement que la force n'est pas encore parvenue à cette perfection nécessaire où l'injustice sera sûre de la défaite et du châtiment.

Il est superflu de s'étendre sur ce sujet. Les erreurs les plus nobles ne sont pas les plus contagieuses. Il n'est guère à craindre qu'un maître, en proposant aux hommes pour loi unique le sacrifice, prenne empire sur un grand nombre. Les plus pressés de voir l'avènement de sa réforme seront les cupides, les haineux et les violens à qui elle livrerait le monde. Il ajoutera peut-être une secte religieuse de plus à la multitude de celles qui existent, il ne chan-

gera pas la loi de la société humaine. L'équilibre naturel de l'esprit français nous préserve contre les magnificences désordonnées de l'imagination. Et si l'armée n'a à redouter que les mystiques, elle continuera jusqu'à la fin du monde à défendre la société et eux-mêmes contre les conséquences de leurs doctrines.

Les socialistes, au contraire, sont les amis les plus déterminés de la force. C'est sur leur nombre que la plupart fondent leur droit, tous leur espoir; c'est sur l'autorité publique qu'ils comptent pour imposer leur volonté. Mais les socialistes sont les négateurs de la patrie. Elle leur paraît, dans chaque contrée, créer une unité factice entre des classes dont les intérêts sont divers, opposés, dont les unes, spoliées séculairement par les autres, ont avant tout à se libérer et à revendiquer. Le lien véritable entre les hommes n'est pas la proximité des demeures et la parenté, si éloignée, de la race, mais la ressemblance des conditions, des travaux, des sentimens. C'est pourquoi toutes les grandes puissances du monde, l'argent, le commerce, la science, la religion sont internationales. Un prolétaire et un capitaliste nés et électeurs à Paris sont beaucoup plus étrangers l'un à l'autre que le premier aux ouvriers, le second aux rentiers de Berlin et de Londres. L'avenir est à un ordre social où les intérêts similaires sauront dans le monde entier se concerter et se défendre; où, par suite, les travailleurs à leur tour formeront un seul parti. Les armées nationales, en soutenant l'institution caduque de la patrie, entretiennent la guerre civile dans l'univers; lient dans chaque pays la multitude aux desseins des classes privilégiées qui partout gouvernent encore; tiennent isolés et rendent ennemis les prolétaires dont l'union ferait la force; empêchent le triomphe du quatrième État.

Comme les socialistes ne s'adressent pas aux instincts élevés, mais aux passions violentes, comme ils ne parlent pas de renoncer, mais de jouir, leur propagande a une tout autre efficacité que celle des mystiques, et leur parti, déjà redoutable, s'accroît chaque jour. C'est lui qui dans l'avenir menacera le plus dangereusement l'armée. Alors il faudra prouver qu'en protégeant la patrie l'armée ne garde pas seulement les ruines du passé, que chaque nation est le défenseur historique de certaines idées, de certaines vertus, toutes nécessaires à la civilisation commune, et travaille par un effort particulier au bien général. Il faudra rechercher si l'unité d'une politique faite au nom du genre humain, et inspirée par les races les plus nombreuses, n'étoufferait pas, avec la volonté indépendante et le génie varié des races qui s'appelleraient désormais

la minorité, des forces précieuses, et n'appauvrirait pas l'univers. Il faudra enfin soumettre à l'examen cette fraternité entre les travailleurs qu'on annonce comme la plus féconde réforme de l'avenir. Les lois votées en Amérique contre les émigrans chinois, les mesures d'expulsion réclamées par les ouvriers français contre les ouvriers étrangers présagent-elles cette entente? Les artisans des contrées où la matière et la main-d'œuvre sont chères accepteront-ils la concurrence des contrées où la matière et la main-d'œuvre sont à vil prix? Suffira-t-il à leur bonheur de penser qu'ils seront réduits à la faim par leurs frères et non par des capitalistes? Persuaderont-ils à ces frères de travailler partout aux mêmes prix qu'eux, malgré la différence des climats et des besoins? Sinon, ne leur faudra-t-il pas, sur le sol où ils vivent, se réserver la clientèle qu'ils n'appelleront plus nationale? Le conflit ne se compliquera-t-il pas des contradictions entre les intérêts de ceux qui produisent et de ceux qui consomment? Ces intérêts contraires n'auront-ils pas besoin, pour se soutenir, d'une force? N'est-il pas probable qu'on se disputera les marchés comme autrefois les territoires, au besoin par les mêmes moyens? que sous l'état ouvrier, comme sous l'état bourgeois, les familles humaines resteront distinctes, rivales, et armées?

Mais, à l'heure présente, cette démonstration aussi serait superflue. Le parti socialiste résiste encore partout à la logique de ses doctrines. Il ajourne les attaques contre l'armée. Si violemment qu'il condamne l'ordre social, il ménage la patrie, comme si sa raison n'avait encore pu persuader son cœur. On dirait Coriolan qui marche à la vengeance contre ses concitoyens, et qui s'arrête à l'aspect de sa mère. Ces jours derniers, au parlement d'Allemagne, Bebel et Liebknecht déclaraient que leurs partisans accompliraient, en cas de guerre, tout leur devoir de soldats. Et à cette affirmation répondait à la tribune française une affirmation semblable : M. Jaurès et ses amis ont attesté que les champions les plus hardis de la cause sociale seraient, sous les plis du drapeau tricolore, les plus fidèles défenseurs de la France attaquée. Que ces paroles si nettes soient, dans l'un ou l'autre pays, sorties de lèvres sincères ou de lèvres politiques, que les chefs aient satisfait à leur conscience ou compris combien toute tiédeur envers la patrie nuirait à leur cause dans l'opinion publique, le résultat est le même : auprès de ceux qui seront les plus redoutables ennemis de demain, l'armée trouve aujourd'hui du respect.

Les petits adversaires qui mènent le plus de tapage contre elle n'ont emprunté ni à la race slave son idéal mystique, ni à la

race allemande sa logique socialiste ; ils sont de leur pays, et, par une habitude toute française, critiquent ce qu'ils ne songent pas à détruire. Sans contester la nécessité de l'armée, de jeunes écrivains, après leurs années ou leur année de service, se donnent, depuis quelque temps, pour tâche de raconter la vie qu'ils ont menée; ils ont fondé la littérature de caserne.

Autrefois de telles études n'auraient trouvé ni écrivains ni lecteurs. Les classes lettrées échappaient à l'armée. Le bel ordre de ses revues durant la paix, le nom de ses victoires durant la guerre, suffisaient au patriotisme des Français : ils la contemplaient de loin et de masse comme un décor, sans curiosité des mécanismes qui la faisaient mouvoir et du métier auquel la plupart restaient, de la naissance à la mort, étrangers. Seuls les soldats auraient trouvé quelque intérêt à l'étude de leur existence, mais les soldats ne lisaient guère. Cette littérature est née du service obligatoire. Les lois nouvelles ont créé à la fois le public et les écrivains. Comme chacun passe par l'armée et lui appartient vingt-cinq ans, chacun reste curieux de la vie qu'il a menée, de celle qui l'attend encore. De jeunes débutans ont compris qu'ils trouvaient là tout à souhait, et le « document humain » dont le talent a besoin pour prendre à la vérité ses attitudes et sa couleur; et le sujet populaire qui transforme le talent en succès; et le moyen de tirer de leur propre vie leur premier roman. Ils sont donc entrés dans l'armée comme les peintres en loge. Le hasard de leur numéro et de leur taille leur fournit le modèle : fantassins, artilleurs, cavaliers, ils décrivent la partie du monde militaire qu'ils ont sous les yeux, au sujet de tous les faits tiennent registre de toutes leurs impressions, et voilà la matière d'un livre!

Par cela même qu'ils sont Français et jeunes, ils ont deux raisons pour une de juger hardiment les institutions, les hommes, d'être sévères à tout, excepté à eux-mêmes. Il était donc naturel que dans leurs récits la critique eût sa place. Mais puisque de jeunes Catons, en traversant notre armée, avaient senti s'éveiller en eux des âmes de censeurs, on aurait attendu d'eux une critique parfois excessive, mais du moins fortifiante, et digne de soldats. Il eût été logique, s'agissant de l'armée, qu'ils s'inquiétassent de l'intérêt national; c'eût été leur rôle de comparer les hommes qu'ils ont eus pour compagnons et qu'ils sont eux-mêmes, à ces anciennes troupes dont quelques représentans vivent encore et dont l'histoire ne mourra pas; tout en constatant les qualités et les ressources qu'offrent les nouvelles, de chercher si l'animal de guerre façonné par l'ancienne méthode n'était pas supérieur pour son terrible emploi. Il eût été digne de penseurs et de Français d'examiner

le principe sur lequel repose toute notre défense, d'étudier si la force est dans la multitude, de se demander si nous ne sommes pas allés d'un extrême à un autre, et si, après nous être contentés de la qualité sans le nombre, nous ne nous leurrons pas aujourd'hui du nombre sans la qualité. C'était leur droit de dire qu'en jetant un regard sur nos forces, il semble voir les réserves admirables d'une armée, et qu'on cherche l'armée elle-même. Et l'audace de leurs critiques aurait rendu peut-être un signalé service, s'ils avaient démontré qu'il reste encore, pour achever l'œuvre, à ajouter à ces réserves cette armée de métier, la pointe d'acier de la lance, l'avant-garde toujours prête à recevoir ou à porter le premier choc, à parer aux surprises, le bouclier solide derrière lequel la nation assurera son armure.

Voilà précisément ce à quoi ils songent le moins. L'originalité de leurs livres est d'être écrits sur l'armée par des hommes qui ne pensent ni ne sentent en soldats. C'est en professionnels de la société civile qu'ils jugent la société militaire, c'est le contraste entre leurs mœurs et les siennes qui fait leur étude et leur scandale. Ils la traversent avec les idées qu'ils y ont apportées, sans se laisser pénétrer par elle. Ils la voient comme une contrée étrangère, de ce regard extérieur qui ne va au fond de rien, erre sur la surface des choses; ils racontent le monde qu'ils ont parcouru, comme certains voyageurs dédaigneux de le comprendre et irrités de n'en avoir pas était compris. Vigny était penseur et soldat, c'est pourquoi, la vie des armes lui apparaissant sous son double aspect, il la résuma en ces mots : *Grandeur et Décadence militaires*. A eux la grandeur ne s'est pas révélée, ils n'ont senti que les servitudes, et n'ont écrit que « leurs prisons ».

Et c'est pourquoi, si variées que soient les armes et les garnisons décrites, le livre est toujours le même. En voici le résumé. L'armée est une machine de mort qui ne chôme pas plus dans la paix que dans la guerre. Par les batailles elle tue les corps, par l'éducation elle tue les intelligences et les caractères. Abruti par l'activité stérile et monotone dans laquelle il tourne comme un écureuil dans sa cage, affaibli par l'excès des fatigues et l'insuffisance des vivres, maltraité par quelques-uns de ses supérieurs, exploité par d'autres, humilié par tous, corrompu de goûts et de sang par les plaisirs vils qui sont l'unique délassement de cette existence, le soldat est la victime de ses chefs. Infatué de son grade, persuadé qu'il est infaillible parce qu'il est toujours obéi, inconscient de sa dureté ou de ses négligences, puisque la plainte de ses victimes deviendrait la plus grave de leurs fautes, incapable d'initiative, dédaigneux de l'étude, l'officier est la victime d'une tradi-

tion fausse. Et cette tradition fait, de ceux qui obéissent, des patiens, et, de ceux qui les commandent, des bourreaux.

Enfermons donc notre examen dans les limites que l'attaque a tracées. Examinons si l'armée condamne les Français à la souffrance physique, à l'abaissement intellectuel, à la dégradation morale. Prouvons que si, à certaines époques, quelques-uns de ces abus ont existé, on a choisi, pour les donner comme l'expression de la vérité présente, le moment même où ils disparaissaient.

II

Il y a deux sortes d'armées : les armées nationales, où tous les hommes valides d'un pays sont appelés à le défendre, les armées de métier où la défense du pays est la profession d'un certain nombre seulement.

La France a connu d'abord et longtemps les premières. Sous le régime féodal, chacun devait combattre pour son seigneur : c'eût été la nation armée si dans la féodalité il y avait eu une règle et dans la France d'alors une nation. Le pouvoir qui représentait l'unité, la royauté, voulut opposer aux vassaux indociles et aux ennemis extérieurs une force plus sûre, plus aguerrie, toujours prête. Elle créa l'armée de métier qui devint l'instrument de sa grandeur, survécut à la Révolution française, demeurait encore intacte dans la confiance publique au printemps de 1866, et dans nos lois militaires après nos défaites de 1870.

L'idée maîtresse de l'institution était que la puissance n'est pas dans le nombre, mais dans la qualité des troupes. On considérait que la métamorphose de l'homme en soldat est une œuvre difficile, une victoire de l'éducation sur la nature, que par suite les armes devaient être une profession pour les militaires de tout grade, et puisque chaque jour l'expérience augmentait leur mérite, on cherchait à les retenir sous le drapeau, tant qu'ils étaient valides. En fait, cette portion permanente et volontaire ne suffisait pas à fournir les quatre ou cinq cent mille hommes qui formaient alors l'armée : chaque année elle recevait cinquante à soixante mille conscrits désignés par le sort et résolus à « ne faire que leur temps ». Mais ce temps était long, cette petite portion de conscrits entrait dans la masse solide et ancienne comme une pâte dans un moule et recevait aussitôt une forme, était pénétrée par des traditions.

Ces traditions faisaient de l'armée une société distincte de la grande. Elle se jugeait la plus nécessaire, puisqu'elle maintenait l'autre en ordre et en sûreté ; elle tenait pour inférieure cette autre qui, avide d'intelligence et de richesse, dédaignait le bien principal,

le courage. L'orgueil de sa supériorité et l'instinct de sa conservation devaient donc inspirer à la société militaire des mœurs, des goûts, des idées contraires à celles de la société civile.

L'armée, pour échapper aux attaches du sol et des habitudes, s'était faite vagabonde : des changemens systématiques de garnisons l'empêchaient de prendre racine nulle part, la plaçaient toujours passagère dans des contrées et en face de populations toujours nouvelles, sa seule société durable était avec les compagnons de cette vie errante. Soustraite à la contagion des influences extérieures, elle tenait pour une preuve de faiblesse morale et pour l'école même de la lâcheté, la déférence aux usages, la modestie courtoise des rapports, l'art de céder qui donne aux hommes le poli des galets roulés les uns contre les autres par la mer; elle appelait à la garde de son énergie et de sa primauté les façons cassantes, les allures tapageuses et les airs vainqueurs. Ni cette existence ni ces dispositions ne préparaient à la vie de famille : le mariage était d'ordinaire interdit, toujours redouté, comme un piège tendu par la nature à la vocation militaire, comme l'enlizement où celle-ci allait peu à peu s'enfoncer et disparaître dans des intérêts étrangers. Comme les joies de la famille n'étaient pas faites pour l'armée, et que la constance même dans des liens irréguliers lui était impossible, il lui restait l'amour sans veille ni lendemain, elle avait mis la légèreté des mœurs au nombre de ses privilèges, l'enseignait comme une élégance et la poussait sans scrupule jusqu'à la débauche. Elle avait le respect de la propriété, mais tempéré par un droit de conquête qu'elle exerçait même en temps de paix. Les prélèvemens opérés par de bons tours sur les basses-cours, les denrées, la bourse des Français lui paraissaient un impôt irrégulier, mais légitime sur les biens dont elle assurait la jouissance à leurs possesseurs. Pour s'entretenir la main, les soldats se pillaient un peu les uns les autres, et prêtaient à cela tout juste l'importance des petits larcins entre frères qui vivent sous le même toit. Le mot de vol même n'était pas en usage, il se trouvait remplacé par des termes d'où l'idée de flétrissure était bannie. De plus graves abus trouvaient une égale indulgence. La solde, les magasins, confiés à l'armée, mettaient entre ses mains le dépôt de grandes richesses : l'irrégularité de ces gestions était un mal très ancien, trop fréquent, trop peu flétri. Les détournemens de ce genre semblaient à beaucoup une appropriation de biens sans maître; on ne prenait rien à personne, on ne faisait tort qu'à l'État; s'il n'avait pas été assez avisé pour s'épargner ces pertes, il était assez riche pour les réparer. De telles pratiques ne préparaient pas le soldat au respect d'une religion qui les con-

damne. Il était sceptique, souvent hostile aux croyances, philosophe de chambrée, et fier de ne pas s'incliner devant la plus haute autorité que reconnussent les autres hommes. L'armée ne cherchait, ne retrouvait Dieu qu'à l'heure du danger, et sa foi aurait pu prendre pour symbole ce temple de Janus qui restait fermé dans la paix et s'ouvrait seulement dans les jours de guerre. Où cette société puisait-elle l'idéal, dont nulle ne peut se passer sans se corrompre? Dans le culte passionné de la vaillance; dans la fidélité aux compagnons, aux chefs, au drapeau, à travers le péril, jusqu'à la mort; dans la religion de l'honneur. Une telle armée élevait l'art de tuer et de mourir à la perfection, mais cette perfection était chèrement achetée. Elle changeait et amoindrissait la conscience de l'homme, elle lui apprenait à revêtir des vices comme l'uniforme de la bravoure, ses vertus n'avaient pas d'emploi dans la société civile, ses défauts y étaient un désordre, et elle demeurait également redoutable à ses ennemis et à la France, parce qu'elle produisait tout ensemble et dans une seule coulée, comme inséparables l'un de l'autre, comme nécessaires l'un à l'autre, l'héroïsme et l'immoralité.

Si la conduite des guerres a toujours exigé les dons les plus puissans de l'intelligence, l'intelligence servait peu à la masse des officiers et des soldats. Durant de longues années les instrumens de combat avaient peu changé, la tactique ne variait guère, et dans les corps de troupes chacun répétait durant toute sa carrière ce qu'il avait une fois appris. Avec des soldats de métier, ce savoir fixe était obtenu avant qu'une faible partie du service fût achevée. Il fallait pourtant les occuper, les fortifier par la pensée qu'ils progressaient toujours. De là l'attention portée aux minutieux détails, la recherche de perfections imperceptibles dans les attitudes et les mouvemens, le zèle de développer dans l'homme les qualités d'une machine; de là cette répétition indéfinie de ce qui était connu jusqu'au dégoût; de là une monotonie active qui laissait vide la cervelle du soldat, engourdissait à la longue celle de l'officier, et en lui, comme en certains dévots, éteignait le sentiment des vrais devoirs par la superstition des petites pratiques.

Ces pratiques auraient suffi à rendre dure la vie du soldat : son sort était aggravé par la rudesse acquise comme une vertu par les officiers, et cette rudesse était accrue par la nature des troupes auxquelles ils commandaient. Jeunes ou vieux soldats étaient fournis par la classe la plus ignorante, la plus inculte de la nation. L'officier ne sentait jamais le besoin de s'élever lui-même pour rester au-dessus d'eux, il avait sans cesse la preuve que le savoir le plus simple n'entrait pas, sinon à grands coups, dans ces pauvres

têtes. Cette pauvreté le gagnait, il leur empruntait pour les instruire leur langage; pour leur imposer, leurs injures. Cela n'empêchait pas la plupart des chefs d'être dévoués à leurs hommes, mais à l'inverse du monde précieux

Où, jusqu'à « je vous hais », tout se dit tendrement,

ces chefs n'oubliaient guère que dans le monde paysan, celui de leurs hommes, l'affection même se prouve par des bourrades. Les soldats paraissaient des enfans, suspects en principe de paresse et de mensonge. La grande œuvre, selon le mot qu'on répétait sans en sentir la cruauté, était de « briser les hommes ». Du corps et de ses besoins on ne s'inquiétait guère. Les médecins eux-mêmes le traitaient un peu comme les autres officiers traitaient la volonté, ils considéraient dans le doute la maladie comme une indiscipline, et guérissaient volontiers avec une ordonnance de consigne ou de prison. Presque rien n'était prévu pour secourir les blessés sur le champ de bataille. Et pourtant il y avait jusque dans le régime imposé aux valides matière à pitié et à réformes. Pour économiser la place et les dépenses, on avait longtemps maintenu les « camarades de lit », c'est-à-dire une promiscuité à tous égards malsaine. La nourriture faisait défaut : le pain seul était en quantité suffisante et même surabondante, la qualité de la ration était fixée par le mot significatif de « viande à soldat ». La manière dont on apprêtait cette chair lui enlevait le peu de goût qu'elle pouvait avoir. Elle flottait comme une épave dans l'eau qui, après l'avoir lavée, restait claire, et il n'y avait guère de gras que la gamelle. Cette gamelle il la fallait vider, sans cuiller ni fourchette, assis sur son lit pour toute table. Le repas, qui, dans la classe laborieuse d'où sortaient les soldats, est à la fois le repos et le plaisir des plus pauvres, était dans la caserne une corvée de plus. Et que le soldat souffrît par le vice des institutions, par l'indifférence, par la légèreté, par l'arbitraire ou par la rigueur abusive de ses chefs, les coups étaient sourds, étouffés entre les murs qui renfermaient sa vie.

Une seule chose apparaissait au dehors, et s'imposait aux regards durant les années de paix. Malgré l'habitude prise d'enseigner lentement les choses simples, de tenir pour essentielles les secondaires, de raffiner sur le superflu, de moudre sans fin la même farine, la matière du travail s'épuisait dans les journées trop longues : les troupes étaient oisives, et ces loisirs livraient trop souvent, sous les yeux de tous, les soldats à l'ivrognerie et les officiers à la vie de café. Ce spectacle portait la population laborieuse et sobre à rendre à ceux qui se jugeaient supérieurs à elle

dédain pour dédain. Et l'on pouvait voir à la fois une armée dévouée à la patrie et hostile à la société civile, et, dans une nation idolâtre de la gloire militaire, le mépris de l'armée.

Si les jeunes censeurs de l'armée actuelle avaient souffert des abus qui existaient dans l'armée d'autrefois, leur plainte aurait un prétexte. Sans doute cette plainte ne serait pas un jugement. A ce dénombrement des vices, il manquerait la constatation des vertus plus grandes, qui aux heures nécessaires régnaient seules, expiaient tout et transfiguraient l'armée sur le Thabor des batailles. Ils n'auraient présenté que la moitié laide de la vérité, et la moitié de la vérité est un mensonge. Du moins leur œuvre contiendrait-elle la part d'exactitude qui se concilie avec la prévention, et la justice qui peut être dans une rancune.

Mais ces mœurs et cet état d'esprit ont été détruits par les lois militaires qui ont suivi nos derniers revers. Ce que nos pères tenaient pour une erreur fondamentale est devenu la vérité nouvelle : notre système militaire est établi sur cette idée que la force des armées est le nombre, que tout homme est apte à faire un soldat, que tout citoyen doit défendre son pays. Pour donner à la nation l'instruction militaire, on a établi le service universel; pour instruire tout le monde sans ruiner les finances et suspendre la vie sociale, il a fallu établir le service court. Au lieu donc que l'armée soit la profession permanente d'un certain nombre, elle est l'état passager de tous les Français. Et loin qu'elle puisse défendre les vertus militaires contre les mœurs de la nation, elle est devenue la nation elle-même. Qui désormais perpétuerait dans cette armée un esprit particulier, étranger et contraire à l'esprit public? Plus de vieux soldats, plus de vieux sous-officiers. Le service ne dure pas trois ans : des trois classes qui forment l'armée, la plus récente sort à peine de la condition civile, la seconde n'a pas eu le temps de l'oublier, la troisième vit dans l'impatience d'y revenir. Comme les hommes, les sous-officiers traversent leurs fonctions, pour les plus anciens elles sont un stage soit au grade d'officier soit à un emploi civil : la plus grande partie d'entre eux aspire à trouver hors de l'armée une profession et un rang social. Seuls, les officiers ont dans l'armée une carrière définitive. Mais les conditions toutes nouvelles du service les font vivre eux-mêmes dans l'atmosphère de la nation.

Les changemens systématiques de garnisons ne cadraient plus avec l'existence des réserves ni avec les nécessités de la mobilisation. Les corps de troupes sont devenus fixes. Des rapports d'habitude ont noué des liens de sympathie entre la population et les officiers. Au désir de scandaliser le bourgeois, dans sa ville in-

connue hier et oubliée demain, s'est substitué le souci d'être estimé par ceux avec qui l'on allait vivre, et cette nouveauté, survenant alors que le deuil de la défaite jetait son voile sur les brillans défauts de jadis, a transformé les allures des officiers. Ceux qui ne sont pas devenus de petits saints, n'ont plus l'indiscrétion vaniteuse de leurs fredaines; pour la plupart ces faiblesses sont rares, et même à l'âge des folies beaucoup mènent une vie de jeunes sages. Sevrée des plaisirs factices, elle s'est ouverte aux attraits naturels, sa fixité leur rendait un foyer désirable et les livrait aux tentations légitimes du mariage. Et comme le prestige de leur profession croissait à mesure que la plupart des carrières se trouvaient plus menacées ou avilies par la politique, ils ont vu leur alliance recherchée par les meilleures familles et, dans la faveur des mères et les rêves des jeunes filles, ont remplacé même les ingénieurs. Aussi le mariage est entré dans les mœurs de l'armée. L'exemple a gagné les sous-officiers. Le régiment est une ruche qui essaime, autour de qui des familles se multiplient, et tous ceux qui les fondent cessent d'être des êtres d'exception : mêlés aux affections, aux sollicitudes les plus fortes et les plus durables de la vie, ils sont rentrés dans le droit commun.

Le métier lui-même n'a pas moins changé que les mœurs. Une science aussi novatrice qu'elle a été immobile modifie depuis quelques années les instrumens de combat et par suite l'art de les employer. Les officiers sont des hommes qui, à l'inverse des émigrés, ont chaque jour à oublier et à apprendre. Et en même temps qu'il leur faut s'instruire, il leur faut instruire les autres, être les éducateurs permanens de soldats qui, à peine dégrossis, quittent l'armée pour faire place à une génération nouvelle de conscrits. De là un travail continu, à certaines heures extrême, un entraînement intellectuel qui maintient les esprits vigoureux et souples, a transformé les états-majors, assure un honorable recrutement à notre École de guerre, et dans les régimens a changé jusqu'aux entretiens ordinaires des officiers. Personne n'a moins de loisirs, et c'est une mauvaise plaisanterie que de parler de leur oisiveté.

Les délais si courts dans lesquels doit être condensée l'instruction des troupes ont obligé d'éliminer ce qui était le moins nécessaire. Les évolutions de la place d'exercice, qui semblaient autrefois presque tout le métier, prennent d'année en année moins d'importance. Chacun des nombreux règlemens qui se succèdent et se corrigent depuis vingt ans a réduit de quelque chose les beautés superflues des anciennes formations. Pas assez encore : les vieilles habitudes survivent trop dans ces réformes. Trop de temps

est pris par le théâtral, les répétitions générales des revues et des défilés, les inspections où l'on n'inspecte rien, trop de mouvemens compliqués et inutiles surchargent encore nos théories (1). Mais le goût de la parade cède de plus en plus à l'instinct de la guerre. Le tir, les formations en ordre dispersé, le service en campagne, ont pris une prépondérance légitime. Or ces innovations tendent à supprimer du métier les parties dans lesquelles le soldat ne jouait qu'un rôle d'automate, et s'abrutissait à exécuter avec perfection des mouvemens qu'il ne comprenait pas. Elles ont développé les parties où le soldat fait l'emploi de son jugement, voit l'utilité immédiate de ses actes, les rend plus efficaces à mesure qu'il y met plus de sa pensée, et coopère par un effort raisonnable au succès des opérations. Cette instruction n'abêtit pas le soldat, elle sollicite, elle fixe, elle satisfait, elle étend son intelligence.

Et l'intelligence a modifié à son tour les rapports entre les chefs et la troupe. Depuis que tous les Français sont des soldats, la condition du soldat s'est relevée de toutes les supériorités sociales que l'uniforme recouvre sans les détruire. Les appels de conscrits, de réservistes, de territoriaux font sans cesse entrer dans les rangs, des hommes dont une notable partie est, par la culture de l'esprit, l'égale des officiers, et dont quelques-uns sont maîtres en l'un des mille savoirs dont se compose la science militaire. L'officier sent qu'il a aujourd'hui dans ces subordonnés des juges; pour obtenir leur respect et leur confiance, le grade ne suffit pas, il faut le mérite. Les armes savantes mêmes n'imposent plus par le mystère de leur technicité : leurs arcanes sont familiers à plus d'un conscrit. L'officier d'artillerie ou du génie qui a sous ses ordres des ingénieurs sortis de l'École polytechnique ou de l'École centrale est obligé de mettre dans ses termes une exactitude, dans ses démonstrations une logique qu'il eût jugées superflues pour des ouvriers ou des paysans. De même l'officier de cavalerie, qui a, parmi ceux qui le voient et l'entendent, des hommes de cheval, est préservé de toute négligence dans ses leçons, dans sa tenue. Il n'est pas jusqu'aux conseils de guerre où les magistrats militaires n'étudient davantage les lois à la pensée d'avoir pour public des soldats avocats ou juristes. Il n'est pas jusqu'à l'intendance qui ne sente ses formalités, ses magasins et ses comptes sous l'œil exercé d'hommes qui dirigent, dans la vie civile, les comptabilités les plus importantes, les commerces les

(1) Veut-on connaître, dans leur résumé le plus bref, le plus clair, le plus méthodique, l'ensemble des simplifications qui faciliteraient le dressage des hommes et amèneraient, sur les champs de bataille, des troupes mieux en ordre et mieux en main? Qu'on lise l'*Étude sur la tactique de l'Infanterie*, par M. le général Philebert. *Journal des Sciences militaires*, juillet 1888.

plus étendus. Il n'est pas jusqu'à la qualité de la viande qui ne soit surveillée avec plus de soin par les chefs, quand parmi les troupiers il y a des éleveurs ou des bouchers. Ainsi le commandement est incité à mieux exercer toutes les professions dont l'ensemble est le métier militaire, parce que chacune de ces professions a dans l'armée des représentans. Cet apport de sa valeur intellectuelle fait par la nation, cette place donnée dans les derniers rangs de l'armée à ceux qui dans la société civile forment l'élite de chaque profession est de tous les changemens accomplis le plus fécond en conséquences, le plus révolutionnaire : la compétence des inférieurs oblige les chefs à la supériorité.

L'importance toute nouvelle que l'officier attache à l'opinion des soldats se marque à la manière dont il les traite. Puisqu'il a souci de leur estime, ils ont la sienne, et comme il n'y a plus de dédain dans son esprit il n'y en a plus dans ses façons. La même raison qui le rendait brutal quand, isolé dans l'armée avec les fils les plus ignorans du peuple, il prenait leur langage, lui enseigne à parler autrement à d'autres hommes. Voici dans les rangs les privilégiés de la naissance et de la fortune, les représentans des conditions les plus élevées, les dépositaires de la courtoisie, du tact, du bon ton qui sont la puissance aimable de la France. L'officier sait que cela aussi est une force, qu'il n'en doit amoindrir aucune, que la discipline même souffrirait du contraste entre la distinction de ceux qui obéissent et la vulgarité de celui qui commande, que même en cela il ne doit, sous peine d'amoindrir l'autorité, être inférieur à personne. Ses habitudes de famille, de monde ont réformé la grossièreté des allures qu'on appelle soldatesques, et dont il usait quand il vivait seulement entre hommes, entre troupiers. Dans les rapports avec ceux en qui il reconnaît l'élite de leur génération, il concilie sans effort ce qu'il doit à son grade et ce qu'il doit à leur valeur sociale, et, dès qu'il en use ainsi avec eux, il ne peut, sous peine de blesser l'égalité qui est le fondement même de la discipline, ne pas agir de même avec tous les autres. Et voilà comme, chaque année davantage, les éclats de voix, les reproches brutaux, les jurons qui semblaient avoir une vertu guerrière et faire texte avec la théorie, semblent inutiles, déplacés. Et, dût frémir l'ombre de Cambronne, l'heure est proche où les officiers ne sacreront plus.

Que ces chefs s'irritent de trouver parmi leurs soldats ces qualités et d'en subir la contrainte, qu'ils se plaisent à maltraiter et avilir cette élite livrée à leur bon plaisir, qu'ils se sentent mordus par la plus lâche des jalousies, celle du supérieur contre ses infé-

rieurs, et, parce qu'ils envient, qu'ils se vengent, il ne suffit pas de l'insinuer pour le rendre vraisemblable. Sans doute nulle profession ne défend contre les bassesses de cœur. Mais rien n'est plus loin de cette bassesse que l'ensemble de nos officiers. Ce n'est pas assez de dire qu'ils appliquent avec une âme bienveillante une discipline forcément rigoureuse, qu'ils s'intéressent à leurs hommes. Un grand nombre ont senti leur devoir se transformer et leur rôle grandir à la mesure de l'armée elle-même. Ils ont compris qu'ils présidaient à la plus grande des pompes militaires, au défilé de la nation devant le drapeau, et en pensant à elle ils ont à leur tour du respect pour ceux à qui ils commandent. Ils plient la volonté, ils ne la brisent pas, ils négligent de faire appel aux passions avilissantes de la peur, s'efforcent de tout obtenir en recourant aux sentimens nobles, au devoir, et leur souci est de ne pas déformer l'homme en formant le soldat.

L'attachement véritable ne néglige rien. En même temps qu'on protège mieux la dignité contre les humiliations, l'on s'inquiète d'épargner au corps les inutiles souffrances. Les services des approvisionnemens, des hôpitaux et ambulances en campagne ont été modifiés à ce point qu'ils ont été, on peut le dire, créés. L'hygiène des troupes et la salubrité des casernemens en temps de paix sont assurés par des mesures toutes nouvelles. Enfin l'on a apporté la réforme la plus efficace à l'abus dont les soldats souffraient le plus constamment et qui était parmi eux le plus impopulaire, à la médiocrité de la nourriture.

« L'armée, disait Frédéric II, est un serpent qui marche sur le ventre. » On s'est avisé depuis quelques années en France que ce ventre était trop vide ou trop mal rempli. Et dans les corps de troupes le désir d'en finir avec ce mal est devenu si vif que nos officiers, accoutumés à attendre les ordres, les ont en cette affaire devancés. J'ai été témoin, je crois, de la première réforme qui ait été tentée dans un régiment (1), et il vaut la peine de raconter ce que j'en sais, afin de prendre sur le fait l'origine du changement aujourd'hui accompli, la sollicitude de nos officiers pour leurs troupes, et de montrer ce que peut, pour améliorer le sort de beaucoup, la volonté d'un seul homme. En 1886, au 44e d'infanterie, un chef de bataillon, M. Paget-Blanc, s'était convaincu, par des observations et des calculs soigneusement conduits, que l'on pouvait, sans accroître les dépenses, transformer le régime alimentaire. Substituer à l'unique plat, où la soupe, la viande et les légumes ap-

(1) Dès 1885, un essai avait été fait dans une compagnie d'ouvriers d'artillerie, et un rapport de M. le médecin-major Schlinder publié dans les *Archives de médecine*.

paraissaient aussi inséparables que dans le théâtre antique les trois unités, un régime où chacun de ces élémens pourrait être préparé et serait servi à part; introduire l'usage fréquent des viandes rôties et varier leur nature, leur mode d'apprêt et les légumes dont elles seraient accompagnées, de façon à former des menus divers, et ne revenir à chacun d'eux qu'après un intervalle de plusieurs jours; acheter pour les hommes un modeste service de table et la table elle-même, voilà ce qu'il croyait nécessaire, possible, et ce qu'il voulut. C'était beaucoup d'ambition, et tout faillit manquer dès l'abord parce qu'il fallait édifier un four dans la cuisine : le four était l'affaire du génie, et le génie demandait pour agir une autorisation réglementaire qu'on n'avait pas et un millier de francs qu'on avait moins encore. Le régiment avait alors à sa tête un colonel ami du soldat, indépendant de caractère, et qui, à bout de carrière, craignait moins encore les responsabilités. Après examen, il autorisa le commandant à « se débrouiller ». Celui-ci se débrouilla si bien que pour trois cents francs le four fut construit, et, les accessoires achetés, l'expérience commença.

Je n'ai pas oublié ma surprise la première fois que le commandant me mena voir ses hommes à l'heure du repas. Dans chaque chambre la table était mise, les soldats en deux files, commodément assis, mangeaient une soupe aux pommes de terre et causaient avec la face réjouie de nos paysans quand un bon travail les a préparés à un bon repas. Devant chacun une assiette, une cuiller, une fourchette; le luxe même était représenté par des verres, des carafes et des salières. Les plats en fonte émaillée où avaient cuit les légumes et la viande mettaient de distance en distance la gaîté de leur ton bleu sur la longueur des tables. Et quand entra le commandant, je ne sais si les hommes regardaient plus tendrement le chef qui leur avait fait ce bien-être, ou le rôti de mouton qui répandait sa bonne odeur dans la chambre et son sang rose sur un lit épais de haricots. Tel était le menu, écrit d'ailleurs en compagnie de neuf autres, et affiché afin que nul n'ignorât combien les temps étaient changés, et de toutes les théories nouvelles ce n'était pas celle-là qu'on lisait le moins. La renommée du régime se répandit sitôt que tous les autres bataillons réclamèrent une part du four. Puis ce furent des régimens qui, eux aussi en quête d'améliorations, s'informèrent; il fallut faire autographier une notice où l'on exposa le système pour répondre aux demandes et, dans son ensemble, il s'établit à peu près partout, introduit dans chaque corps par le zèle volontaire des officiers. Et comme il faut que la récompense aille toujours au mérite, le ministère n'étant intervenu qu'en 1887

quand ce changement était entré en usage, et pour sanctionner par une note le fait accompli, tout le mérite de la réforme fut attribué au général Boulanger. Une preuve décisive existe que cette réforme a réalisé le nécessaire. Avant elle, tous les soldats qui avaient des ressources mangeaient à la cantine. De même les réservistes et les territoriaux apportaient de l'argent pour échapper à l'ordinaire de la gamelle. Depuis, ils mangent avec les camarades, déclarant ces repas meilleurs qu'ils n'en pourraient faire à leurs frais, et il n'y a plus pour se plaindre que les cantiniers, privés de leur clientèle.

Un seul des abus qui déparaient la vieille armée, et lui-même combattu déjà, se perpétue dans la nouvelle : le service dépravе encore les mœurs du soldat. Sauf quelques contingens fournis par les populations ouvrières des grandes villes, les jeunes hommes que la France confie à l'armée sont sobres, sains de corps, calmes de sens. Trop prennent au service le goût du vin et du reste.

On ne contredit plus guère dans l'armée que cela soit un mal, et voilà le premier progrès. Il se trouve à peine quelques officiers, très vieux ou très jeunes, pour soutenir le lieu commun en honneur autrefois, prétendre que peu importe la conduite privée des hommes s'ils sont bons troupiers, affirmer que la légèreté des mœurs n'enlève rien à la bravoure, qu'elle est la compagne fidèle du génie militaire, et battre à plates coutures la vertu au nom de Henri IV et de Napoléon. Et l'on a grand'raison de répudier des doctrines aussi fausses pour les capitaines que pour les soldats. Il n'est pas prouvé que la bataille d'Ivry aurait été perdue par le plus aimable des rois s'il eût moins aimé lui-même, et peut-être ses maîtresses lui ont-elles dérobé plus d'une victoire en lui prenant de son temps et de sa volonté. Napoléon rappelant à Sainte-Hélène l'incomparable campagne de 1796, cette jeunesse irrésistible de la gloire qui attirait alors tout et toutes à lui, raconte que dans l'âge et dans la patrie de la volupté il demeura chaste. Il l'était non par vertu, mais par ambition, sa continence lui laissait toute la vigueur dont son génie avait besoin, elle assurait son prestige sur les vaincus et sa supériorité sur ses lieutenans. Toute volupté amollit, toutes se tiennent; qui cède à l'une, s'exerce à succomber aux autres, et c'est par la résistance à toutes que se forme le guerrier. Si quelques officiers persistent à croire avec la chanson que la gloire et l'amour sont choses inséparables et que l'une attire l'autre, ils feront prudemment de commencer par la gloire. Pour les soldats, sans doute une caserne n'est pas un couvent, et force est de tenir la bride un

peu lâche à l'excès de vie qui emporte parfois la jeunesse. Mais il ne faut pas oublier que l'ivrognerie et la débauche sont une menace pour la santé même du corps. Si cette licence était plus inévitable et moins funeste dans une armée de vieux soldats, en partie voués au célibat, et dont l'influence corruptrice ne dépassait guère les limites de la garnison, elle a aujourd'hui à la fois moins d'excuses, parce que le soldat passe un temps court sous les drapeaux, et plus de dangers parce que la destinée de ce soldat temporaire est le mariage, son devoir social la famille, que les dépravations apprises durant le service le retiennent dans le célibat et font de lui le propagateur d'une mauvaise science jusqu'au fond des villages, ou l'exposent, s'il fonde une famille, à transmettre à ses enfans une vie corrompue dans sa source.

Comment le service a-t-il une action délétère sur les habitudes des hommes? Tout le jour, sous l'œil de leurs chefs, ils vivent préservés par les exemples, les conseils et l'activité saine de leur vie. Mais le soir vient, avec lui la liberté : après le repas de cinq heures et jusqu'au coucher, les portes des casernes et des quartiers sont ouvertes. Le conscrit d'ordinaire ne songerait pas à sortir, il ne désire que se reposer, libre de lire, d'écrire aux siens, de causer, de jouer avec ses camarades, car la vie commune prolonge l'enfance. Encore faut-il, pour satisfaire ces désirs, si simples soient-ils, quelques livres, quelques jeux, quelques tables. un lieu éclairé la nuit et chaud en hiver. Où est-il dans la caserne? Le seul où le conscrit ait place, sa chambre, est mal éclairé, sans feu, il est impossible d'y lire, les conversations mêmes y meurent dans l'ombre et le froid qui en chassent les hommes. Où iront-ils? Hors du bâtiment noir, vers la lumière et la chaleur que leur propre demeure ne leur donne pas. Les voilà dans la ville, et où dans la ville? Les débits de vins et les cafés recueillent ceux que la caserne n'a pas su retenir. Ils y entrent, attirés non par la soif, mais par le besoin de se trouver à couvert, de s'asseoir. Mais il leur faut payer cette hospitalité, ils boivent donc, tout d'abord avec regret à cause de la dépense, puis avec plaisir. Le lendemain, ramenant avec la nuit le même vide dans la caserne, chasse de nouveau les hommes vers ce plaisir qui devient habitude. Puis le vin délie les langues, échauffe le sang, ils se laissent conduire dans d'autres maisons chaudes et closes, les seules où, par une ironie étrange, ils retrouvent le sentiment du chez-soi, et comme une impression du foyer. Bientôt ils y retournent d'eux-mêmes, ils y apprennent la science de la débauche, en attendant que quelques-uns d'entre eux deviennent possédés par elle.

Si les soldats trouvaient dans la caserne les distractions avou-

ables qu'ils sont obligés de chercher dehors, n'iraient-ils pas les prendre où elles seraient plus proches, moins coûteuses? Et si cet attrait ne retenait pas ceux qui de propos délibéré vont à la débauche, ne préserverait-il pas ceux qui s'y laissent glisser sur la pente des occasions? L'expérience valait d'être tentée. Quelques chefs de corps, secondés ou sollicités par le zèle de quelques officiers, ont dans leurs casernes ou leurs quartiers su rendre libres quelques locaux, les ont aménagés, éclairés, chauffés, meublés de livres, de jeux, parfois d'un billard, les ont ouverts à leurs soldats. Ils ont fait plus, ils s'y sont rendus eux-mêmes, dans la familiarité d'une réunion volontaire où les chefs venaient aux petits, seulement hôtes dans le chez-soi donné par eux à leurs soldats, y apportant, au lieu de punitions et d'ordres, la sollicitude pour le repos et pour la joie de tous. Les résultats ont été extraordinaires. Les sorties sont devenues plus rares. Les hommes restent satisfaits de se reposer et de se distraire sans se déplacer, sans endosser l'équipement qui les gêne, avec économie sur des dépenses qui les gênent encore plus; surtout, ils sont fiers de l'intérêt qu'ils inspirent, et les officiers sont payés de leurs peines par la récompense que le soldat accorde à ses chefs, « ce regard de confiance et de remerciement auprès duquel, disait le maréchal Bosquet, tout le reste n'est rien. »

Il est temps qu'on fasse partout pour la moralité du soldat comme on a fait pour sa nourriture, et que l'initiative ingénieuse des chefs réforme une trop ancienne erreur. Il ne faut plus que le soldat soit chassé de sa maison par l'ennui, par le froid, par le vide, et jeté sur le pavé glissant des villes aux heures dangereuses. Sans doute il ne sera pas facile de rendre la maison hospitalière. Nos constructions militaires porteront témoignage contre nous dans l'avenir. Nos descendans ne voudront pas comprendre que dans ces immenses demeures où tout est prévu pour le travail, l'alimentation, le sommeil, la maladie des hommes, rien n'ait été réservé pour leur délassement et leur vie sociale. Mais en attendant les constructions de l'avenir, où cet oubli sera réparé, même dans les bâtimens actuels on réussira à aménager un abri pour les loisirs du soldat, à marquer au moins la place d'une grande institution. Les élémens de succès existent, il ne s'agit que de les grouper. De même qu'aujourd'hui on emploie à la puissance militaire des ressources créées par la société civile, il n'y a qu'à employer au plaisir des soldats des ressources toutes faites. Quelles distractions vont-ils demander, même aux concerts et aux spectacles, qu'ils ne puissent se donner eux-mêmes? Dans leurs rangs on compte des musiciens, des chanteurs, des débitans de

monologues, des faiseurs de vers et des faiseurs de tours, voilà la matière vivante de l'intérêt, de la curiosité et du plaisir pour bien des heures. Et pourquoi ne dresserait-on pas de temps à autre un de ces théâtres militaires que nos troupes ont tant de fois improvisés dans la boue des sièges, dans la rapidité des campagnes, et qui maintiennent dans notre courage, comme une force, le bon rire?

Quand on aura ainsi pourvu sur place à l'honnête distraction des soldats, on aura le droit de restreindre la fréquence et la longueur des sorties. On sera large pour toute permission motivée, moins facile à l'étendre sans raison aux heures tardives, peu favorable à l'exode sans but qui chaque soir vide les casernes. La faculté qu'on accorde aux hommes de courir chaque soir la ville est une tradition de l'ancienne armée. Des soldats enfermés pour de longues années, un grand nombre pour toute leur vie dans la caserne, avaient besoin de s'en échapper quelques heures chaque jour pour qu'elle ne leur devînt pas intolérable. L'esprit de ces vieilles troupes et la rivalité qui existait entre le militaire et le civil les rendaient peu accessibles aux influences contraires à la discipline. Ce repos n'était pas seulement créé pour les soldats, il était aussi créé pour les chefs. Quand le commandement avait assez exercé et fatigué la troupe, il ne pensait pas qu'il eût plus rien à donner ni à obtenir. En la poussant hors des casernes, il songeait moins à la rendre libre qu'à se libérer d'elle durant quelques heures. Ni les hommes ni les devoirs ne sont aujourd'hui les mêmes. Ne parlons pas de droits : les hommes en ont-ils plus à cette sortie quotidienne que les jeunes gens de leur âge enfermés à Saint-Cyr ou à l'École polytechnique, et soldats comme eux? On la refuse à ceux-ci même aux heures de récréation, par cette raison qu'elle nuirait à leurs études. Les soldats d'aujourd'hui restent si peu de temps au service qu'il y a moins à tempérer pour eux la monotonie de la captivité; il y a à employer ce temps de la manière la plus utile pour leur formation. Or, sans examiner si, par un autre ordre de travail, on ne pourrait pas consacrer à l'étude quelques-unes des heures aujourd'hui vides, il y a des inconvéniens évidens à ce que ces heures s'écoulent dehors. Outre ceux dont nous avons parlé, les retards dans les rentrées, les rentrées en état d'ivresse accroissent dans une proportion sensible les punitions; il y a là des fautes pour ainsi dire artificielles, nées de tentations auxquelles de mauvaises mesures exposent le soldat. Mais surtout le contact quotidien de ces soldats non formés encore avec le genre de population qu'ils rencontrent dans les lieux où ils fréquentent, est un danger pour l'esprit militaire. C'est dans la promiscuité des cabarets et des maisons mal

famées qu'on lui souffle la haine de ses chefs, le mépris de la discipline, là que la propagande anarchiste le guette. Si bien que chaque soir détruit une partie de l'œuvre élevée chaque jour par l'effort des chefs.

Voilà pourquoi cette réforme est de si grande importance. Elle pourra coûter à l'État quelques dépenses, elle imposera aux officiers déjà surchargés par leur tâche un fardeau de plus. Jamais argent n'aura été mieux employé, et la France ne marchandera pas son sacrifice pour assurer la santé morale de ses fils. Les officiers ne marchanderont pas davantage le leur : c'est leur coutume d'être généreux devant le devoir comme devant le danger, dès qu'ils le voient clairement. Or la transformation de l'armée, autant qu'elle a étendu leur autorité, a élevé leur ministère. La patrie ne leur a pas confié ses enfans pour quelques heures du jour, mais pour toutes les heures. Comme tout emploi de son temps et ses plaisirs même fortifient ou amoindrissent le soldat et l'homme, jamais il ne doit leur être indifférent, jamais ils ne lui sont inutiles. Au pouvoir de commandement et de contrainte qu'ils exercent durant le travail s'ajoute, s'ils veulent remplir toute leur fonction, un pouvoir de tutelle et de bonté durant les heures de détente et de repos. Et quand, après lui avoir appris à combattre, ils lui apprendront à se distraire, cet humble soin ne sera pas plus perdu que l'autre. La solidité des liens entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent est la force des troupes. Elle naissait autrefois par la longue habitude, elle ne peut se former dans le service à court terme que par la multiplicité des rapports. Le chef n'a plus le temps d'avancer à l'ancienneté dans le cœur des hommes, il faut qu'il avance au choix. Le choix c'est la preuve spontanée, constante de son bon vouloir. C'est d'ailleurs dans les instans où, plus libres, ils montrent mieux leur nature qu'il achèvera de les connaître, parfois même qu'il commencera à les juger. Pour eux rien ne saurait les toucher davantage que cette sollicitude volontaire, ce souci délicat de leur rendre les heures moins longues. On ne sait pas assez ce qu'il y a de douceur pour les humbles à constater qu'ils comptent aux yeux de leurs chefs ou de leurs maîtres. Dans toute joie de ce genre que l'officier donne à ses soldats, il sème de la gratitude, et au jour du combat elle s'appelle la fidélité, la patience, le dévouement, qui font la victoire. C'est dans leur propre cœur que nos officiers trouveront l'attrait de ce devoir et le secret de le bien accomplir. Tout amour désintéressé est intelligence.

Ainsi la vertu de nos institutions nouvelles travaille, par un

effort naturel et continu, à éliminer de l'armée toute pratique contraire à la santé, à la dignité, à l'intérêt des soldats. Un pays où existent à la fois le service obligatoire et le suffrage universel tend à adoucir sans cesse la rigueur de la vie militaire. Là en effet les excès de souffrance ou d'autorité ne sauraient rester sourds, inconnus, par suite durables; ils frappent des soldats qui seront citoyens demain, ils menacent tous les citoyens qui demain seront de nouveaux soldats. Un désordre général et sérieux dans l'institution militaire soulèverait donc plus que tout autre abus, non seulement les hommes, mais les mères, les femmes, toute l'opinion. Il occuperait aussitôt la presse, il trouverait sa condamnation à la tribune nationale; ceux qui subissent la loi comme soldats, étant maîtres de la loi comme électeurs, rien de ce qu'ils estiment injuste ou trop rigoureux ne saurait durer.

Or, depuis que fonctionne l'armée nouvelle, la masse des citoyens qui forment aujourd'hui le peuple français a passé dans les rangs. Quelques libelles répètent en vain le cri d'alarme et de haine, l'opinion ne leur a jamais fait écho. Ou cela prouve qu'il lui plaît d'être humiliée et de souffrir, et elle est héroïque; ou cela prouve que l'existence sous le drapeau est supportable, et l'armée n'est pas barbare. Lequel croira-t-on? Pour dire toute la vérité, si un péril menace sous le présent régime, ce n'est pas la cruauté de la discipline, c'est son relâchement. On sait l'aventure de ce saint qui, voulant fonder sur une vie rude le salut des moines ses disciples, les pourvut de cordes et de martinets. Pour laisser libres jusqu'aux excès de zèle, il avait ordonné que chaque religieux se flagellât lui-même. Le fouet tomba en caresses sur les épaules. Instruit par l'expérience, le saint disposa que chacun flagellerait son voisin; de ce jour l'austérité de la règle fut fondée. Nous en sommes à la première manière, arbitres de la discipline à laquelle nous obéissons : la sensiblerie des familles et la mollesse des appelés suffiraient pour enlever à la vie militaire son nerf. Plus d'une fois quelques accidens, des insolations, des syncopes, des congélations, inévitable tribut payé par la faiblesse de quelques-uns à l'entraînement, même modéré, des masses armées, ont fait l'objet de réclamations injustes et trop écoutées. Chose remarquable, même quand elles n'égaraient pas le bon sens public, elles inquiétaient l'autorité militaire. Telles prescriptions ministérielles ou de tel général à propos des manœuvres, ont pris jusqu'au superflu soin de mettre les troupes à l'abri du soleil ou de la pluie, et l'on voit à la manière dont, dans certains corps, on ménage les marches, on allonge les haltes, on allège le sac, combien la crainte du journal ou du député fait vaciller parfois

l'énergie nécessaire du commandement. Certes, pour tout chef digne de ce nom, la vie et la santé des hommes doit être sacrée comme l'instrument même de la défense nationale; mais pour que cette vie ne succombe pas aux premières fatigues de la guerre, pour qu'elle soit efficace aux jours de lutte, il faut que l'endurance de grandes fatigues soit devenue une habitude; et la cruauté véritable envers les hommes et envers la patrie serait de ne pas préparer durant la paix les hommes au terrible effort que leur demandera la guerre. Par quelle température, des troupes dont les mouvemens seraient sans cesse subordonnés au chaud et au froid, consentiront-elles à vaincre?

III

Si les griefs invoqués contre l'armée dans la littérature de caserne n'ont pas de base dans les faits, pourquoi cette littérature est-elle née?

La qualité dont ces peintres de la vie militaire se piquent le plus est l'exactitude. Elle est en effet le mérite le plus nécessaire à ces sortes d'ouvrages. Or partout elle y manque, et de trois façons. Tantôt les faits sont exacts, mais les conséquences qu'on en tire sont fausses : les petites misères, les rudes caresses du métier sont transformées en injustices ou en épreuves intolérables. On demande des sels à la vue d'une ampoule, on souffre toute la retraite de Russie dans une engelure. Ces grands garçons ont pour eux-mêmes des entrailles de mère. Tantôt des abus qui forment l'exception sont présentés comme la règle. Tantôt enfin on dénonce des pratiques autrefois en usage, mais aujourd'hui disparues, et il semble que les écrivains soutiennent les griefs de leur père et de leur aïeul. Et ils ne paraissent pas de mauvaise foi. Ils ne sont pas vrais et ils sont sincères.

Toutes ces erreurs sont produites par le même état d'esprit : les hommes qui aspiraient à faire œuvre d'histoire sont dominés par leur imagination, et cette imagination grandit à leurs yeux la tristesse des choses. Ces livres sont des accès du pessimisme contemporain.

Veut-on mesurer à quel point il change la couleur et la proportion des faits? En même temps que paraissent les témoignages des soldats d'aujourd'hui sur l'armée actuelle, ont été fort à propos livrés au public quelques mémoires de vieux soldats sur les armées de la Révolution et de l'Empire. Que l'on compare les récits des deux époques. Pour les anciens, tout ce qui est douleur, obstacle, épreuve, est soulevé, entraîné, oublié, chéri presque dans

l'élan d'une gaieté héroïque. Les contemporains semblent suivre, tambours voilés et l'arme penchée vers la terre, les funérailles de leur bonheur. Quand l'enthousiasme des uns serait aussi exagéré que le dénigrement des autres, s'imagine-t-on que leur erreur soit égale? Les contemporains se vantent de n'être plus dupes comme les grognards, ils sont dupes d'une autre manière, dupes du mal comme les autres du bien. Qu'ils aient voulu faire acte de littérateurs ou de citoyens, ce sont eux qui se sont trompés davantage. Le pessimisme est une forme inférieure de l'art parce qu'il cherche la laideur et que l'art a besoin de la beauté. Le beau seul est joie, consolation, exemple. Le laid n'enseigne pas, il attriste, il repousse. L'art qui cherche et exagère la laideur, si parfait soit-il dans ses procédés d'exécution, ne vaut que par son effort, il se trompe d'objet, il ne saurait égaler l'art qui met une puissance égale au service du beau. Le pessimisme est anti-social. Voir les choses plus tristes qu'elles ne sont, c'est ajouter aux motifs de mépriser ou de haïr la vie; découvrir en elles ce qui est légitime, utile ou grand, c'est apprendre aux hommes le dévouement, la persévérance, la fierté. Combien ces sentimens sont plus nécessaires, quand il s'agit de l'armée! Non pas que là aussi, là surtout, il ne faille combattre les abus, mais l'essentiel est de ne pas les dénoncer de manière à détruire la confiance. C'est ce ressort que brisent les contempteurs d'aujourd'hui, c'est ce ressort que tendaient les enthousiastes de jadis. Et, bien que leur vaillance ait peut-être, comme avait leur costume, trop de plumet pour notre goût, l'opinion leur a donné raison, elle ne s'est pas lassée de les lire, elle a acclamé ces morts qui revenaient pour enseigner la belle humeur aux vivans.

Un autre caractère commun à cette littérature de dénigrement c'est l'égoïsme qu'elle révèle. Quoi qu'ils décrivent, quoi qu'ils jugent, ces auteurs pensent toujours et uniquement à leur personne. C'est autour de leur moi que tourne l'immense machine, et chacun d'eux aurait pu prendre pour titre de son livre : « Des rapports entre l'armée et mes aises. » Cette incapacité de s'oublier jamais, quand ils jugent une institution qui a pour base le sacrifice de l'individu, devient ici un non-sens, et il suffit de constater la disproportion entre la place qui, dans leurs livres est laissée à la patrie et celle qu'ils se font à eux-mêmes. Quand M. Perrichon ayant lui aussi traversé les Alpes voulut perpétuer le souvenir de ce passage, il songea au tableau célèbre où l'on devait voir un Perrichon immense et un tout petit Mont-Blanc. Il est l'inventeur de la méthode qu'ont employée nos littérateurs. Ils sont les Perrichons de l'armée.

Car c'est eux-mêmes qu'ils ont peints en prétendant la peindre. Dans ce tableau, fait à la fois d'elle et d'eux, eux seuls sont ressemblans, et sur leurs traits se lit le grand secret de leur entreprise : ce secret est l'orgueil. Cette animosité à qui tout sert de prétexte, et devant qui rien ne trouve grâce n'aurait pas trouvé d'alimens si elle n'eût été nourrie sans cesse par lui. Ni les rigueurs du service n'auraient à elles seules soulevé les plaintes de ces jeunes hommes qui ne sont pas des femmelettes, ni son immoralité n'aurait suffi pour remuer tant de bile vertueuse dans des Catons de vingt ans. Les moindres défauts leur sont devenus douloureux, comme le contact devient cuisson sur la chair vive, parce que cette existence les a blessés dans leur vanité de bourgeois, de censitaires, de bacheliers. Durant tous les jours, à toutes les heures, ils ont senti l'humiliation d'être confondus avec le commun des pauvres diables sans manières, sans ressources et sans lettres, et d'obéir à quelques chefs en qui ils ne reconnaissent pas une primauté d'intelligence ni d'éducation. Tout leur est désordre parce qu'ils se croient les supérieurs de leurs égaux et les égaux, de leurs supérieurs.

Dans cet orgueil il y a deux inintelligences : inintelligence de la démocratie, inintelligence de l'autorité.

Le danger de notre démocratie est la contradiction entre nos maximes et nos mœurs. Au nom de l'égalité, loi nouvelle de la société, la bourgeoisie, depuis cent ans, a renversé toutes les barrières qui la séparaient de la noblesse, sans abaisser celles qui la séparaient du peuple. A l'heure présente, elle a la même répugnance à se confondre avec lui, qu'avait la noblesse à se mêler à elle avant 1789. Même la démarcation est plus tranchée, car le bourgeois comme le gentilhomme possédait le savoir, la fortune, les manières même, et il n'y avait entre eux de différence que l'ancienneté de ces avantages. Entre la bourgeoisie contemporaine et le peuple il n'y a aucuns liens d'idées, d'affections, d'habitudes : elle et lui semblent à un état différent de civilisation. Or tout le présent ordre de la société civile concourt à fortifier dans les possesseurs de la fortune et de l'intelligence l'idée de leur primauté. Seuls ils donnent l'élan à toutes les activités, dirigent les grandes entreprises, emploient en maîtres la multitude, sont nécessaires à sa vie, et pourraient presque se passer d'elle, puisque le progrès de leur science parvient à remplacer par la machine l'homme lui-même. Ainsi l'élite s'enfle, s'accoutume à croire qu'elle seule compte, qu'elle est d'une essence supérieure, dédaigne et oublie le vulgaire. Cette morgue aristocratique, héritée de la noblesse par la bourgeoisie, et exercée contre les classes qu'elle estime inférieures,

ne trouve celles-ci ni dupes ni indifférentes : rien autant ne les humilie, ne les irrite, ne les dispose aux représailles, ne les induit en tentation de détruire ces privilèges d'éducation et de fortune qui retombent sur elles en dédains. Elles ont aussi leur supériorité, le nombre : il les fait maîtresses de maintenir ou de changer ce qu'elles veulent, et le monde n'est stable que par leur consentement.

Il y a une seule institution qui donne à l'élite une vue toute différente de son importance, lui fait toucher ses limites : c'est l'armée. Là, toute l'habileté de ceux qui savent, commandent et ordonnent serait vaine, si la masse n'apportait, avec sa force matérielle, sa vigueur morale ; là l'intelligence serait stérile sans le dévoûment et le courage de tous ; là les possesseurs des avantages sociaux sont forcés de reconnaître quelle petite place ils tiennent, quel petit rôle ils jouent dans la force qui défend les États, et le regard découvre dans la société, comme il l'a déjà trouvée dans la nature, la puissance des infiniment petits. Constater cette primauté de ceux qui n'ont ni savoir, ni fortune, ni éducation sur le sort de la société la plus délicate et la plus policée, c'est apprendre à les estimer, à les respecter. Les plus obligés à la gratitude sont ceux qui ont le plus d'intérêts à protéger et contribuent pour la plus faible part à l'effort général. Alors, dût la délicatesse de l'odorat ou de l'oreille être offensée par un contact trop proche avec les vertus populaires, les privilégiés apprennent que la vie commune pour le devoir commun avec les humbles n'est pas humiliante, mais naturelle, saine, honorable. L'armée est le rendez-vous où les classes peuvent apprendre à se connaître, à s'aimer ; elle est mieux que l'école de la guerre, elle est une grande école de paix. Voilà ce que les jeunes littérateurs n'ont pas compris. Ils n'ont pas acquis le sens de l'égalité démocratique, dans la condition même où cette égalité est la plus naturelle et la plus efficace. C'est de cela qu'ils sont inexcusables. Ils sont contre la logique de leur temps.

C'est bien de leur temps au contraire qu'ils ont appris leur rébellion intellectuelle contre l'obéissance. Plus d'un siècle de mêlées entre des partis inconciliables et tour à tour vainqueurs, a accoutumé à tout contester ; tous pour se rendre maîtres du pouvoir ont partout fait brèche au respect. Quelle forme de l'autorité, quel corps, quelle fonction, si humble et si auguste fût-elle, a échappé à cette entreprise d'avilissement que les factions ont menée les unes contre les autres ? Les forces de la société sont comme les portiques de cathédrales où toutes les statues, frappées par les iconoclastes, ne montrent plus que des faces mutilées. La souveraineté du

peuple établie comme le dogme nouveau avec la République, la fréquence des élections qui ont remis les charges les plus importantes au suffrage, les adulations des candidats qui sollicitent les votes, ont achevé l'œuvre destructrice. Tout Français est habitué à se considérer comme supérieur à l'autorité puisqu'il la crée, comme juge de ceux à qui il la remet, et la manière dont la plupart de ceux-ci la briguent et l'exercent a rendu général dans la nation le mépris du pouvoir. Comment, dans cette ruine, l'autorité militaire serait-elle intacte? Comment chacun de ces souverains jaloux de ses prérogatives, enflé par la flatterie, habitué à considérer comme rebelle l'autorité si elle n'est pas rampante, se soumettrait-il sans effort à ce commandement militaire qu'il n'a pas créé, sur lequel il n'a pas de prise, et qui impose l'obéissance constante sans permettre la discussion? Ce régime fait violence aux principes, aux habitudes, aux prérogatives du soldat qui sent frémir en lui un citoyen méconnu. Nul plus que ce citoyen n'est préparé à juger les exigences du service usurpatrices. L'unique péril des écrits qui nous occupent serait là : l'affaiblissement de l'autorité dans la nation est une menace permanente pour la discipline de l'armée.

Par bonheur, si la logique est une force redoutable en France, l'instinct de la conservation est plus puissant encore. L'expérience de la guerre dernière a montré ce que valaient les principes de la liberté politique appliqués à la constitution des armées. Le choix des officiers par les troupes, la stratégie inspirée des foules, l'aptitude du soldat infuse dans le patriotisme du citoyen, articles de foi pour le parti républicain jusqu'à la chute du second Empire, n'ont plus trouvé de défenseurs au lendemain de nos désastres. Depuis, le souvenir toujours vivant, le danger toujours proche ont parlé plus haut que les sophismes; les moins suspects ont consenti eux-mêmes les plus lourds sacrifices, tendu patriotiquement au joug leur tête farouche, reconnu que la société civile et la société militaire avaient des lois distinctes et également nécessaires. Les rancunes et les vanités de ceux qui voudraient soulever contre la discipline de l'armée l'orgueil démocratique n'obscurciront pas cette intelligence générale du salut public.

On a droit d'espérer mieux encore. Donoso Cortès a dit une parole mélancolique : « C'est la destinée de notre temps de marcher à la barbarie par les idées et de revenir à la civilisation par les armes. » Il voyait, quand l'abus de la raison a créé dans une société l'anarchie intellectuelle, le salut apparaître avec le chef de soldats qui rétablit l'ordre par la force et le consolide par le

silence. Triste remède, violent et précaire! La contrainte qui place ses gardes autour de la pensée est comme la cohorte romaine qui veillait sur le tombeau du Christ : le troisième jour, les soldats s'endorment et le verbe sort du sépulcre. Dans un pays où elle appelle sous ses drapeaux tous les citoyens, l'armée a une meilleure manière de servir la vérité : au lieu de briser les erreurs par la force, elle peut les redresser par l'exemple.

Ce n'est pas impunément que chaque Français pénètre dans ce monde dont l'ordre est si contraire aux règles de la société politique. Il est contraint de reconnaître que les principes de celle-ci ne sont ni universels ni absolus comme l'évidence. Bon gré, mal gré, il compare les résultats des doctrines qui blessent ses habitudes et son orgueil aux résultats des doctrines acceptées jusque-là par lui sans réserve et sans examen. Il voit que de tous les corps organisés dans la nation, l'armée est presque le seul où les chefs semblent à leur place, aient figure de chefs, où le pouvoir soit conquis sans intrigue, obtenu par des services réguliers, exercé dans l'intérêt général. L'armée revêtue de ce prestige affirme par toutes ses institutions que la légitimité du commandement n'est pas dans la popularité, mais dans la compétence; qu'il n'y a pas entre les hommes égalité, mais hiérarchie d'aptitudes; que, la supériorité des dons personnels faisant les chefs, le nombre n'a pas à créer l'autorité, mais seulement à se soumettre à elle; que l'autorité descend d'en haut, et que rien, sinon la révolte, ne saurait monter d'en bas. A cette école le citoyen apprend la modestie; il s'instruit à douter des idées et des hommes qui flattent sa souveraineté; il devine, dans la rudesse des démentis donnés à ses goûts par les institutions militaires, quelque chose de sain et de vrai; la grandeur de l'obéissance se révèle à lui. Voilà le dernier et non le moins important rôle de l'armée : elle peut exercer une influence sur la société civile, et restaurer en certaine mesure le respect de l'autorité.

Trois puissances dans la société avaient autrefois cette vertu éducatrice et disciplinaient l'homme : l'église, l'école et l'armée. De nos jours la force de l'État s'est employée à détruire la force de l'Église : la religion, objet de mépris pour les uns, de haine pour les autres, de dispute pour tous, n'oppose plus aux erreurs et aux vices que l'action affaiblie et calomniée de ses conseils. L'école, pour empêcher les enfans de se courber sous la superstition, exalte en eux l'idée de la grandeur et de l'indépendance humaines, leur donne l'orgueil de la science avant la science, et dès l'alphabet ils lèvent sur le monde, sur leurs maîtres, sur leurs parens même leur petite tête et leurs jeunes regards qui sont

peu disposés à se baisser devant rien. L'armée seule exerce toujours, et plus puissant, son empire.

Quelle que soit leur croyance, quelle qu'ait été leur éducation, elle saisit tous les Français aux dernières heures de la jeunesse où l'homme soit malléable encore, à la veille du jour où, pourvu de l'autorité politique, il va accroître par sa volonté le bien ou le mal de la patrie. Moment unique, unique centre où s'assemblent, venus de toutes parts, ceux qu'a séparés dès l'enfance l'inégalité des conditions; d'où ils se disperseront tout à l'heure sur les routes divergentes de la vie. Communauté fugitive et suprême où ils doivent abandonner, avec les vêtemens apportés du dehors, leurs préjugés, leurs inimitiés, leur égoïsme, revêtir des sentimens nouveaux et semblables, s'accoutumer aux sacrifices que l'intérêt de tous demande à l'indépendance de chacun, et dans l'élan généreux de leur âge et de leur cœur se tendre leurs mains qui, si elles ne se serrent pas alors, ne se rencontreront plus jamais.

Quiconque exerce dans l'armée un commandement et ne songe pas à ces conséquences n'a pas élevé son regard jusqu'aux sommets de sa mission. Mais elle impose des devoirs à la mesure de sa grandeur. C'est par la supériorité continue, éclatante de l'homme tout entier que le chef peut gagner le cœur, et dominer l'intelligence des autres; par ses vertus qu'il peut semer des vertus dans la nation. Il n'y a pas une de ses qualités, il n'y a pas une de ses faiblesses qui ne fortifie ou qui n'affaiblisse la patrie et la société. Que nos officiers ne l'oublient pas, si, las de l'effort, ils se sentaient parfois gagnés par le mal des hauteurs. Et, si loin de ces hauteurs que soient les détracteurs de l'armée, eux-mêmes ont leur rôle dans l'œuvre. Leurs déclamations, leurs injures, révèlent parfois, à défaut de griefs sérieux, des imperfections de détail; à défaut de faits, des apparences; tout au moins un état d'âme chez ceux qui haïssent et se trompent. Les chefs apprennent ainsi à porter leur zèle même sur ces détails, à réformer jusqu'à ces apparences, quels préjugés ils ont à détruire, et par où gagner les plus rebelles de ceux qu'il leur reste à conquérir. Ainsi la calomnie même est utile. Le fumier ne déshonore pas la terre, il la fertilise, et la place où il a été le plus répandu porte la plus féconde moisson.

ÉTIENNE LAMY.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Cabotins!* comédie en quatre actes en prose, par M. Édouard Pailleron. — Gymnase : *Famille*, comédie en trois actes en prose, par M. Aug. Germain. — Théâtre-Libre : *Une Journée parlementaire*, comédie en trois actes en prose, par M. Maurice Barrès. — Odéon : *Yanthis*, pièce en quatre actes en vers, par M. Jean Lorrain. — Renaissance : *Izéyl*, pièce en quatre actes en vers, par MM. Armand Silvestre et Eugène Morand.

On sait quelle est, depuis plusieurs années, la médiocrité des œuvres représentées sur notre théâtre. Si nous le constatons, après tout le monde, ce n'est pas pour conclure que l'attention doive se détourner du mouvement dramatique contemporain. Bien au contraire. Nul autre genre n'est aujourd'hui plus intéressant à étudier. C'est un genre en transformation où certaines tendances sont en train de mourir et d'autres s'essaient à naître. Nulle part ailleurs les discussions théoriques ne sont plus vives et les projets de réforme ne s'annoncent plus bruyamment. Une jeune école, dont les représentans ne grisonnent pas tous, a juré de débarrasser la scène des conventions qui l'encombrent, et généralement de toute espèce de conventions. Trop est trop. Il y aura toujours des conventions en art. Il est vrai seulement qu'un moment vient où le besoin se fait sentir de changer de conventions. Le système qui, fortement constitué vers le milieu de ce siècle, nous a valu un riche développement de la comédie de mœurs, semble désormais un système usé. Ceux qui le rejettent ont raison, et nous sommes avec eux. Nous n'avons garde sur ce point d'être de l'avis de M. Dumas et de croire avec lui qu'il n'y ait qu'un moyen de faire les pièces de théâtre, comme il n'y en a qu'un pour faire les enfans. En littérature c'est la loi qu'il faille sans cesse renouveler les procédés. — J'ajoute qu'il n'est pas de genre où la critique ait un rôle plus important à jouer et plus efficace. Car on ne peut rien faire au théâtre

sans l'assentiment de la foule. Mais la foule est par nature rebelle à tout changement : elle ne rit ou ne s'émeut qu'autant qu'elle reconnaît les moyens qui sont depuis longtemps en possession de la faire rire ou de l'émouvoir. L'acteur est plus encore engagé au maintien des méthodes suivant lesquelles son talent s'est formé. Je ne cite que pour mémoire les directeurs de théâtre. Il n'est pas jusqu'aux salles de spectacle qui n'aient leur atmosphère, et jusqu'aux planches et aux portans qui ne se refusent à encadrer d'autres tableaux que ceux à qui ils ont servi maintes fois de cadre. C'est contre toutes ces routines coalisées qu'est obligé de lutter un auteur soucieux de nouveauté. Il lui faut triompher de toutes ces résistances ou, pour mieux dire, de toute cette force d'inertie. Dans cet effort vers le progrès et dans cette lutte pour l'art, il n'a de secours à attendre que de la critique. Elle seule peut l'encourager dans ses essais, l'affermir dans ses tendances et tâcher de les imposer au public. Pour notre part nous nous efforcerons surtout, dans ces revues, de profiter des indications que nous fourniront les pièces nouvellement représentées, afin de démêler dans les anciennes méthodes ce qui doit être abandonné et de discerner dans les plus récentes les élémens de vitalité qu'elles pourraient contenir et qu'il y aurait profit à fortifier et à développer. — A ce point de vue l'étude d'une pièce écrite par l'un des plus brillans représentans du théâtre d'hier et justement dans le même système qui avait cours voilà trente ans, ne peut manquer d'être instructive.

Cabotins est le contraire d'une pièce bien venue. M. Pailleron ne se fait sans doute à cet égard aucune espèce d'illusion. Et il est de ceux qui ont le droit d'exiger qu'on leur dise toute la vérité. Aussi bien l'une au moins des causes de son insuccès est-elle tout à sa louange. C'est qu'il a cette fois grandi ses ambitions et qu'il a placé le but très haut, au delà même de ses forces. Il a aperçu l'une des plus fertiles matières qui s'offrent chez nous à l'observation du peintre des mœurs. Il s'est attaqué à l'un de ces sujets qu'alors même qu'on les a manqués, il reste encore honorable d'avoir essayés.

Il y a pour toute société quelques travers, en petit nombre, qui en sont caractéristiques, parce qu'ils résultent directement des conditions de vie particulières à cette société. Aussi a-t-on coutume de dire qu'il n'y a dans chaque époque que trois ou quatre sujets pour la comédie de mœurs. Le cabotinage est l'un de ces travers dont nous pouvons revendiquer la propriété. Non certes que nous l'ayons inventé. Il a existé de tout temps. Il est aussi ancien que la vanité, dont il est une manifestation grossière et une forme exaspérée. Mais c'est parmi nous que la mode s'en est répandue et de nos jours qu'il a reçu ses justes honneurs. On entend par cabotin un mauvais comédien. On se hâte d'ajouter qu'il n'est comédien si excellent qui ne soit un peu cabotin. De grands ar-

tistes ont été des cabotins éminens. Ils se souciaient moins de leur art que des applaudissemens qu'il leur procurait. Au besoin ils ne se faisaient pas scrupule de trahir l'un pour obtenir les autres. Le cabotinage est cela même. Il commence avec les premières concessions faites au goût du peuple. Il consiste à rechercher le succès pour lui-même et par des moyens déloyaux. Il est un appel à l'applaudissement du vulgaire. Le cabotinage devait se développer dans un temps de démocratie où c'est le nombre qui fait la loi. On est en scène, non devant une élite mais devant la foule. Elle est inattentive et distraite. On ne s'impose à son attention qu'en la forçant, en outrant le geste, enflant la voix, exagérant tous les effets. Et comme un besoin se crée toujours ses moyens, nous avons créé des moyens de publicité merveilleux. Grâce aux journaux, un nom émerge tout d'un coup. La réclame s'en empare et le pousse au premier plan. L'inconnu d'hier, en un jour et pour un jour, devient l'homme du jour. Dans ce tapage, certaines délicatesses s'émoussent. On est étourdi par tout ce bruit. On perd l'exacte notion des choses. On confond la notoriété avec la célébrité. On ne se contente plus de la gloire si elle ne s'accompagne de la célébrité. Un artiste, un savant, fût-il un homme de génie, veut de plus être un homme en vue. Il monte sur l'estrade. L'entraînement est général, au point que ceux qui ont l'air de n'y point céder nous mettent tout de suite en défiance: la modestie nous est suspecte et la simplicité nous semble une affectation. Le cabotinage s'étend à toutes personnes et il pénètre tous sentimens. Il y a un cabotinage du vice; il y en a un de la vertu. La charité qui met le public dans la confidence de ses aumônes, la piété qui s'affiche, la pitié qui s'étale, l'austérité qui se drape, la gravité qui pontifie, le désintéressement qui se proclame, l'abnégation qui se fait valoir, la résignation bruyante, le désespoir qui se raconte, la douleur qui fait saigner ses plaies sous l'œil des indifférens, autant de variétés du cabotinage, sans parler des passions de l'amour, où le cabotinage a si bien sa place qu'il semble leur être naturel, et qu'à peine est-ce s'il nous choque quand nous l'y rencontrons. — Or on connaît le phénomène qui se produit pour les gens de théâtre. Ils rapportent dans la vie les habitudes de la scène et continuent d'y jouer leurs rôles. Il en est de même pour les cabotins du monde. Hors des regards et loin de la galerie ils n'arrivent plus à se ressaisir. L'être d'artifice a transformé l'être de nature. Sans avoir de spectateurs, ils continuent d'être en représentation. Ils se deviennent leur propre public, et dans le for de leur conscience; ils cabotinent pour eux-mêmes... C'est ainsi que le cabotinage n'atteint pas seulement la surface de l'être; il entame l'individu jusque dans son fond. Né des conditions de vie de la société moderne il façonne dans son âme et dans son cœur l'homme d'aujourd'hui.

Pour mettre à la scène un pareil sujet, on ne pouvait se contenter d'indications superficielles et de croquis sans consistance. Il y fallait quelque chose de plus qu'une habileté à attraper le ridicule extérieur. C'est ici qu'un peu de « colère vertueuse » eût servi la clairvoyance de l'observateur et rendu son regard plus pénétrant, comme il fallait pour écrire le *Misanthrope* avoir en soi un peu de l'âme d'Alceste. M. Pailleron n'est pas un Alceste. Il est bien trop un homme de son temps pour avoir jamais prétendu à la réputation d'être une « âme antique ». Il la repousserait bien plutôt comme étant un peu désobligeante. Il sait trop bien le charme de la société contemporaine, et cette société l'a toujours trop bien traité pour qu'il nourrisse contre elle aucune haine. En fait, il n'en a jamais raillé que les plus légers travers, et son plus grand effort de satire a été pour dénoncer le ton des conversations mondaines. Comme l'observateur, le moraliste qui est en M. Pailleron a surtout de l'esprit. Il s'est attaché à noter des nuances de sentimens très fugitives et à déjouer les subtils artifices du cœur. Une seule fois il a touché à ce fond de sottise qui est en chacun de nous quand il a signalé dans l'*Age ingrat* ce besoin qui nous prend à un tournant de la vie de protester par d'imprudentes révoltes contre la victoire des années. M. Pailleron est encore un tacticien du théâtre d'une surprenante habileté. L'*Étincelle* fait songer d'abord à un proverbe de Musset. Mais on voit tout de suite la différence. Musset ne savait rien hors les choses du cœur. M. Pailleron excelle à filer une scène, la teinter de sensibilité, doser l'émotion et tout arranger pour notre plus grand divertissement. Il faut au moins que nous lui en soyons reconnaissans. — Tous ces traits ont fait de M. Pailleron un écrivain de théâtre infiniment séduisant, d'un talent plus aimable d'ailleurs que vigoureux. Je crains donc qu'en aucun temps il n'eût été armé pour nous donner cette forte comédie qu'appelait le cabotinage.

Mais en outre on constatait déjà chez l'auteur de la *Souris* quelque fatigue. Depuis ce temps sa main est devenue moins adroite, son imagination moins fraîche et sa verve moins abondante. Ceci est plus grave. Il semble que M. Pailleron ait perdu ce qu'on pourrait appeler la faculté d'observation directe. On a signalé dans les *Cabotins* nombre d'emprunts faits à des ouvrages de théâtre ou à des romans. M. Pailleron s'est emprunté à lui-même plus encore qu'il n'a emprunté aux autres; et apparemment il en avait le droit. On note au passage tel neveu de son oncle que M. Pailleron naguère nous avait déjà présenté et telle jeune fille évaporée mais honnête qu'on avait déjà beaucoup vue sous divers noms et qui s'était appelée Antoinette, et Suzanne, et Pépa, avant d'avoir été rebaptisée Valentine. Un jour vient où l'écrivain, pour avoir trop vécu dans les livres, n'aperçoit plus la vie qu'à travers

la traduction qu'ils en donnent; et dupe de sa propre littérature il aperçoit l'humanité à travers l'image qu'il en a lui-même tracée.

Aussi est-ce d'abord de précision et de netteté que manque le tableau ou l'esquisse de M. Pailleron. Il semble avoir hésité entre plusieurs sujets voisins sans doute, mais qui se nuisent par le voisinage. Des jeunes gens se groupent en association pour la courte échelle. Le journaliste recommande le médecin, qui place l'avocat; celui-ci fait profiter de sa fortune et traîne après soi tous les compagnons des heures difficiles... Ce n'est pas le cabotinage cela, c'est la camaraderie. Or la camaraderie, quoique l'étude en ait tenté plus d'une fois les auteurs dramatiques, se prête mal à être mise à la scène. Les « camarades » réussissent trop bien, trop vite et par des moyens trop simples. On se dit que tout de même ce n'est pas si commode que ça. Chaque fois que Pégomas accouche d'une invention nouvelle, ils sont là tous à s'extasier : « Ah! ce Pégo ! est-il assez malin! Il n'y a que lui! » Mais le machiavélisme de la combinaison nous échappe. Et nous admirons moins la rouerie de cet habile homme que l'ingénuité avec laquelle il se propose de conquérir le monde par des ruses enfantines. — M. Pailleron confond encore le cabotinage avec la hâblerie méridionale. Tous ses cabotins sont de la Provence; comme si tous les farceurs étaient d'en deçà de la Loire! On réclame pour les pays du Nord. Surtout on se demande à qui en a l'auteur. A-t-il voulu faire le procès à une société, ou n'a-t-il voulu que refaire celui d'un climat? On nous a montré tant de fois déjà quels sont sur les imaginations les effets d'un soleil trop ardent! — Quels sont enfin les types dans lesquels M. Pailleron a incarné le cabotinage ? Au premier rang et menant le chœur, Pégomas, l'aspirant député. Il a la langue bien pendue, le mensonge facile et l'improvisation chaleureuse; il inaugure des statues, rédige des programmes qui ressemblent à des prospectus et se répand en promesses qu'il ne tiendra pas. En vérité que ferait-il de moins s'il n'était pas cabotin? Pégomas est politicien ; il fait son métier. Exige-t-on d'un orateur de réunion publique qu'il soit ennemi de la réclame et jaloux uniquement de sa dignité et de son repos ? Le peintre Caracel s'est institué chef d'école ; il préside au groupe des « à-partistes ». Nous avons eu nos indépendans et nos incohérens, nos impressionnistes, nos luministes et nos tachistes : le seul succès que leur aient valu leurs excentricités, ç'a été un succès de ridicule. Pourquoi donc s'en être tenu aux éclopés du cabotinage? Et était-il si difficile de trouver des cabotins parmi les grands premiers rôles de la littérature et des arts? Hugon le membre de l'Institut qui flatte les jeunes et se fait « lâche, de peur d'être lâché »; l'écrivain Lavrejol qui de naturaliste se fait mystique; Saint-Marin, le médecin pour dames, ce ne sont qu'autant de comparses. D'autres nous sont donnés pour cabotins dont nous n'apercevons pas en quoi consiste

le cabotinage. Brascommié, qui est avocat général, demande la tête d'un assassin: voulait-on qu'il le fît acquitter? M. de Laversée, de quelque côté qu'on le prenne, n'est sous toutes ses faces qu'un imbécile. Mme de Laversée est coquette et jalouse; ce n'est pas être cabotine cela, c'est être femme. — En vérité, tous ces cabotins sont de pauvres gens, parfaitement inoffensifs et mal payés de leur peine. Et la société d'aujourd'hui ne serait pas trop à plaindre si on y voyait tous les cabotins faire aussi piètre figure.

On le voit, le trait pourrait porter plus juste et enfoncer plus avant. Mais en outre on est surpris de constater combien peu de place l'étude du cabotinage occupe dans une pièce qui s'intitule *Cabotins!* A partir du second acte on nous lance sur une autre piste, et ce qui commence alors c'est une histoire romanesque et compliquée, sentimentale et noire. Quel rapport y a-t-il entre les aventures de Pégomas et celles d'un sculpteur, d'une orpheline et du père de l'orpheline? Entre les unes et les autres on n'a essayé de mettre pas même l'apparence d'un lien. De plus, à voir le ton dont elles nous sont contées il semble qu'on se soit appliqué à en faire ressortir l'opposition et éclater le violent disparate. Dans les scènes où défilent, causent et s'agitent les cabotins, la pièce de M. Pailleron est gaie de la gaieté la plus franche et même la plus grosse. Les bonshommes de la « boîte à l'ail » et ceux pareillement de la « Tomate » sont de purs grotesques. Les procédés qu'on emploie pour nous les présenter sont ceux de la caricature. Tels épisodes comme la « complainte du pauvre *esculpteur* » sont de simples « scies d'atelier ». Les plaisanteries sont à l'avenant. Un des caractères de l'esprit de M. Pailleron, dans ses œuvres les meilleures, a toujours été la facilité de cet esprit. Cela en a fait le succès. Le public est satisfait quand le mot que prononcent les acteurs est justement celui qu'il attendait et qu'il prévoyait. Cette fois M. Pailleron n'a pas dédaigné la facétie elle-même. Nous sommes sur les confins de la farce, non pas en deçà. — Mais à côté de ces parties où la drôlerie est poussée jusqu'à l'extrême, en voici qui vont jusqu'à l'extrême dans le sentiment et dans la désolation. Au Palais de l'Industrie, le sculpteur Pierre Cardevent a aperçu une jeune fille d'une beauté merveilleuse. Qui est-elle et d'où vient-elle? Il n'en sait rien. Suivant toutes les probabilités, il ne la reverra pas. Pourtant il est resté sous le charme. Il est hanté par cette poétique apparition. Son ciseau maintenant ne sait plus sculpter d'autres qu'elle. Il fait son portrait de souvenir. Or la médaille d'honneur lui ayant été décernée, qui est-ce qui vient lui annoncer cette bonne nouvelle? C'est elle-même, son inconnue! Comme cela se trouve! Quel bonheur! Or plutôt quel malheur! « Ah! quel malheur!... » ainsi qu'il est dit dans la complainte. Car la jeune fille est une personne du beau monde. Et Pierre est fils d'artisans. C'est le ver de terre amoureux de

l'étoile. — Plus triste est le sort de l'infortunée Valentine. Sans père ni mère depuis son âge le plus tendre, elle est condamnée à ignorer le secret de sa naissance. Elle a été recueillie chez les Laversée. Par un surcroît de disgrâce, la nature l'a affligée d'une fatale beauté. Elle devient sans l'avoir voulu la rivale de sa protectrice. Elle lui prend, sans le faire exprès, tous ses adorateurs et jusqu'à son amant en titre. Si bien qu'après avoir été abreuvée d'humiliations, avoir dévoré plus de larmes et bu plus de honte que la légendaire Cendrillon, il lui reste pour suprême ressource d'aller tenir les livres de comptes dans une ferme du Canigou! — Tout cela n'est rien en comparaison des calamités qui ont fondu sur le bonhomme Grigneux. Il était jeune, il avait des idées, il allait avoir du talent. Mais il adorait sa femme; l'infidèle un beau jour a pris la fuite. De ce jour, son existence a été brisée. Pour oublier il s'est mis à boire, pour endormir son chagrin, il a usé des stupéfians. Il en est réduit maintenant à faire des copies et des phrases; un raté doublé d'un raseur, comme diraient les rapins à qui il inflige ses théories sur le grand art. — C'est ainsi qu'on passe, dans *Cabotins*, du plaisant au lugubre. Cela fait un assemblage des notes les plus discordantes. Mais d'un vaudeville avec un mélodrame on n'a jamais fait une comédie.

Ou plutôt c'est ce qu'on a maintes fois essayé de faire, et M. Pailleron lui-même en plusieurs de ses comédies. Seulement, son art étant alors plus délicat et sa touche plus légère, les nuances étaient mieux fondues et on n'apercevait pas si nettement la différence essentielle des élémens juxtaposés. Le mélange des genres a été l'une des pratiques les plus habituelles et les plus habituellement fâcheuses des dramatistes de ce siècle. C'est, je pense, Beaumarchais qui, le premier, introduisit dans une pièce gaie et même folle un élément de drame. Dans la *Folle Journée* Figaro retrouve une mère, et il éprouve en sa présence la même émotion qui bouleversera par la suite toute la lignée des enfans abandonnés, au moment qu'ils retrouveront sur les planches des théâtres du boulevard les auteurs de leurs jours. Figaro se jette dans les bras de Marceline, et il laisse un libre cours à ses larmes ; et dans la salle les spectateurs qui avaient, comme on sait, l'âme sensible, pleuraient des larmes non moins douces. L'alliance du comique et du tragique fut un des articles principaux dans le programme des romantiques. Ce fut alors l'usage, comme il est dit dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, de rire d'un œil et de pleurer de l'autre. La mode en passa du drame dans la comédie de mœurs. On n'en trouverait que trop d'exemples dans les pièces d'Augier et de M. Dumas. M. Sardou s'est fait de ce système hybride une spécialité. Dans tout son théâtre, depuis *Nos Intimes* et jusqu'à *Madame Sans-Gêne*, le procédé est invariable. Les premières scènes sont consacrées à nous présenter dans un décor aux couleurs vives et gra-

cieuses le milieu où se passera l'action et les personnages qui y seront mêlés. Puis l'action s'engage; elle est émouvante, pathétique. Le dernier acte sert à tout expliquer. Les choses s'arrangent. Tout est au mieux dans le meilleur des mondes. Ainsi le spectateur a passé par toutes les sortes d'émotions. Il a été tour à tour égayé, effrayé, rassuré. On lui a fourni comme dans un résumé, ou dans un ambigu, tous les plaisirs que le théâtre peut procurer. Que souhaiterait-il de plus? Et de quelle méchante humeur ferait-il preuve s'il ne s'allait pas coucher content? Telle est la « formule » que M. Sardou a tout au moins portée à sa perfection. Il s'en vante. Et telle est encore celle à laquelle s'est référé M. Pailleron.

Le premier défaut de ce système c'est qu'il est pour l'auteur un excellent moyen de se soustraire à la tâche qu'il s'était lui-même tracée. Que si, nous ayant annoncé une satire contre le cabotinage, vous nous faites assister maintenant au désespoir d'une femme jalouse et trahie, c'est donc que vous n'avez pas pu remplir vos quatre actes avec la satire ébauchée. Vous l'avez jugée trop mince; vous n'avez pas su nous montrer vos cabotins sous assez d'aspects, vous n'avez pas su donner à votre étude assez de développemens; vous en déclarez vous-même l'insuffisance. C'est bien cette étude pourtant que vous nous aviez promise. C'est elle que nous sommes venus entendre. Tout ce qui n'est pas elle nous semble accessoire et peut-être inutile, et fait longueur. C'est pour cela sans doute que la pièce paraît si longue! L'introduction d'une intrigue parasite et l'apparition du drame dans la comédie, marquent le moment où l'auteur abandonne son sujet et quitte la partie. C'est un aveu d'impuissance. — Si d'ailleurs on ne peut citer un chef-d'œuvre qui ait été composé suivant ce système, c'est apparemment que le principe de l'unité de ton dans une œuvre d'art n'est pas une arbitraire invention des faiseurs d'esthétiques. On dit : La vie n'est-elle pas un mélange de farce et de drame? Mais l'art n'a pas pour objet de nous présenter dans leur confusion les élémens dont se compose la vie. Il doit les isoler pour nous les faire mieux apercevoir. Il est toujours et de toute nécessité une abstraction. L'auteur dramatique, comme le poète et le romancier et plus qu'eux tous, doit se placer à un point de vue choisi librement, mais nettement déterminé. De là, il nous fait découvrir un côté de la vie. Nous de même nous nous mettons au point où on nous place. Nous entrons dans les dispositions qu'on nous convie à prendre. Disposés à nous amuser du côté risible des choses, nous sommes surpris et fâchés si on fait un appel subit à notre sensibilité. Et disposés à nous attrister de leurs côtés tragiques, nous sommes choqués si nous entendons un éclat de rire, et nous en voulons à l'auteur pour cette dissonance. Les dramatistes de notre ancien théâtre l'avaient bien vu, et ceux de la jeune école recommencent à le com-

prendre. Le système du mélange des genres est l'un de ceux contre lesquels ils ont le plus souvent et le plus vivement protesté. Pour le combattre et pour montrer ce qu'il a de factice et de déconcertant, ils n'auront pas de meilleur argument que la pièce de M. Pailleron.

La Comédie-Française a monté *Cabotins* avec un grand soin et non d'ailleurs sans quelque fantaisie. La distribution des rôles réservait des surprises. On ne comprend guère qu'on ait confié un rôle mélancolique et mouillé de larmes à Mlle Marsy, dont le talent est plutôt exubérant. Elle y fait d'ailleurs de son mieux. Elle modère son jeu; elle assourdit sa voix; elle comprime; elle éteint. Mlle Brandès est mieux partagée : elle est à sa place dans un rôle de violence et de passion. M. Got n'a eu qu'à se souvenir de Giboyer pour être un excellent Grigneux, et M. Leloir n'a eu qu'à se rappeler le poète du *Monde où l'on s'ennuie* pour être un pittoresque Laversée. M. Le Bargy est élégant, sec et mieux habillé que Brummel lui-même. M. Worms continue à assombrir tous ses rôles : Antony fut moins fatal et il était moins romantique que n'est le sculpteur Pierre Cardevent, suivant la glose de son interprète. Pégomas incarné par M. de Féraudy est toute la gaîté de la pièce. Le rôle n'exige ni composition, car il est sans nuances, ni profondeur, car il est tout en surface. Mais il y fallait de la belle humeur, de la verve, de l'entrain, de l'emportement, du brio. De toutes ces qualités M. de Féraudy en a montré plus même que nous ne lui en soupçonnions. C'est pour lui un beau succès. Les autres rôles sont très convenablement tenus.

Si l'on voulait une preuve de la façon dont persistent au théâtre les procédés qui ont une fois réussi, la pièce que représente en ce moment et avec succès le Gymnase nous en donnerait une excellente. M. Auguste Germain est un jeune auteur, et presque un débutant au théâtre. Il raillait naguère ce qu'il appelait les recettes de la « cuisinière théâtrale ». Or de les si bien connaître cela lui a servi à les appliquer docilement. *Famille* est construite sur le modèle de *la Famille Benoiton*. Comme dans la pièce de M. Sardou, — et comme dans les revues de fin d'année, — nous voyons défiler une série de personnages destinés à incarner les ridicules ou les vices de la famille moderne : le père, honorable bourgeois qui entretient une actrice, un fils joueur effréné sous des dehors d'homme sage, une fille écervelée et qui se coiffe d'un ténor, et Fanfan qui, ayant grandi et s'étant fortifié les muscles dans tous les sports athlétiques, est devenu l'hercule vainqueur du lendit. Les scènes épisodiques se succèdent, à peine rattachées par un lien très lâche. L'action éclate tout d'un coup, imprévue et surprenante. Enfin la riche héritière épouse le « personnage sympathique ». Celui-ci n'est autre, suivant le type consacré, que le mauvais sujet qui a bon cœur... Je ne reproche

pas à M. Germain d'avoir refait *la Famille Benoiton* puisqu'il est convenu qu'une comédie de mœurs peut se recommencer tous les trente ans, ou même plus souvent, car aujourd'hui les mœurs vont vite. Je ne lui adresse aucune espèce de reproche. Il a écrit une comédie légère, amusante et d'une gaîté bon enfant. Bien secondé par quelques-uns de ses interprètes, MM. Maugé, Noblet, Torin, il a ramené vers le Gymnase le public, qui en oubliait le chemin. Je regrette seulement qu'ayant de la verve et de l'esprit, il n'ait pas montré par surcroît un peu plus de hardiesse et d'originalité.

Dans cette période difficile que traverse l'art dramatique, M. Maurice Barrès lui apportera-t-il le secours de son rare talent ? L'auteur de *Une journée parlementaire* adoptera-t-il définitivement le théâtre pour y exprimer ses idées ? Nous en sommes réduits à le souhaiter sans oser encore l'espérer. Lui-même M. Barrès n'est pas fixé sur ce point. Il nous confie ses incertitudes. « Je suis hésitant, » écrit-il. Fâcheuse hésitation ! si, comme c'est l'avis de M. Barrès, pour une fois qu'il a essayé du théâtre, il y a fait tout de suite un chef-d'œuvre. Dans un bulletin de victoire rédigé quelques jours après les représentations de sa pièce, M. Barrès constate « l'incroyable sympathie » qu'elle rencontra dans le public, et le « magnifique enthousiasme » de ceux qui assistèrent à ces « soirées triomphales ». Il gourmande sévèrement ceux qui ne penseraient pas de son œuvre ce que lui-même en pense. Il se recommande aussi de l'autorité de M. Alphonse Daudet, qui lui témoigna dans cette circonstance bien de « l'estime littéraire ». Et bien sûr il est trop intelligent pour ignorer que cet étalage de témoignages de satisfaction et de bonnes références ne va jamais sans un peu d'ingénuité. Mais c'est qu'il a voulu confondre la mauvaise foi des critiques. Ceux-ci, par rancune et parce qu'ils avaient tous plus ou moins émargé au Panama, ont essayé d'étouffer le retentissement de sa pièce. Ils se sont sous de vains prétextes refusés à la juger. Obstinément ils se sont placés au point de vue politique. Ils ont fait remarquer qu'il était d'un goût douteux de remuer de récens souvenirs et de mettre à la scène, fût-ce sous des pseudonymes, des personnes vivantes dont tout le monde sait les vrais noms, les vraies hontes, et les douleurs vraies. Ils ont plaint l'auteur, qui n'a vu dans des scandales publics et privés qu'un moyen de réclame, comme jadis, dans une triste affaire, qu'un moyen de lancer une petite Revue : *les Taches d'encre*. M. Barrès aimerait mieux qu'on se plaçât à un autre point de vue. Il préfère qu'il ne soit, à propos de sa pièce, question que de littérature. C'est bien de quoi nous nous occuperons uniquement.

Un député, politicien de marque, et en passe de devenir ministre, est convaincu d'avoir trafiqué de son vote. Il va être acculé au suicide.

Il venait d'épouser la femme divorcée d'un de ses amis. C'est celui-ci qui a mené la campagne. La ruine de l'homme d'État est la vengeance du mari... Qu'une telle aventure fût une riche matière dramatique, je ne songe guère à le contester. On pouvait en tirer un tableau de mœurs. Le « procès de corruption » a révélé tout un état d'esprit, un système de gouvernement, et un mal social. D'où vient ce mal? Quelles en ont été les causes? Comment et jusqu'où s'est-il répandu ? Ce sera plus tard un beau sujet pour l'historien. M. Barrès, en le mettant, sans perdre une minute, à la scène, allait sans doute donner en pendant aux *Effrontés* une comédie plus âpre et un tableau de mœurs plus solidement peint. Il ne l'a même pas essayé. Où se passe sa pièce, dans quel temps, dans quelles circonstances et dans quel milieu? Nous n'en savons rien. Elle serait parfaitement obscure et inintelligible si nous n'avions, pour suppléer aux indications qu'on ne nous donne pas, le souvenir des faits réels. — On pouvait faire une étude de caractère. Le député Thuringe est-il un homme d'ambition et un homme de plaisir, décidé à satisfaire ses passions par tous les moyens, hardi et cynique, joueur qui a joué le tout pour le tout et se tue ayant perdu la partie? Cette figure de bandit politique aurait pu avoir de la grandeur. Ou Thuringe est-il de la foule de ceux qui, ayant vécu longtemps d'une vie obscure et studieuse, étaient mal préparés pour résister aux tentations et qui ont perdu la tête? Il y aurait eu intérêt à suivre le travail qui se fait dans la conscience d'un honnête homme peu à peu démoralisé par une atmosphère spéciale. Mais on ne nous dit rien du passé de Thuringe; nous ne savons pas comment il a été amené à commettre une action honteuse, et pas plus comment il se fait qu'il n'en puisse aujourd'hui supporter le déshonneur. — Ou encore on pouvait placer le drame dans l'âme de Mme Thuringe. Voilà une femme qui a fait ce qu'elle appelle « la démarche toujours grave pour une femme, de se donner deux fois dans sa vie. » Elle a quitté son premier mari dont elle avait un enfant et qui apparemment l'aimait puisqu'il la poursuit d'une si implacable haine. Elle s'aperçoit qu'elle l'a quitté pour épouser un voleur. Le nom qui maintenant est le sien est taché d'infamie. Quelle chute ! Quel désastre de toute une vie! Quel châtiment ou quelle malechance! Quelles doivent être les tortures de cette âme déçue, humiliée, désespérée! Mais Mme Thuringe traverse les trois actes de la pièce sans avoir l'air de se douter de ce qui s'y passe. — M. Barrès est muet sur tout ce qu'on aurait été curieux d'entendre. Et c'est donc qu'il n'a pas vu ou qu'il n'a pas su rendre ce que son sujet comportait d'intérêt humain.

M. Barrès n'a voulu que faire le drame de la peur. Si encore il l'avait fait! A peine s'attache-t-il à décrire les sentimens par où passe Thuringe; on n'est occupé dans cette pièce qu'à courir, comme dans

les *Pattes de mouche*, après un papier, qui paraîtra peut-être dans un journal et peut-être n'y paraîtra pas, et peut-être n'est qu'une photographie ou peut-être est un original. Entre ce Legros quelconque, ce vague Isidor et cet incertain Le Barbier que se passe-t-il au juste? Qu'ont-ils fait? Que craignent-ils? Ce ne sont que bonshommes sans individualité s'agitant dans un scénario à la fois sommaire et compliqué. « Cette tragédie en habit noir, dit M. Barrès, resserrée dans un bref espace de dix-huit heures et où l'on voit à quelle férocité peut atteindre la peur, ne serait-elle pas un curieux raccourci d'art, un morceau fortement articulé, décharné mais concis, roide et simplifié autant qu'il est possible? » On se souvient d'un couplet fameux de Molière. On admire quelles illusions peut se faire un auteur amoureux de lui-même, et qui a érigé en théorie le « culte du moi », et de quelles épithètes il dispose pour désigner ce qui n'est, à vrai dire, que l'insuffisance et le vide. Comparez la pièce de M. Barrès avec le simple procès-verbal de telles séances de la Chambre ou de la Cour d'assises. Vous verrez combien l'art est ici inférieur à la réalité. Mais une œuvre d'art est inutile quand elle n'est pas tout au moins une interprétation des faits. Au point de vue littéraire la pièce de M. Barrès n'existe pas; et peut-être est-ce aussi à cause de cela que la critique se trouvait un peu embarrassée pour la juger. Dégagée de l'attrait que le scandale pouvait lui prêter, la *Journée parlementaire* est un pur néant.

La mode serait-elle en train de revenir au drame en vers? Nous ne nous en plaindrions pas, puisqu'aussi bien il ne viendra plus à l'esprit de personne d'employer le vers pour traduire les détails de vie familière dont est faite la comédie ou le drame bourgeois. C'est l'auteur d'*Yanthis*, M. Jean Lorrain, qui nous conte un conte bleu en vers d'une insignifiance très douce. Ce sont les auteurs d'*Izéyl*, MM. Armand Silvestre et Eugène Morand, dont le drame, accompagné de musique, de figuration et de trucs, nous ramène au genre « éminemment français » de l'opéra-comique, quand ce n'est pas à celui de la féerie. Rechercher si le bouddhisme d'*Izéyl* est d'une indiscutable authenticité et d'une sincérité parfaite, ce serait faire preuve de quelque candeur. On ne doit au surplus demander compte à des écrivains que de ce qu'ils ont voulu faire. MM. Silvestre et Morand ont constaté comme tout le monde le courant qui entraîne aujourd'hui les âmes vers une sorte de vague religiosité; ils ont voulu donner à leur tour quelque satisfaction à la badauderie du public. Il leur a semblé que la légende du Bouddha pouvait servir de prétexte à des tirades harmonieuses aussi bien qu'à d'agréables décors, et qu'il ne serait pas très difficile d'y coudre un épisode violemment pathétique où Mme Sarah Bernhardt passerait par toutes les angoisses de l'épouvante et Mme Marie Laurent une fois de plus

redemanderait son « *fissse* ». Ce mélange de Bouddha, de Marie-Madeleine et de la Tosca forme un amalgame qui ne manque pas d'être assez plaisant. Les auteurs, qui sont poètes, ont revêtu le tout d'un style flottant et mou et d'une sorte de pathos fleuri. Ils ont répandu les fleurs et prodigué les roses. Ombre de mysticisme, apparence de drame, illusion de poésie, tout n'est ici qu'apparence et qu'illusion; et c'est en quoi consiste le bouddhisme d'*Izéyl*. Mme Sarah Bernhardt est très belle d'attitudes et par momens nous fait souvenir de la grande artiste qu'elle fut autrefois. M. Guitry est lourd. M. de Max est bien amusant dans le rôle du *yoghi*, térme qui veut dire « un agité. » — La forme dramatique se prête-t-elle d'ailleurs à l'expression des idées abstraites de philosophie et de religion? M. Maurice Bouchor le croyait possible, pourvu que les acteurs du drame ne fussent point des personnes de chair. Et donc, s'enhardissant après ses *Tobie* et ses *Noël*, il avait confié à ses marionnettes l'interprétation d'un poème tout chargé de réflexion : *les Mystères d'Eleusis*. Mais les marionnettes trouvèrent que cette fois il avait dépassé la mesure et trop présumé de leurs moyens. Elles ont demandé leur congé. Au moins ne les laisserons-nous pas partir sans leur adresser un mot d'adieu et sans exprimer toute notre sympathie au poète charmant et pur qui leur servit d'impresario.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Le parti radical ne peut se consoler du départ des républicains modérés qui, depuis les élections de l'an dernier, lui ont faussé compagnie. Il trouve l'isolement amer, craint pour son immortalité, et supporte mal les dégoûts dont l'abreuve le socialisme, ce fils naturel et tant chéri, qu'il avait eu en dehors de son mariage avec l'opportunisme et sur lequel il fondait de si grandes espérances. Aussi fait-il retentir l'air des réunions publiques d'appels touchans à la moitié qui l'a délaissé; les échos du Salon des familles, à Saint-Mandé, nous apportaient il y a quelques jours l'éloge séduisant de la concentration ancienne sorti de la bouche de M. Floquet.

Les représentans de ces deux opinions si longtemps conjointes ont, pendant leur union orageuse de plus de quinze années, parlé fréquemment de divorce. Après que les étapes initiatrices de la lune de miel eurent été franchies, à mesure que s'éloignaient les circonstances sous la nécessité desquelles ils avaient dû s'associer, radicaux et modérés reconnaissaient qu'entre eux l'incompatibilité d'humeur ne cessait de croître, et chaque jour leur faisait davantage souhaiter la séparation. Lorsque la politique qui avait fait ce mariage civil en eut consacré la dissolution, au mois d'août 1893, celui des deux groupes au profit de qui elle avait été prononcée, celui auquel le suffrage universel avait adjugé la fortune, — la fortune de la France, — s'est mis à marcher d'un pas plus allègre vers une destinée plus conforme à ses goûts. Il n'a point contracté de nouvelle alliance, il est assez puissant pour vivre seul; mais il ne ferme point sa porte à d'anciens adversaires venus s'asseoir à son foyer, pour y jouir de la paix nationale dont ils augmentent les garanties par leur présence.

Telle est l'évolution qui s'est accomplie depuis le dernier printemps. Ceux d'entre nous qui l'ont conseillée s'en réjouissent ; il va de soi que les autres, les radicaux, étroitement comprimés entre une extrême gauche qui leur répugne, et une majorité qui les désavoue, s'en désolent. M. Floquet a été l'interprète de leurs ressentimens, dans le banquet où il remerciait les électeurs sénatoriaux du département de la Seine de l'avoir introduit à l'assemblée du Luxembourg. Ce qui prouve l'inanité des griefs que les amis de l'ancien président de la Chambre

peuvent invoquer contre le ministère actuel, c'est que le nouveau sénateur n'a rien trouvé de mieux, pour commencer les hostilités, que d'évoquer le vieux spectre noir, de souffler sur les querelles religieuses, à peu près éteintes, et qu'il aurait besoin de raviver.

MM. Brisson et Goblet n'ont pas fait autre chose, à quelques jours d'intervalle, lorsqu'ils sont intervenus à la Chambre dans un débat dont l'origine était une question adressée au ministre des cultes par M. Cochin. Cette interrogation avait pour objet un arrêté du maire de Saint-Denis, par lequel ce magistrat municipal interdisait l'exhibition, sur la voie publique, des objets servant au culte. Il entendait, non seulement, que le clergé ne pût, à l'avenir, accompagner les morts au cimetière, mais qu'il fût interdit de placer sur le cercueil un drap orné d'une croix. C'était violer la liberté de conscience, et M. Cochin demandait si le gouvernement, par l'organe du directeur des cultes, avait défendu la légalité de cet arrêté devant le conseil d'État, auquel il était déféré.

M. Spuller répondit à M. Cochin qu'il n'avait pas à entretenir la chambre des délibérations du conseil d'État, qui doivent rester secrètes; il fit remarquer qu'il n'est nullement défendu aux prêtres d'accompagner les morts; mais que le conseil d'État, ne pouvant examiner l'arrêté qu'au point de vue légal, avait dû reconnaître que le maire avait le droit de prononcer l'interdiction des cérémonies du culte sur la voie publique. C'est en effet, quels que soient les abus auxquels il puisse donner lieu, comme dans le cas présent de la ville de Saint-Denis qui ne compte pas plus de 800 protestans sur 40 000 habitans, le texte formel d'une législation en vigueur depuis les premières années de ce siècle. Si l'on se reporte à l'esprit dans lequel elle fut édictée, on reconnaît que la pensée des auteurs de ce texte a été de permettre aux maires de ménager la susceptibilité des minorités dissidentes, protestantes ou catholiques, — comme en certains départemens du midi ou de l'est, — en empêchant les manifestations confessionnelles de majorités qui, au cours de notre histoire, ont été plus d'une fois provocantes; que c'était là tout simplement une loi de police, faite en vue de maintenir le bon ordre, en supprimant les causes qui parfois eussent pu servir de prétexte à le troubler.

Il en est de cette prérogative municipale comme de celle qui consiste à fixer la taxe du pain. Le maire, à son gré, en use ou n'en use pas. Dans un grand nombre de villes françaises la procession de la Fête-Dieu se déroule, aujourd'hui, avec la même ampleur qu'il y a deux siècles. Cependant les maires pourraient l'interdire partout, sans qu'il fût loisible au pouvoir central de modifier leur décision.

Qu'on pense de cette loi ce qu'on voudra, tant qu'elle subsiste, le conseil d'État, statuant au contentieux comme corps judiciaire, est tenu de l'appliquer. Quant au directeur des cultes, M. Dumay, pris à

partie par la presse en cette circonstance comme en plusieurs autres, avec peu de fondement, c'est un fonctionnaire de carrière, qui compte à son actif une trentaine d'années de services, tant au ministère de l'intérieur qu'à celui de l'instruction publique, et qui ne serait pas assez malavisé pour endosser, dans des questions de cette nature, une responsabilité personnelle avant d'avoir pris les instructions de ses supérieurs hiérarchiques. Mais si le conseil d'État a maintenu la partie rigoureusement, pharisaïquement légale, si l'on veut, de l'arrêté du maire de Saint-Denis, il a rejeté la seconde, notoirement illibérale et tyrannique, qui défendait l'exhibition d'emblèmes servant au culte. « Je partage, a dit M. Spuller, l'avis du conseil d'État; » et, profitant de l'occasion qui lui était offerte d'affirmer sa manière de voir à ce sujet, le ministre ajouta : « Le gouvernement a marqué ainsi qu'il est temps de prouver qu'un grand principe doit dominer les affaires religieuses : le principe de la tolérance, en vue de mettre fin à d'absurdes querelles et d'apaiser tous les esprits. Le ministère s'inspirera, dans sa politique religieuse, de ce principe supérieur de tolérance et de liberté, qu'il appliquera dans un esprit nouveau. »

Ce dernier mot souleva des tempêtes ; M. Brisson se précipita à la tribune et, transformant la question en interpellation, demanda ce que l'on devait entendre par cet « esprit nouveau qui, à la différence des anciens gouvernemens, anime le ministère actuel. » M. Spuller, tout en se défendant d'être rallié à aucune communion religieuse, « pas même à la franc-maçonnerie », n'a pas hésité à dire que « la république ne devait pas souscrire aux mesures tracassières et vexatoires contre la liberté de conscience, qu'elle avait trop longtemps prêté le flanc à ces accusations. » Mais le parti avancé n'admet pas qu'à une situation nouvelle il faille une nouvelle politique. A ses yeux, « la république n'a été coupable que d'une grande faiblesse » ; elle n'a fait que répondre par la défensive à « une guerre sauvage » ; et M. Goblet, précisant les griefs de son collègue M. Brisson, disait au gouvernement : « Avouez donc le pacte avec l'église, avec le pape ! »

Prenant part à son tour à la discussion, le président du conseil reconnut que la république avait eu à lutter dans le passé et ne reniait rien de son œuvre; mais que, victorieuse aujourd'hui, elle regardait comme indigne d'elle d'entreprendre une petite guerre de taquineries mesquines et devait se borner à faire respecter ses droits. M. Casimir-Perier a conclu, en véritable homme d'État, par ces mots : « Nous avons autre chose à faire qu'à animer les citoyens les uns contre les autres dans les querelles religieuses. »

Ce langage si simple, si sensé qu'on ne peut concevoir comment des gens de bonne foi soutiennent la thèse contraire, a recueilli l'adhésion de la grande majorité de la Chambre : 280 voix contre 159 ont assuré le ministère de leur confiance. Mais le parti vaincu n'a pas dés-

armé : il a poursuivi la campagne dans la presse. Un ingénieux illustré a représenté M. Spuller, déguisé en moine, « livrant la république à un jésuite » ; un autre organe, plus féroce, a insinué que déjà, sans doute, quelque séminariste « aiguisait son surin dans le silence et l'ombre des sacristies ». De plus tempérés ont parlé de « la revanche de Tartufe » sur les « judas gouvernementaux ». Quant aux doctrinaires de la « déchristianisation », — ils existent encore et s'en vantent, — ils ont modestement qualifié l'attitude du gouvernement d' « amende honorable » et de « subordination de l'État à l'Église ».

De pareilles accusations font sourire lorsqu'elles s'adressent à des hommes politiques qui tous ont voté et fait voter les lois militaire et scolaire, acceptées aujourd'hui de plus ou moins bonne grâce par la presque unanimité du pays, mais après avoir suscité des discussions si longues, des protestations si vives de la part d'une minorité imposante, puisqu'elle fut, à certaines heures, représentée au parlement par plus de deux cents membres. Qu'il y ait eu, parmi les membres de cette minorité, des chrétiens assez tièdes, qui voyaient surtout dans les agissemens religieux des ministères passés une arme utile pour combattre la république au nom de l'église catholique, ce n'est pas là une hypothèse invraisemblable. Ce n'en est pas une moins probable de supposer qu'il y ait eu, parmi les républicains de la majorité, un assez grand nombre de députés qui s'acharnaient dans une campagne anti-cléricale, par ce motif inavoué qu'en frappant sur le catéchisme et sur le prêtre ils atteignaient des concurrens électoraux et des ennemis temporels. Ainsi envisagée, la politique religieuse des années passées est plus laïque qu'on ne le croit et qu'on ne l'a dit de part et d'autre.

Comme ces provinces dont leur favorable situation topographique a fait pendant longtemps les champs de bataille de l'Europe et qui, sans cesse désolées par la guerre, étaient les victimes les plus directes de toutes les opérations stratégiques, l'Église était un terrain, neutre par définition, sur lequel pourtant on se battait toujours. Ç'a été le grand mérite du pape actuel de comprendre que la protection de ses amis devenait aussi funeste au clergé français que les attaques de ses adversaires. Il a fait amener le drapeau qui flottait sur les clochers trop belliqueux et, au lieu de prêcher la croisade, il a envoyé des parlementaires. Cette conduite a rencontré des oppositions violentes ; elle froissait trop d'intérêts, à droite comme à gauche, pour qu'il en fût autrement. Les résultats ont été longs, assez minces au début et de nature à décourager un pontife moins tenace que Léon XIII. Tout conspirait contre lui ; ni dans un camp ni dans l'autre on ne voulait déposer les armes : la plupart des républicains se moquaient, en disant qu'on voulait les trahir, — les radicaux le disent encore ; — les conservateurs s'indignaient en disant qu'ils étaient trahis, — il en est parmi eux qui tout bas continuent à le répéter.

Il fallut au Saint-Père de prodigieux efforts d'énergie pour se faire obéir, fût-ce par les princes de l'Église. Au Vatican même, à peine avait-elle descendu un étage, à peine avait-elle passé le seuil de sa chambre, que déjà la politique du pape commençait à se modifier, à s'altérer dans l'esprit et sur les lèvres de ceux qu'il en avait fait dépositaires. La politique des cardinaux cessait déjà d'être la politique de Léon XIII. Il devait redire sans relâche et réenseigner à nouveau sa leçon. Le succès cependant a fini par couronner cette campagne. Il s'est fondé dans la république un parti de pacification religieuse, qui comprend beaucoup de gens de gauche et un certain nombre de gens de droite. Ce parti occupe le pouvoir, et il y a tout lieu d'espérer que de longtemps il n'en descendra pas. Tout le monde ne partage pas l'avis de M. Clémenceau, qui estime formidablement dangereux de mettre sa main dans celle du pape; mais l'on comprend que M. Clémenceau ait cette opinion, parce que l'action du souverain pontife a certainement contribué à faciliter, en lui amenant des recrues, le triomphe de la république modérée et par conséquent l'échec du parti radical.

Ces considérations suffisent à faire comprendre avec quelle méfiance doivent être accueillies les déclamations de ceux qui, regrettant leur influence perdue, cherchent toutes les occasions de ranimer les conflits anciens. Il est puéril par exemple de présenter, ainsi qu'on l'a fait dans une interpellation récente, le décret du 27 mars 1893 sur la comptabilité des fabriques comme un acte de persécution et d'anti-cléricalisme, alors qu'il ne s'agit que d'un règlement d'administration publique plus ou moins nécessaire, mais qui, selon la saine appréciation de l'évêque d'Amiens, « n'est nullement en rapport avec l'émotion qu'il a d'abord causé. » Le point principal qu'il convient d'en dégager est celui-ci : les formalités prescrites ont pour effet *d'accroître l'autorité des évêques* sur les conseils de fabrique. Aucune dépense ne pourra désormais être faite par ces établissemens sans l'autorisation du premier pasteur du diocèse. Le système nouveau n'innove rien en théorie; mais, en pratique, l'approbation du budget des fabriques par l'évêque aura désormais une sanction, la même ou à peu près que l'approbation du budget des communes par le préfet.

Jusqu'à présent elle n'en avait guère, parce que la comptabilité des fabriques se faisait un peu en famille; tandis qu'à l'avenir l'État, prêtant son bras séculier à l'évêque, exigera que les volontés de ce dernier soient strictement exécutées. Que ce renforcement des prérogatives de l'ordinaire fût ou non souhaitable, que les prélats eux-mêmes n'eussent pas préféré s'en passer pour éviter l'ingérence de l'État qui en est la conséquence, qu'à son tour cette ingérence de l'État soit ou non conforme à l'esprit du concordat ou des articles organiques, ce sont matières à gloser, voire à gloser plus amplement et canoniquement que nous ne pourrions le faire ici.

On aurait pu, ce nous semble, consulter les évêques ou quelques-uns d'entre eux sur l'application de ces formalités, qui, du reste, comme le dit la circulaire ministérielle du 15 décembre dernier, « ont été réduites au minimum strictement indispensable dans la comptabilité publique. » Le conseil d'État a recueilli l'avis des hauts dignitaires du clergé protestant et israélite; il eût été juste de ne pas traiter l'Église catholique autrement que le temple ou la synagogue. A cela l'on a objecté que le consistoire central ou le conseil des rabbins sont les délégations officielles des cultes réformés et juifs, tandis que le culte catholique n'a pas d'autres représentans autorisés que les 86 évêques français, lesquels il eût été impossible de convoquer en une sorte de concile national, pour l'élaboration d'un règlement plus financier en somme que religieux. Cependant, comme il ne s'agissait que d'une question de forme, nous persistons à penser que l'audition de cinq ou six prélats, animés d'un esprit de modération, aurait imposé silence aux colères factices de quelques intéressés. Il ne s'est d'ailleurs trouvé dans tout l'épiscopat que deux ou trois membres pour tirer à cette occasion une de ces petites fusées protestataires, dont ils ont le monopole, à la plus grande joie de quelques journalistes rageurs et peu dévots.

Ceci prouve qu'opportun ou inopportun, inutile ou avantageux, le nouveau règlement sur les comptes des fabriques n'est pas un acte de persécution religieuse, et qu'il est hors de propos d'évoquer à son sujet les souvenirs de Dioclétien. Une réforme que Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis et ministre des affaires ecclésiastiques sous Charles X, recommandait en 1827 par une circulaire adressée aux évêques d'alors, lorsqu'il signalait « les abus existans dans la comptabilité des fabriques » qui, disait-il, « pourraient disparaître si la gestion de ces caisses était confiée aux comptables des deniers publics », une pareille réforme ne peut être considérée à aucun degré, ni par aucune personne raisonnable, comme une atteinte à la liberté de conscience.

Assez de gens s'efforcent d'attiser les haines, assez de barrières ont été élevées, dont beaucoup ne sont pas encore abattues, assez de fossés ont été creusés entre les citoyens français sur le terrain religieux, pour qu'il soit permis aux amis de la paix de remettre au point les menus événemens que les hommes de guerre s'efforcent de grossir. Lorsqu'il est si difficile de s'entendre, à l'intérieur d'un même pays, c'est une tentative qui doit paraître bien audacieuse que celle des missionnaires de la concorde internationale. M. Frédéric Passy, le président de la société française pour l'arbitrage entre nations, ne se lasse pourtant pas de semer la bonne parole, qui germera, s'il plaît à Dieu! Dans une brochure récente, *la Question de la paix*, il résume, avec l'autorité que lui donne une longue carrière dévouée à ce noble but, les résultats déjà obtenus, les arbitrages heureux des dernières années, les vœux

solennels des principaux parlemens de l'Europe pour que ces arbitrages prennent plus d'extension dans l'avenir.

En attendant le jour où « aucun peuple, selon le mot du prophète, ne lèvera plus la main sur un autre », le jour où l'enseigne : *A la paix perpétuelle*, sera de mise ailleurs qu'à l'entrée des cimetières, l'Europe recueille avec satisfaction tous les dicts pacifiques qui sortent de la bouche des hommes d'État, acteurs dans la politique militante. Au banquet donné ces derniers jours par la Chambre de commerce anglaise de Paris, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Dufferin, a saisi l'occasion de resserrer les liens qui rattachent les deux nations, au moment où un nouvel esprit se manifeste dans leur politique réciproque. Il a fait l'éloge de la France, il a fait aussi celui de la Russie et du tsar. « J'observe, a-t-il dit, que beaucoup de publicistes sont d'avis que l'éventualité d'une guerre ou la conservation de la paix dépend principalement du *fiat* de l'empereur de Russie. S'il en est ainsi, je pense que l'Europe est en des mains sûres, que chaque jour nous apporte de nouvelles preuves des intentions pacifiques de Sa Majesté impériale. »

Parlant ensuite des relations de son pays avec le nôtre, lord Dufferin a fait remarquer que, depuis près d'un siècle, une paix ininterrompue a régné entre la France et l'Angleterre ; que, pendant cette période, « l'Angleterre a appris à mieux connaître et à admirer plus que jamais la France. » Le but constant de l'ambassadeur actuel a été, nous aimons à le reconnaître, d'encourager cette entente bienveillante entre les deux nations. L'Angleterre est en contact avec la France et la Russie sur divers points, et de petits différends peuvent se produire de temps en temps entre elles ; mais les plus importans même de ces différends sont si minimes, en comparaison de la masse des grands intérêts nationaux respectifs, que ce serait une honte pour les nations de leur permettre de prendre plus d'importance que les rides et les remous qui diversifient la surface d'un fleuve puissant.

Le langage cordial du représentant officiel de la Grande-Bretagne emprunte une signification particulière au moment où il est tenu, lorsqu'une crise ministérielle vient de se produire à Londres. Comme il est probable que l'ambassadeur n'a pas parlé seulement en son nom, mais bien d'accord avec le nouveau chef du cabinet britannique, nous voulons voir dans les paroles de lord Dufferin le reflet des sentimens dont lord Rosebery est animé à notre égard.

Ce dernier est en effet depuis huit jours promu à la dignité de premier ministre de la reine. La démission de M. Gladstone, plusieurs fois annoncée puis démentie, est devenue officielle au commencement de ce mois, et l'illustre homme d'État, entré pour la première fois au ministère il y a cinquante-neuf ans, sous sir Robert Peel, comme lord de la trésorerie, quitte aujourd'hui dans sa quatre-vingt-cinquième année la direction des affaires publiques, après avoir fourni l'une des carrières

les plus remplies de ce siècle. Depuis sa jeunesse, la vie avait modifié la plupart de ses idées fondamentales : tory renforcé à ses débuts, il se convertissait au libéralisme dans son âge mûr et la vieillesse le surprenait presque radical. Protectionniste à outrance dans son premier passage au pouvoir, l'expérience en faisait, dix ans après, un apôtre convaincu du libre-échange. De même son premier livre, en 1838, était pour défendre l'Église établie, et après avoir quitté le ministère en 1845, pour ne pas s'associer à certaines mesures favorables à des établissemens d'éducation catholique, il demandait peu d'années après le désétablissement de l'église d'Irlande et était sur le point de proposer la même mesure pour le pays de Galles et l'Écosse. Pour l'Irlande enfin, de partisan de la coercition à outrance, il terminait sa carrière en se faisant le promoteur du *home rule*. Peu à peu il passait au crible de sa raison les opinions premières qu'il avait trouvées toutes faites dans son entourage et n'hésitait pas à combattre passionnément des principes qui ne lui paraissaient plus vrais. Le spectacle de cette énergie a quelque chose d'émouvant, et l'on aima constater, il y a quelques mois, que, malgré l'acharnement de la lutte sans précédent sur le *home rule* qui occupa toute l'année dernière, les passions politiques firent un instant silence pour permettre au leader de l'opposition, M. Balfour, d'offrir, à l'occasion du 84e anniversaire de sa naissance, l'hommage gracieux de la Chambre des communes au doyen des ministres du continent.

Quant à lord Rosebery qui, en prenant la place de M. Gladstone dans le ministère, a appelé à la direction des Affaires étrangères lord Kimberley, un diplomate qui a fait partie déjà de plusieurs cabinets, c'est l'un des plus jeunes premiers ministres qu'ait eus l'Angleterre. Héritier en 1871 du titre de son grand-père à la Chambre des lords, il devint en 1886 chef du Foreign Office à la place de lord Granville. Sa prédilection pour la politique extérieure, que M. Gladstone lui confia il y a huit ans, et lui avait totalement abandonnée depuis son retour aux affaires en 1892, continuera sans doute à faire de lord Rosebery le maître effectif de ce département.

C'est toutefois à l'intérieur que le nouveau premier ministre va rencontrer au début les plus sérieuses difficultés. Avec les Irlandais douteux, les radicaux franchement hostiles, les Gallois mécontens, le parti libéral sera difficile à conduire et il est certain qu'il ne prendra une homogénéité suffisante qu'après avoir passé au creuset de nouvelles élections générales. Avant sa démission, M. Gladstone, dans un discours que l'on peut regarder comme son testament politique, a lancé une déclaration de guerre contre la Chambre des lords qui repousse systématiquement les bills proposés par les Communes; et, par une piquante singularité, c'est un membre de cette assemblée à laquelle il a jeté le gant qui vient de recueillir sa succession. La tâche n'est pas au reste pour déplaire à lord Rosebery, puisqu'en 1888 il formula lui-même

dans la Chambre haute une motion tendant à l'abolition du principe héréditaire en vertu duquel le nombre des pairs augmente dans de trop fortes proportions.

Il est évident qu'il existe dans cette assemblée, à côté d'un groupe d'hommes très distingués, un grand nombre de médiocres et plusieurs individus tout à fait indignes; mais les projets de réforme que l'on a maintes fois mis en avant, celui même dont lord Rosebery était l'auteur, suffiraient-ils pour remédier pleinement à cet état de choses? Aussi bien les ennemis de l'aristocratie se gardent-ils de réclamer une réforme qui rendrait à la Chambre haute la vie, et peut-être une part plus grande de pouvoir et d'autorité. Beaucoup de membres radicaux des Communes préfèrent attendre que le droit de *veto* de la vénérable assemblée aille rejoindre celui de la couronne. Cela viendra peut-être un jour; mais ce jour, malgré le vote d'un amendement de M. Labouchère en ce sens, est encore lointain.

Il est d'autres besognes plus immédiates : bien que l'on accuse lord Rosebery d'être plus que tiède à l'égard de l'autonomie irlandaise, il préside un cabinet fatalement voué à cette entreprise; et si la majorité dont il dispose est trop faible pour qu'il risque d'en perdre un seul élément, la portion la plus forte de cette majorité est constituée par les députés de l'île-sœur, qui demeurent par conséquent maîtres de la situation. Il va sans dire que, le *home rule* disparaissant du programme libéral, ou du moins n'y tenant plus qu'une place fort effacée, les libéraux-unionistes rentreraient dans le giron du libéralisme, dont les éloigne seule la question d'Irlande. Le retour des libéraux-unionistes à leurs affinités pourrait être une éventualité probable, si ces derniers étaient plus nombreux. Comme ils ne sont que 50, tandis que les Irlandais, qui sont 80, se retourneraient immédiatement du côté des conservateurs, une pareille tactique aurait pour résultat immédiat la chute du cabinet Rosebery.

Celui-ci par conséquent aurait plus d'avantage à en appeler aux électeurs, dont il peut espérer une majorité transformée, d'autant plus que, si les chefs libéraux veulent continuer à s'occuper de l'Irlande, les Gallois se rebifferont. Ils avaient déjà signifié à M. Gladstone que, si la séparation de l'Église et de l'État dans la principauté n'était pas mise en tête du programme de la session nouvelle, ils voteraient contre le gouvernement. Or ils sont 22, juste assez pour mettre le gouvernement en minorité, le cas échéant. Le *home rule* d'ailleurs, tôt ou tard, par les libéraux ou par les conservateurs, sera voté, suivant l'exemple de la réforme électorale de 1867; mais il ne sera pas voté seul, il ne passera que comme partie d'un tout qui comprendra de bien autres innovations, des réformes d'ordre intérieur quasi révolutionnaires, dont sir William Harcourt a tracé le programme à l'occasion du discours du trône.

L'Angleterre, une fois de plus, suivant son procédé traditionnel,

fera une révolution par voie de réformes, au lieu de faire, comme tant d'autres pays, une réforme par voie de révolution. Pour le moment, la question est de savoir si le nouveau ministère pourra vivre, sans être acculé à la dissolution dans un délai assez rapproché.

Le remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu à Madrid, comme à Londres, y soulèverait de moins gros problèmes, si la situation financière de la Péninsule ne pesait d'un poids très lourd sur toute la politique espagnole. M. Sagasta, en adroit stratégiste, a choisi pour remettre sa démission à la régente le moment où le cabinet qu'il préside venait de remporter un succès par l'heureuse issue du conflit hispano-marocain. Le maréchal Martinez Campos, reçu le 31 janvier par l'empereur du Maroc, lui soumit les réclamations de l'Espagne au sujet des événemens qui avaient eu lieu en octobre 1893 dans le Riff, autour de Melilla, lorsque le commandant de cette place avait exécuté des travaux de fortifications avancées sur le territoire dont les Espagnols étaient, en vertu de la cession faite en 1860, légitimes propriétaires. Au nom de son gouvernement, le maréchal demanda à Sa Majesté Chérifienne de réparer le dommage fait par ses sujets et de prendre désormais de meilleures dispositions pour assurer l'exécution des traités.

Il fit remarquer que c'était uniquement par égard pour l'empereur du Maroc que l'Espagne s'était abstenue d'infliger une leçon terrible aux Kabyles du Riff, comme elle aurait pu facilement le faire avec les forces réunies sous les ordres du maréchal Campos lui-même, qui, de général en chef, s'était transformé en plénipotentiaire. L'Espagne demandait au Maroc de garder sur sa frontière un caïd et des troupes suffisantes pour contenir les tribus; elle réclamait une délimitation des frontières respectives et de la zone neutre, de laquelle elle désirait que l'empereur fît disparaître le plus tôt possible tous les édifices particuliers et religieux des Arabes. Enfin elle estimait avoir droit à une indemnité, tant en raison des agressions kabyles contre son territoire en Afrique, qu'à cause des dépenses considérables que ce conflit lui avait imposées en Espagne. Le maréchal établit le compte de ces dépenses qui, disait-il, se trouveraient monter à près de 50 millions de francs; il se contenterait néanmoins de 25 millions et donnerait au Maroc du temps et des facilités pour les payer.

L'empereur Mouley-Hassan, évidemment animé des sentimens les plus pacifiques, renouvela ses regrets de ce qui s'était passé, se montra très courroucé contre les Kabyles, mais discuta point par point toutes les réclamations espagnoles. Il objecta que le gouvernement de Madrid, prévenu d'avance par les autorités marocaines des dispositions hostiles des Arabes, aurait pu se concerter au début avec lui pour prendre des mesures qui auraient empêché l'effusion du sang. Il insista beaucoup sur le fait que ces tribus turbulentes avaient précisément tiré de Melilla, grâce à une surveillance insuffisante de la contrebande

par l'Espagne, les armes dont elles s'étaient ensuite servies contre les troupes espagnoles. Il admit cependant sa responsabilité personnelle pour l'agression du commencement d'octobre; mais refusa de faire entrer dans le calcul de l'indemnité de guerre les dépenses faites postérieurement par l'Espagne sur le continent, parce que, disait-il, si on lui eût laissé le temps d'intervenir, le cabinet de Madrid n'eût pas eu à mobiliser des réserves, à expédier 22 000 hommes en Afrique et à faire croiser une escadre d'évolutions sur les côtes marocaines.

Finalement il cria misère, déclara qu'il ne trouverait jamais dans son pays si pauvre les 25 millions exigés, et offrit de transiger pour 5 millions de francs. Après des pourparlers qui durèrent environ un mois, entre le grand-vizir Gharnit, au nom de Mouley-Hassan, et Martinez Campos au nom du cabinet Sagasta, pourparlers qui procurèrent aux deux parties les délais nécessaires pour sonder l'opinion des chancelleries européennes, le sultan du Maroc acquit la conviction que toutes les grandes puissances, y compris la France et l'Angleterre, se montraient favorables à la cause de l'Espagne, dont la loyauté et la modération ne s'étaient pas un instant démenties.

Il se résigna donc à traiter sur la base de l'ultimatum qui lui était présenté : l'indemnité de guerre fut fixée à 20 millions de francs payables en termes successifs. Seulement, en cas de retard des versemens, le Maroc livrera à l'Espagne comme garantie la perception des recettes dans les quatre principales douanes de l'empire. Le sultan a promis en outre de châtier les Kabyles, de constituer une garde permanente autour de Melilla pour maintenir l'observation des traités, et de faire tracer, de concert avec les délégués espagnols, à la fin de la saison des moissons, une zone neutre entre les possessions de l'Espagne et les territoires arabes.

Tandis qu'il remportait ainsi au dehors un succès incontestable, M. Sagasta, malade et retenu au lit par la fièvre, voyait à l'intérieur s'amonceler les difficultés et grandir les germes de division qui existaient depuis quelque temps dans son cabinet. Les questions à l'ordre du jour ne manquaient pas pour alimenter ces dissensions intestines : les relations commerciales avec l'étranger, le nouvel impôt sur les vins, si impopulaire que M. Puigcerver, ministre de l'intérieur, le combattait résolument, le projet d'autonomie cubaine que le ministre des colonies tenait avec raison à voir triompher, les troubles anarchistes dans l'Andalousie, mais surtout la question des compagnies de chemin de fer qui était la plus urgente. Plusieurs ministres étaient favorables aux demandes formées par les compagnies en vue d'obtenir certaines augmentations de taxe et des prorogations de concessions; les chemins de fer arriveraient ainsi à réduire leurs charges et pourraient faire face à une situation qui est due surtout en somme à la mauvaise gestion des finances de la monarchie.

Mais M. Gamazo, qui paraissait mettre ici la charrue devant les bœufs, aurait voulu, avant d'accorder aux compagnies ce qui leur est nécessaire, que les personnalités financières qui les dirigent, assurassent préalablement le placement des emprunts, tant intérieur qu'extérieur, dont le gouvernement a besoin. Comme les souscripteurs possibles de ces emprunts sont précisément les mêmes qui ont employé leurs capitaux en actions et obligations de chemins de fer espagnols, ils tiendraient, avant d'ouvrir à nouveau leur bourse, a être suffisamment fixés sur l'avenir des fonds qui en sont déjà sortis.

Devant l'impossibilité où ils se sont vus de se mettre d'accord et de sortir de ce cercle vicieux, les ministres ont démissionné et la reine a chargé M. Sagasta de former un nouveau cabinet. Il y est parvenu en sacrifiant la plupart de ses collègues, notamment MM. Gamazo et Maura, et en confiant à son neveu, M. Amos Salvador, le portefeuille des finances. Il est probable que le ministère renouvelé rencontrera aux Cortès, convoquées pour le 26 de ce mois, une majorité suffisante. En effet, parmi les adversaires des hommes actuellement au pouvoir, les uns, à gauche, sont plus divisés que jamais, depuis la rupture récente entre les trois groupes de l'union républicaine, dont chacun a repris sa liberté d'action; les autres, à droite, partagés entre les deux chefs du parti conservateur, MM. Canovas et Silvela, ont besoin d'une longue réorganisation avant de pouvoir songer de nouveau à occuper la scène politique.

Vte G. D'AVENEL.

Paris, le 10 mars 1894.

Monsieur le Directeur,

Absent de Paris pendant que j'écrivais ma dernière chronique sur les revues allemandes, je ne sais comment il a pu m'arriver d'oublier que le livre du colonel Henri de Ponchalon, *Souvenirs de guerre (1870-71)*, avait paru, l'année passée, chez l'éditeur militaire Charles-Lavauzelle. Il en est même, aujourd'hui, à sa douzième édition.

Vous penserez sans doute comme moi qu'il y a quelque courtoisie de la part de la *Revue des Deux Mondes* à réparer, sans attendre davantage, une erreur, insignifiante en elle-même, mais qui pourrait pourtant avoir de quoi peiner un vaillant soldat.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de recevoir l'assurance de mes meilleurs sentimens.

T. DE WYZEWA.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.